TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9174 20 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 14-LUNDI 15 JUILLET 1974

VIF REDRESSEMENT DE LA BOURSE DE NEW-YORK

LIRE PAGE 19.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

<grande commission> et les entretiens d'Oreanda

[L]A FRANCE ET L'U.R.S.S. ENVISAGENT [D]E CONSTRUIRE EN COMMUN DES ÉQUIPEMENTS NUCLÉAIRES ET INFORMATIQUES

M. Sauvagnargues regagne Paris ce samedi 13 juillet après avoir passé la matinée en touriste sur la côte de Crimée. Vendredi, le ministre français des affaires étrangères avait eu un entretien de trois heures et demie avec M. Brejnev à Oreanda, près de Yalta. Les deux Etats ont affirmé leur volonté de poursuivre la politique de coopération.

Au même moment à Paris, la « grande commission » franco-soviétique achevait sa session. Les deux parties envisagent de construire en commun des équipements nucléaires et informatiques.

De notre envoyé spécial

MM. Brejnev et Sauvagnargues ont d'abord voulu se rassurer mutuellement sur les intentions de leurs gouvernements respectifs après le changement de président de la République en France. Un échange de correspondance était déjà intervenu à ce sujet. Le 11 juin, M. Brejnev a adressé un message à M. Giscard d'Estaing. M. Sauvagnargues a remis au secrétaire général du P.C. soviétique l'original de la réponse du président de la République, dans laquelle celui-ci se montre très désireux de maintenir à un rythme « *régulier* » les « sommets » franco-soviétiques.

MAURICE DELARUE

(Lire la suite page 2.)

[N]ouvel essor

[L]a coopération entre l'U.R.S.S. [et l]a France vient de prendre un [nou]vel essor, rendu possible par [la res]tauration d'un certain équi[libr]e commercial entre les deux [pay]s et nécessaire par les pro[lon]gements de la crise énergé[tiq]ue.

[D]'un côté, Moscou, qui s'était [sou]vent inquiété de l'aggravation [de] son déficit à l'égard de Paris, [au] point de freiner ses achats, [peut] maintenant, grâce à la [hau]sse du cours des matières [prem]ières de l'énergie, satisfaire [plus] facilement sa faim d'équi[pem]ents et de technologie avan[cée]. De l'autre, alors que rôde la [crise] monétaire et que persiste [l'inq]uiétude d'un manque énergé[tique], la France espère, en [conc]luant des accords de compen[satio]n avec l'U.R.S.S., faire tour[ner] ses usines et s'assurer des [sour]ces d'approvisionnement.

[Hi]storiquement, la politique [de] l'Est du général de Gaulle [a e]ntraîné un développement [régu]lier des échanges commer[ciau]x franco-soviétiques, qui ont [tri]plé en cinq ans, passant de [... m]illiards de francs en 1969 à [envir]on 5 milliards en 1974. Ce [bilan] apparaît positif, mais il ne [faut] pas oublier que les échanges [entre] l'U.R.S.S. et l'Allemagne [féd]érale, ayant atteint plus de [... m]illiards de francs en 1973, [sont] deux fois plus élevés que les [écha]nges franco-soviétiques.

[C]ependant, Paris et Moscou [ont] décidé, au cours de la neu[vièm]e session, de passer une [nouv]elle vitesse dans la poursuite [de le]ur coopération. « Le centre [de g]ravité est reporté vers [la r]éalisation de travaux en [com]mun profitables aux deux [parti]es », a déclaré le vice-prési[dent] du conseil des ministres [sovié]tique, M. Kirilline. Preuve en [a été] fournie avec l'annonce de [la c]onstruction par des sociétés [franç]aises de deux complexes [indu]striels de production d'am[mon]iaque et d'aluminium, l'en[semb]le représentant un montant [doub]le des commandes sovié[tique]s de biens d'équipement [franç]ais pour l'année 1973. D'au[tres] projets concernent la fabri[catio]n en commun d'équipements [nuclé]aires et de composants [élect]roniques.

[La] signature de tels accords [sembl]e avantageuse à la fois [pour] l'U.R.S.S., qui renforce son [pote]ntiel économique, et pour la [Fran]ce, qu' non seulement four[nit d]u travail à ses usines, mais [se d]onne des approvisionnements [régu]liers en matières premières. [Mais] une telle assurance n'est pas [sans] risques : les Soviétiques, qui [sont] aussi des commerçants avisés, [align]ent leurs prix sur les cours [mond]iaux, et à une augmentation [de v]aleur des achats peut très [bien] correspondre une diminution [de v]olume. La France cherche [aus]si à obtenir un traitement [de f]aveur, notamment pour le [pétro]le et le gaz ; mais l'U.R.S.S., [qui ex]porte 100 millions de tonnes [de pét]role par an, dont 45 mil[lions] vers les pays occidentaux, [veut] valoriser au maximum ses [resso]urces naturelles. Cette déli[cate q]uestion des prix a fait l'ob[jet d]e très longs entretiens au [sein d]e la « grande commission ». [Elle] n'est pas définitivement [réglé]e », a souligné M. Kirilline.

[Le] retour à une nouvelle forme [de tr]oc — des machines contre [des p]roduits — peut servir de [paliat]ie dans une économie mon[diale] troublée, malgré les limites [d'un] tel système bilatéral im[parfait] par nature. Dans le diffi[cile c]ombat du commerce inter[natio]nal, la France joue ses car[tes su]r le marché soviétique, son [troisiè]me client, et qui absorbe [...] du total de ses exportations. [L'exp]ansion vers l'Est, qui ne [const]itue évidemment pas un re[mède] absolu au déficit de la [balan]ce des paiements, bute aussi [sur] des obstacles politiques. [Ains]i, selon l'hebdomadaire [améri]cain « Newsweek », la [Franc]e se heurterait à l'opposi[tion d]es Etats-Unis si elle voulait [vendr]e à l'U.R.S.S. des réacteurs [nuclé]aires incorporant des tech[nique]s d'outre-Atlantique.

L'affaire du Watergate

M. Nixon est atteint par le verdict visant M. Ehrlichman

De notre correspondant

Washington. — Après trois heures de délibération, le jury du tribunal fédéral a rendu, le vendredi 12 juillet, un verdict de culpabilité contre M. John Ehrlichman et les autres co-accusés du procès dit des « plombiers ». La sentence sera prononcée le 31 juillet. M. Ehrlichman, ancien collaborateur très proche du président Nixon, est passible d'une peine maximum de vingt-cinq ans d'emprisonnement. Il a immédiatement interjeté appel en laissant entendre que le procès n'avait pas été équitable.

John Ehrlichman, qui fut un des plus proches collaborateurs du président Nixon, était accusé d'association de malfaiteurs *(conspiracy)* et de parjure pour avoir menti au F.B.I. et au grand jury au sujet de la violation de domicile commise en 1971 au cabinet du Dr Fielding, médecin psychiatre de M. Ellsberg.

Deux des « *plombiers* » arrêtés avaient impliqué M. Ehrlichman en affirmant que le collaborateur du président Nixon avait autorisé cette effraction pour des raisons de sécurité nationale. M. Ehrlichman avait reconnu qu'il avait donné son accord pour une opération « *secrète* » mais non pour une effraction « *illégale* ». Il affirma que, informé ultérieurement de l'opération, il refusa de répondre au F.B.I. pour des raisons de sécurité nationale. Apparemment, le jury n'a pas accepté les distinctions subtiles faites par John Ehrlichman entre une opération « *secrète* » et une opération « *illégale* ».

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 4.)

LA FORMATION DU NOUVEAU CABINET

Le Mouvement des capitaines portugais cherche à éviter un coup de barre à droite

Poursuivant la « mission d'information » qui lui a été confiée par le général Spinola — et qui semble préluder à la direction du nouveau gouvernement portugais, — le lieutenant-colonel Mario Firmino Miguel menait, samedi 13 juillet en fin de matinée, ses dernières consultations. Socialistes et communistes maintiennent leur intention de se faire représenter au sein de la nouvelle équipe.

Un conflit, qu'analyse notre envoyé spécial, semble s'esquisser entre le Mouvement des capitaines et la junte militaire. Les jeunes officiers de la commission politique du mouvement redoutent en effet que le « remaniement » en cours ne soit mis à profit par le général Spinola pour revenir sur certaines des exigences posées lors du soulèvement du 25 avril et porter un coup d'arrêt à la démocratisation.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — C'est le lundi 15 juillet, au palais de Belem, que les membres du nouveau gouvernement portugais doivent, en principe, prêter serment devant le général Antonio Spinola, chef de l'Etat. Et c'est ce samedi que la composition de l'équipe dirigeante appelée à succéder au gouvernement Palma Carlos, limogé en bloc après la démission de son président et de quatre ministres, devait être rendue publique. Mais la plus grande prudence s'impose, car des surprises de dernière minute ne sont pas encore exclues.

La politique portugaise a toujours été subtile, nuancée, ondoyante, rebelle à l'analyse cartésienne. L'opposition, les oppositions successives et diverses au régime Salazar, ont dû pendant près de cinq décennies utiliser et exploiter toutes les ambiguïtés, toutes les failles d'une Constitution et de règles électorales très complexes. De ce point de vue, le gouvernement Caetano n'avait pas clarifié les choses, bien au contraire. Les Portugais s'aperçoivent aujourd'hui, moins de trois mois après l'explosion d'enthousiasme suscitée par la révolution couleur d'œillet, qu'il est décidément bien difficile de perdre de vieilles habitudes.

D'abord celle du secret : la crise ouverte avec la démission de M. Palma Carlos se développait dans les coulisses du pouvoir et au sein même du conseil des ministres depuis plus d'une semaine. Aucun signal d'alarme n'a alerté une opinion publique qui dispose pourtant de journaux autrement plus incisifs et curieux que ceux de l'ère Salazar et Caetano, confits dans le conformisme et l'ennui. Seul l'excellent hebdomadaire *Expresso*, dirigé par l'ancien député libéral Francisco Balsemao, laissait entendre, le samedi 6 juillet, que la coalition gouvernementale vivait peut-être ses derniers instants. Mais rien ne transpirait des raisons profondes d'une crise artificielle et du désir du président de la République, exprimé par personne interposée, d'obtenir une élection anticipée.

Le général Spinola a en effet été choisi par ses pairs en mai dernier pour assumer à titre provisoire la magistrature suprême, et des élections générales, présidentielles et législatives, devaient, selon le programme du Mouvement des forces armées, avoir lieu au printemps prochain. Pour la première fois depuis le début de la crise, le journal *Republica*, qui commence à régler quelques comptes, a dénoncé, le vendredi 12 juillet, ce qu'il appelle « *l'opération Palma Carlos* ».

Le journal reproche avec virulence au président du conseil démissionnaire d'avoir en réalité poursuivi un objectif politique : à savoir la consolidation du pouvoir personnel du général Spinola, par le biais d'une élection présidentielle anticipée. Selon *Republica*, il s'agissait ensuite, cette première étape franchie, d'écarter la gauche du gouvernement provisoire et de neutraliser le Mouvement des forces armées (ou Mouvement des capitaines) en réinstaurant une hiérarchie militaire classique en vigueur avant le 25 avril. Le projet de report des élections générales à 1976 visait, d'autre part, à favoriser le parti populaire démocratique (P.P.D.) de MM. Sà Carneiro et Magalhaes Mota, qui n'a pas, semble-t-il, réussi le même travail d'implantation et d'organisation que le parti communiste et le parti socialiste.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 3.)

Approuvé par « l'Humanité »

M. Giscard d'Estaing veut redonner au 14 juillet sa « gaieté populaire »

Le défilé militaire qui marquera à Paris la fête nationale, dimanche 14 juillet, se déroulera, à partir de 9 h. 30, en présence du président de la République, place de la Bastille. Il sera télévisé en direct.

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui assistait vendredi à une réception organisée à l'occasion de la fête nationale par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a commenté pour la première fois les changements apportés aux cérémonies de la fête nationale. Il a précisé qu'il entendait rendre à celle-ci « *sa gaieté et son contact populaires* ». Il a souhaité également, dans le même souci de retrouver l'esprit originel de cette fête, que les marches militaires soient jouées comme elles l'étaient à l'époque et qu'en particulier l'orchestration de *la Marseillaise* rappelle la manière dont cet hymne était chanté par les volontaires de l'armée du Rhin.

Dans un éditorial du quotidien communiste *l'Humanité*, Laurent Salini a rendu, samedi matin, un hommage inattendu à M. Valéry Giscard d'Estaing qui, écrit-il « *a eu l'intelligence de s'adapter, de prendre l'air du temps* », en modifiant l'ordonnance des cérémonies de la fête nationale. Il se félicite, en particulier, de voir le défilé militaire rejoindre les quartiers populaires de la capitale ; ces quartiers où, note le journaliste communiste, « *a tant de fois surgi du peuple le cri de Liberté* ».

L'Humanité voit dans ces modifications une nouvelle preuve de l'influence grandissante de la gauche qui s'est manifestée lors de l'élection présidentielle. *(Lire page 5.)*

Le malaise paysan

Alors que le gouvernement met la dernière main aux mesures de sauvegarde du revenu paysan, les agriculteurs ne semblent pas disposés à respecter la trêve du 14 juillet. Les nombreuses manifestations qui ont eu lieu ces derniers jours devraient se poursuivre en cette fin de semaine par des « opérations sur le terrain » préparées en secret par les fédérations départementales d'exploitants. *(Lire page 18.)*

Le climat social, en revanche, reste relativement calme. Toutefois, quatre cents personnes ont défilé vendredi à Nancy en réclamant du travail et la garantie de l'emploi. Les conditions de travail sont à l'origine de la grève des vingt-trois cheminots du dépôt de Caen qui, déclenchée samedi matin, a entraîné la suppression de cinq trains sur vingt entre Paris et la côte normande. *(Lire p. 20.)*

Mao contre Confucius

De nouvelles affiches murales sont placardées presque chaque jour à Pékin. Leurs auteurs affirment pourtant qu'ils se heurtent à de nombreux obstacles avant de coller leurs « dazibao » et que la police essaie de les empêcher de se manifester. Les dernières affiches critiquent M. Yang Shou-shan, vice-président du comité révolutionnaire de Pékin. Elles accusent aussi les dirigeants de manufactures d'objet d'art de suivre la « ligne bourgeoise » de Lin Piao.

Nous avons publié le récit de M. François Wahl, qui fit au printemps, avec d'autres intellectuels français, un voyage en Chine (« le Monde » du 15 au 19 juin). M. Philippe Sollers, que fut aussi de ce voyage, livre ci-dessous les réflexions qu'il en a tirées.

Par PHILIPPE SOLLERS (*)

« *Le matin de bonne heure et le soir, je travaillais à la ferme. Dans la journée, je lisais les* Entretiens *de Confucius et les* Quatre Classiques. *Mon maître de chinois appartenait à l'école du traitement rigide. Il était dur et sévère, et battait souvent ses élèves. A cause de cela, je me suis enfui de l'école quand j'avais dix ans.* » Voilà ce que racontait Mao Tse-toung à Edgar Snow, il y a de cela presque quarante ans. A un autre endroit d'*Etoile rouge sur la Chine*, Snow note : « *Mao est un grand amateur de philosophie. Une fois, pendant que j'avais avec lui des entretiens nocturnes sur l'histoire du communisme, un visiteur lui apporta plusieurs ouvrages nouveaux de philosophie, et Mao me pria d'ajourner nos rendez-vous. Il dévora ces livres en trois ou quatre nuits de lecture intensive, au cours desquelles il sembla oublier tout le reste. Il n'avait pas limité ses lectures aux philosophes marxistes, mais était aussi au courant des Grecs anciens, de Spinoza, de Kant, de Goethe, de Hegel, de Rousseau et d'autres.* »

Je me demande souvent si de tels propos ont été *lus* en Occident. Un des moments émouvants de mon voyage en Chine populaire a été celui, dans le parc de l'Université de Pékin, où les Chinois m'ont conduit devant un petit tertre planté d'une stèle : « *Edgar Snow, un ami du peuple chinois* ». Une partie des restes de cet Américain, qui choisit un jour de s'intéresser à l'autre côté de la planète, sont déposés là. Snow, cela veut dire neige. Et l'un des poèmes de Mao les plus reproduits partout s'appelle ainsi. Rapprochement gratuit ? Peut-être. Mais je voudrais dire tout de suite que proposer d'aborder la Chine sans sa dimension « poétique » me paraît d'une gratuité plus grande encore. La dimension de la révolution et de la culture chinoises n'est pas celle de la technocratie.

Quand Mao trace rapidement au pinceau les vers suivants :

Danse des montagnes : serpents [d'argent
Galop des plateaux : éléphants [de cire,

et quand, ces vers, on les trouve reproduits à des milliers et des milliers d'exemplaires, de même qu'ici une publicité, il vaut mieux tout simplement accepter de les voir. Ces poèmes ne sont pas une décoration, comme trop d'Occidentaux ont tendance à le penser. Ils ont une triple portée : émotive-historique, graphique, politique. Des poèmes, d'ailleurs, et de *n'importe qui*, il y en a partout. Dans les écoles, les communes populaires, les usines, les bateaux en construction. A l'encre et au pinceau sur papier, au stylo sur des feuilles de cahier, à la craie blanche, jaune, rouge, violette sur des tableaux noirs. Art direct, souvent naïf et impermanent. Demain, il y en aura d'autres.

(Lire la suite page 4.)

(*) Animateur de la revue *Tel Quel*.

AU JOUR LE JOUR

SELF MEDIA

Il y avait plusieurs façons de faire éclater l'O.R.T.F. Il y en avait une qui était géographique et qui eût consisté à lui donner une implantation véritablement nationale. On a préféré casser la montagne parisienne en sept petits pics non moins parisiens, qui, la loi de Parkinson aidant, ne tarderont pas à devenir chacun un Himalaya.

Mais, puisqu'on en était au concassement, on aurait pu aller jusqu'au bout de la logique et atteindre la dimension du gravier, voire du sable. A la limite, chaque citoyen pourrait avoir son petit office personnel dont il serait le P.-D.G. incontestable.

Au Canada, la mode est au self media. *On désigne par ce barbarisme très dans le vent la technique qui permet à chacun de se faire son cinéma à grand renfort de vidéo-cassettes et de circuit fermé. C'est une solution. Mais je ne crois pas qu'elle encourage l'objectivité de l'information. On n'est jamais si bien trompé que par soi-même.*

ROBERT ESCARPIT.

Avant l'ouverture de l'« Université d'été »

Les mouvements autonomistes corses décident de se rassembler

Après la série d'attentats qui ont été commis en Corse au début de la semaine et les réactions très vives du maire de Bastia, M. Jean Zuccarelli (député rad. de gauche), qui vient de protester contre l'insuffisance des forces de police, l'attitude des mouvements autonomistes de l'île prend une importance particulière.

Trois d'entre eux, de tendance socialiste ou orientés à gauche, l'Union de la patrie, le Parti du peuple corse et le Parti corse pour le progrès viennent de décider de fusionner. Ils souhaitent former un front commun avec le plus important rassemblement autonomiste, l'Action pour la renaissance de la Corse (A.R.C.), dont les dirigeants se réunissent le 14 juillet en assemblée générale pour définir les « *grandes orientations du mouvement* ».

L'ensemble de ces idées et de ces tendances autonomistes vont, par ailleurs, avoir l'occasion de s'exprimer lors de l'Université d'été qui sera ouverte du 21 juillet au 10 août, à Corte, et qui est traditionnellement, depuis ces dernières années, un centre de rencontres et de discussions très fréquenté, notamment par les jeunes corses.

(Lire page 20 le reportage de Jacques de Barrin.)

EUROPE

L'ITALIE SANS ESPÉRANCE

II. — La D.C., relapse et sainte

Près de trente ans après la libération, l'Italie se heurte toujours au problème du « Malgoverno » (mauvais gouvernement). Les partis au pouvoir à Rome, et d'abord la démocratie chrétienne qui n'a pas cessé de diriger le pays, ont échoué à rationaliser l'administration et à éliminer le clientélisme. Les scandales se succèdent et les communes sont très lourdement endettées tandis que le citoyen a l'impression, généralement justifiée, que « rien ne marche » et s'en prend à une classe politique où les relèves nécessaires se font encore attendre (« le Monde » du 13 juillet).

Par PAUL-JEAN FRANCESCHINI

Rome. — « *Notre rigueur financière a fait éclater les contradictions du système...* » Carré dans son fauteuil de gouverneur de la Banque d'Italie, sous un tableau où se tord de douleur un saint Sébastien lardé de toutes les flèches de l'inflation, Guido Carli parle haut et net en homme qui se sait le roi sans couronne d'une nation où les hommes politiques ont failli. « *Notre pays a un terrible besoin de vérité. Le fait même qu'on ait ouvert un tel débat autour de mon rapport le démontre. Mais notre crise n'est que l'aspect le plus évident de la crise européenne. L'Italie ressemble à la Solfatara de Pozzuolo. Sous la croûte fumante, il y a des forces à l'œuvre. Croyez-moi, elle pourra encore surprendre un jour, après l'actuelle expiation.* »

En attendant, c'est l'« *expiation* » que décrit et inflige le gouverneur Carli. Il a vivement mécontenté les syndicats et la gauche par le plan de redressement qu'il a inspiré avec M. Colombo au cabinet Rumor. Sa restriction de crédit, la « *stretta creditizia* » a trouvé aussi des censeurs résolus dans l'industrie privée où les firmes moyennes et petites se jugent étranglées.

Dans le monde économique, le désarroi est si grand qu'il a arraché à M. Agnelli, patron de Fiat et président de la Confindustria, certaine « *petite phrase* » de grande conséquence : « *Avec 40 % des voix, la démocratie chrétienne s'adjuge 80 % du pouvoir.* » Sacrilège et rébellion qui ont été aussitôt interprétés pour ce qu'ils étaient : une avance aux socialistes, en progrès aux dernières élections régionales de Sardaigne, et une sommation sans frais aux dignitaires de la démocratie chrétienne dont la gestion catastrophique finit par alarmer jusqu'au patronat, soutien naturel du parti de « *majorité relative* ».

M. Agnelli rêve-t-il vraiment, comme nous l'assure un syndicaliste, de « *reprendre en main le développement néocapitaliste en s'appuyant sur des forces de gauche* » ? A-t-il engagé la grande bataille contre M. Fanfani. Vraisemblablement, la mise en cause de la démocratie chrétienne était inévitable dès lors qu'elle apparaissait comme une entrave à un développement rationnel, ainsi que l'observe le secrétaire général de la C.G.I.L., syndicat socialiste-communiste, M. Lama : « *Les freins mis à la vie économique gênent toutes les forces qui veulent un développement; les forces dynamiques elles mêmes ont intérêt à éliminer ces feins.* »

La modération des syndicats

Cette convergence plus qu'ébauchée dément le vieux schéma simpliste selon lequel les ennuis de l'Italie tiennent à la voracité irresponsable des syndicats. En dehors de M. La Malfa (républicain), Cassandre allègrement accablé d'avoir vu se réaliser toutes les prophéties sinistres de banqueroute que répète depuis trente ans son parti, on entend rarement dire aujourd'hui que « *les syndicats tiennent la clé de la situation* ». L'automne chaud de 1969 — conséquence du boom économique des années 60 apparue au moment où les travailleurs constatèrent que le « *miracle italien* » s'accomplissait à leurs dépens — est déjà bien lointain. Les syndicats brillent surtout, par leur modération.

Remarquablement unies, ne s'exprimant que par un seul porte-parole, les trois grandes centrales assurent une certaine paix sociale et tentent de résister à la démagogie corporatiste et à la fièvre de revendications brouillonnes qui montent de la base. Se sachant et se proclamant « *l'unique force qui garantit la démocratie* », ils préfèrent, nous assure M. Lama, « *admettre qu'il faut faire des sacrifices et ne pas placer au premier plan la défense du revenu mais exiger d'abord une politique structurelle pour éliminer les freins au développement. En ce moment, un nouvel automne chaud serait négatif. Au lieu d'accroître le poids des travailleurs, il les renfermerait sur eux-mêmes* ».

Sur un point, « *forces dynamiques* » du patronat et dirigeants syndicaux sont d'accord : c'est « *la manière de gouverner* » qu'il faut changer. Traitant « *au sommet* » avec le gouvernement dans d'épuisants marathons nocturnes, refusant la grève générale trop évidemment absurde dans la situation chaotique du pays mais appelant à une étrange « *grève articulée* » pour satisfaire la base, les syndicats sont d'ailleurs visiblement dans l'embarras. Ils ne jouent plus le « rôle politique » éminent que semblait leur assurer l'échec des partis. Le fait que les centrales, pourtant bien équipées en bureaux d'études, ne proposent jamais de programmes d'action chiffrés, est une incontestable faiblesse. Le programme commun de la gauche française est un monument de précision auprès des projets très généraux des syndicats italiens.

> **LES SYNDICATS ET LES « POUSSÉES ÉMOTIVES »**
>
> Rome (A.F.P.). — *M. Luciano Lama, secrétaire général de la C.G.I.L. (C.G.T. italienne), a déclaré le 11 juillet dans un discours prononcé à Potenza, à propos du refus des syndicats d'appeler actuellement à une grève générale :*
>
> « Une grande organisation comme la nôtre ne saurait diriger plusieurs millions de travailleurs en tenant compte exclusivement des poussées émotives, et non pas des objectifs généraux qui sont à la base de son action.
>
> » Au contraire, *a souligné M. Lama*, le syndicat doit être à même d'organiser une lutte à longue échéance pour la défense des revenus les plus bas, la réalisation des réformes, la transformation du Sud et la définition d'un nouveau modèle de développement économique.
>
> » Le syndicat doit définir des formes de lutte susceptibles de le rapprocher des autres couches sociales frappées par la crise. Sans un élargissement de ce front, nos propres forces seraient inévitablement battues », *a conclu le secrétaire de la C.G.I.L.*

Un référendum suicidaire

Si l'on ajoute que les gauchistes sont en presque totale déconfiture, que la contestation du *Manifesto*, de grande qualité intellectuelle, demeure très marginale, les véritables ennuis de la démocratie chrétienne en Italie ne peuvent venir que d'elle-même. Or, avec le référendum sur le divorce, elle s'est porté un coup qu'aucun adversaire n'aurait pu lui assener. Cette étrange consultation dont personne ne voulait et qui a surpris tout le monde a, en effet, démontré à l'évidence la coupure entre le monde politique et ce qu'il faut bien appeler le « *pays réel* ». Dans la rédaction d'un grand quotidien du Nord, le pari traditionnel entre journalistes a vu avancer des chiffres qui n'allaient guère au-delà de 53 % de non (c'est-à-dire de partisans du divorce). Les communistes, atterrés par la perspective d'une défaite, n'étaient pas du tout sûrs que le « *front laïque* » l'emporterait. Mais la démocratie chrétienne a réussi le prodige de faire désavouer un point de morale chrétienne, à l'ombre du Vatican, par 60 % des électeurs.

Défaite politique pour M. Fanfani, qui partout ailleurs briserait une carrière. Dans le silence consterné — en dépit de l'approbation de principe — de la plupart des « *vedettes* » de la démocratie chrétienne on a vu, en effet, le secrétaire général, rivalisant avec les néo-fascistes, mener une campagne sans délicatesse ni nuances. « *Pour qui nous prend-il ?* », titrait un journal sicilien au lendemain d'un discours où, jouant lourdement sur le sens de « *l'honneur* » local, il avait annoncé qu'avec le divorce, « *de dérèglement en dérèglement* », la femme légitime ne s'enfuirait même plus avec le rival mais... « *avec une amie* » !

Dans cette équipée, la démocratie chrétienne a beaucoup perdu de sa crédibilité politique. Il est apparu soudain que ces « *masses catholiques* » invoquées à tout propos étaient une notion bien vague. Surtout, le grand parti de gouvernement de vocation réformiste qui, dans l'esprit de De Gasperi, devait allier la représentation de l'Italie agraire à un dynamisme néo-capitaliste axé sur l'industrie d'Etat a montré combien il restait prisonnier de sa clientèle la plus attardée.

Chef d'un « courant » de gauche du parti, son éternel enfant terrible, M. Donat-Cattin, vient d'être expulsé du comité directeur par M. Fanfani. Il parle, de ce fait, un langage plus net et cru que les autres dirigeants qui multiplient les appels à retrouver l'« *inspiration idéale* » de la formation catholique. Outre sa conviction que « *le règne de Fanfani s'achève* » (exprimée également devant nous, au demeurant, par un ministre en exercice), il reproche au secrétaire général de « *chercher sa revanche en déplaçant la démocratie chrétienne vers la droite, ce qui revient à laisser plus de marge d'action au P.C.* ».

« Comme les P.C. de l'Est »

« *Notre parti*, assure M. Donat-Cattin, *doit retrouver sa fonction populaire dans une société industrielle. Il doit redevenir ce rendez-vous des classes qu'il fut. C'était d'ailleurs une formule si valide que les communistes l'ont reprise à leur compte. Mais, hélas! nous avons abandonné cette ligne pour nous en tenir à consolider les instruments du pouvoir et nous identifier avec des intérêts parasitaires. Nous connaissons exactement la même évolution que les partis communistes au pouvoir dans les pays de l'Est.* »

Juste et cruelle, l'analyse a déjà été faite bien souvent sans ébranler vraiment un parti où l'instinct de conservation est si puissant que toute scission est inconcevable.

A la droite et au centre de la D.C., on présente toutefois la « crise d'identité » sous des dehors moins dramatiques. L'un des principaux dirigeants « modérés » se dit même convaincu que, sans l'« extrémisme » de M. Donat-Cattin, la D.C. gagnerait deux millions de voix aux prochaines élections. La rébellion de la gauche ne deviendrait inquiétante que si M. Moro — le sibyllin, prolixe et précautionneux ministre des affaires étrangères qui fut le « père » du centre-gauche — acceptait de la cautionner et de se désolidariser de M. Fanfani.

« Nous sommes des boucs émissaires ! »

Même si elle poursuit ses jeux byzantins, la D.C. est pourtant sortie très affaiblie de la crise. Au sein du parti socialiste (P.S.I.), on réclame son *ridimensionamento*, c'est-à-dire son retour à ses véritables dimensions. « *Si le centre-gauche donne l'impression d'être en faillite*, nous dit M. Giolitti, ministre du budget (socialiste), *c'est parce que la coalition subordonnait à la planète démocrate-chrétienne ses satellites. Ce que nous voulons, c'est la fin de l'hégémonie de la D.C. et la mise en œuvre d'une véritable parité.* » Langage repris partout dès que l'on s'éloigne des milieux dirigeants du parti catholique. Le procès du « *Malgoverno* », des gaspillages et de la gestion de l'Etat semble même, non sans injustice, se transformer en mise en accusation exclusive de la D.C. Comme nous le dit, les yeux au ciel, un député de la base : « *Nous sommes des boucs émissaires [...] avons beaucoup péché.* »

On a peine à concevoir [...] M. Fanfani, Clausewitz des [...]tiques internes, maître de la té[lé]vision où règnent ses amis, pu[...] payer le prix de son erreur p[oli]tique. Le vent d'autocritique [...] souffle sur le parti reste, en ef[fet,] léger. Il faudrait une torn[ade] pour modifier tant soit peu [les] « *positions de pouvoir* » des b[a]rarques. Le seul fait vraim[ent] nouveau est que la gravité de [la] crise économique rend l'irratio[na]lité du système intolérable [au] monde des industriels, tandis [que] les « *sacche parassitarie* », les p[o]ches de parasitisme, liées à l'ex[er]cice ininterrompu du pouv[oir,] pèsent de plus en plus lourdem[ent] par rapport à la production. [En] sonnant le glas du mythe [de] « *l'unité des catholiques* », le ré[fé]rendum du 12 mai a simplem[ent] fait prendre conscience de ce[tte] dissociation.

Dans l'antichambre de M. Ca[...] une tapisserie flamande mon[tre] *Diane devant le conseil des die[ux] demandant une virginité per[pé]tuelle*. Sur ce point, la D.C. [...] n'a pas été exaucée. L'Eglise [a] une telle peur de se comprom[et]tre avec cette pécheres[se] qu'avant le référendum sur [le] divorce aucune négociati[on] sérieuse n'a été engagée entre [les] deux rives, laïque et religieuse, [du] Tibre. Les dirigeants du pa[rti] hérité de Don Sturzo ne « p[as]sent plus le pont », selon l'e[x]pression consacrée ici, pour al[ler] quérir leurs instructions.

« *Il faut redevenir*, nous [...] M. Paolo Emilio Taviani, mini[s]tre de l'intérieur, *un vérital[ble] parti d'inspiration chrétienne.* Est-ce encore possible ? Toutef[ois] ceux qui dénoncent la D.[C.] notamment au parti socialist[e] auraient sans doute quelqu[es] motifs de balayer devant le[ur] porte. Le clientélisme, l'affa[i]risme et la malhonnêteté ne so[nt] pas réservés au grand parti chr[é]tien. En revanche, on ne pe[ut] nier, après trente ans de règn[e] que le sens de l'Etat lui a fa[it] défaut. Est-ce, comme l'assur[e] M. La Malfa — fidèle au laïcism[e] militant de son parti républi[-] cain, — parce que « *nous avions besoin de réformateurs de st[yle] protestant et n'avons eu que de[s] contre-réformateurs catholique[s] profondément allergiques au mo[dernisme]* » ? Mieux vaut ne p[as] entrer dans cette querelle théolo[-] gique. Relapse et sainte, la démo[-] cratie chrétienne montera a[u] bûcher tout de même.

Prochain article :

LA DERNIÈRE CARTE

DIPLOMATIE

LA FIN DES TRAVAUX DE LA « GRANDE COMMISSION »

La France construirait en U.R.S.S. deux ensembles industriels pour un montant de quatre milliards de francs

Une nouvelle forme de coopération économique est en train de se développer entre les sociétés françaises et les organismes soviétiques : la construction en U.R.S.S. d'ensembles industriels dont une partie de la production doit être rachetée par la France. Ce développement d'accords, dits de « compensation », est illustré, ainsi que l'ont souligné en clôture, le 12 juillet, de la neuvième session de la « grande commission », MM. Vladimir Kirilline, vice-président du conseil des ministres soviétique, et Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, par deux importants projets industriels concernant la fabrication d'ammoniaque et d'aluminium.

Le premier projet, qui serait signé prochainement, porte sur la construction à Togliattigrad, en Moyenne-Volga, de deux unités de fabrication d'ammoniaque d'une capacité de 1,8 million de tonnes par an. Le contrat, dont le maître d'œuvre est la société Creusot-Loire-Entreprises, est d'un montant de 1 milliard de francs, et la France pourrait racheter — ce volume étant lié au remboursement de crédits et variant selon les cours du produit — quelque 300 000 tonnes par an, soit un sixième de la production. Le deuxième projet en cours de négociation porte sur la construction d'un complexe de production d'aluminium pour un montant de 3 milliards de francs et serait réalisé par le groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann. Une unité produirait sur les bords de la mer Noire, à partir de bauxite importée de Guinée, de l'alumine (1 million de tonnes par an), qui serait transformée en Sibérie en aluminium (500 000 tonnes par an) ; 60 000 à 70 000 tonnes d'aluminium pourraient être rachetées par la France, qui serait aussi preneur de cuivre ou d'autres minerais.

Cette coopération d'un nouveau style concernera l'industrie chimique et pétrochimique, la métallurgie des métaux non ferreux. Elle s'étend aussi au domaine scientifique et surtout technique. Dans le domaine nucléaire, M. Kirilline souhaite donc que la coopération débouche sur le plan industriel et envisage la réalisation en Union soviétique d'usines de fabrication d'équipements nucléaires en collaboration avec la France. L'Union soviétique souhaiterait que cette collaboration commence avec les centrales à eau légère actuelle. Elle négocie déjà avec l'Allemagne fédérale un accord pour la construction d'une centrale qui serait installée à Kaliningrad pour qu'une partie du courant soit envoyée en Allemagne et serve de paiement partiel de la centrale.

Surgénérateurs et grands ordinateurs

La construction de centrales à eau légère françaises en Union soviétique paraît beaucoup plus difficile à imaginer, car ces centrales sont de modèle américain et le constructeur français, Framatome, est licencié de Westinghouse. Le département d'Etat américain aurait donc son mot à dire. En revanche, à plus long terme, les Français et les Soviétiques envisagent de coopérer plus étroitement dans le domaine des réacteurs surgénérateurs, voire de construire en commun certains équipements. Pour l'heure, M. A.M. Petrossiants, président du comité d'Etat soviétique pour l'énergie atomique, et M. Giraud, administrateur du commissariat français à l'énergie atomique, ont prolongé leur accord de coopération de 1967 pour deux ans. La coopération portera surtout sur les réacteurs surgénérateurs, la fusion thermonucléaire contrôlée, le dessalement de l'eau de mer et la conversion directe.

Dans le domaine de l'informatique, les Soviétiques seraient très désireux d'étudier en commun avec la France des ordinateurs puissants de quatrième génération et même d'installer chez eux une usine de fabrication de composants commune aux deux pays. Mais ce sont là des projets à très long terme, et les discussions sont à peine engagées. En revanche, la France installera peut-être assez rapidement un système de contrôle automatique de la navigation aérienne en Union soviétique, avec le réseau d'ordinateurs qu'il requiert.

Pour ce qui est de la télévision en couleurs, la coopération se poursuit et porte sur la mise au point en commun de modèles nouveaux et peut-être la fabrication d'équipements. Dans le domaine du téléphone, des propositions françaises sur la coopération en matière de commutateurs électroniques sont à l'étude à Moscou.

Le séjour à Moscou de M. Sauvagnargues

(Suite de la première page.)

Il semble que M. Brejnev ait invité le nouveau président français à venir à Moscou en visite officielle, comme le général de Gaulle et Pompidou. M. Giscard d'Estaing y est tout disposé, mais, en raison des problèmes intérieurs français, il est peu probable qu'il puisse faire une telle visite avant la fin de cette année. M. Brejnev viendra-t-il d'ici là à Paris en visite de travail, suivant le rythme de l'alternance désormais établi ?

Selon la formule consacrée, MM. Brejnev et Sauvagnargues, qu'accompagnaient seulement les ambassadeurs à Paris et Moscou et deux collaborateurs de chaque côté (MM. de Margerie, directeur des affaires d'Europe au Quai d'Orsay, et de Comines, directeur des affaires d'Afrique du Nord et du Levant, et, du côté soviétique, MM. Tagladine et Blatov, conseillers de M. Brejnev pour les affaires internationales) ont procédé à un tour d'horizon général.

M. Sauvagnargues a d'abord insisté sur la volonté du gouvernement français de maintenir la continuité de la politique française en ce qui concerne la construction européenne, le rôle de la France dans l'alliance atlantique (le ministre soulignant que les consultations interalliées étaient une pratique normale que ne modifie pas la récente déclaration d'Ottawa) et la détente. MM. Brejnev et Sauvagnargues, dit-on du côté français, réaffirmèrent leur volonté de poursuivre la politique de coopération et d'amitié entre les deux pays, qu'ils considèrent comme « *une composante essentielle de leur politique étrangère* ». Tous deux, ajoute-t-on également du côté français, ont constaté « *la nécessité des contacts franco-soviétiques à tous les niveaux* ».

Comme la veille au cours des entretiens Sauvagnargues-Gromyko, la conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (C.S.C.E.) a fait l'objet d'une discussion détaillée. En ce qui concerne les problèmes de sécurité, M. Sauvagnargues considère que des progrès importants ont été faits, les Soviétiques ayant obtenu satisfaction sur les points qui leur tenaient le plus à cœur notamment sur l'inviolabilité des frontières européennes. Le ministre français pense que les Soviétiques ont été sensibles aux arguments qu'il a avancés concernant ce qui reste en suspens dans ce chapitre.

En revanche, le « *malentendu* » persiste — pour employer une formule diplomatique — au sujet des contacts humains. Les Soviétiques considèrent que la plupart des exigences des Occidentaux dans ce domaine relèvent de l'ingérence dans les affaires intérieures et portent atteinte aux droits internes des Etats. Ils ajoutent que les contacts humains et les échanges culturels sont régis d'une façon satisfaisante par des accords bilatéraux (c'est ainsi que M. Brejnev a signé avec M. Pompidou, en 1971, un « *énoncé des principes des relations franco-soviétiques* » qui, à cet égard, va très loin). Dans ce cas, remarqua M. Sauvagnargues, pourquoi ne pas faire un accord multilatéral dans le même esprit que les accords bilatéraux ? Le ministre français demanda à M. Brejnev d'être réaliste et de tenir compte du fait qu'à la conférence d'Helsinki, l'an dernier, les négociateurs de la C.S.C.E. avaient reçu mandat de préparer un texte sur ces contacts humains. Il faut donc, a dit le ministre français, mettre quelque chose dans ce chapitre, même si pour le moment ce quelque chose ne peut être qu'assez limité. Malgré la modestie de cette demande, M. Sauvaguargues ne semble pas certain d'avoir convaincu M. Brejnev.

MM. Brejnev et Sauvagnargues ont également longuement parlé du Proche-Orient, pour constater d'ailleurs que les vues françaises et soviétiques coïncident pour l'essentiel, qu'il s'agisse du règlemnt de paix, de la réalité palestinienne ou du maintien de l'intégrité et de la sécurité de tous les Etats de la région.

Dans la soirée, M. Sauvagnargues a fait une brève visite au tout proche palais de Livadia, où eut lieu, en février 1945, la conférence de Yalta.

MAURICE DELARUE.

Grèce

CONDAMNATIONS POUR « ACTIVITÉS COMMUNISTES »

Athènes (A.F.P.). — Vingt-s[...] inculpés, dont vingt étudiants, [...] été condamnés, vendredi, par le t[ri]bunal de Janina (Epire) à des pei[nes] allant de dix à six mois de pris[on]. Ils étaient accusés d'avoir constit[ué], entre l'été 1973 et avril 1974, [un] réseau clandestin, « Aris Veloub[...]tis » (du nom d'un chef de la gu[é]rilla communiste de 1945-1949), [et] d'avoir « tenté de créer des foy[ers] d'agitation communiste dans les u[ni]versités grecques ».

La plus forte peine a été infli[gée] à l'étudiant en topographie Thon[...] Manopoulos, âgé de vingt-cinq a[ns,] considéré comme le chef du rése[au].

A travers le monde

Niger

● LE CAMP DE REFUGIES [...] LAZARET, près de Niamey, [a] été évacué et ses occupants o[nt] été transférés dans un nouve[au] camp, près de Hamdallaye, [à] 40 kilomètres à l'est de la ca[pi]tale. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● LES ETATS-UNIS ET [LA] R.F.A. sont tombés d'acco[rd] pour entamer des discussio[ns] sur l'établissement de relatio[ns] diplomatiques, a annoncé, ve[n]dredi 12 juillet, l'agence [de] presse A.D.N.

Uruguay

● TROIS JOURNALISTES ur[u]guayens, arrêtés le mercre[di] 10 juillet, ont été relâchés [le] lendemain. Appartenant a[ux] bureaux locaux des agences [de] presse United Press Intern[a]tional (UPI) (américaine) [et] ANSA (italienne), ils avaie[nt] été interpellés par la poli[ce] pour certaines informatio[ns] qu'ils avaient envoyées [à] l'étranger. — *(A.F.P.)*

EUROPE

La formation du nouveau cabinet portugais

(Suite de la première page.)

Crainte réelle ou supposée d'un renforcement du parti communiste, conflits grandissants mais discrets entre la junte et le Mouvement des forces armées, lutte sévère engagée pour le contrôle des organes d'information : ces trois facteurs expliqueraient le déclenchement de l'« *opération Palma Carlos* », qui a échoué, du moins en partie, puisque le Conseil d'Etat, sollicité d'arbitrer entre la thèse du président du conseil et celle des ministres non démissionnaires, a rejeté la plupart des revendications présentées en conseil des ministres par M. Palma Carlos.

Republica, qui fustige la droite, en profite pour lancer un avertissement à gauche et regretter les hésitations des dirigeants du parti communiste entre « *un système démocratique européen et une éventuelle ligne péruvienne* ».

Il est vrai que M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste, s'intéresse beaucoup à l'expérience des militaires péruviens, nationalistes et progressistes, qui se proposent de modifier les structures d'une nation sous-développée et de lutter contre l'impérialisme. A bien des égards, le Portugal n'est en effet pas très éloigné du Pérou, encore que l'on puisse aisément trouver de nombreuses différences, dans le domaine culturel, sociologique et politique. Mais les jeunes officiers, commandants et colonels, membres de la commission politique de coordination du Mouvement des forces armées et membres de plein-droit du conseil d'Etat, s'interrogent eux aussi sur les avantages et les inconvénients d'une formule péruvienne. Cette convergence introduit un élément supplémentaire et important dans une situation politique déjà passablement complexe et ambiguë. Les rapports entre les quatre organismes de souveraineté du nouveau régime portugais ne sont pas simples : junte, gouvernement provisoire, conseil d'Etat, Mouvement des forces armées : d'autant plus que certains militaires appartiennent en même temps à deux de ces organismes.

Un pouvoir à quatre têtes

L'une des raisons de la crise actuelle est certainement la difficulté éprouvée par les nouveaux dirigeants pour harmoniser et coordonner les travaux de ce pouvoir à quatre têtes. Le programme du Mouvement des forces armées prévoyait que la junte resterait en fonction jusqu'à la formation d'un gouvernement provisoire. Mais la junte a continué d'exister après la mi-mai, et ses membres, en majorité des généraux de l'état-major du général Spinola, ont même pris à plusieurs reprises des décisions unilatérales. Ce fut en particulier le cas lorsque les anciens dirigeants, l'amiral Thomas et le président Marcello Caetano furent transférés de Madère au Brésil sans que le gouvernement provisoire et la commission politique du Mouvement des forces armées en ait été préalablement informés.

Ces réunions parallèles et à huis clos également du Conseil d'Etat et de la commission politique du mouvement des forces armées ne facilitent pas la formation rapide d'un nouveau gouvernement. Vendredi à minuit, le lieutenant-colonel Miguel, que tous les observateurs considéraient depuis le début de la journée comme le probable nouveau président du conseil, admettait simplement avoir été chargé par le président de la République d'une mission d'exploration et de consultation. Il niait mollement être le président désigné. Bien des indices permettaient de penser que le général Spinola souhaitait finalement qu'un militaire de son entourage, de sa confiance, dirige la nouvelle équipe qui devrait comprendre au moins quatre militaires (au travail, à l'intérieur, à l'information et aux affaires sociales), sans parler du ministère de la défense rarement confié à un civil.

De nouvelles et longues réunions se sont donc poursuivies tard dans la nuit de vendredi à samedi pour tenter de dégager un équilibre difficile. Les limogeages ou les mutations attendues de ministres civils ne posent pas de problèmes particuliers. Le parti communiste entend poursuivre sa participation au gouvernement *même si on lui retire certaines des attributions qu'il détenait* dans le précédent gouvernement. C'est une question de principe et de tactique. Le parti socialiste est moins enthousiaste, d'autant plus que M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères et dirigeant du P.S.P., a été un moment dans la journée de vendredi discuté par les militaires. Mais les socialistes tiennent à poursuivre la politique de décolonisation engagée en leur nom. Pour d'autres raisons que les communistes, ils devraient donc accepter le renouvellement de la confiance accordée à M. Mario Soares et toutes les responsabilités qu'on voudra bien leur confier. Les réserves et les murmures sont beaucoup plus nets du côté du mouvement démocratique issu de la C.D.E. (Commission démocratique électorale), qui regroupait de nombreux opposants de gauche et d'extrême gauche aux élections de 1969 et de 1973. M. Pereira de Moura, en particulier, estimait ne plus pouvoir participer au gouvernement si un nombre trop grand de militaires faisaient leur entrée à des postes-clés.

L'amorce d'une répression

Mais le conflit le plus aigu, encore que sévèrement caché, oppose la junte et la commission politique du Mouvement des forces armées. Les représentants du Mouvement des capitaines sont certes très soucieux de ne pas briser l'unité de l'armée et ils se rangent aussi derrière le général Spinola, porte-drapeau de la révolution du 25 avril. Mais ils entendent, d'autre part, ne pas favoriser un virage trop accentué à droite, être certains que les militaires choisis pour occuper des fauteuils ministériels ne se lanceront pas dans une opération « *coup d'arrêt au mouvement du 25 avril* ». Bien des symptômes montrent que cette crainte n'est pas illusoire. Un commandement opérationnel du continent (COPCON) a été créé vendredi 12 juillet. Il sera dirigé par le tout fraîchement promu général Othello de Carvalho, l'un des principaux artisans du soulèvement d'avril, mais sa mission est claire : intervenir pour le respect du maintien de l'ordre. Est-ce l'amorce d'une répression mieux organisée et plus rigoureuse ?

Le Mouvement des forces armées est certes d'accord pour remettre un peu d'ordre dans l'administration, dans le gouvernement et dans une économie que les modérés dépeignent sous des couleurs d'Apocalypse, alors que les grèves sont en net recul et que les gauchistes ne font plus guère parler d'eux. Mais les officiers de la commission politique hésitent à donner sans garantie leur feu vert à un remaniement ministériel qui se traduit objectivement par une perte d'influence des partis de gauche.

Or le temps presse. Une délégation composée de représentants des plus hautes autorités civiles et militaires de la Guinée-Bissau est venue la semaine dernière à Lisbonne pour plaider la cause d'une reconnaissance rapide de l'indépendance de ce territoire. Le président Senghor, lors de son entretien à l'aéroport de Lisbonne avec le général Spinola, est intervenu instamment dans le même sens. Le Conseil d'Etat, réuni d'urgence vendredi soir, aurait longuement étudié la requête, que certains qualifient d'ultimatum, des autorités de Guinée-Bissau. Les graves incidents de Luanda en Angola montrent, d'autre part, que le plus riche des territoires africains du Portugal peut « *exploser* » à tout moment.

MARCEL NIEDERGANG.

Allemagne fédérale

LES SUITES DU PROCÈS KLARSFELD

M. Achenbach assure qu'il ne « s'accrochera pas » au poste de rapporteur de la commission des affaires étrangères

Le député libéral Ernst Achenbach, ancien conseiller d'ambassade à Paris sous l'occupation, continue à faire l'objet de violentes attaques en Allemagne fédérale à la suite de ses déclarations sur la condamnation de Mme Beate Klarsfeld et de l'amnistie qu'il préconise pour les criminels de guerre.

Le quotidien libéral de gauche *Frankfurter Rundschau* fait observer, vendredi 12 juillet, que l'ancien diplomate nazi n'est pas le seul responsable et n'« *aurait pas pu mettre en pratique sa tactique dilatoire* (à l'égard de la ratification de la convention franco-allemande sur la poursuite des criminels de guerre condamnés en France) *s'il n'avait rencontré une certaine compréhension auprès de ses pairs. Si la commissions juridique et celles des affaires étrangères, ainsi que l'ensemble du Bundestag, avaient été unanimement d'avis qu'il fallait ratifier rapidement la convention, Achenbach n'aurait pas pu jouer tout seul son jeu indigne* ».

Le député chrétien-démocrate de Hambourg, Erik Blumenfeld, membre de l'Assemblée consultative du conseil de l'Europe, estime qu'« *étant donné le passé politique de M. Achenbach, son attitude est un scandale* ».

Toutefois, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* s'étonne, dans son éditorial de samedi, qu'après avoir laissé « *enterrer cette convention, on cherche maintenant à en hâter la ratification et à « congédier M. Achenbach comme un domestique* ». « *Les jugements rendus en France par contumace*, ajoute le journal, *ne peuvent avoir aux yeux de nos magistrats que valeur indicative, tous les cas devant être reconsidérés depuis le commencement. Une chose, pourtant, est prévisible dès aujourd'hui, c'est que, dans ces procès, les juges seront l'objet de fortes pressions, venant autant d'Allemagne que de l'étranger. Espérons que notre gouvernement saura repousser ces pressions avec plus d'énergie qu'il n'en a montré lors du récent procès Klarsfeld.* »

M. Achenbach a affirmé vendredi, au cours d'une interview, qu'il ne « *s'accrocherait pas à son mandat de rapporteur* » de la Commission des affaires étrangères du Bundestag. Il a ajouté qu'il en discuterait « *en toute loyauté* » avec son groupe parlementaire après les vacances parlementaires, début septembre, et qu'il défendrait ses « *positions morales* », mais qu'il s'inclinerait devant une décision majoritaire.

Dans les milieux proches du ministère fédéral de la justice, on évalue à environ deux cents le nombre des criminels de guerre concernés par la convention franco-allemande et exposés à des poursuites après l'entrée en vigueur de l'accord.

[Pour aider M. Achenbach à s'incliner démocratiquement, avec l'élégance qu'il affiche, devant la majorité de son parti, on rappellera utilement que le rapporteur de la commission des affaires étrangères du Bundestag était à la tête à Paris, selon Otto Abetz en personne, de « la section la plus importante de l'ambassade » nazie et qu'il tint notamment, le 28 février 1941, une conférence restreinte avec l'ambassadeur et Dannecker, homme de confiance d'Eichmann. Il s'agissait, à l'époque, du « règlement de la question juive ». Entre autres documents accablants — certains d'entre eux devant être publiés par « l'Express » dans son édition de lundi prochain — on peut également évoquer le télégramme numéro 1 071 du 15 février 1943, par lequel, rendant compte d'un attentat contre deux officiers allemands, M. Achenbach concluait : « Il est prévu, comme mesure de rétorsion, d'arrêter deux mille juifs et de les transférer à l'Est » (« le Monde » du 8 avril 1966).]

UNE PROTESTATION DU PRÉSIDENT DES ANCIENS AUDITEURS DE L'I.H.E.D.N.

M. Pierre Schwed, président de l'Association des anciens cadres et auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.), qui groupe environ mille cinq cents généraux, hauts fonctionnaires et personnalités du monde économique et social, a fait savoir le 5 juillet, avant la fin du procès de Mme Beate Klarsfeld, qu'il renonçait au voyage, à Bonn, d'un groupe de membres de l'Association. M. Schwed entendait ainsi protester contre le déroulement du procès. Il condamnait la « *curieuse conception* » de la justice manifestée par le président du tribunal, les déclarations « *indécentes et impudentes* » de MM. Lischka et Achenbach.

Le président de l'Association des anciens cadres et auditeurs de l'I.H.E.D.N. précisait, en conclusion, que la visite projetée dans le cadre de la création d'une académie de défense en République fédérale d'Allemagne n'aurait pas lieu tant qu'il occuperait ses fonctions et tant que ne serait pas ratifiée par le Parlement de Bonn la convention franco-allemande d'extradition des criminels de guerre.

AFRIQUE

Mozambique

Le FRELIMO aurait occupé une ville au nord de Beira

Le secteur de Morrumbala, à 300 kilomètres au nord de Beira, est actuellement le théâtre d'attaques répétées de la part des forces du FRELIMO. Ces attaques sont considérées à Beira comme les plus graves enregistrées depuis le début de la guérilla. La ville de Morrumbala elle-même est assiégée et des centaines de civils ont dû être évacués. Selon l'agence U.P.I., le FRELIMO aurait pris le contrôle de la place. Le président de l'organisation nationaliste, M. Samora Machel, avait annoncé, il y a quelques jours, qu'un nouveau front serait ouvert au nord du Zambèze.

L'indépendance du Mozambique est inévitable dans les douze mois à venir, a, d'autre part, déclaré le 11 juillet à Nairobi M. Arnold Smith, secrétaire général du Commonwealth.

A l'occasion du passage à Paris d'une délégation du FRELIMO, notre confrère René Lefort a rencontré MM. Oscar Monteiro et Daniel Mbanze, membres du comité exécutif du mouvement nationaliste. Cette délégation a été envoyée en Europe, a indiqué M. Monteiro, « *pour corriger beaucoup d'explications hâtives et dissiper un climat d'euphorie en partie recherché par les forces réactionnaires du Portugal* ».

Selon les représentants du FRELIMO, l'avènement de la démocratie au Portugal n'a pas eu de conséquences directes au Mozambique : « *Le système colonial continue d'y exister dans sa plénitude. Il y a des forces réactionnaires dans le gouvernement portugais qui s'opposent à l'indépendance des colonies africaines du Portugal, qui bloquent ce processus de décolonisation et donc la paix. L'idée suivant laquelle la liquidation du fascisme au Portugal équivalait à la liquidation du colonialisme se révèle fausse. Au contraire, il y a des forces très actives au Portugal pour lesquelles la chute du fascisme était une condition pour une plus grande flexibilité, une plus large marge de manœuvre, afin de rompre l'isolement du pays et simplement modifier le système colonial... L'entité qui gouverne le Portugal est aujourd'hui une entité coloniale.* » M. Monteiro en veut pour preuves la libération récente de deux cents agents de la PIDE et, surtout, la poursuite des activités militaires à laquelle répond l'intensification des opérations du FRELIMO.

La question des Blancs

M. Monteiro réaffirme les exigences posées par son mouvement : droit à l'indépendance complète et à l'intégrité territoriale ; reconnaissance du FRELIMO comme seule organisation représentative du peuple mozambicain.

A propos du référendum d'autodétermination souhaité par le général Spinola, les représentants du FRELIMO estiment que « *le colonialisme n'a aucune légitimité pour organiser un référendum* ».

Ils évoquent en ces termes l'avenir des Blancs au Mozambique :

« *N'est pas Mozambicain celui qui est de telle ou telle couleur mais celui qui s'identifie aux aspirations du peuple mozambicain. C'est pour nous un très vieux principe qui ne se prête à aucune négociation : la question des Blancs du Mozambique est une question qui se réglera entre nous. Ils auront les mêmes droits et les mêmes devoirs que n'importe quel citoyen mozambicain. Quant à ceux qui sont attachés aux traditions, à la culture portugaises, nous ne les contraindrons évidemment pas à devenir citoyens mozambicains. Ils pourront rester au Mozambique, et leur vie, leurs intérêts, les fruits de leur travail, seront garantis d'emblée, sans négociation puisque cela découle de notre ligne politique.* »

Enfin les représentants du FRELIMO dénoncent le rôle de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie au Mozambique : « *L'intervention sud-africaine, qui existe depuis longtemps, continue sous une autre forme. Nous avons des preuves que les agents de la PIDE qui ont fui notre pays sont regroupés dans une section spéciale du bureau de la sécurité d'Etat. Leur but est de créer une atmosphère de guerre raciale en armant, entraînant, encadrant des groupes ultra-racistes pour justifier une intervention de l'Afrique du Sud, puis une internationalisation du conflit.* »

Algérie

LES PAYSANS NE PAIERONT PLUS D'IMPOTS

Alger (Reuter). — Les fellahs algériens ne paieront désormais plus d'impôts, a annoncé le président Boumediène le jeudi 11 juillet.

S'adressant à des étudiants qui travaillent volontairement durant les vacances scolaires dans le cadre de la révolution agraire, le chef de l'Etat algérien leur a déclaré : « Je vous demande d'annoncer aux fellahs qu'ils ne seront plus soumis aux impôts. Car le temps où le fellah était obligé de vendre sa brebis pour pouvoir payer ses impôts est désormais révolu. »

Éthiopie

L'armée continue d'arrêter de nombreuses personnalités

Les arrestations se poursuivent en Ethiopie. Le ras Mesfin Seleshi, riche propriétaire, ancien gouverneur de province et conseiller de l'empereur, qui figurait sur une liste de vingt-sept personnes recherchées par les militaires, s'est rendu le 12 juillet. On estime généralement qu'en opérant cette arrestation, l'armée a écarté, dans l'immédiat, le risque de se heurter à une résistance organisée. Le 11 juillet, cinq personnalités ne figurant pas sur la liste des vingt-sept ont également été appréhendées, parmi lesquelles le brigadier général Alemayehu Degafé, chef des services de police. De nombreuses autres arrestations ne sont pas rendues publiques.

A Asmara, en Erythrée, l'armée est intervenue, le 12 juillet, pour arracher des affiches favorables au Front de libération érythréen.

La guerre d'Érythrée est en sommeil

De notre envoyé spécial

Asmara. — « *Le problème des changements en Ethiopie nous affecte, mais nous le voyons dans un autre contexte.* » Comme tout le monde en Erythrée, province où sévit depuis plus de dix ans une rébellion nationaliste, ce jeune dirigeant d'entreprise attend les développements du mouvement qui secoue Addis-Abeba.

C'est pourtant à Asmara — petite ville d'aspect méditerranéen avec ses bougainvillées, ses églises à campanile et le joyeux « ciao » des enfants — qu'a éclaté, il y a quatre mois, la première mutinerie de l'armée éthiopienne. La deuxième division réclamait surtout des avantages matériels, mais déjà les aviateurs lançaient leur brûlot : « *La terre aux paysans* », « *L'éducation gratuite pour tous* », « *Libération des prisonniers politiques* », « *Grâce pour les exilés* », etc.

Aujourd'hui, la quatrième division — celle d'Addis-Abeba — a pris le pas sur la seconde. Les militaires d'Asmara se sont contentés d'envoyer, comme les autres divisions, une délégation de soutien au Comité des forces armées de la capitale. En dénonçant un soi-disant complot contre le trône, les militaires modérés avaient, il est vrai, décimé le camp progressiste et fait emprisonner de nombreux aviateurs. Aussi, tout est calme : il n'y a pas de couvre-feu à Asmara, il n'y a pas non plus de militaires pour garder la radio.

Même la lutte contre le Front de libération de l'Erythrée bénéficie de ce climat d'expectative. De plus en plus, l'armée rechigne à s'attaquer aux maquisards érythréens. Les militaires ont d'ailleurs reçu l'ordre de ne plus tirer, et, dans les milieux officiels, on ne parle plus des « *shiftas* » (les bandits) : on attribue pudiquement les quelques accrochages récents à des « *personnes inconnues* ».

Le Front de libération lui aussi s'est, selon l'expression d'un jeune étudiant d'Erythrée, « *mis à la fenêtre pour voir ce qui se passe* ». Avec quatre mille maquisards bien armés et une armée potentielle de vingt mille hommes, le Front n'a jamais été aussi fort. Jamais non plus il n'a été aussi populaire. Grâce aux maladresses des amahras de l'administration sans doute, mais aussi à son comportement : le Front n'a jamais détruit la moindre infrastructure dans la région et, s'il se signale encore ces jours-ci, c'est le plus souvent pour défendre la main-d'œuvre locale contre les abus. Ainsi, un riche Italien a-t-il été enlevé pendant une semaine parce qu'il était responsable de l'incendie de huit cases. Emmené à Biscia (P.C avancé du Front à une cinquantaine de kilomètres d'Asmara), il a été jugé selon la loi éthiopienne et libéré après avoir été condamné à verser 1 400 dollars éthiopiens aux victimes (1).

Si le Front est surtout préoccupé actuellement par la mise en place de structures politiques en Erythrée, il n'en suit pas moins de très près l'évolution de la situation à Addis-Abeba. Déjà, certaines des mesures prises depuis quinze jours devraient avoir des répercussions à Asmara : deux vice-gouverneurs d'origine érythréenne — l'un chrétien, l'autre musulman — viennent d'être nommés dans la province, alors que l'administration de celle-ci était jusqu'à présent réservée aux amharas d'Addis. De plus, le chef d'état-major des forces armées, le lieutenant général Aman Andom, nommé par l'empereur le 3 juillet, est, lui aussi, originaire d'Erythrée. Mais, surtout, la libération des prisonniers politiques et le retour des exilés, deux mesures exigées par les militaires, pourraient avoir des répercussions à Asmara. M. Tedla Bairou, ancien chef de l'exécutif érythréen, passé à la dissidence en 1967, pourrait aussi regagner la capitale provinciale.

Pourtant, on ne se fait guère d'illusion : « *Les mesures d'amnistie n'ont pas été demandées pour nous*, nous explique le jeune dirigeant d'entreprise, *et tant que les exilés n'auront pas de garanties constitutionnelles pour leur liberté, ils n'auront pas intérêt à rentrer. Quant aux nominations, elles n'ont guère de signification. Ce qu'il faut, c'est changer de politique.* »

BRUNO DETHOMAS.

(1) Un dollar éthiopien équivaut à 2,5 F.

ASIE

Chine

Mao contre Confucius

(Suite de la première page.)

La Chine est aussi un immense atelier d'expression que les visiteurs occidentaux, ne sachant pas la langue, manquant de curiosité pour son fonctionnement écrit, auront tendance à trouver opaque. On dirait que les Chinois communiquent de biais, au-dessous d'une ligne de flottaison invisible. Le lyrisme chinois n'est pas notre romantisme oral, *éloquent*, subjectif, narcissique, mais un dynamisme du geste, de la transformation.

Cela ne comporte-t-il pas un accent utopique ? Voilà justement ce qui n'arrête pas de préoccuper les *Soviétiques* comme les partis communistes occidentaux pour lesquels le marxisme doit être avant tout « scientifique », au sens d'un scientisme sans conséquences subversives. Et, bizarrement, les mêmes qui trouveront sublimes les interprétations « spirituelles » de mai 1968 ou de la grève ouvrière de Lip exigeront qu'on refuse toute couleur à la Chine. Il est vrai que les Chinois ne sont pas, n'ont jamais été, chrétiens. J'y insiste parce qu'au fond j'ai pu souvent le vérifier, la plupart des difficultés à aborder la Chine de l'intérieur viennent de là. De l'universalisme conscient ou inconscient que nous croyons en nous, que nous transportons avec nous comme un écran qui détermine à l'avance notre perception, nos analyses. C'est d'ailleurs pourquoi les Occidentaux peuvent avoir deux attitudes à l'égard de la Chine : soit se « projeter » sur elle, penser que les Chinois sont engagés dans une révolution mystique; soit, quand le réel leur donne un démenti, la rejeter. Le démenti, en ce moment, s'appelle Confucius. La lutte contre Confucius est un appel à renverser toutes les interprétations idéalistes de la révolution chinoise. Mais loin d'être, en conséquence, un encouragement à une attitude « économiste » (du genre : « revenons aux choses sérieuses, la révolution culturelle est finie, occupons-nous de la production »), c'est au contraire une incitation à aller plus loin, plus profond, à la fois dans le passé et dans l'avenir.

Les communistes chinois reprochent à Lin Piao (outre sa tentative de coup d'Etat militaire s'appuyant sur l'U.R.S.S.) d'avoir simplifié, durci, exagéré, caricaturé, et finalement détourné la révolution culturelle de son but. Ce but : lier dialectiquement la Chine nouvelle et la connaissance de la vieille Chine, la Chine et le monde. Ne pas critiquer Confucius, ce serait continuer (fût-ce inconsciemment) Confucius. Mais critiquer Confucius, ce n'est pas mettre à la place un rationalisme mieux adapté aux conditions d'un pays en voie de développement : c'est proposer, encore et toujours, l'esprit critique, de révolte. Le conflit et le mouvement contre le « juste milieu », la « bienveillance », la « modération » ritualiste, bref, contre une certaine économie hypocrite du discours. Confucius ou l'ami-poète.

Lin Piao, en un sens, proposait une « confucianisation » de Mao. Ce dernier se serait retrouvé à l'origine d'un culte dont il aurait suffi, par la suite, de nommer périodiquement les prêtres. Un des arguments qui revient le plus souvent contre Lin est qu'il pensait la prise du pouvoir comme une affaire de famille : lui, sa femme, son fils... Le mao-confucianisme de Lin aurait signifié alors une mort institutionalisée du marxisme. Il y aurait eu les temples (les appareils d'Etat) et le clergé (les mandarins du parti et de l'armée). Et, une fois de plus, le peuple et l'esprit de *secousse* (par où le nouveau surgit), après avoir été enterrés dans la routine révisionniste (Liu Shao-shi), l'auraient été dans le mythe.

Que le marxisme puisse fonctionner comme un dogme vidé de son contenu, comme une nouvelle forme de conformisme faisant le contraire de ce qu'il dit, c'est désormais l'expérience historique. Mao tente de l'empêcher. Les Chinois réussiront-ils ? Critiquez Confucius, disent-ils. C'est-à-dire, bel et bien : critiquez ce qui reste en vous de vos pères, de vos mères, et des pères de vos pères, et des mères de vos mères. Critiquez le fait que vous soyez, que vous le vouliez ou non, en état d'héritage inconscient sur ce point.

« Le poids des générations passées pèse très lourd sur le cerveau des vivants » : c'est aussi cela, l'injonction de Marx. Les Chinois doivent à la fois se libérer d'une idéologie hégémonique depuis plus de deux mille ans (le confucianisme), du patriarcat qu'elle suppose (le fils doit obéir au père, la femme au mari), et de la « paternité » soviétique qui a vu cet immense « enfant » du socialisme non seulement lui échapper, grandir, se redéfinir, mais encore, sur des points fondamentaux, mieux comprendre et réinventer le marxisme. Certains disent, ou pensent : non, on ne peut pas échapper au « père ». Les Chinois n'y arriverons pas. Au fond, ils ne font qu'exprimer un désir : celui que leur croyance fondamentale ne soit pas mise en cause, qu'elle ne soit pas, comme tout ce que l'humanité a pensé (et pensera), « relativisée ». Mais alors, il ne faut plus parler de révolution : la révolution doit *tout* mettre en cause, et l'obstination de Mao, depuis les grottes de Yenan jusqu'au défi lancé à Confucius, c'est l'histoire de cette capacité mobile, étrange, de remise en question incessante.

Les communistes chinois proposent au peuple de réévaluer l'ensemble de la culture chinoise. Un Chinois m'a dit un jour : *« La campagne actuelle est passionnante. Elle m'apprend quelque chose tous les jours. Sans elle, je n'aurais jamais appris en aussi peu de temps autant de choses sur l'histoire de la Chine. »* La controverse sur la fonction idéologique et politique des écoles confucéenne et légaliste fait surgir un continent enfoui, elle repose le problème (si important pour les marxistes et tellement discuté) du « mode de production asiatique », du passage de l'esclavagisme au féodalisme. Il ne faut pas oublier que les Chinois n'ont connu qu'une révolution bourgeoise superficielle, passagère, et que les vieilles idées et les vieilles coutumes viennent de ce fond féodal exploité par l'impérialisme et le colonialisme, avant d'avoir essayé de l'être par le social-impérialisme. Le souci constant des Chinois est bien celui-là : ne pas redevenir une « semi-colonie », pas plus du monde capitaliste que des Soviétiques.

Une contradiction

Ne pas régresser vers l'Etat colonial, donc développer une interprétation propre, spécifique, à la fois du passé et de l'avenir. Mais ne pas devenir non plus une « super-puissance ». Quand j'étais en Chine, la déclaration qui retenait le plus l'attention était celle de Teng Hsiao-ping à l'ONU. A-t-on jamais vu un pays, un gouvernement faire la déclaration suivante : si nous nous écartons de notre ligne et de nos principes, alors il faudra nous attaquer, il faudra que les peuples du monde et le peuple chinois s'unissent pour renverser une Chine qui serait redevenue capitaliste, qui ne poursuivrait pas la révolution ? A-t-on jamais fait preuve d'une telle audace — et d'un tel manque de nationalisme ? Là, précisément, est toute la *dialectique* chinoise. Le culte d'un soi-disant « génie » de Mao pourrait faire oublier qu'il s'agit de relire *De la pratique*, *De la contradiction*, *De la juste solution des contradictions au sein du peuple*, c'est-à-dire la mise en forme la plus dialectique jamais connue d'une expérience historique. Quand on dit que les Chinois étudient le marxisme, il ne faut pas effacer le fait qu'ils le font *depuis Mao*, à savoir depuis une pensée dont les souplesses, les subtilités n'ont sans doute pas même fini de nous étonner.

Pour aborder la Chine, nous sommes nous-mêmes pris dans une contradiction : soit les spécialistes de la Chine « éternelle » (les sinologues) qui ont décidé une fois pour toutes qu'il s'agissait d'une culture morte (comme l'Egypte ancienne), alors que, vivante, elle irrigue tous les actes, toutes les pensées des Chinois ; soit les marxistes qui n'ont jamais entendu parler de la culture chinoise et, d'ailleurs, ne s'y intéressent pas : « marxisme » idéaliste. Or c'est la conjonction d'une culture millénaire *vivante* et d'une théorie et d'une pratique révolutionnaire qui est justement passionnante. Conjonction qui fait jouer des milliers d'années *d'une autre façon*. Je pense à cet atelier de calligraphie de Nankin où un Chinois a tracé devant mois les idéogrammes d'un poème. Une autre façon d'être dans l'espace, dans le geste, la langue, le sens. Jamais un universitaire occidental ne comprendra facilement cette manière de *s'impliquer* immédiatement dans les signes, de s'y *faire*, comme la conscience révolutionnaire *se fait*, peu à peu, par la montée à la surface des affiches de discussion, de contestation. Contre la rhétorique, il y a cette action de biais, sous-jacente, faisant levier. Une *autre* politique. Mai 68 en France, les luttes ouvrières retrouvent spontanément ce type de protestation *écrite*. Est-ce tout à fait un hasard ?

Que le peuple écrive : on sent la force de cette arme. Un atelier constellé d'écriture, c'est déjà autre chose qu'un atelier. Sans cesse, j'ai été frappé par cela en Chine : la capacité d'*agir* le présent et de *réinterpréter* le passé. Les femmes qui parlaient dans les musées (là encore, est-ce un hasard si les opéras ont pour personnages principaux des femmes, si ce sont des femmes qui sont le plus souvent chargées de s'occuper de la mémoire culturelle ?) le faisaient avec une précision et une profondeur très supérieures à ce que nous pouvons entendre ici. Je pense surtout à cette femme travaillant sur un site préhistorique, exposant le travail des fouilles, la disposition des tombes, les enseignements que l'on peut en tirer sur l'existence de la commune primitive et du matriarcat.

Car la Chine, c'est aussi cela : une ampleur, déposée partout, sur l'ensemble de l'évolution. Quelle surprise de pouvoir parler en détails de *l'Origine de la propriété privée, de la famille et de l'Etat* avec une révolutionnaire devant des objets funéraires vieux de six mille ans, dans un pays socialiste, à l'air libre. Le vieil Engels, à la fin du dix-neuvième siècle, aurait-il pu imaginer cela ?

PHILIPPE SOLLERS.

Cambodge

LE PRINCE SIHANOUK SOUHAITE QUE LA FRANCE NE SOUTIENNE PAS LA PROPOSITION DE NÉGOCIATION DU MARÉCHAL LON NOL.

Pékin *(A.F.P.)*. — Le prince Norodom Sihanouk a communiqué au gouvernement français son « *souhait* » de le voir « *s'abstenir d'appuyer la proposition hypocrite et vaine* » du maréchal Lon Nol pour l'ouverture de négociations entre les parties adverses au Cambodge.

Ce souhait est formulé dans un télégramme adressé le samedi 13 juillet à M. François Mitterrand et à M. Georges Marchais, dans lequel le prince Sihanouk prie le premier secrétaire du parti socialiste et le secrétaire général du parti communiste de porter sa position à la connaissance des membres du Parlement.

Dans ce télégramme, dont une copie a été distribuée aux représentants de la presse à Pékin, le prince Sihanouk commente la déclaration faite le 10 juillet dernier par M. Michel Boscher (U.D.R., député de l'Essonne) dans laquelle le député demandait au ministre français des affaires étrangères si son gouvernement avait l'intention d'appuyer la proposition faite par le gouvernement Khmer (Lon Nol). M. Boscher avait estimé, dans la même déclaration, qu'en raison de leur refus de l'offre du maréchal Lon Nol, le prince Sihanouk et le Grunc (gouvernement révolutionnaire d'union nationale du Cambodge) devaient assumer « *la responsabilité de la poursuite de la guerre, avec des conséquences désastreuses pour la population cambodgienne* ».

AMÉRIQUES

Argentine

De graves dissensions affectent le mouvement syndical

De notre correspondant

Buenos-Aires. — M. Adelino Romero, principal dirigeant des ouvriers du secteur textile et secrétaire général de la Confédération générale du travail (C.G.T.) depuis l'assassinat, en septembre dernier, de José Rucci, a été réélu, le vendredi 12 juillet, pour une durée de quatre ans à la tête de la centrale ouvrière.

Bien que le secrétaire général de la C.G.T. ait eu l'aval du défunt président, M. Lorenzo Miguel, leader des métallos, dont l'influence avait décru au cours des derniers mois, a tout de même essayé de faire désigner ses amis au comité central confédéral de la C.G.T. pour tenter de limiter la liberté d'action de M. Romero. La manœuvre, d'évidence inspirée par M. José Lopez Rega, ministre du bien-être social et secrétaire particulier de la présidente de la République, et dirigée contre le ministre de l'économie, a partiellement échoué. M. Romero semble, en effet, conserver la majorité au sein du comité central. Alors que les péronistes multiplient les appels à l'unité et invoquent la mémoire et l'héritage du Caudillo disparu, cette escarmouche met en relief les divisions dans le mouvement syndical et dans le cabinet ministériel même de Mme Peron.

En apparence, il n'y a rien de changé : la totalité des ministres et de leurs collaborateurs ont été reconduits dans leurs fonctions, et la politique de Peron dans tous les domaines a été ratifiée par sa veuve, qui lui a succédé à la tête de l'Etat. Mais chaque groupe a silencieusement entamé la lutte pour gagner des positions nouvelles. C'est au nom de l'« orthodoxie » que M. Miguel a exigé et obtenu le remplacement à la direction de la C.G.T. de syndicalistes indépendants par des péronistes bon teint.

Le comité central y a perdu en qualité, et l'unité du mouvement dans son ensemble ne pourra qu'en souffrir. Dans ces conditions il va être plus difficile d'opposer un refus aux revendications des salariés, dont les revenus sont partiellement bloqués depuis un an. Le pacte social signé l'an dernier par le patronat de la C.G.E. (Confédération générale économique) et la C.G.T. risque d'être soumis à dure épreuve. Peron, qui n'avait pourtant cessé de manifester sa confiance dans la conduite des affaires économiques, couvrant M. Gelbard d'éloges, avait dû lui-même intervenir, et de façon dramatique, le 12 juin, pour rappeler patrons et syndicalistes trop gourmands à la discipline du pacte. Le ministre du travail a placé sous contrôle officiel le syndicat des pâtes alimentaires et déclaré illégales toutes les revendications et mesures de forces qui se sont produites dans ce secteur. Mais, déjà, surgissent de nouveaux conflits. A Cordoba, les ouvriers de la construction automobile (Renault et Fiat) ont refusé de se soumettre aux directives du ministre. Il s'agit sans doute d'un syndicat non péroniste de gauche, mais l'exemple pourrait être suivi.

C'est pourquoi la direction nationale du syndicat de l'automobile envisageait vendredi de destituer les responsable marxistes déclarés de la filiale cordobaise. Une telle mesure pourrait mettre le feu aux poudres dans une ville très sensible aux ingérences du pouvoir central.

Dans l'ensemble du pays, la disparition de Peron et les manifestations de deuil auxquelles elle a donné lieu n'ont pas empêché les péronistes de continuer à régler leurs comptes. La presse a fait état de deux assassinats politiques il y a quelques jours, et vendredi l'un des principaux collaborateurs de M. Lopez, Rega, haut fonctionnaire de son ministère, a été grièvement blessé.

Cordiaux jusqu'à maintenant, les rapports entre le gouvernement et l'U.C.R. (Union civique radicale), principal parti d'opposition, pourraient également se détériorer à la suite de la décision adoptée vendredi par le gouvernement de placer sous contrôle fédéral les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire de la province de Mendoza, à 1 400 kilomètres de la capitale. Cette décision doit être soumise à l'approbation du congrès national, mais elle ne peut qu'irriter les radicaux, résolus à défendre la légalité constitutionnelle et l'autonomie des provinces dans le cadre fédéral.

PHILIPPE LABREVEUX.

États-Unis

LA CONDAMNATION DE M. EHRLICHMAN

(Suite de la première page.)

Le verdict est un coup porté, indirectement, au président Nixon qui, cité comme témoin par les avocats d'Ehrlichman, avait consenti exceptionnellement à déposer par écrit et sous serment. Son témoignage, dans l'ensemble, favorisait son ancien collaborateur. M. Kissinger, cité par la défense, est également mais beaucoup moins touché par le verdict.

Celui-ci traduit le mécontentement d'une majorité de l'opinion à l'égard des méthodes policières secrètes, mais il exprime également un sentiment d'hostilité et presque de revanche envers un homme jadis tout-puissant et arrogant. Dans ce contexte, M. John Erhlichman, premier condamné de l'entourage de la fameuse « *garde prétorienne* » du président Nixon (l'attorney général Mitchell a été récemment acquitté), paie un peu pour les autres. De toute façon, il sera de nouveau accusé au cours du procès qui doit s'ouvrir au début de septembre à propos de sa participation aux efforts faits pour étouffer l'affaire du Watergate.

HENRI PIERRE.

POLITIQUE

CHEZ LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX DOM-TOM

L'INVITATION AU VOYAGE

A l'heure des vacances, la réception donnée vendredi après-midi par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, en l'honneur des anciens combattants des DOM-TOM pour le 14 juillet avait comme un air de voyage. Voyage futur pour M. Giscard d'Estaing qui, présent à cette réunion en compagnie de son épouse, put bien refuser de porter un collier de fleurs offert par une Tahitienne, mais non de dire s'il envisageait d'aller bientôt outre-mer.

« Avant la fin de l'année, a promis le chef de l'Etat à une personnalité antillaise, *je me rendrai dans un département d'outre-mer. »* « *Dernier délai : 15 janvier*, lui a précisé son interlocuteur. *Pour une question de climat.* » « *Je prends bonne note* », a répondu M. Giscard d'Estaing. De son côté, M. Olivier Stirn faisait savoir qu'il se rendrait du 22 au 27 juillet à la Martinique et à la Guadeloupe, et qu'il y prendrait contact « directement » avec la population : le chef de l'Etat fait école. M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, qui fit campagne en Polynésie pour M. Giscard d'Estaing, devait rappeler qu'il avait promis aux Polynésiens qu'ils recevraient avant deux ans la visite du président de la République.

Voyages passés : M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, qui porta aux Antilles la bonne parole du candidat, en compagnie de Mme Giscard d'Estaing, était là aussi. On montre au chef de l'Etat des photos de la campagne, on rend hommage à l'activité de son épouse. « *Elle n'a pas encore votre métier* », soupire toutefois un participant. « *Je ne lui souhaite pas de l'acquérir* », réplique M. Giscard d'Estaing.

On parle aussi musique, au rythme des mélodies que joue l'orchestre antillais Creolita, dont l'animateur demande en passant au président de la République une heure de télévision par mois pour les groupes tels que le sien. M. Giscard d'Estaing, après avoir évoqué les problèmes d'orchestration des airs historiques — un voyage dans le temps —, revient à l'O.R.T.F. Il confirme que la session extraordinaire du Parlement se déroulera à la fin de ce mois, indique que M. Jacques Chirac présentera le projet et précise qu'il en parlera lui-même au cours de sa « réunion de presse » du 25 juillet.

Le voyage est terminé. — T. F.

M. Sanguinetti : «La vigilance ne me paraît plus s'imposer, nous sommes simplement attentifs»

Lyon. — De passage à Lyon, vendredi 12 juillet, où il a présidé des réunions du bureau et du comité de la fédération du Rhône, M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., a précisé, dans une conférence de presse, les sentiments actuels de son mouvement à l'égard du président de la République et du gouvernement. Il a déclaré notamment : « *Pour nous, M. Valéry Giscard d'Estaing étant élu président de la République, l'ayant été légitimement, l'ayant été aussi par nos voix, quels qu'aient pu être les avatars du premier tour, il est évident que notre devoir — et nous n'y faillirons pas. — est de le soutenir, de le suivre, d'être donc parfaitement loyaux quoique, bien entendu, attentifs. Pourquoi ne le serions-nous pas puisque, à ma connaissance, les autres formations de la majorité présidentielle le sont aussi ? Jusqu'à présent, rien ne nous permet en effet de faire au président de la République quelque procès d'intention que ce soit. Il faudrait vraiment des circonstances incroyables, inimaginables en l'état actuel des choses, pour que notre position ait à changer.*

Le secrétaire général de l'U.D.R. a ajouté : « *J'avais déclaré au lendemain de la constitution du gouvernement que nous serions vigilants. La vigilance, aujourd'hui, ne me paraît plus s'imposer ; nous n'avons simplement qu'à être attentifs.* »

« *Le fait que le premier ministre sorte de nos rangs*, a-t-il poursuivi, *montre la force que nous sommes, et sur laquelle le président de la République compte. Nous sommes peut-être capables de nous déchirer entre nous quelquefois, mais quand il s'agit de l'intérêt national nous faisons bloc. Or, que souhaite notre mouvement ? C'est continuer à soutenir comme il le mérite le premier ministre. Il y a à cela trois raisons : il a fait une bonne analyse politique ; il est jeune, bien que pour moi l'âge ne soit qu'un compromis entre l'état civil, l'état d'esprit et l'état des artères ; et sa jeunesse montre que nous ne sommes pas des anciens combattants, que nous sommes capables de recruter des hommes de valeur qui n'ont pas connu la Résistance ni même le Rassemblement du peuple français.* »

» *Le fait, donc, que Jacques Chirac soit jeune, qu'il se soit montré intelligent et qu'il se réclame du gaullisme à un moment où la mode veut que nous soyons démonétisés — encore que vous verrez de quoi nous sommes capables quand nous ressuscitons — nous suffit. Je vais même jusqu'à dire que nous avons besoin d'être entraînés par un homme d'une nouvelle génération, auquel j'accorde mon estime et apporte mon total soutien.* »

Un homme de rassemblement

Comme il lui était demandé si par ses récents voyages, notamment à Lyon, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat et ministre de l'intérieur, ne pouvait pas apparaître à certains comme un autre premier ministre, le secrétaire général de l'U.D.R. a répondu : « *Je suis un vieux routier. Je sais qui est à Matignon et qui est place Beauvau. M. Poniatowski est un homme avec lequel j'entretiens d'excellents rapports, même si ce ne fut pas toujours le cas dans le passé, notamment au moment de l'Algérie française. Mais je ne crois pas que Jacques Chirac laisse à d'autres le soin d'exercer son rôle, ni que M. Poniatowski ait le temps de s'occuper d'autre chose que de ce qui l'occupe.* »

Enfin, appelé à donner son sentiment sur les intentions politiques de M. Michel Jobert, M. Sanguinetti devait déclarer : « *Je me souviens d'une autre tentative qui fut celle de Christian Fouchet, et je ne voudrais pas que celle d'un homme comme M. Jobert aboutisse au même résultat. On peut toujours recevoir dix mille lettres. J'en ai reçu souhaitant mon élection comme président de la République. Cela ne m'a pas donné l'idée de me précipiter à la télévision. Je crois que M. Jobert a une place très importante à tenir dans la famille gaulliste, sa démarche ayant été très souvent gaulliste. C'est un homme de rassemblement, mais en dehors des périodes de catastrophes les rassemblements ne se créent pas à partir de rien, et nous ne sommes plus le 18 juin 1940... Si vous voulez, M. Jobert peut avoir une position comparable à celle de M. Michel Rocard (que j'aime bien aussi) par rapport au parti socialiste, tant qu'il reste à l'extérieur, M. Rocard demeure M. Rocard, et politiquement que pèse-t-il ? Je crois que si M. Jobert veut avoir un avenir, il l'aura au sein d'une formation fondamentale comme la nôtre. Sinon, il en sera de lui comme de M. Christian Fouchet : 1 % des voix ; ou de M. Royer : 3 %. Et quand on pense que, avec nous, M. Chaban-Delmas n'a fait que 15 %, vous imaginez un peu...* »

● *MM. Jacques Duclos*, sénateur communiste de Seine-Saint-Denis, Marcel Champeix, sénateur socialiste de Corrèze, et Henri Caillavet, sénateur radical de gauche du Lot-et-Garonne, ont demandé à être reçus par M. Jacques Soufflet, ministre de la défense et autorité de tutelle administrative de la construction aéronautique, pour connaître la position du gouvernement « *sur la sauvegarde de Concorde et de l'industrie nationale aéronautique* », *ainsi que pour la coopération industrielle et scientifique avec les pays concernés* ».

● *M. Georges Valbon*, maire communiste de Bobigny, président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, est intervenu auprès du premier ministre, du ministre de l'intérieur et du président de l'Assemblée nationale pour que soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session extraordinaire du Parlement la proposition de loi augmentant de vingt-deux sièges l'effectif des sénateurs, proposition déjà adoptée par le Sénat *(le Monde* du 28 juin).

● RECTIFICATIF. — L'omission de quelques mots dans la composition de l'article relatif au Plan du 9 juillet (*le Monde* du 10 juillet 1974) en a partiellement altéré le sens. Voici le texte intégral de la phrase involontairement tronquée : « Le plus surprenant réside dans la constatation suivant laquelle ce *programme minimum* — élaboré *en commun* par des esprits de droite attachés à l'autorité, la discipline, l'ordre, et par des esprits de gauche se réclamant d'un idéal de liberté et de justice — ne soit pas encore appliqué, *mutatis mutandis*, dans sa totalité, même pour des évidences aussi indiscutables que l'égalité numérique des circonscriptions électorales ou l'équité fiscale. »

● ERRATUM. — A la suite d'une erreur de transmission, la dernière phrase du communiqué commun publié par le Mouvement des radicaux de gauche et le Front progressiste (*le Monde* du 13 juillet), s'est trouvée déformée. Il fallait lire que les deux formations « *ont étudié les conditions politiques qui permettront aux radicaux de gauche et aux gaullistes de gauche de contribuer activement à la formation d'un rassemblement majoritaire des Français* ».

M. Giscard d'Estaing veut renouer avec « la gaieté française et populaire »

Le chef de l'Etat souhaite une orchestration originale de « la Marseillaise »

Le président de la République a lui-même choisi, vendredi 12 juillet, en compagnie de trois chefs de musique, les airs qui seront joués, dimanche 14 juillet à Paris, lors du défilé militaire de la Bastille à la place de la République. Assistant vendredi après-midi à la réception offerte par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, M. Giscard d'Estaing a souligné que la fête nationale — instituée par un décret du 6 juin 1880 — « s'était éloignée un peu de la gaieté et du contact populaires. J'ai essayé de l'en rapprocher. J'ai souhaité qu'on la célèbre par un grand défilé populaire place de la Bastille, comme celui présidé par le général de Gaulle après la libération en 1945 (1). Je crois que ce sera un très beau défilé. Ce sera l'occasion de manifester la gaieté française ».

Le chef de l'Etat a indiqué qu'il avait demandé aux chefs de musique que les marches militaires soient jouées un peu plus lentement, comme elles l'étaient jadis sur les champs de bataille. « Les marches militaires, a-t-il dit, sont toujours un peu lentes, et je désire qu'elles retrouvent leur rythme. J'ai demandé qu'on retrouve les airs historiques joués lors des grands événements de notre histoire. » M. Giscard d'Estaing a précisé qu'il souhaitait en particulier « retrouver, pour « la Marseillaise », une orchestration qui corresponde à « la Marseillaise » telle que la chantaient les volontaires de l'armée du Rhin. Mais rassurez-vous, a-t-il conclu, je ne veux pas changer l'air. Le changement n'ira pas jusque-là ».

La partie musicale de la réception, traditionnellement offerte par le président de la République, à l'Elysée, après le défilé, sera assurée par les Joyeux Vignerons, groupe de musique folklorique de Dambach-la-Ville, une petite cité viticole du Bas-Rhin. D'autre part, une édition spéciale d'Inter-Actualités-Magazine sera diffusée par France-Inter, dimanche 14 juillet, de 12 heures à 14 heures, depuis les jardins de l'Elysée.

(1) Le 14 juillet 1945, le général de Gaulle a présidé le défilé entre la Bastille et la République, sur la tribune installée face à la colonne des Trois-Glorieuses. En 1946, le défilé fut célébré sur les Champs-Elysées, comme avant la guerre.

LES QUATRE « MARSEILLAISE »

Née à Strasbourg dans l'enthousiasme révolutionnaire, la Marseillaise *a sa légende : Rouget de Lisle, violoniste amateur, l'aurait improvisée chez le maire de la ville, avec un tel succès que l'imprimerie Dombach éditait aussitôt ce qui n'était encore qu'un* Chant de guerre pour l'armée du Rhin *dont l'auteur était un officier.*

Mais, si on lui reconnaît la paternité des couplets, Rouget de Lisle est un compositeur contesté. Aurait-il emprunté à Mozart, passé l'année précédente dans la ville, ou bien à un cantique religieux, comme le soutenait le compositeur Henri Busser ? Son œuvre est connue sous trois orchestrations : celle de Gossec, celle de Berlioz, commandée pour le centenaire de la République, mais rejetée par la commission officielle de l'époque, qui lui préféra la troisième, l'officielle, celle que jouent les musiques militaires : la Marseillaise *d'Ambroise Thomas, qui dirigeait alors le Conservatoire.*

La mélodie, elle-même, a sans doute subi des altérations : des musicologues affirment que l'actuel sol-sol-sol-do de nos fanfares aurait remplacé un sol-mi-sol-do inscrit dans le texte original. Cependant que le rythme de l'œuvre serait exagérément accéléré pour s'accorder au pas de marche des régiments.

Y a-t-il une vraie Marseillaise *? L'œuvre de Berlioz, réhabilitée par Malraux, est somptueuse. Mais le seul hymne conforme à l'original est sans doute le chant maladroit, spontané, que peut inventer parfois la voix populaire.* — M. E.

« L'Humanité » : on dirait que la fête nationale prend une nouvelle jeunesse

« En transportant le défilé du 14 juillet dans l'est de Paris, M. Giscard d'Estaing a pensé flatter la gauche, mais il est fort douteux qu'elle se laisse ainsi séduire », écrit M. Pierre Pujo dans l'hebdomadaire royaliste *Aspects de la France.* Et pourtant, le samedi 13 juillet, l'éditorialiste du quotidien communiste *l'Humanité* n'hésite pas à rendre hommage au président de la République qui, note-t-il, *« a eu l'intelligence de s'adapter ».* Il voit dans le nouvel agencement des cérémonies une conséquence positive de la poussée de la gauche lors de l'élection présidentielle.

Au-delà de ce satisfecit, l'article de Laurent Salini constitue une nouvelle illustration de la volonté du P.C.F. de jouer le rôle de rassembleur du peuple. La double expérience — pour l'instant contradictoire — du Chili et du Portugal l'amène à multiplier les gestes en direction de l'armée afin de la convaincre de légitimité et du bien-fondé des revendications de la gauche. C'est ainsi, par exemple, que vendredi soir, dans les gares parisiennes, les militants du mouvement de la jeunesse communiste ont distribué aux soldats permissionnaires des tracts appelant à la solidarité avec les militaires sanctionnés pour avoir signé *« l'appel des cent ».*

Si les communistes croient à la permanence des thèmes patriotiques au sein du peuple et les revendiquent comme appartenant à la gauche, cette opinion n'est pas partagée par Philippe Tesson qui, dans *le Quotidien de Paris,* estime que pour rendre au 14 juillet *« sa gaieté et son contact populaire il faudrait que la fête retrouve sa signification authentique, il faudrait que les symboles qui la définissent retrouvent leur valeur ». « On en est loin »,* conclut-il.

Scepticisme également à *l'Aurore* où André Guérin note :

« Osons quand même dire que les Français ne confondent pas l'esprit de réforme et l'esprit de changement.

» Changer est facile, réformer beaucoup moins. » T. P.

L'éditorial du quotidien communiste

Dans l'éditorial de *l'Humanité* du 13 juillet, Laurent Salini note :

« Ces dernières années, on n'entendait, le 14 juillet, que le grondement des engins blindés sur les Champs-Elysées.

» On dirait que la fête nationale est dépoussiérée. On dirait qu'elle prend une nouvelle jeunesse.

» Doit-on en remercier le nouveau président de la République ? Il a eu l'intelligence de s'adapter, de prendre l'air du temps. On pourrait, bien sûr, souligner, encore une fois, ce qu'il y a de publicitaire dans ses décisions. Plus importante, pour nous tous, est la signification de ses actes, ce qu'ils traduisent, ce qu'ils soulignent de la France d'aujourd'hui. (...)

» Depuis l'an dernier, les Français ont constaté, et pour ainsi dire touché de la main, qu'ils peuvent changer leur vie, qu'ils peuvent changer le cours des choses. La victoire de la démocratie n'est plus un projet : pour des millions de femmes et d'hommes, elle est devenue possibilité, précision, espoir, et de toute façon une affaire qui les concerne.

» Comme en 1936, comme en 1945, la fête du 14 juillet devient pleinement nationale. Elle aussi rajeunit de toutes les luttes populaires et surtout de la plus grande jamais livrée jusqu'ici : celle du 19 mai.

» M. Giscard d'Estaing, du coup, se met à courir. Mais quoi ? Que les unités militaires choisies pour le défilé aillent de la Bastille à la République, qu'elles empruntent le parcours des manifestations populaires, que nos officiers, nos soldats, les représentants de notre armée passent par ces quartiers d'où tant de fois surgit du peuple le cri de « Liberté », tant mieux ! Là aussi, il aura fallu ouvrir les vannes.

» Aussi bien est-ce le peuple tout entier qui salue, dans les unités qui défileront demain, l'armée tout entière.

» Plus encore que ce débat cependant capital — quelle armée ? avec quels moyens ? pour quoi faire ? — ce 14 juillet exprime bien autre chose.

» La renaissance d'un peuple.

» On le disait prêt à s'abandonner. C'est de la jeunesse, notamment, que montent, forts et calmes, la volonté d'indépendance, le refus de céder à la prédominance américaine, la fierté d'être. (...)

» On le disait uniquement soucieux d'un confort d'ailleurs relatif et maintenant mis en cause. Cent voix répètent tous les jours que les Français veulent agir, participer, qu'il ne suffit plus d'octroyer, mais qu'il faut gouverner avec eux.

» Il y a de vieux mots pour dire ces idées jeunes, des mots qui, en 1789, furent l'eau et le pain d'un peuple en lutte : Patrie et République. »

● *Le préfet de police* conseille aux Parisiens désirant assister au défilé d'accéder : 1) place de la Bastille (accès par la partie nord) : par les rues de Lyon, de Charenton, du Faubourg Saint-Antoine, de la Roquette ; 2) accès boulevard du Temple, boulevard des Filles-du-Calvaire et boulevard Beaumarchais : par la rue Amelot, la rue du Chemin-Vert ou la rue de Turenne ; 3) accès place de la République (partie nord) : par le boulevard Voltaire, l'avenue de la République, la rue du Faubourg-du-Temple.

Un défilé presque improvisé

Un défilé militaire du 14 juillet ne peut être improvisé. C'est pourtant ce qui s'est passé, cette année à Paris, après la décision du nouveau président de la République d'en changer le trajet et la composition. Rodés par la tradition, les organisateurs du défilé sur les Champs-Elysées l'étaient depuis la fin de la dernière guerre mondiale. En un mois, ils ont dû tout revoir.

Le souhait du chef de l'Etat que, seules, des troupes à pied défilent pour économiser l'essence des unités blindées aura, en fin de compte, servi les organisateurs. La conjonction de troupes à pied et d'unités blindées aurait, sans doute, accru les difficultés créées par le nouveau trajet, de la Bastille à la République. De surcroît, la réduction du défilé aérien à trente-trois avions biréacteurs — au lieu des cent cinquante à deux cents aéronefs de tous les types — a contribué à simplifier la préparation de l'exercice.

Du reste, le survol du nouvel axe Bastille-République, à l'occasion de trois passages d'avions à réaction espacés de dix minutes, a conduit les organisateurs à déterminer avec une précision très rigoureuse les itinéraires d'approche et de passage, compte tenu de la rareté des points de repère dans ces quartiers de la capitale. A l'état-major de l'armée de l'air, on considère que ce défilé aérien constitue, en lui-même, un exercice d'ensemble très important sur le plan de l'entraînement des pilotes, en patrouille serrée et pour une navigation minutée à basse altitude.

Ouvert par la garde républicaine à cheval, le défilé des troupes à pied comprendra environ treize mille hommes et femmes, articulés en cinquante-sept unités différentes qui défileront derrière trente-huit drapeaux ou étendards et au son de treize musiques militaires échelonnées tous les 300 mètres entre le quai de Montebello et la place de la République. Cet amalgame d'unités et la nature de la chaussée — des pavés souvent mal sertis — ont imposé une vitesse de défilé, en principe, uniforme pour toutes les unités : 5 400 mètres à l'heure, soit une cadence de cent vingt pas de 75 centimètres à la minute. Les chefs de corps ou d'unités à pied ont été invités à étalonner leurs pas à l'aide de traits espacés de 15 mètres et jalonnant l'axe central. Ils devront les parcourir en vingt pas.

Les légionnaires fidèles à leur légende

Mais toute règle suppose des exceptions. Le pas des femmes en uniforme a été fixé à 60 centimètres, de sorte qu'elles parcourront 72 mètres à la minute, contre 90 mètres pour les hommes. Quant aux légionnaires, la lenteur de leur démarche fait partie désormais de la légende et il leur a été demandé d'observer des pas de 75 centimètres à raison de quatre-vingt-huit pas à la minute.

Dans la tribune officielle tendue de tricolore et installée place de la Bastille entre la rue de la Bastille et la rue Saint-Antoine, le chef de l'Etat sera entouré de six cents personnalités. En outre, une soixantaine de personnes âgées habitant le quartier ont été invitées. Si la jaquette traditionnelle a été abandonnée, le drapeau de chaque unité continuera de s'incliner au passage devant le président de la République et tous les officiers et chefs de section salueront en faisant tête gauche, tandis que la troupe conservera « la tête directe », comme disent les organisateurs. Les cadres, à qui il a été demandé de défiler avec un sabre, n'auront pas de difficultés à observer un tel mouvement de tête, puisqu'ils brandiront alors le sabre à bout de bras tendu vers le bas.

Les spectateurs recevront un petit dépliant expliquant le défilé et tiré à quarante-cinq mille exemplaires par le service d'information et de relations publiques des armées. Après quoi les treize mille soldats seront autorisés à jouer les touristes dans la capitale, comme c'est la tradition.

AUSTÉRITÉ EN PROVINCE

Les mesures d'économie seront aussi observées en province où toutes les unités défileront à pied. Cette suppression des engins motorisés sera généralement compensée par une augmentation du nombre des troupes à pied.

Sans véhicules, les pompiers et les brigades de gendarmes-motocyclistes ne défileront pas cette année dans des grandes villes de province, à l'exemple de Nancy, où le capitaine-adjoint au chef de corps des pompiers a déclaré : « Les pompiers ne peuvent défiler qu'à partir du moment où ils sont opérationnels, c'est-à-dire à bord de véhicules rouges, prêts à quitter la cérémonie à la moindre alerte. »

Par souci d'économie, les mouvements de troupes entre garnisons sont réduits au strict minimum, sinon simplement supprimés comme dans le Nord. Ainsi, les détachements qui d'ordinaire venaient de l'Aisne et de l'Oise pour participer au défilé à Amiens ne feront pas le déplacement. A Angoulême, la retraite aux flambeaux du 13 juillet a été supprimée « en raison, d'une part, de l'impossibilité de trouver des porteurs de torches et, d'autre part, des impératifs en matière d'énergie ».

JUSTICE

Une circulaire du garde des sceaux sur l'abaissement de l'âge de la majorité

L'abaissement de l'âge de la majorité est l'objet d'une circulaire, en date du 5 juillet, adressée par le garde des sceaux aux procureurs généraux et publiée au Journal officiel *du 12 juillet. Ce texte décrit les effets pratiques des modifications que vient d'approuver le Parlement.*

A compter de l'entrée en vigueur de la loi, qui est d'application immédiate, dit la circulaire, les personnes âgées de dix-huit ans pourront se marier sans le consentement des parents ou du conseil de famille.

Il n'y aura donc pas lieu d'exiger dans ce cas ces consentements ni d'en faire mention sur l'acte de mariage, même s'ils ont été recueillis par acte séparé avant la publication de la loi.

De même, il y aura lieu d'admettre comme témoins au mariage les personnes de dix-huit ans, bien que l'article 37 du code civil n'ait pas été spécialement modifié : en effet, l'article 11 de la loi nouvelle a prévu que dans toutes les dispositions où l'exercice d'un droit civil est subordonné à une condition d'âge de vingt et un ans, cet âge est remplacé par celui de dix-huit ans.

Je vous rappelle que les mineurs émancipés soit par le mariage (art. 476), soit par décision du juge d'instance à la demande des parents (art. 477) ont la même capacité que les majeurs et qu'ils peuvent donc être admis comme témoins aux actes (n° 364 de l'instruction générale relative à l'état civil). Vous voudrez bien noter que l'émancipation devant le juge d'instance peut désormais intervenir à l'âge de seize ans.

J'appelle en outre votre attention sur le fait que la nouvelle loi supprime l'émancipation par accomplissement du service national actif ou du service national féminin, qui n'avait plus de raison d'être, ce service ne pouvant en aucun cas être terminé avant l'âge de dix-huit ans (voir art. 476).

Je précise enfin que l'article 6 du décret n° 62-921 du 3 août 1962 disposant que le fonctionnaire municipal délégué dans les fonctions d'officier d'état civil doit être âgé d'au moins vingt et un ans, n'entrant pas dans le champ d'application du nouvel article 11 précité, les maires devront continuer à appliquer cette disposition.

Les présentes instructions modifient, en tant que de besoin, les n° 92 (anciennement 75), 363 (anciennement 291) et 364 de l'instruction générale relative à l'état civil.

Vous voudrez bien les porter sans délai à la connaissance des officiers de l'état civil de votre ressort.

Dans la Drôme

INCIDENTS A LA MAISON D'ARRÊT DE VALENCE

Deux gardiens blessés

Une mutinerie a éclaté à la maison d'arrêt de Valence (Drôme) dans la soirée du vendredi 12 juillet. Deux jeunes gens se seraient emparés des clefs d'un gardien, après avoir assommé ce dernier à coup de barres de fer et auraient ensuite ouvert de nombreuses cellules. Un autre gardien aurait été blessé.

Il a fallu l'intervention d'importantes forces de police et de gendarmerie pour que les détenus acceptent de regagner leurs cellules après que les forces de l'ordre eurent tiré en l'air.

Des deux gardiens blessés, MM. Pierre Cazorla et Georges Faure, seul l'un d'eux a été gardé en observation à l'hôpital de Valence, mais son état n'inspire aucune inquiétude.

Pour outrages à magistrat

M. SERGE LIVROZET EST CONDAMNÉ A DEUX MOIS D'EMPRISONNEMENT

Pour outrages à magistrat, M. Serge Livrozet, auteur du livre « De la prison à la révolte », a été condamné, vendredi 12 juillet, en flagrant délit, à deux mois d'emprisonnement ferme par le tribunal correctionnel de Colmar. Arrêté à l'audience, M. Livrozet a été remis en liberté après avoir fait appel du jugement.

M. Livrozet était cité comme témoin par un détenu de la maison centrale d'Ensisheim, M. Maurice Hanneton, qui comparaissait, pour violences à magistrat. Il avait frappé un juge de l'application des peines. Pour ce fait, il a été condamné à un an d'emprisonnement. A l'énoncé de cette décision, M. Livrozet s'était écrié : « Pourriture de justice française ! ».

En 1964, la cour d'assises de la Seine avait prononcé contre M. Hanneton une peine de réclusion criminelle à perpétuité pour tentative de meurtre et vols qualifiés.

L'enlèvement de M. Suarez

LA DEMANDE DE MISE EN LIBERTÉ DE M. ET Mme CHASTEL EST REJETÉE

La chambre d'accusation de la cour de Paris a ordonné, vendredi 12 juillet, la mise en liberté de Mme Anne Urtubia, trente-deux ans, placée sous mandat de dépôt par M. Alain Bernard, juge d'instruction, au mois de mai dernier (« le Monde » du 25 mai), pour complicité dans l'enlèvement de M. Angel Balthazar Suarez, directeur de la Banque de Bilbao, à Paris.

Mais la cour a rejeté les demandes de mise en liberté déposées par M. Arnaud Chastel et son épouse, Mme Chantal Chastel.

Avec les époux Chastel, huit autres personnes restent incarcérées : M. Lucio Urtubia, M. Georges Rivière, Mme Annie Blazen, M. Pierre Guibert, Mme Danièle Haas, M. Octavio Alberola-Surinach, Mme Ariane Gransac-Sadori et Mme Jan-Helen Weir.

A Rive-de-Gier

Mme SALLIER TENTE A NOUVEAU DE METTRE FIN A SES JOURS

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Mme Sallier, une habitante de Rive-de-Gier (Loire), mère de quatre enfants, a perdu le procès qui l'opposait à son chirurgien-dentiste, M. Debiesse. Le tribunal de Rive-de-Gier a, en effet, déclaré, vendredi 12 juillet « *bonne et valable* » la saisie-arrêt sur le compte bancaire de Mme Sallier exécutée à la demande du praticien, qui réclamait le paiement d'une note de soins de 1 299 francs ; Mme Sallier a été condamnée aux dépens.

Ce jugement aurait pu satisfaire les deux parties puisque M. Debiesse s'était engagé à verser à des œuvres charitables le montant de sa créance, alors que Mme Sallier est en mesure de s'acquitter de sa dette par les dons qu'elle a reçus. Mais chacun en a fait une affaire « de principe » et Mme Sallier est allée jusqu'au bout. Vendredi soir, comme le 17 mai dernier à l'audience, elle a tenté une nouvelle fois de mettre fin à ses jours en absorbant des barbituriques. Elle a été transportée à Lyon, à l'hôpital Édouard-Herriot.

FAITS DIVERS

PARCE QU'ELLE VOULAIT AVOIR UN ENFANT

Une jeune femme enlève un nouveau-né dans une clinique de Rennes

De notre correspondant

Rennes. — Vendredi 12 juillet, en fin de matinée, un nouveau-né, David Collin, a été enlevé par une femme sous les yeux de sa mère, Mme Collin, vingt-huit ans, demeurant à Pléian-le-Grand (Ille-et-Vilaine), qui se trouvait à la clinique Saint-Vincent de Rennes. Quelques instants auparavant, le comportement de la ravisseuse semblait suspect à une autre cliente de la clinique, qui, la voyant rôder autour du berceau de son enfant, lui avait demandé de sortir de sa chambre. Peu après, l'inconnue s'emparait de David Collin et disparaissait sans que personne ne l'ait aperçue.

Dès la découverte de la disparition du bébé, l'alerte était déclenchée. Les services de police et de gendarmerie procédaient à des contrôles systématiques et mettaient en place des barrages. Ce dramatique suspense allait prendre fin vers 23 heures. La ravisseuse, Mlle Monique Desbois, vingt ans, demeurant à Rennes, se présentait avec le bébé à l'Hôtel-Dieu de Rennes. Un interne alertait la police. Mlle Desbois était accompagnée par M. Mohamed Zemoui, vingt-sept ans, d'origine marocaine, dont on ignore le rôle dans cette affaire. Mlle Desbois a expliqué son geste par son désir d'avoir un enfant.

● *Deux malfaiteurs sont retranchés* depuis le jeudi 11 juillet avec sept otages dans le sous-sol du tribunal fédéral de Washington. Ils ont promis de laisser partir les douze prisonniers qui se trouvent avec eux, mais refusent de relâcher leurs otages et menacent de les tuer si on ne leur permet pas de fuir. — *(A.F.P.)*

● *Collision entre deux autocars : 1 mort, 20 blessés.* — Le jeudi 11 juillet, sur la R.N. 41, à une dizaine de kilomètres de Lille, deux autocars, transportant des ouvriers, sont entrés en collision. L'accident s'est produit lors d'un dépassement sur une route à trois voies. Le chauffeur de l'un des véhicules, le Père Henri Van Walloghem, cinquante-trois ans, a été tué sur le coup. Une vingtaine de passagers ont été blessés, dont cinq grièvement. — *(Corresp.)*

● *Deux bateaux de pêche*, l'un français, *l'Inconnu Camarit*, l'autre italien, *l'Enea*, ont été arraisonnés par des vedettes algériennes de surveillance en haute mer, ont annoncé, vendredi 12 juillet, les autorités algériennes. Celles-ci déclarent que les deux bateaux pêchaient dans les « *limites des eaux territoriales algériennes* ». — *(A.F.P.)*

● *Rapt de Moyeuvre-Grande : cinq inculpations.* — Cinq inculpations ont été notifiées, le 11 juillet, par le juge d'instruction chargé, à Metz, de l'affaire du rapt de la maternité de Moyeuvre-Grande (Moselle). Mme Simone Sebbane, déjà inculpée d'enlèvement de mineur sans violence (*le Monde* du 16 mai), a été inculpée de « *supposition d'enfant* ». M. et Mme Tousch, parents naturels de l'enfant, le fils de Mme Sebbane et l'ami de Mme Tousch, M. Armand Cordioli, ont été inculpés de complicité de supposition d'enfant. Tous sont passibles de la réclusion criminelle à temps de cinq à dix ans.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

EN BREF...

● *La succession de Pablo Picasso : désignation d'un administrateur judiciaire.* — Un administrateur judiciaire, Mᵉ Zecri, a été désigné, vendredi 12 juillet, par M. Olivier, premier vice-président du tribunal de Paris, pour tenter de régler la difficile succession de Pablo Picasso, mort l'an dernier dans sa propriété de Mougins (Alpes-Maritimes).

L'ordonnance de M. Olivier précise « *qu'il existe un désaccord profond entre les divers héritiers, source de contestation sur l'administration des biens de la succession, d'autant plus que l'importance et la diversité de nature des biens de cette succession, située tant en France qu'à l'étranger, entraînent une extrême complexité. Seul un administrateur provisoire qualifié pourra permettre de surmonter l'ensemble des difficultés et de faciliter une rapide liquidation de la succession* ».

● *Le directeur de la distillerie Fougerolles est libéré sous caution.* — Incarcéré, le 6 avril dernier, à la prison de Chaumont, pour fraude fiscale, M. Claude Peureux, ancien président-directeur général de la distillerie La Cigogne, à Fougerolles (Haute-Saône), a obtenu sa libération (contre une caution de 250 000 F) de la cour d'appel de Dijon.

M. Claude Peureux est accusé (*le Monde* du 4 janvier) d'avoir détourné 10 millions de francs de taxes, indûment récupérées grâce à la fourniture de fausses factures pour l'achat de cerises fictives, par un [illegible] de Montigny-le-Roi (Haute-Marne), M. Jacques Huvig. La distillerie La Cigogne avait, en effet, fabriqué près de 200 000 litres de kirsch « sans cerise ».

● *Gravement blessé dans un accident de la circulation, le 9 juin 1971, à Paris, le cinéaste Jean-Luc Godard* a obtenu 248 000 francs de dommages et intérêts, jeudi 11 juillet, devant la 14ᵉ chambre correctionnelle. Souffrant de cinq côtes fracturées, d'une blessure au genou et d'un traumatisme crânien, il avait subi une incapacité temporaire totale d'un an ; son incapacité permanente partielle a été fixée à 30 %.

Les responsables de l'accident, une motocycliste qui transportait M. Godard et le conducteur d'une fourgonnette, ont été condamnés pour blessures par imprudence, l'une à un mois de prison avec sursis, l'autre à deux mois avec sursis.

● *La société Phonogram et les Editions musicales Intersong-Tutti* ont été condamnées à verser 450 000 F de dommages et intérêts au chanteur compositeur Guy Béart par la troisième chambre civile du tribunal de Paris pour n'avoir réalisé que trente-six enregistrements au lieu des cinquante-six prévus par les contrats conclus. Ces contrats sont résiliés aux torts des deux firmes, qui devront verser à l'artiste toutes les sommes encaissées au titre de ce enregistrements. Exécution provisoire pour 120 000 F

AÉRONAUTIQUE

Mis au point par General Electric et la SNECMA

LE RÉACTEUR D'AVION CFM-56 A TOURNÉ AU BANC D'ESSAI

Pour la première fois depuis qu'a été conclu l'accord de coopération entre la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) et General Electric, un exemplaire du nouveau réacteur CFM-56, d'une dizaine de tonnes de poussée, a tourné au banc d'essai aux usines d'Evendale, dans l'Ohio. La mise au point en commun de ce réacteur constitue, ainsi que l'avait dit M. Valéry Giscard d'Estaing pendant la campagne présidentielle, le « premier exemple d'une coopération industrielle de longue durée, dans un domaine de technologie avancée, entre l'Europe et les Etats-Unis ». Le réacteur sera offert aux constructeurs d'avions civils à compter de 1978.

Aux termes d'un contrat de coopération qui a nécessité de longues démarches administratives pour lever des embargos en provenance du Pentagone ou du département d'Etat américain, General Electric et la SNECMA se répartissent la conception puis la fabrication du réacteur CFM-56, pour un montant global des dépenses, jusqu'à la certification, de 2 340 millions de francs. Après quoi, l'Etat devrait participer au financement de l'industrialisation sous la forme d'un prêt forfaitaire remboursable.

Le réacteur CFM-56, conçu spécialement pour consommer moins de carburant et respecter des normes de bruit assez basses, est destiné à équiper des avions de transport subsoniques de deux cents places environ.

D'ici à 1990, le marché pour un tel réacteur est évalué à sept mille cinq cents exemplaires environ, et, compte tenu de la décision de Pratt and Whitney de fabriquer un moteur concurrent, on estime que le CFM-56 pourrait être vendu à trois mille exemplaires. Le chiffre d'affaires représenterait alors un montant de l'ordre de 35 à 40 milliards de francs.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● RENAULT A DOUAI. — La nouvelle usine de carrosserie-montage Renault en cours d'édification dans la banlieue de Douai produira sa première R-5 en décembre prochain. C'est ce qu'a annoncé M. Christian Beullac, directeur général adjoint de la Régie, lors d'une visite des installations. Depuis mai 1971, dans les deux premiers bâtiments aménagés, on emboutit une série de pièces de petites dimensions. Mille quatre cents personnes sont déjà employées, dont deux cent soixante-dix mineurs « reconvertis ».

ENVIRONNEMENT

Plusieurs municipalités restreignent la consommation d'eau

La sécheresse persistante qui affecte plusieurs départements français vient d'amener certaines municipalités à prescrire de sévères restrictions dans la distribution de l'eau.

Ainsi, à Féniers, dans la Creuse — département pourtant considéré comme l'un des plus riches en eaux vives, — les robinets restent fermés de 22 heures à 6 heures ; à Boussac-Bourg (Creuse), l'arrosage est totalement interdit. Dans la Vienne, un appel à la modération a été lancé par le syndicat intercommunal d'alimentation en eau et de nombreuses municipalités.

Dans les Vosges, la petite ville d'Arches connaît depuis quarante-huit heures une pénurie totale. Selon les spécialistes, c'est dans l'absence quasi totale de neige lors des trois derniers hivers qu'il faut voir les raisons de l'assèchement des sources. Une société qui fabrique des aliments en conserve pour bébés estime avoir perdu 30 % de sa production par suite de cette carence.

Tout récemment, les experts de la F.A.O. (Food Agricultural Organization) mettaient en garde les gouvernements devant « *la grave pénurie d'eau menaçant la plupart des pays d'Europe* », et notamment les Etats du Bassin méditerranéen. Pourtant, les experts français estiment que l'Hexagone « *ne devrait pas craindre le pire* », et soulignent qu'il faut se montrer méfiant vis-à-vis « *de l'interprétation abusive des premières tentatives de bilans quantitatifs hydrauliques dressés à l'échelle nationale, voire à l'échelle mondiale* ».

Si les efforts de lutte contre la pollution s'accentuent, si le recyclage des industries se généralise, associé à une politique antigaspillage, l'avenir, au dire des experts, devrait pouvoir être envisagé avec sérénité.

● PARKING CONTESTE A PARIS — La construction envisagée d'un parc de stationnement souterrain de 600 places, sur six niveaux, sous la rue Croix-des-Petits-Champs (1ᵉʳ arrondissement), est critiquée par des habitants riverains qui ont créé un comité de défense.

Ce comité, ainsi que deux associations, « l'Union des Champeaux » et le « Copras », demandent au Conseil de Paris de renoncer à cette réalisation. Ils expliquent notamment qu'il existe déjà trois parkings dans le quartier (Pyramides, mairie du 1ᵉʳ arrondissement et place Dauphine) et que la création d'un autre ouvrage « *n'améliorera pas la circulation en surface et doublerait le nombre de véhicules dans le secteur* ».

● LA CLOCHE SAUVEE. — L'hôtel de la Cloche, le plus fameux des établissements de Dijon (Côte-d'Or), ne sera pas détruit. Face aux très nombreuses protestations et pétitions lancées par les Dijonnais, la Société hôtelière de la Côte-d'Or a renoncé à son projet (*le Monde* du 3 février 1974).

Derrière les façades de la Cloche, qui seront intégralement respectées, on aménagera cent vingt chambres répondant aux normes hôtelières actuelles, en catégorie 4 étoiles. L'hôtel avait fermé ses portes en décembre 1973.

District parisien

M. RENÉ GALY-DEJEAN REDEVIENT PRÉSIDENT DE LA SEMEA-XV

Conséquence de l'élection de M. Yves Milhoud (C.D.P.) à la présidence du Conseil de Paris et de sa démission, dans le même temps, de la présidence de la Société d'économie mixte d'équipement et d'aménagement du quinzième arrondissement (SEMEA XV), responsable de l'opération Front de Seine, M. René Galy-Dejean, conseiller de Paris (U.D.R.), lui succède à ce poste. Il retrouve ainsi le poste auquel il avait été nommé en 1965 et dont il avait démissionné en janvier 1974, quand il était devenu chef de cabinet au secrétariat général de la présidence de la République, sous le septennat de Georges Pompidou.

En reprenant le contrôle de la SEMEA XV, M. Galy-Dejean retrouvera notamment un dossier difficile. Le projet de tour de la télévision, sur la rive gauche, face à la Maison de la radio, a été, on le sait, abandonné. Sans mettre en péril l'équilibre financier de l'opération Front de Seine, cette défection de l'O.R.T.F. prive la SEMEA XV de rentrées financières importantes.

Poitou-Charentes

● TROP D'IMPORTATIONS D'HUITRES. — Les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron, en Charente-Maritime, sont inquiets devant la baisse des ventes de l'huître et réclament l'arrêt des importations.

Le syndicat C.F.D.T. des marins-pêcheurs et ostréiculteurs du bassin vient de demander au préfet de Charente-Maritime d'intervenir, « *afin d'arrêter les importations d'huîtres en provenance d'Italie, d'Espagne et du Portugal, sinon, une crise grave risque de frapper mortellement la plupart des exploitations familiales que le nouveau président de la République avait déclaré, lors de la campagne électorale, vouloir protéger* ». — *(Corr.)*

A PROPOS DE...

LA DEUXIÈME VAGUE DES DÉPARTS EN VACANCES

La route moins cruelle

A la veille des nouveaux départs en vacances, la délégation à la sécurité routière donne des conseils à ceux qui vont prendre la route. Elle leur demande notamment de respecter la limitation de vitesse, ce que n'ont pas fait, au cours des quatre premiers mois de l'année, 10 % des automobilistes.

Du 1ᵉʳ novembre 1954 au 19 mars 1962, seize mille militaires français environ ont été tués au combat en Algérie. Mais chaque année, depuis 1968, on compte un nombre égal et souvent supérieur de tués sur la route. L'Institut national d'études démographiques (INED) vient de le rappeler dans son dernier bulletin mensuel (1). Il analyse les chiffres des victimes de la circulation depuis 1953 et tire les conclusions qui s'imposent devant le renversement de tendance auquel on assiste depuis quelques mois.

Entre 1960 et 1973, le nombre des accidents, des blessés et des morts de la route a à peu près doublé. Depuis quatre ou cinq ans, un garçon (de quinze à dix-neuf ans) sur cinquante, une fille (des mêmes âges) sur cent sont blessés dans un accident de la route.

Statistiques macabres. Les spécialistes ne se contentent pas de compter les morts, ils les évaluent : un accident de la route coûte en moyenne 4 000 F, un blessé 10 000 F, un tué 230 000 F. Au total, les accidents de la route auraient coûté au pays plus de 8,2 milliards de francs en 1973.

Telle était la situation jusqu'à ces tout derniers mois. Depuis, les mesures prises à partir de juillet 1973 — limitation de vitesse, port obligatoire de la ceinture de sécurité, — venant s'ajouter à l'amélioration du réseau routier, ou des normes de sécurité des véhicules et au renforcement des dispositifs de surveillance, paraissent avoir permis de stopper la tendance à l'augmentation régulière et apparemment irréversible du nombre des victimes de la route. L'INED écrit : « La diminution du nombre relatif de tués ou de blessés est frappante puisque, pour une même distance parcourue un individu a eu deux fois moins de chances d'être tué ou blessé en 1973 qu'en 1953. » *Le phénomène est encore plus net lorsqu'on compare la situation des quatre premiers mois de 1974 à celle des quatre premiers mois de 1973. En 1973 : 1 900 morts sur la route dans les agglomérations, 2 810 en rase campagne. En 1974 : 1 555 morts dans les agglomérations, 2 095 en rase campagne. La délégation à la sécurité routière indique, par ailleurs, que cette tendance s'est confirmée au mois de mai.*

Le progrès est évident. Il n'est pas dû à la diminution du trafic, elle-même due au renchérissement du carburant, puisque « l'indice de la circulation automobile a continué de progresser là où la réduction du nombre des accidents est la plus forte, en rase campagne ». *Se confirmera-t-il dans l'avenir ? On ne peut pas ne pas poser la question. Mais il serait sans doute faux et dangereux de tirer argument du fait que la limitation de vitesse ou le port de la ceinture n'expliquent pas seuls l'amélioration de la sécurité routière pour abandonner ces mesures dont tout porte à croire qu'elles sont efficaces.*

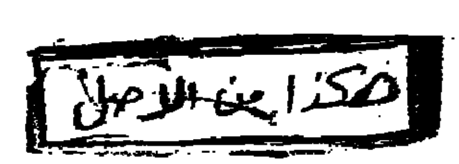
La crise de l'énergie, les difficultés de l'industrie automobile peuvent inciter à le faire ; des automobilistes le souhaitent. Faut-il pour autant recourir à la solution de facilité adoptée il y a quelques mois lorsqu'on a assoupli la limitation de vitesse pour tenter de « sauver » certaines catégories de voitures rapides ? Apparemment sans y parvenir complètement. — J.F.S.

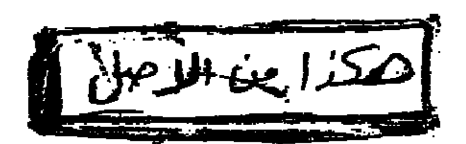
(1) *Population et Sociétés*, janvier 1974, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris, Cedex 14.

TRANSPORTS

● ENQUETE POUR LE TUNNEL SOUS LA MANCHE. A la demande du ministre des transports, le préfet du Pas-de-Calais vient de prendre un arrêté stipulant que l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) du tunnel sous la Manche aura lieu du 15 juillet au 13 août prochain.

Pendant cette période, tous les citoyens auront la possibilité de faire connaître leurs observations sur les registres déposés à la sous-préfecture de Calais ou dans les mairies de Calais, Bonningues, Coquelles, Fréthun, Peuplingues et Sangatte. La DUP permettra à l'administration de procéder à l'expropriation des terrains et des immeubles nécessaires à la réalisation du tunnel. — *(Corresp.)*





Le Monde aujourd'hui

Le vote à dix-huit ans

Le droit à l'enfance

« Non, franchement, mets-toi à ma place, tu trouverais ça drôle ? Dans trois ans, être une adulte complète ? Me mettre à mon compte ? Charmant ! J'aurais le cafard... Dix-huit ans, c'est bien jeune...

» Et puis qu'est-ce que ça change, hein ? Me marier sans l'autorisation des parents, il n'en n'est pas question : j'ai une certaine conscience, moi. La pilule ? Mais je n'en n'aurai pas besoin, voyons, c'est impensable ! Question de volonté, voilà tout.

» L'idée d'être responsable, au fond, cela ne me fait aucun plaisir. Du moins *tant* que je ne serai pas mariée : après, c'est différent, à deux on est plus fort...

» Et puis c'est exaspérant, à la fin ! Vous voudriez tous que nous soyons hommes et femmes avant l'âge. Mais est-ce qu'on nous a demandé notre avis ?

— Et le droit de vote à *dix-huit ans ?*

— Alors là, je suis franchement contre. C'est grotesque ! Comme si on était adulte à cet âge-là, voyons !

— *Pourtant, toi qui es encore loin du compte, tu as suivi de très près la campagne électorale. Et pas seulement en observateur : tu as pris fait et cause pour Giscard, au point de coller son effigie sur ton cartable et de casser ta tirelire pour t'offrir le « tee-shirt » de la parfaite « giscarminette ». Tu ne souhaites pas être électrice à part entière ?*

— Mais si, bien sûr ! Seulement, moi, c'est différent...

— *Comment ça ?* »

Elle a l'ombre d'une hésitation. Et puis, de l'air entendu du fin politique, et sur le ton de la confidence, elle se livre :

« Ecoute, c'est évident, si le droit de vote avait été abaissé à dix-huit ans dès cette année, Mitterrand serait passé. Tout se tient, tu comprends. Ce sont les mêmes qui font de l'opposition : à leurs parents, aux profs, et qui votent à gauche. Eh bien moi, je ne vois pas pourquoi « changer ». La vie n'est pas mal comme ça, non ?

— *Ton candidat s'était posé comme l'homme du changement, tu sais. Et l'abaissement de l'âge de la majorité est un bouleversement d'importance.*

— Ah ! Mais c'est qu'il y a changement et changement ! Le changement des « autres », c'est celui des écoles, des vacances, de la vie, quoi. Giscard n'en est pas là, quand même ! Remarque bien que ses premières décisions m'ont plutôt déçue. Mais que veux-tu, un candidat, c'est comme un mari : pour le meilleur et pour le pire...

— *Y a-t-il des mesures qu'il te plairait que Giscard prenne ?*

— Je ne sais pas, moi... Je voudrais qu'il soit libéral...

— *Mais encore ?*

— Tiens ! Qu'il supprime l'opposition. »

Haussement d'épaules agacé.

« Pas de la manière forte, bien sûr !... »

LAURENCE COSSÉ.

Une femme à sa fenêtre

LE SEXISME, CELA N'ARRIVE QU'AUX AUTRES

LES annonces d'offres et de demandes d'emploi, c'est le cardiogramme secret de nos sociétés. Parfois, elles signalent une lésion non décelée.

Cette annonce d'offre était codée, selon le chiffre dont tout chasseur de travail a la clé : « Urg., H.E.C., ang., all. crt, esp. souh. Min. 3 a. exp. market. Ecr. avec curr. et réf. » Sortie voici cinq ans de H.E.C. (jeunes filles), elle sait couramment les trois langues, anglais, allemand, espagnol, et a quatre ans d'expérience de « marketing » dans une grande ville du Sud. Une rupture sentimentale l'a décidée à se perdre-dans-Paris, selon la recette séculaire du dépaysement (ah ! ces femmes ! toujours le cœur en bandoulière ! Un homme rompt et ne plie pas). Elle écrit donc, reçoit une convocation qui certes l'appelle « monsieur », mais qu'importe. Elle fait le voyage. L'hôtesse de l'importante entreprise lui annonce : « Notre directeur adjoint va vous recevoir », et l'introduit dans un bureau digne des photographes.

Derrière une rose dans un tube d'acier l'attend « notre directeur adjoint ». Telle qu'elle se rêve dans quinze ans : une sportive sereine, l'ensemble - pantalon adouci d'une blouse brodée, qui la dévisage avec une distante surprise. *« Je ne comprends pas, mademoiselle. Notre convocation — vous l'avez bien vu — portait « monsieur ». C'est un homme que nous cherchons. Votre curriculum était signé d'une initiale. Etait-ce un piège ? »* « Mon prénom vous aurait peu renseignée : je m'appelle Claude. »

Vingt fois Claude avait devant moi ridiculisé les « hystéroïdes du M.L.F. », cent fois elle avait déclaré : « on n'opprime que celles qui y consentent », et la voilà soudain qui s'enflamme, parle de ses diplômes, connaissances, expériences et demande pourquoi, au fond, il faut nécessairement un homme pour ce poste. La sérénité de *la* directeur adjoint se craquelle : *« Vous me regardez ? Oui, je suis femme, mais j'ai vingt ans de maison et, par ma promotion, la direction générale montre sa largeur de vues, mais on attend que je ne pratique pas de favoritisme. Votre candidature n'a aucune chance. Si j'insistais, on me croirait contaminée par les pétroleuses M.L.F., et c'est tout. »*

Claude est bouleversée pour avoir rencontré *une* femme chargée de prouver l'anti-sexisme par ses fonctions, mais d'exécuter les œuvres du sexisme dans l'exercice de ces mêmes fonctions. Elle parle de « femme-mec ». Elle invoque les Noirs américains qu'on introduit à dose homéopathique dans la haute administration, la diplomatie et les universités. Des alibis, dit-elle, des femmes-écrans, des femmes-paratonnerres chargées de détourner la colère anti-sexiste.

Le barrage

C'est aussi ce que m'écrit une lectrice. Elle aussi a répondu à une annonce : *« On demandait un expert-comptable. Je le suis. Avec dix ans d'expérience. Je les ai. Avec liberté d'horaires variables et de déplacements en province. Vivant seule, je la possède. Mais, quand je me suis présentée, le chef du personnel — un colonel en retraite — m'a presque injuriée. N'avaient-ils pas marqué : « Dég. obl. mil. » : alors, c'était clair, une femme n'a pas d'obligations militaires ? Comment moi, femme, avais-je osé lui faire perdre son temps ? D'ailleurs,* a-t-il conclu, *à trente-six ans j'étais « encore capable de me marier », et les épouses n'ont plus ni liberté de bouger ni liberté de se concentrer. Enfin, est-ce qu'aucune loi n'empêche qu'on vous rejette parce que vous êtes née femme ? »*

Eh bien ! non ; aucune loi. Celle du 1er juillet 1972 interdit de refuser l'embauche en raison de la race, de l'ethnie, de la religion. Il aurait suffi d'ajouter deux mots. Un professeur de droit, J.-J. Dupeyroux, l'avait aussitôt, dans ce journal, remarqué : « Les discriminations sexuelles seront sans doute plus tenaces que les discriminations raciales. » Nul n'en a tenu compte. A présent, un comité de femmes et d'hommes va demander la révision du texte et qu'on y ajoute simplement « *et de son sexe* ».

J'espère qu'un mouvement d'opinion obligera les parlementaires et l'exécutif à réviser la loi. Ce qui, bien sûr, n'assurera pas les emplois refusés aux candidates éconduites. On changera l'intitulé du poste ou on le prétendra pourvu. Mais au moins les discriminées pourront-elles saisir des organisations comme la « Ligue du droit des femmes » (1), par exemple, afin d'introduire des actions en justice. Ce qui permettra d'attirer l'attention, de mettre en évidence le barrage. Et il n'est pas de combat sans prise de conscience.

L'expérience et la persévérance

En attendant l'indignation générale, j'ai procédé à un mini-sondage impressionniste, sans valeur statistique, parmi les employeurs que je connais. Dix seulement, mais très divers : industriels, publicitaires, directeurs d'entreprises de tout genre (la presse exceptée). Cinq ont répondu avec la plus simple franchise. Ils *« adorent les femmes »*. Leur secrétaire est et leur cerveau et leur mémoire et leur bras. Malheureusement, *« à coup sûr à cause de conditions sociales qui pourront en effet se modifier progressivement »*, les femmes sont *« encore »* assez difficilement *« adaptables aux très hauts niveaux de responsabilité »*. Les exemples portent la patine de la tradition : mariage, enfants, d'où manque d'attention professionnelle. Un homme qui devient père se fait plus ambitieux ; une femme qui devient mère se détache de sa carrière. Un homme amoureux multiplie les efforts pour montrer sa puissance ; une femme amoureuse tombe dans la rêverie. Deux P.-D.G. affirment qu'eux emploieraient volontiers un directeur femme, mais que leurs collaborateurs n'accepteraient pas ses directives. Le plus lucide ajoute : *« Et si moi j'y consentais c'est que la décision finale me resterait acquise. »*

Un tenant de la galanterie française soupire qu'il est coléreux et que s'il se déchaînait *« en face d'un tendre visage peiné »* comme devant ses directeurs, il se sentirait *« un goujat »*, et il se juge trop vieux pour changer.

L'avant-dernier a bonne conscience : la documentation de son laboratoire est dirigée par une femme. Service fondamental : les progrès de la maison obligent à connaître toutes les recherches du secteur à l'étranger. Mais service à personnel uniquement féminin. De plus, cette « chef » ne représente pas l'entreprise, ne négocie pas les contrats et n'assiste aux congrès qu'en observateur.

Le dernier a meilleure conscience encore : *« Une femme ? Tout de suite : trouvez-m'en une qui ait l'expérience, l'imagination, la persévérance nécessaires et je l'embauche demain... »*

Hypocrites ? Mais non : ils croient ce qu'ils disent. Ils s'autojustifient en acceptant l'image de la femme telle que l'ont tracée les premières générations féminines accédant aux carrières. Métier d'appoint. Priorité des soucis familiaux (comment faire tant que l'homme ne les « partage » que de loin et rarement à part égale ?). Instabilité. Or cette image se modifie en ce moment même. Répétons, en nous fondant sur les récents écrits de G. Balandier (2), que les femmes deviennent de plus en plus un facteur du mouvement de nos sociétés. L'image de la femme change dans la mesure même où elle prend l'habitude de responsabilités accrues.

Le plus difficile, sans doute, c'est ce rôle de femme-alibi que nous jouons toutes, nous qui nous sentons libres, nous qui exerçons une profession aimée. Notre danger c'est de nous dire que le sexisme, ses refus, son poids, ça n'arrive qu'aux autres.

DOMINIQUE DESANTI.

(1) Ligue du droit des femmes, B.P. F.M.A. 75625 Cedex 13, Paris.

(2) G. Balandier, « Anthropo-logiques ». (PUF).

Au fil de la semaine

EN VACANCES

Par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

TOUT est en ordre. Les vacances battent leur plein. Les mordus de l'écologie, les fanatiques de la lutte contre la pollution sont bloqués dans les embouteillages de la Côte d'Azur ou stoppés par les bouchons de l'autoroute du Sud.

Regardez cet ardent défenseur de la nature qui fume nerveusement pour oublier qu'il ne tiendra pas son horaire et, une cigarette après l'autre, jette loin dans les broussailles qui bordent la route ses mégots incandescents. Ecoutez, dans cette vieille 2 CV brinquebalante où s'entasse toute une marmaille, cet honnête contribuable qui protestait si fort tout à l'heure au péage et qui maintenant proclame bien haut : « Moi, je collerais un impôt maximal sur les grosses bagnoles et je doublerais toutes les autoroutes. »

Ici, après un excellent déjeuner bien arrosé, suivi de savantes expertises des divers cognacs du patron, tout le monde est tombé d'accord pour dénoncer les fous du volant qui provoquent, l'alcool aidant, tant d'accidents terribles. Là, une bande joyeuse qui, vingt kilomètres plus haut, scandait spirituellement « C.R.S.-S.S. » au nez et à la barbe de deux motards de la gendarmerie, commence à s'énerver : « Est-ce qu'on va finir par avancer ou est-ce qu'on est là pour toute la nuit ? Et pas un flic, naturellement ! Où sont-ils passés ceux-là ? C'est toujours comme cela dès qu'on a besoin d'eux pour mettre un peu d'ordre dans cette pagaille ! »

Alors, pour passer le temps, on règle quelques comptes : les Belges, au volant, un danger public ; d'ailleurs chez eux, il n'y a pas de permis de conduire ou pratiquement pas. Les Allemands, tous les culots : grosse bagnole, toujours la priorité, gare ou je t'écrase. Les Anglais, incroyables : c'est bien simple, ils sont ailleurs, ils ne savent même pas qu'ils ont une voiture dans les mains. Et ainsi de suite. Les F méprisent les B, les G.-B., les D, les NL et encore plus les E, les I et les L — c'est petit le Luxembourg. Les 13, les 59, les 69 méprisent ceux qui ne viennent pas, comme eux, de Marseille, Lille et Lyon. Ils sont méprisés à leur tour par les 91 à 95 et même par les 78, qui ont toute la morgue du presque Parisien. Et les 75, qui, eux, le sont tout à fait, méprisent exactement tout le monde.

A l'hôtel, une sensation curieuse et une mauvaise surprise. Les Français se sentent comme isolés, dépossédés, frustrés.

Des touristes étrangers, il en faut, c'est entendu, pour apporter des devises. Et puis la France, c'est le pays de la liberté, un pays hospitalier où chacun se sent chez soi. Vous savez bien : « Tout homme a deux patries... » Seulement... trop, c'est trop.

Voilà que, depuis l'année dernière, aux clients qui baragouinent des langues incompréhensibles et qui demandent un verre de lait avec une entrecôte, s'ajoute un personnel qui, lui, ne comprend rien, pas un traître mot de français. Femmes de chambre espagnoles, garçons portugais, même le cuisinier est algérien et le comble, pour ouvrir la porte et porter les valises, un nègre ! On n'est plus chez soi. Ils ne savent que tendre la main, ces gens-là. Ils viennent manger notre pain et, pendant qu'il y a des chômeurs en France, ils se gobergent à nos frais. Tous plus ou moins malades au surplus, et en avant la Sécurité sociale ! elle a bon dos, c'est pour eux qu'on la paie. Ils ont de la chance que nous ne soyons pas racistes, mais, quand même, il y a des limites...

***

Pourtant, ce sont les vacances. Au diable les soucis, les choses sérieuses ! Heureusement, la politique fait trêve.

Les activistes de la révolution en marche sont las d'avoir tant crié dans les meetings contre le fascisme au Chili, piétiné dans les cortèges pour la liberté en Iran, applaudi dans les manifestations de soutien à la démocratie portugaise. Alors ils sont partis se reposer sur la Costa Brava, en Crète ou au Maroc. Le club, c'est une nation en soi. Pour le reste, le peuple n'y peut rien — et vive le soleil, vive la mer !

Leurs challengers habituels, supporters musclés du salut public et de l'ordre nouveau, n'ont pas ces scrupules. Au contraire, c'est en toute lucidité et pour confronter leurs options qu'ils visitent qui la Chine, qui l'Union soviétique, ou explorent les plages bulgares.

Ils y retrouvent des gens distingués, des gens comme il faut. Car on ne sait plus où aller : la Méditerranée est devenue un égout, et puis la cohue, moi, vous savez... La Scandinavie, l'Irlande, c'était bon il y a quelques années, maintenant tout le monde s'y précipite. D'ailleurs les gens n'ont qu'une idée en tête : plus loin, toujours plus loin. Songez que ma secrétaire est aux Antilles, mon chauffeur en Yougoslavie et ma femme de ménage, oui ma femme de ménage, aux Baléares ! L'année prochaine, nous irons en Corrèze ou dans les Ardennes, là, au moins, il n'y a pas de snobs.

Dans le flot de touristes qui investissent par vagues successives les plages tunisiennes, voire algériennes, ou que l'on expédie par paquets de cent du Caire à Louqsor et d'Assouan à Abou-Simbel, on trouverait sans doute le pourcentage normal de signataires des motions en faveur des juifs d'U.R.S.S. et de la sécurité d'Israël. Au nombre des passagers de ces Boeing lourds de kérosène qui s'arrachent avec peine au ruban de ciment de la piste pour voler vers les rivages ensoleillés de l'Afrique lointaine, on rencontrerait aisément des partisans déterminés d'un rationnement rapide et strict des produits pétroliers, ces produits qui sont le sang de l'industrie.

Parmi ces gastronomes avertis qui comparent, intarissables et documentés, les vertus des bouillabaisses marseillaise, languedocienne et niçoise, avec celles des bourrides de Sète et d'Antibes, on n'aurait pas de mal à identifier une honnête proportion de membres bienfaiteurs des diverses organisations qui se sont assigné pour tâche de lutter contre la faim dans le monde. Et, de même, combien d'heureux possesseurs de piscines dont l'eau filtrée, épurée, adoucie et délicatement bleutée invite au plongeon, ne seront pas les derniers à s'indigner de la carence des pays riches devant la sécheresse au Sahel.

La politique, donc, n'est pas de saison. Car les vacances ne sont pas faites pour la passion, mais pour les sentiments. Elles sont faites pour oublier. Témoin cette âme tendre qui lit, la larme à l'œil, un bien émouvant reportage sur le martyre des bébés phoques, mais se prend, par une innocente association d'idées, à songer entre deux soupirs qu'il lui faudra, sans retard, à la rentrée, faire remettre en état son manteau de fourrure. Son mari joue non loin de là avec le chien : un brave chien, bien soigné, heureux, qui n'est certainement pas de ceux qu'on traiterait comme le font ces milliers de salauds qui abandonnent leurs animaux familiers dans la rue à l'heure du départ. Non vraiment, c'est une honte, un crime, si on prétend aimer les animaux. Moi, les animaux, je les préfère aux humains, ils ne m'ont jamais déçu. Et, d'ailleurs, qui n'aimerait pas un brave chien comme celui-là, qui n'a pas son pareil — il va bien nous le montrer, n'est-ce pas mon vieux, dans quelques semaines, à l'ouverture — pour débusquer un lapin, courir le lièvre, lever les perdreaux, et pan ! et pan ! un vrai carnage.

Oui, les sentiments, il n'y a que cela de vrai. Voyez Jubin par exemple : vous savez bien, le petit gangster qui avait abattu un homme dans un bar, emmené et violé une femme et qui avait été condamné à la réclusion perpétuelle ; et puis qui est passé à nouveau, fin juin, devant les assises parce qu'il avait pris un juge d'instruction et sa greffière comme otages pour s'évader du Palais de Justice. Vous y êtes ? Eh bien ! Jubin, voilà un homme qui a des sentiments, tous les journaux l'ont dit. Ce n'est pas sa faute s'il a tué : c'est parce qu'il a eu une enfance malheureuse. Il se rachète. En prison, il prépare une licence ès lettres. Dans son réquisitoire, l'avocat général a rendu hommage à « son calme, son autorité et son sang-froid » et il n'a demandé qu'une peine de vingt ans de prison, ce qui de toute façon n'avait pas grande importance pour un homme déjà condamné à perpétuité.

Il faut espérer qu'on le verra un jour à la télévision, Jubin. Il aurait été très bien aux « Dossiers de l'écran », au printemps, dans le débat qui a suivi « Casque d'or », de Jacques Becker. Quand on pense qu'il y a eu un journaliste — tenez, lisez, j'ai gardé l'article — qui a osé écrire le lendemain : « On en a ras le bol des truands à la télévision... Ces taulards recyclés dans la littérature ne sont pas tous des Jean Genet. Il y a parmi eux de sinistres andouilles, fort satisfaits de leur sort, radotant avec complaisance leurs méfaits. Ils nous rebattent les oreilles avec leur sensiblerie d'ailleurs digne des pires petits-bourgeois. Enfin nos rejetons flemmards chatouillés par quelque ambition écrivassière, à la vue de tels témoignages, se persuaderont qu'il est préférable, pour faire carrière dans la littérature, de faire un casse plutôt qu'une licence ès lettres. Ce qui n'est tout de même pas assuré malgré les efforts publicitaires de notre télévision. » (1).

***

Ainsi font, ainsi sont, ainsi varient les Français en vacances. La moitié d'entre eux seulement, dit-on, en prennent. Mais, à vrai dire, ils sont un peu comme cela tous et toute l'année : pétris de contradictions, celles-là et bien d'autres qu'on n'en finirait pas de relever.

Mais oublions nos soucis, puisque l'été est là, puisque les vacances battent leur plein, puisque tout est en ordre.

(1) Jean Cotte dans *France-Soir*.

ETRANGER

Reflets du monde entier

Newsweek

La sanguinaire déesse Variole

« Une terrible épidémie de variole a déjà fait près de quatorze mille morts dans l'Etat indien de Bihar, surtout des enfants; des milliers d'autres resteront défigurés ou aveugles », écrit l'hebdomadaire américain *Newsweek*.

« Chaque jour, des centaines de personnes se rassemblent avec leurs pigeons et leurs chèvres autour d'un ancien temple hindou des environs de Patna, la capitale. Elles se prosternent devant l'effigie en pierre de Sheetala Mata accroupie, la déesse de la variole, pour la supplier de prendre plutôt les âmes de leurs bêtes que celles de leurs enfants. (...)

» Chez les quarante-cinq millions d'hindous du Bihar, la variole a en effet une importance significative religieuse. Ils croient que, chaque année, un certain nombre d'êtres humains doivent mourir de la « maladie sacrée », afin que Sheetala Mata soit heureuse. La vaccination, comme le préconisent les médecins, ne peut que provoquer la colère de la déesse. (...) »

« A Patna, raconte le reporter de *Newsweek, j'ai vu des gens fermer leur porte aux médecins qui voulaient vacciner leur famille. Ils donnaient toutes sortes d'excuses : « Ce n'est » pas le jour propice » ; « Demain, je vais à un mariage et » je risquerais d'être malade. » (...) A plusieurs reprises, les médecins ont été accusés d'être des « Murkatwa » (chasseurs de têtes). (...) » « Vous ne comprenez donc pas qu'il faut laisser la nature suivre son cours,* dit une vieille femme. *Pourquoi voulez-vous la contrarier ? »*



Le marxisme mal enseigné ?

L'enseignement du marxisme-léninisme dans les écoles et les universités soviétiques présente fréquemment de graves déficiences, indique un texte du comité central du parti communiste soviétique, repris en éditorial par son organe la *Pravda*. Le comité central y critique l'insuffisance du niveau idéologique de l'enseignement à l'école supérieure technique Baumann de Moscou et à l'université de Saratov : *« Les conférences faites aux étudiants sont médiocres. La critique des théories bourgeoises contemporaines n'est pas menée avec une détermination et une force de conviction suffisantes. Et il n'est pas toujours tenu compte des particularités de la situation actuelle de la lutte idéologique. Les enseignants ne savent pas organiser des discussions constructives sur les problèmes d'actualité du point de vue marxiste-léniniste. Les étudiants, pour leur part, ne savent pas réfléchir de manière autonome et ne disposent pas de bases suffisantes en matière philosophique et en économie pour pouvoir suivre les cours »*

En conclusion, le comité central souhaite que les « sciences sociales » (désignation soviétique de l'idéologie) soient enseignées durant cinq ans, soit un an de plus qu'auparavant, dans les universités et qu'un examen portant sur le communisme scientifique ou sur l'histoire du P.C. soviétique soit obligatoire pour tous. Reste à savoir si ces prolongations apprendront aux étudiants à penser par eux-mêmes.



Mais mangez donc de la baleine !

« Depuis toujours, les Japonais mangent de la baleine, écrit le *NIPPON KEIZAI SHIMBUN. En 1973, ils en ont consommé 12 270 tonnes. »* Et le quotidien de Tokyo s'interroge avec perplexité sur la décision de l'International Whales Commitee, qui a proposé, le 28 juin à Londres, une sévère restriction, voire une interdiction totale de la pêche à ce cétacé.

« Les Américains et les Européens, qui n'ont pas l'habitude de manger de la viande de baleine, n'en connaissent sans doute pas la valeur nutritive. Aux Etats-Unis et en Europe, on se sert surtout de l'huile pour faire des savons et de la margarine, et on rejette la viande à la mer. Mais les Russes et une minorité de Norvégiens commencent à manger de la baleine, qui reste tout à fait étrangère à la table des Américains et des Européens, fidèles au bœuf et au porc. C'est à cette différence d'habitudes qu'on doit l'opinion selon laquelle « il est cruel de manger de cet animal si proche en intelligence de l'être humain »...

» Des enfants américains rendent souvent visite aux membres du gouvernement japonais pour protester. L'organisation Project Jonas, qui compte plus de dix mille membres américains, canadiens et anglais, bombarde le premier ministre japonais de lettres implorant : « Ne mangez plus de baleine ! » Ces gens-là, souligne le quotidien japonais, *confondent apparemment la baleine avec le dauphin, qui amuse les enfants dans les aquariums ! »*



Tout est à louer

La location de lords pour certains événements mondains (de 100 à 1 000 livres par jour) marche bien à Londres — surtout pour l'étranger, — mais moins bien que la location de toute sorte d'autres objets rares, écrit le *SUNDAY TIMES*. Par exemple, *« celle de montgolfières (cent livres par jour avec un équipage de quatre hommes qualifiés). Les British Airways vous proposent un Boeing-747 pour vous prélasser seul là où trois cent soixante-dix passagers s'entassent d'ordinaire. Un aller et retour à Hongkong dans ces conditions vous coûtera entre 65 000 et 70 000 livres.*

» La location d'un train pour cinq cents passagers, avec wagon-restaurant, coûte mille livres pour la journée... Mais quelques raffinements, comme des couchettes, peuvent faire monter la note à 3 000 livres.

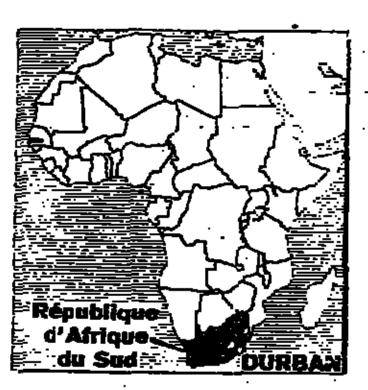
» Vous pouvez louer la célèbre salle de concert de l'Albert Hall pour 600 livres ou pour 2 000 livres si vous voulez y donner à danser à vos amis... Une seule restriction : si vous êtes chanteur « pop », le Hall ne souhaite pas votre clientèle.

» La firme Moss Bro vous procurera sans problème un chapeau à fleurs, une pelisse de fourrure ou un haut-de-forme aussi bien qu'un équipement complet pour assister à la semaine des régates de Cowe ou un habit rouge pour la chasse à courre.

» Pour « ceux qui ont tout », Gerard Hire *propose des animaux empaillés : bien que les prix soient actuellement sujets à révision, on peut avancer qu'une souris blanche revient à 1 livre et demie par semaine, mais un bison va chercher dans les 25 livres. »*

Lettre de Durban

« Les barons du sucre » et « l'or du Natal »



TANDIS qu'à Johannesburg ce sont *ceux que l'on appelle les* Randlords, c'est-à-dire les dirigeants des grandes compagnies aurifères du Witwatersrand, qui dominent *l'activité économique,* à Durban, les « barons du sucre » occupent le premier plan de la scène. « Le sucre, *c'est* l'or du Natal », dit-on ici. Ceux qui douteraient de l'authenticité de ces propos perdent rapidement leur scepticisme railleur, en découvrant, dès leur arrivée au centre de la ville, les trois plus grands silos sucriers du monde. Ces gigantesques abris hémisphériques ont une capacité de stockage de 600 000 tonnes de sucre brut, ce qui représente un tonnage supérieur à celui de la production annuelle de l'île de la Réunion.

Aux abords immédiats de Durban commence la molle ondulation des champs de canne. Ceux-ci s'étendent à perte de vue, descendant au fond des vallées, grimpant aux flancs des collines, ne cessant qu'en bordure des plages qui frangent les rives de l'océan Indien. Le Natal produit 2 millions de tonnes de sucre, ce qui place l'Afrique du Sud au septième rang des producteurs mondiaux, immédiatement après la République indienne et l'archipel des Philippines. La récolte atteint 16 millions de tonnes de canne, et est effectuée, pour les trois quarts environ, par 2 500 fermiers blancs. Cependant, 1 800 Indiens et 4 000 petits propriétaires noirs sont également intéressés par cette activité, et il existe quelques grandes plantations appartenant à des usiniers dont le rendement annuel à l'hectare est exceptionnellement élevé : 6 000 tonnes de canne contre 100 tonnes sur les champs africains.

MANZIMNYAMA, siège de la compagnie sucrière de Tongaat, situé à quelques dizaines de kilomètres au nord de Durban, donne une idée relativement exacte de la puissance économique des « barons du sucre ». Enfoui au cœur d'un ensemble de jardins dont les arbres et les fleurs peuvent rivaliser en beauté avec les végétaux des plus fameux jardins botaniques du globe, cet ensemble de bâtiments est entièrement meublé de pièces de collections, commodes et armoires en bois précieux, coffres en palissandre, bibliothèques en acajou, dont chaque élément vaut un prix inestimable. Fondée par un Ecossais entreprenant dénommé Campbell, la compagnie constitue l'un des exemples les plus caractéristiques de ces grosses sociétés coloniales dont le travail est basé sur l'emploi presque exclusif d'une main-d'œuvre autochtone, à la fois qualifiée et peu onéreuse. Grâce au développement de la culture de la canne, grâce à un essor industriel et maritime continu, Durban connaît une expansion démographique spectaculaire, et sa population a décuplé depuis le début du siècle. Plus d'un million d'habitants sont aujourd'hui regroupés ici, se répartissant, en proportions sensiblement égales, entre Blancs, Noirs et Indiens. Aussi la ville éclipse-t-elle de plus en plus Pietermaritzburg, reléguée au rang de simple capitale administrative du Natal.

Le port, où la France a, pour des raisons d'austérité financière, fermé son consulat, est considéré comme le plus important de tout le continent noir. Ses quais, ses entrepôts, ses diverses installations sont d'un modernisme étonnant. Cependant, sa capacité d'accueil est très insuffisante, et on peut y voir jusqu'à trente navires attendre au large avant d'y pouvoir accoster. La construction, à quelques centaines de kilomètres au nord, d'un port en eau profonde est prévue à Richard's-Bay et devrait permettre de tourner les difficultés provoquées par l'embouteillage permanent dont souffre Durban.

« Il y a quatre-vingts ans à peine, les éléphants allaient et venaient paisiblement sur l'emplacement de ce boulevard périphérique », nous dit un homme d'affaires blanc particulièrement optimiste sur l'avenir économique du Natal. Beaucoup de ses semblables sont, comme lui, assoiffés d'efficacité, d'expansion et de progrès. Cependant, si les uns et les autres aiment faire admirer les immenses quartiers commerçants, indiens — axés autour de Grey Street — et européens, regroupés à proximité de West Street, tous sont également fiers du rayonnement culturel de « leur ville ».

La colline de Berea, qui domine le port, les banlieues industrielles, les quartiers résidentiels et leurs villas blotties au milieu d'une exubérante végétation tropicale, les gratte-ciel des compagnies d'assurances et ses banques, est couronnée par les bâtiments massifs de l'université du Natal. Huit mille étudiants, parmi lesquels une minorité de libéraux, qui sont l'honneur de l'Afrique du Sud, travaillent sur ce campus, strictement réservé aux Blancs.

Pour rencontrer des étudiants noirs, il faut faire deux heures de route et se rendre près de Kwadlangezwa, où se trouvent leurs mille deux cents collègues de l'université du Zoulouland, aux destinées de laquelle préside un recteur blanc. L'université de Westville, construite pour les Indiens, est plus proche. Elle se trouve dans la proche banlieue de Durban, et son coût de fonctionnement, élevé, paraît-il, donne bonne conscience aux Blancs. Un « baron du sucre » m'a dit à son sujet : « *L'étudiant indien moyen coûte 1 065 rands par an, dont il ne paie en réalité que 400 rands, le gouvernement réglant la différence...* »

LA ségrégation pratiquée à l'Université se retrouve, ici, comme dans toute l'Afrique du Sud, à tous les niveaux de la vie sociale. « *Bathing area for coloured* », (« plage pour Mulâtres »), indique un panneau d'affichage. « *Ceci est nécessaire à cause du type spécial d'aménagements...* », nous commente-t-on. Effectivement, on distingue ici quatre catégories de plages réservées respectivement aux Blancs, aux Mulâtres, aux Noirs et aux Indiens.

Depuis qu'un avocat indien, intelligent et opiniâtre, dénommé Gandhi, appela, au lendemain de la première guerre mondiale, ses frères de race à refuser le paiement de l'impôt pour protester contre les discriminations dont ils faisaient l'objet, la République indienne est née et a été admise à l'O.N.U., mais l'attitude des Sud-Africains blancs à l'égard de leurs compatriotes indiens ne semble pas près d'évoluer, et ces propos d'un journaliste britannique, en reportage à Durban, au début du siècle, semblent encore trop actuels : « *L'idée que toutes les races devraient être traitées sur le même pied relève de la logique abstraite... Le Natal veut maintenir les coolies à leur place, c'est-à-dire au rang de manœuvres... Merveilleux dans le négoce pour tenir de petites boutiques, l'odeur d'un chiffon gras suffirait à les nourrir...* » Malheureusement pour les adeptes de l'« apartheid », prompts à s'accommoder de la misère de leurs contemporains, surtout lorsqu'ils n'ont point la même couleur de peau qu'eux, les Indiens donnent des signes de plus en plus larges d'appétit... Durs au travail, doués pour les tâches manuelles comme pour les études, ils sont progressivement montés à la conquête de certaines professions libérales et ils s'impatientent d'être arbitrairement cloîtrés dans leurs quartiers, condamnés à l'échoppe de leurs pères, aux mosquées, aux temples de leurs ancêtres.

De leur côté, les Zoulous refusent aussi un statut social et économique inférieur. Et déjà les pittoresques conducteurs de rickshaws au chef enrichi de plumes d'autruche, de perles et de cornes se font plus rares, à la déception des touristes que ce mode de locomotion séduit toujours. Les descendants des guerriers qui affrontèrent Boers et Anglais, au cours du dix-neuvième siècle notamment, ne veulent plus être considérés comme de simples objets de folklore. Ils sont las d'être les éternels jardiniers de cette superbe serre tropicale que constitue la ville entière avec ses superbes pelouses, ses allées de frangipaniers, de bougainvillées et de magnolias, ses bois d'orchidées et ses alignements de palmiers.

Ce petit paradis de la suprématie blanche, qui évoque à la fois les foules des deltas du Gange et du Brahmapoutre, les bidonvilles de Lagos et les cités ouvrières de Johannesburg, les parcs d'attractions foraines et les casinos de Brighton et d'Eastbourne, risque de connaître quelque effervescence. Les grèves de cette année n'en sont qu'un des signes avant-coureurs, et le vent de décolonisation qui souffle à partir du Mozambique n'épargnera sans doute pas la ravissante cité, dont le nom perpétue pour l'instant celui de la famille de Benjamin d'Urban, auguste et fier aristocrate britannique qui représenta la couronne sur les rives de l'océan Indien.

PHILIPPE DECRAENE.

Dieu est-il Samoan ?

Les pieux dimanches d'Apia

LE front de mer à Apia, c'est d'abord, c'est surtout, une succession d'églises. Les autres bâtiments comblent les — rares — vides : deux hôtels, des agences de voyages, des maisons de commerce australiennes, des ministères.

Des églises comme on en voit partout dans le Pacifique du Sud : lourdes, laides, coûteuses, néo-gothiques, para-gothiques, crypto gothiques. N'empruntant rien à l'art samoan.

J'étais prévenu : le dimanche, ici, est sacré. Ce n'est pourant pas d'encens qu'est couverte la baie ce matin, mais de fumée, qui cache l'océan. Un incendie ? Des détritus que l'on brûle ? Non point... « *Les gens font la cuisine* ». Il est 8 heures. Un peu partout à côté de chaque maison, se prépare l'*umu* — le four traditionnel : terres chauffées placées en creux dans le sol, sur lesquelles ont été déposés, enveloppées dans de larges feuilles, le taro et le yam (des racines, la pomme de terre de chez nous, au dix-neuvième siècle), les poissons et les patates douces. Le dimanche est un jour de fête : on mangera bien (ou pas trop mal), et tous ensemble. Hier, sans doute, nombre de cochons ont rendu l'âme.

Deux ou trois épiceries mises à part, toutes les boutiques sont fermées. Pas de marché. Quelques autobus circulent, de campagne à ville. Dimanche, Apia prie.

Les églises sont pleines à craquer — autant d'hommes que de femmes — et — l'explosion démographique aidant — des jeunes partout. Les Apians, comme d'ailleurs tous les Samoans de l'Ouest, se sont faits beaux : les hommes ne portent pas leur *lavalava* de tous les jours (il s'agit d'une pièce de tissu nouée à la ceinture, une sorte de jupe). Beaucoup ont mis cravate. Les femmes et les fillettes ont sorti leurs jolies robes blanches, avec parfois manches de voile, et leurs chapeaux de paille. De grands parapluies noirs protègent leur teint d'un soleil pesant. Un éventail permettra de survivre pendant l'office et de se concentrer sur le missel noir, épais comme le bréviaire d'un recteur de Bretagne.

Ici un prêtre — qui peut être un Blanc — lit l'Evangile (en samoan). Là, un pasteur méthodiste (costume écru, chemise blanche, cravate noire) est parti pour prêcher pendant longtemps : l'art oratoire, dans ce pays, n'est *pas un art mineur* ; sa bonne pratique est une des conditions de la réussite sociale. Parfois, l'attention se relâche pendant l'exhortation à une vie sainte et pieuse. Mais quand vient le moment du cantique les murs tremblent. Dieu sait pourtant si ces cantiques sont à l'image de l'architecture, importés via Sydney ou Wellington, de l'autre siècle anglo-saxon. Les mormons ont-ils un style à eux ? Nous n'avons pas entendu leurs chants. En revanche, on se trémousse bien — va-et-vient des bras et de la cambrure des *femmes* — dans cette *Assembly of God* dont un Samoan nous dit qu'elle est d'importation récente.

Au son des cantiques

Un peu plus tard, dans les maisons — les *fale* — on se restaure (sur l'océan, les fumées se lèvent). Dans les villages proches de la capitale, les *matai*, les chefs de famille (famille : au sens très large du terme) aiment à se réunir en un endroit prévu pour leurs discussions (le bien de la communauté — en principe du moins). Le soleil est maintenant au plus haut. Des gosses plongent dans l'océan ou dans les rivières. L'heure de la sieste aurait-elle enfin sonné ?

Ce serait oublier que c'est dimanche. 15 heures : Apia vibre à nouveau au son des cantiques. Vêpres, saluts, autres messes, prêches, robes blanches, flots de mousseline. Il faudra l'approche de la nuit — vers 18 heures — pour que se termine la sainte journée. Un tour chez l'épicier — un cornet de glace, du pain, une boîte de *corned-beef* — et chacun rentre chez soi.

Les *umu* sont éteints. Sur l'océan, des régates se terminent : les amateurs de voile sont des *papalagi* (prononcez : papelangi), des Blancs — des mécréants sans aucun doute. Un couple de Néo-Zélandais vient en voiture faire provision de bière. Un Samoan, excellent catholique, nous dit sa fierté d'avoir six enfants de sa femme et trois autres d'une *girl-friend* : Samoa fait donner à fond ses ressources spirituelles et charnelles.

A la sortie d'Apia, un chantier sommeille aujourd'hui, puisque c'est dimanche. Une banque ? Une villa ? Vous n'y êtes pas. Il s'agit d'une église. En simili-gothique. Nul doute qu'on s'y serrera pour faire asseoir tout le monde.

Un prêtre (étranger) nous confie : « *Les pays du Pacifique du Sud n'ont pas atteint un degré de développement économique suffisant pour qu'il y ait crise de la foi.* »

Et un autre : « *Une longue lettre pastorale est en préparation pour dénoncer l'injustice sociale. Aller à l'office, c'est un geste social.* »

Il y a, entre l'aéroport et la ville, soixante-quinze églises. Les âmes, au moins, sont rassasiées.

JACQUES DECORNOY.

FAMINE, CONNAIS PAS

IL est des catastrophes qui ne rencontrent ici qu'indifférence. Elles sont tellement meurtrières, tellement gigantesques qu'elles passent facilement dans le territoire de la fiction ou alors dans une géographie qu'on a du mal à situer sur cette planète.

La famine dans les pays du Sahel, provoquée par la conjugaison de la nature et du capitalisme, a fait des dizaines de milliers de victimes. De temps en temps, on avance dans la presse un chiffre, vague et rond.

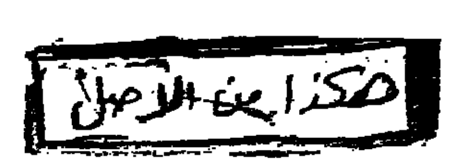
La terre fissurée, les restes de charognes, les enfants déshydratés, les mains squelettiques tendues vers le ciel, la fosse commune, bref, la famine avec le cortège de la mort blanche, invisible, c'est loin, très loin ; c'est là-bas, quelque part derrière l'horizon le plus lointain, le plus étrange, le moins réel. La mort, c'est celle des autres, ceux qui n'ont peut-être jamais existé.

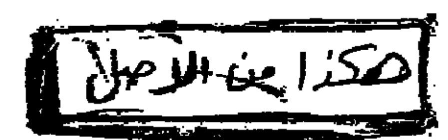
Ici, il n'y a de mort que moderne, sophistiquée, c'est-à-dire digne du siècle. On ne meurt pas de faim, mais d'ivresse, de fantaisie, dans le choc métallique, ou tout simplement de vieillesse. Alors pourquoi s'acharner à sonner l'alarme, à crier, quand l'indifférence est dans l'ordre des choses, quand il n'y a aucune chance pour qu'on s'interroge, ne serait-ce qu'une fois, sur le sort de millions d'hommes.

Comment faire pour rendre à la famine en tant que réalité sa dimension tragique, diabolique, face à une population qui s'émeut si bien quand le sang coule dans un fait divers ?

Pour le moment des hommes continuent à mourir, simplement, systématiquement ; des régimes politiques sont renversés, d'autres menacés. Le Sahel attend le miracle : du ciel ou des hommes, de la terre ou des armes. Quant à la société civilisée, elle produit et consomme ; elle fabrique des masques pour sa mort violente ; elle épure sa mémoire : le pillage du tiers-monde, la colonisation, ont bu jusqu'au sang de la terre, jusqu'au sang des hommes.

TAHAR BEN JELLOUN.





RADIO-TELEVISION

VU

FAUSSE RÉALITÉ ET VRAIE FICTION

LES plus sceptiques d'entre nous, les plus méfiants, ceux dont la hantise est de passer pour des gogos toujours prompts à écarter d'un « c'est truqué » péremptoire la moindre manifestation d'habileté ou de talent, montrez-leur des images qui bougent et vous verrez leur vigilance s'endormir à l'instant. L'esprit obscurci par des ombres, incapables de maintenir nos distances, nous collons à l'écran, nous nous engouffrons de confiance dans un domaine où précisément apparence et réalité ne se recouvrent jamais, où tout, enfin presque tout, est destiné à donner le change.

Il arrive de plus en plus souvent — la formule excellente d'ailleurs est à la mode — que l'art consiste justement à mêler à un scénario témoignages et documents, de façon à reconstituer, à l'exemple récent des « Dossiers secrets des trésors », dans son épaisseur et sa complexité le tissu d'une époque. Là, à moins d'être vraiment distrait, pas de problème. Il était facile de faire la différence, de reconnaître, grâce aux costumes, au ton, à la qualité de la pellicule, un dialogue improvisé (interview des survivants de l'affaire) et un dialogue écrit, une scène jouée et une bande d'actualités.

Moins facile — ô combien ! — de distinguer le vrai du faux quand certaines séquences, insérées dans un documentaire, sont empruntées à un film. Au « Jour le plus long », s'il s'agit de reconstituer le débarquement des troupes alliées en Normandie, à « l'Espoir », si l'on veut évoquer la guerre d'Espagne. Les transitions ici sont tellement imperceptibles que, depuis près de quarante ans, des générations de compilateurs ont manipulé, avec le respect réservé aux archives, des combats disputés par des figurants et dirigés par haut-parleurs. Au demeurant, les premières bandes d'actualités elles-mêmes étaient le plus souvent truquées, ne l'oublions pas. C'est en studios et sur maquettes qu'a été fixé pour la postérité le grand tremblement de terre de San-Francisco. Parce que cela faisait plus vrai. Parce que l'événement reconstitué paraissait plus parlant que l'événement enregistré.

Quel est le reportage, si réaliste soit-il, qui, sacrifiant aux exigences de la technique, n'ait été obligé de tricher, de composer avec la réalité. Même Flaherty exigeait de Nanouk qu'il construise un igloo trois fois plus grand que la normale et capable d'abriter une famille d'Esquimaux et une équipe de cinéma. Idem pour n'importe quel reporter poussant la porte de n'importe quel bistrot à la recherche d'un « petit fait vrai ». Qu'une caméra y entre avec lui et la vie, en se fixant, se déforme.

Allons plus loin. Il arrive, juste retour, que par un curieux chassé-croisé, la vraie fiction et la fausse réalité se rejoignent en sens inverse et qu'une scène voulue suscite une scène imprévue. Je songe à la manifestation dont les mineurs du Borinage retrouvèrent les accents à la demande de Joris Ivens, accents si sincères et si bruyants qu'ils attirèrent l'attention de la police. Ainsi se trouve posée une question clé. Elle était encore soulevée dimanche dernier dans l'émission sur les mass media aux Etats-Unis, l'« envers du décor ». Dans quelle mesure la télévision, au lieu de se contenter de montrer, de cerner une situation donnée, ne la transforme-t-elle pas au point de la créer parfois ? Les hippies seraient-ils venus si nombreux à la convention républicaine de Miami si les trois grandes chaînes n'avaient pas été là? Et s'il n'avait pu s'assurer les services d'un opérateur de la télévision allemande, l'écrivain Günther Wollraf n'aurait-il pas renoncé à s'enchaîner en plein centre d'Athènes pour protester contre la situation en Grèce ? Ce geste n'avait de sens que par son écho, de portée que par son reflet à l'écran. Question annexe : peut-on, doit-on empêcher ce qu'on appelle outre-Rhin « l'action jurnalismus », le journalisme engagé, le journalisme de combat ? Ce combat livré avec des armes boomerang, ce combat dont l'issue peut se retourner de façon absolument imprévisible contre ceux qui le mènent, souvent à leur insu. C'est le rêve de Prométhée. Vieille et neuve tentation.

CLAUDE SARRAUTE.

Un document

L'ANCIEN PLAN DE RÉORGANISATION DE LA PRODUCTION TÉLÉVISÉE

A quoi ressemblera, demain, l'organisation de la radio-télévision en France ? La brièveté des détails imposés aux réformateurs de l'O.R.T.F. (par le gouvernement) ne leur permet pas d'entrer dans les détails. Il s'agira, sans doute, au plus, d'établir de grandes orientations : une « loi-cadre ».

Celle-ci pourrait emprunter certaines de ses grandes lignes au projet de décentralisation de l'Office, mis au point par M. Marceau Long, à la demande de l'ancien gouvernement. M. Marceau Long fait d'ailleurs partie du groupe d'experts réuni par le premier ministre pour la rédaction du nouveau projet de loi.

Le plan de Marceau Long envisageait la création de six établissements publics jouissant d'une large autonomie, mais gravitant autour d'un office central.

Ce noyau central devant être supprimé, les rapports entre les sept futurs établissements autonomes seront différents de ceux qu'avait imaginés le « plan Long ». Cependant, les problèmes que posera la production des émissions de télévision, par exemple, n'échapperont sans doute pas à l'approche réglementaire qu'en avait faite l'actuel P.-D. G. de l'O.R.T.F.

C'est ainsi que le gouvernement semble avoir retenu le clivage entre « production lourde » et « production légère », ainsi que la notion de cahier des charges. Étant en mesure de révéler aujourd'hui l'esprit de cette partie du projet de M. Long, nous versons cette pièce au dossier. — C. D.

I. — Cahiers des charges

La concurrence entre les chaînes n'était pas inscrite dans le plan de décentralisation de M. Marceau Long. Redoutant une guerre des directeurs, le président-directeur général avait décidé de garantir l'harmonie des programmes par l'établissement d'un ensemble de cahiers des charges.

Chaque cahier des charges devait être rédigé en commun par l'établissement central et chaque établissement de chaîne. Il constituait, en quelque sorte, la charte de l'Office, une charte non pas octroyée mais discutée entre personnes appartenant à une même maison. Son caractère pluri-annuel devait marquer la continuité de l'action de l'Office et tenir compte des délais très longs nécessaires à la réalisation des émissions de télévision. Ce document ne se limitait pas à la définition d'objectifs vagues du style : telle chaîne sera plutôt distractive, telle autre insistera plus sur la réflexion, mais définissait des orientations assez précises pour guider les établissements dans la construction de leur grille des programmes des années à venir.

Chaque cahier des charges entraînait l'attribution des moyens financiers et peut-être même techniques correspondant aux objectifs qu'il définissait. Les directeurs de chaîne devaient rendre compte de son exécution devant les conseils d'administration des établissements de chaînes et devant les instances centrales de l'O.R.T.F.

M. Long voulait éviter que les directeurs de chaîne aient l'œil fixé sur les sondages. Ils devaient être jugés, bien sûr, sur le succès de leurs émissions, mais dans le cadre des objectifs qui leur étaient assignés.

Le P.-D. G. disposait, en outre, d'une provision financière destinée à soutenir l'engagement de certaines opérations coûteuses ou d'une audience aléatoire, malgré leur intérêt culturel. C'est aussi que, déjà, un *Saint-Just*, adapté de l'ouvrage d'Albert Ollivier, a pû être mis en chantier, bien que son budget dépasse les normes.

II. — Répartition des moyens

Le projet de M. Marceau Long définissait les critères de répartition des moyens de production entre les chaînes et les studios des Buttes-Chaumont. Il précisait, en particulier, les termes « production légère », « production lourde ».

Les émissions dramatiques et certaines productions de prestige nécessitent des moyens lourds, coûteux — grands studios, vidéo mobile, — et leur répartition entre les chaînes semblait aléatoire : les variations de la programmation risquaient de les rendre, tantôt insuffisants, tantôt sous-employés. Le projet Long maintenait donc l'unité des Buttes-Chaumont, mais — comme le « plan Chirac » — il répartissait entre les chaînes les moyens nécessaires à la production et à la fabrication des émissions légères.

Etaient placées dans la catégorie « production légère », les émissions liées à l'actualité ou de réalisation relativement rapide et simple, c'est-à-dire, l'information et les magazines, les débats, les émissions littéraires, des variétés du type « Miditrente », les jeux, un certain nombre de documentaires.

La « production lourde » recouvrait les émissions qui, soit dans le domaine de la fiction (dramatiques et séries de prestige), soit dans le domaine culturel (certains documentaires, certaines émissions musicales), soit dans le domaine du divertissement (grandes émissions de variétés, grandes retransmissions), nécessitent une préparation de longue haleine et la mise en œuvre de collaborations diverses.

Dans l'esprit du projet, cette distinction devait être avant tout empirique et révisable en fonction de l'expérience. En effet, il y a de la production lourde, rapide et bon marché, et de la production légère, lente et coûteuse. Chaque émission étant un cas particulier en soi.

En revanche, M. Long attachait une grande importance aux nouveaux types de rapports qui devraient s'instaurer entre les chaînes et l'établissement de production. Toute émission relevant de la production lourde devait faire l'objet d'une commande passée par la chaîne à l'établissement de production. Cette commande était un document contractuel comme il en existe dans le secteur privé sur la base des rapports clients-fournisseurs : elle devait être extrêmement détaillée et comporter toutes les précisions nécessaires concernant le texte, son adaptation, le découpage technique, le choix des acteurs et du réalisateur ainsi que le prix. En outre, les commandes étaient passées à un prix définitif, les aléas de réalisation pesant sur l'établissement de production, sauf, bien entendu, exigence nouvelle de la chaîne contraire au devis. Pour être accepté par la chaîne, le produit final devait être conforme aux spécifications initiales.

Le système devait comporter des souplesses et des garde-fous : le premier de ces garde-fous était une fourchette de production lourde devant être respectée par les chaînes afin d'assurer le plein emploi des Buttes-Chaumont.

Les souplesses pouvaient jouer dans les deux sens : d'une part, l'établissement de production n'était pas un simple façonnier pour les commandes qu'on lui passait, il était réalisateur et producteur. De plus, rien n'interdisait au responsable de l'établissement de production, et notamment aux sections de production, de susciter des projets et de les proposer aux chaînes.

A l'inverse, les chaînes pouvaient demander à l'établissement de production de mettre à leur disposition, c'est-à-dire de leur louer, les moyens nécessaires à la réalisation d'émissions lourdes qu'elles produiraient et réaliseraient. Cette possibilité de mise à disposition devait jouer dans des cas très particuliers où un directeur de chaîne décide de lancer une production à laquelle il est personnellement très attaché en raison de son caractère inhabituel. Cette procédure devait s'appliquer donc à des prototypes, à des coups d'essais.

Enfin, les chaînes, dans certaines limites, avaient la possibilité de passer des commandes à l'extérieur de l'Office.

III. — Relations « client » - « fournisseur »

Les procédures qui régissent les rapports de l'établissement public de production et des établissements publics de chaîne devaient correspondre à des relations du type « client à fournisseur », donc des relations contractuelles. Toute commande d'émission devait faire l'objet d'un contrat de commande passé par la chaîne à l'établissement de production.

Ce « *contrat de commande* », beaucoup plus détaillé que la simple « *commande d'étude de production* » en vigueur actuellement, devait (avant d'être signé), avoir été précédé d'une étude approfondie afin que ce contrat soit, sous tous ses aspects, artistiques, techniques, financiers, complet et précis.

Les principales caractéristiques de l'émission, choix du sujet ou du texte, choix du support, durée « antenne » précise, choix du réalisateur, choix des principaux interprètes, indications sur les principaux lieux de tournage et les éventuels déplacements importants, devaient figurer dans ce contrat, ainsi bien entendu que l'enveloppe financière globale et la date de livraison de la production terminée.

D'autre part, l'adaptation du texte choisi conditionnant le choix du support (vidéo, vidéo mobile ou film), celui-ci devait faire partie des données du contrat. De même, les principaux lieux de tournage, l'importance des déplacements, le nombre de rôles et leur importance.

A partir de ce contrat, l'établissement de production assumait véritablement ses responsabilités de producteur, en particulier vis-à-vis de l'ensemble des professionnels de création artistique. En effet, à partir du moment où le contrat était signé, réalisateur, producteur, chef décorateur, directeur de la photo, ne connaissaient que l'établissement de production et n'avaient pas, comme à l'heure actuelle, à s'adresser tantôt à la direction de la chaîne, tantôt à la direction de la production, pour présenter telle ou telle demande en cours de production.

Avant de prendre livraison d'une émission, la chaîne devait la visionner. Les « conflits » mineurs — durée de l'émission, durée d'une séquence, contenu de telle ou telle séquence — étaient considérés comme des retouches (reprise éventuelle de la fabrication d'une séquence) et restaient à la charge de la production.

En cas de conflit beaucoup plus grave sur l'intégralité de l'œuvre produite — si au départ la chaîne a accepté l'adaptation écrite, si elle a donné son accord au choix d'un réalisateur — production et chaîne devaient demander l'arbitrage du président-directeur général.

En ce qui concerne les conflits relatifs au coût financier final d'une production, comme il est d'usage dans l'industrie cinématographique, le coût figurant au contrat passé entre la chaîne et la production comprenait une provision pour risques, pour aléas divers intervenant en cours de production : incidents techniques, intempéries, accidents de comédiens, retards dans le travail du réalisateur, pertes et dégâts.

La préparation étant alors plus poussée, ces aléas devaient être moins nombreux qu'actuellement. Mais le prix fixé au départ était celui facturé à la chaîne. Les dépassements éventuels au-delà de ce prix, et donc au-delà de la provision pour risques, restaient à la charge de la production.

Pour son usage interne, la production continuait d'utiliser le système actuel des devis de réalisation et de la facturation interne des prestations intervenant dans la production : elle connaissait donc, en principe, le prix de revient exact des productions effectuées et les marges positives ou négatives qui existeraient par rapport aux prix fixés dans les contrats avec les chaînes. C'est sa responsabilité de gestion qui, globalement, était engagée pour que, dans le cadre d'un budget annuel donné, elle produise les objectifs fixés. Mais l'engagement d'une commande à un prix ferme devait simplifier considérablement la gestion globale du budget des chaînes.

« Mozik » et « Super-Club »

Les raisins de la concurrence entre les postes périphériques

Au temps de la guerre des radios, « Salut les copains » et ses imitations avaient créé un genre : la radio gadget pour seize-vingt ans. Les mouvements de mai 1968, et la prise de parole de ce public inondé de « yé-yé » et de fausses idoles, avaient un instant tout changé. Les postes périphériques avaient changé de « cible ». Mais les impératifs de la concurrence — un mot à la mode en ce moment — les ont conduits à reprendre les vieilles recettes. Les auditeurs-consommateurs d'aujourd'hui ont de douze à seize ans. De nouveaux changements économiques sont à attendre.

Il est 16 h. 30. Jean-Loup Lafont prend l'antenne d'Europe 1 jusqu'à 18 heures pour animer « Mozik » comme tous les jours depuis le 5 octobre 1972. A 17 h. 30, Sam Bernett lance le « Super-Club » sur R.T.L. L'émission aura un an en septembre. « Mozik » et « Super-Club », tous les après-midi en direct, du lundi au vendredi : deux émissions concurrentes qui s'adressent aux jeunes et qui « marchent bien ». De la musique, des jeux, un code, un langage, des interviews express de vedettes du show business. Et toujours les mêmes refrains, ceux des tubes qui se vendent, qui « marchent bien ». Soixante minutes de musique, douze minutes par heure de publicité, des flashes d'information, et un seul objectif : conquérir un public — un marché — élargir son auditoire.

Menés à un rythme effréné et effrayant, « Mozik » et « Super-Club » n'utilisent pas les mêmes moyens pour capter l'attention. Chaque style est dicté par la concurrence, par les annonceurs publicitaires. Telle est la règle du jeu. Deux styles, et deux profils d'animateurs. Jean-Loup Lafont, énergique, efficace, joue avec les minutes, les secondes, présente « Mozik Parade », dix disques sélectionnés, fait quelques plaisanteries pour se faire plaisir, compose sept minutes de texte, interroge une vedette ou une future vedette, en trace un portrait-robot. Top, le chrono est parti. « Bonjour, tu vas bien. Dis-moi, quel est ton lieu de naissance, tes allergies, ta ville de vacances, la fleur que tu aimes le mieux... » Stop. On enchaîne, on passe un autre disque, on oublie celui qui vient de parler. Jean-Loup Lafont, lui, n'oublie pas ses auditeurs, « ses chéris », il tutoie tout le monde, tout le monde s'aime, et tout le monde aime « la mozik ». Quoi de mieux ? La cadence, le temps coupé, haché, organisé, le vertige. Et puis, il y a un code qui lie les « mômes », des mots spéciaux comme le « facteur », cela veut dire que je vous apporte des nouvelles. On fait des économies de temps, toujours le temps. L'émission d'Europe 1, libérale, permissive, respire « la grande vie » facile. Les jeunes sont des adultes, mais on ne leur parle pas de la même façon. On les manipule, on leur fait miroiter le luxe, l'esbroufe. Jean-Loup Lafont aime la musique, l'originalité. Il vend de l'amour et de l'imagination, mais il ne les suscite pas.

Le « Super-Club » est moins ambitieux, d'abord parce que c'est un club, gratuit, qui regroupe cent mille membres. Une « grande famille », si on veut. Sam Bernett est très paternel et quitte rarement le domaine du « connu » : Sheila, Claude François, Johnny Hallyday, Frédéric François. On les entend sans cesse, le public les réclame. Les disques se vendent. Le marché établi implicitement entre les jeunes auditeurs et les agents de promotion du show business n'est pas rompu. On a quelques avantages en adhérant au « Super-Club », réductions sur le prix des places pour certains concerts, sur des électrophones, on peut assister aux avant-premières des vedettes préférées (programme qui était diffusé jusqu'au 12 juillet). Le « Super-Club » fait des cadeaux. Ils entretiennent l'amitié. « Si tu m'entends Isabelle, dit Sam Bernett, tu me téléphones tout de suite, il y a un vélomoteur tout neuf qui t'attend... J'espère que tu es contente parce qu'un vélomoteur qui arrive comme ça... » On joue pendant l'émission. Il y a le Kiki Koz (il s'agit de reconnaître la voix d'un chanteur), le télégramme, la « transistor partie » (quatre équipes de cinq personnes jugent trois nouveautés, et les animateurs reçoivent environ cinquante nouveautés par jour), le jeu du pick-up (on donne une définition d'une chanson et de son interprète. Par exemple, « cinq stars pour une étoile, le titre est dans la question à condition de le doubler ».) Toutes les réponses sont transmises par téléphone. Chaque jeu dure entre trente secondes et douze minutes. Là aussi, le temps conditionne l'organisation de l'émission, mais on le sent moins. Là aussi, un code, qui ne permet pas de jouer si on écoute en amateur si on ne lit pas régulièrement les revues *Podium*, *Salut les copains*, *Mademoiselle Age tendre*. *Tendre*.

Un univers clos, une « microculture », destinés à des jeunes qui achètent. Une excellente cible pour les stations périphériques — véritables entreprises commerciales, — pour l'avenir assuré des maisons de disques et pour leurs instruments, les vedettes. L'important est d'être écouté pour faire vendre, pour provoquer la demande. Les jeunes veulent entendre les disques qu'ils ont achetés ; en contrepartie, on leur en impose d'autres qu'ils achèteront aussitôt après les avoir écoutés dix ou vingt fois.

On manipule un certain public en lui donnant un semblant de distraction — on parle d'amour de la musique, — on matraque et on vise juste. On diffuse une publicité (revues, produits de beauté...) destinée au même public. Enfin, on invente un langage et on satisfait l'auditoire. La boucle est bouclée. « Mozik » est en tournée. « Super Club » adopte un rythme de vacances. Rendez-vous à la rentrée.

MARIE-FRANÇOISE LEVY.

Du théâtre à l'écran

L'adieu de J.-P. Bisson aux zonards

A Sarcelles-sur-Mer habitent des garçons et des filles qui sont jeunes, qui voudraient échapper à l'ennui gluant des murs gris, qui voudraient pouvoir s'aimer.

Sarcelles-sur-Mer, *de Jean-Pierre Bisson, a été créé en 1973 à la Maison des jeunes de Nanterre. C'était le premier spectacle du « Printemps des créateurs » organisé par Pierre Laville, alors directeur, avec Pierre Debauche, du Théâtre des Amandiers. Ce fut un succès, un triomphe. Brusquement, éclatait un théâtre libre, vivant, gai, qui osait être romantique et l'osait avec excès. Jean-Pierre Bisson sortait de la clandestinité des petites salles marginales, des productions entre copains au pourcentage des recettes, autant dire, rien.*

Sarcelles-sur-Mer *est l'adieu de Jean-Pierre Bisson aux zonards, aux « loulous », ces « aristocrates de la violence », qu'il a tant aimés montrer de* Matin rouge, *sa première pièce (1968), à* Lorenzo *(1972 off. Avignon). Désormais, entre ses rêves et lui, il n'a besoin de personne. Un nom, parfois : Strindberg, lorsqu'il « adapte »* Mademoiselle Julie *(Théâtre des Amandiers, cette année) pour raconter le cercle vicieux de ses errances amoureuses :* Parese, Césare 50, *qu'il crée au cloître des Carmes, à Avignon, histoire de sa fascination pour Cesare Pavese, mort en 1950. Et lorsqu'il en parle :* « Manque d'engagement, incompatibilité entre son art, sa rêverie, sa révolte perpétuelle, son acuité de créateur, face aux exigences concrètes d'un vrai militant. Ses amours nombreuses prennent souvent le nom de passion... Vision désespérée, cruelle et romantique, qui le relie au grand mal de vivre de certains romantiques du dix-neuvième siècle *», il parle de lui, tel qu'il se montre, seul face à ses créatures, dans* Sarcelles-sur-Mer.

COLETTE GODARD.

★ Troisième chaîne. Samedi 20 juillet, 20 h. 30.

RADIO-TELEVISION

Samedi 13 juillet

● CHAINE I

20 h. 30 Dramatique : « Un bourgeois de Paris », de J.-L. Roncoroni. Réal. A. Boudet. Avec M. Etcheverry, G. Berner.
Après la bataille de Poitiers (1356), le fils de Jean le Bon, le dauphin Charles, s'oppose à Etienne Marcel, prévôt des marchands de Paris. Une réflexion sur « le cheminement intérieur des passions ».
Emission déjà diffusée en juin 1969 sur la première chaîne.

22 h. 25 Portrait : Robert Ratbun Wilson : « Un humaniste à l'ère atomique ? », de D. Pearl et A. Vogler.
Robert Ratbun Wilson est l'inventeur d'un accélérateur de particules de 7 kilomètres de circonférence.

● CHAINE II (couleur)

20 h. 35 Jeux sans frontières : Belgique.

21 h. 50 Feuilleton : Le comte Yoster a bien l'honneur. « Le Jeu de la mort ». Réal. J. Herman. Avec L. Amman, W. Volz, B. Romand.
Un reportage photographique permet de reconstituer un hold-up.

22 h. 40 Jazz.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 55 Reportage : Le 159e régiment d'infanterie alpine.

20 h. 30 Théâtre : « Mangeront-ils ? », de V. Hugo. Mise en scène de M. Franceschi. Avec N. Reymond, O. Hussenot, G. Moigne.
Comédie de Victor Hugo écrite en 1867 et publiée en 1886 avec d'autres œuvres sous le titre de « Théâtre en liberté ». Cette pièce fut créée à la fin du XIXe siècle et montée en 1972 au Festival du Marais.

● FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Tout l'humour du monde, de J. Chouquet ;
20 h., « la Foule », de D. Chraïbi, avec J. Darche, S. Jenev, M. Barbulée, J. Calatayud, J.-P. Cisiffe (réal. A. Dave) ; 22 h., Etranger, mon ami : Siegfried Lenz ; 22 h. 30, Café-théâtre : « Comment harponner le requin », de V. Haïm et « Phèdre », au théâtre Essaïon ; 23 h. 15, Echos et paysages (1), par M. Planchon.

● FRANCE-MUSIQUE

18 h. (S.), Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), Récital de piano : Maria Littauer : « Six variations » (Beethoven), « Suite, opus 14 » (Bartok), « Toccata » (Khatchaturian) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;
20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs : « Chansons madécasses » (Ravel) ; « Peer Gynt » (Grieg) ; « le Roi Christian II » (Sibelius) ; « Valse triste » (Sibelius) ; « Rapsodie malgache » (R. Loucheur) ; 21 h. 30 (S.), Orchestre national de l'O.R.T.F., direct. S. Celibidache, avec M. Argherich, pianiste : « Alborada del gracioso » (Ravel) ; « Concerto en la mineur, pour piano et orchestre, opus 54 » (Schumann) ; « Roméo et Juliette » (Prokofiev) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie de Francis Poulenc ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

20 h. 15, La tribune de l'histoire.
Inter-Variétés : 19 h. 20, Le petit conservatoire de la chanson ; 20 h. 10, Inter-troisième âge ; 20 h. 25, L'opérette ; 21 h. 20, Le grenier de Montmartre ; 21 h. 45, Théâtre de nuit : « la Foire aux vanités » ; 22 h. 30, Alain Romans et son piano ; 22 h. 45, Fermé jusqu'à lundi.

> **MÉTÉOROLOGIE**
>
> **FRANCE-INTER** : 6 h. 59, 7 h. 55, 11 h. 59, 19 h. 59 (à 9 h., 14 h. 5 et 19 h. 50 : météo marine).
>
> **FRANCE-CULTURE** : 9 h. 5, 12 h. 43, 19 h. 50 (19 h. 45 le dimanche), 23 h. 58.
>
> **TELEVISION** (première chaîne) : 19 h. 43 (sauf le dimanche) ; deuxième chaîne, 19 h. 37 ; troisième chaîne : en fin de soirée.

Dimanche 14 juillet

● CHAINE I

9 h. Tous en forme.
9 h. 30 Défilé du 14 juillet.
12 h. La séquence du spectateur.



12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. 20 Variétés : L'inconnu du dimanche.
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 « Police », de Ch. Chaplin.
14 h. 50 Sports et variétés : Le sport en fête.
16 h. 55 Film : « le Bossu », d'A. Hunebelle (1959). Avec J. Marais, Bourvil, S. Selman.
Lagardère, vaillant chevalier, sauve la fille de Philippe de Nevers, assassiné par son cousin, et la rend, seize ans plus tard, à sa mère, après être entré en lutte, sous un déguisement, avec le traître. Illustration « épique » du roman de Paul Féval.
18 h. 40 Magazine : La France défigurée, de M. Péricard et L. Bériot.
19 h. 10 Les musiciens du soir, de S. Kaufman.
20 h. 45 Film : « les Bonnes Causes », de Christian-Jaque. Avec M. Vlady, P. Brasseur.
Une femme a tué son mari par un « crime parfait » mis au compte d'une infirmière. Son amant, un avocat célèbre, l'aide à tromper la justice.

● CHAINE II (couleur)

9 h. 30 Défilé du 14 juillet.
13 h. Orch. philharm. de l'O.R.T.F., dirigé par J. Pritchard.
« Le Chevalier à la rose », première suite (Richard Strauss).
13 h. 25 Documentaire : On naît à Cracovie, pas ailleurs, de F. Chatel.
14 h. 55 Film : « la Grande escapade », de J.-B. Clark (1965). Avec P. Cardi et G. Stockwell.
Un petit garçon appartenant à une famille d'éleveurs de moutons du Nouveau-Mexique doit faire ses preuves pour devenir berger.
16 h. 25 A propos, de M. Droit.
Avec la participation de M. Maurice Druon, ancien ministre.
16 h. 55 Jeu : Famillion.
17 h. 35 Télésports.



19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de La Grange. « La Camargue ».
20 h. 35 Opérette : « la Fille de Mme Angot », de Clairville, Siraudin et Koning. Musique de Ch. Lecocq. Réal. R. Kahane.
22 h. 25 Ciné-Club. Cycle U.S.A., années 60. « Le Seigneur de la guerre », de F. Schaffner

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 10 Variétés : Montand de mon temps, de J.-C. Averty.
21 h. 10 Nouvelles, de S. Maugham. « La Femme de lettres ».

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Idoménée, roi de Crète » (Mozart) ; 12 h., Ma non troppo ; 12 h. 45, Orchestre O.R.T. Nice-Côte d'Azur, direct. J. Mercier, avec A.-M. Ghirardelli, pianiste : « l'Echelle de soie », ouverture (Rossini), « Quatrième concerto pour piano et orchestre » (Beethoven) ;
13 h. 45, Le monde insolite : Les bougnats, par ... Taillet ; 1 h. 15, Le théâtre de Maurice Maeterlinck : « l'Intruse » et des extraits de « Pelléas et Mélisande », « Monna Vanna », « la Princesse Maleine », extraits, interprétés par les comédiens-français ;
Les trois œuvres constituent un panorama de l'œuvre de Maeterlinck. Elles sont les clés de son théâtre, avec un dialogue qui n'exprime pas la pensée des personnages, mais s'évanouit dans des points de suspension. Le spectateur de 1974, curieux de l'art 1900, peut s'intéresser à ce théâtre du symbole et de l'évanescence.
16 h. 15, Musique classique ; 16 h. 45, Curieux destins : La romantique destinée de l'homme aux deux patries ; 1 h. 30, Mai musical de Bordeaux : N. Zabaleta et l'Orchestre de chambre P. Kuentz, avec Ch. Lardé : « Concert pour quatre parties de violes, en ré mineur » (M.-A. Charpentier), « Concerto pour flûte, cordes et clavecin, opus 7 no 3 » (J.-M. Leclair), « Danses pour harpe et cordes » (C. Debussy), « Une châtelaine en sa tour..., opus 110 » (G. Fauré), « Introduction et allegro pour harpe et orchestre » (M. Ravel), « la Flèche du temps » (A. Jolivet) (première audition en France) ; 19 h. 10, Les machines à musique, par O. Roux ;
20 h., « le Cœur du moulin », de M. Magre et D. de Severac, avec M. Peronne, S. Michel, M. Stiot, R. Dume, P. Filippi, orchestre et chœurs O.R.T.F., direct. P.-M. Le Conte ; 21 h., Mises en scène, par G. Dumur : « Tartuffe », « le Cochon noir », avec B. Dort et E. Le Roy Ladurie ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Dostoïevski.

> **EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES**
>
> **DIMANCHE 7 JUILLET**
>
> **FRANCE-CULTURE**
>
> 7 h. 45, Horizon, magazine de J. Bourdarias ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Emission du comité protestant des amitiés françaises à l'étranger ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient de France ; 10 h., Messe.
>
> **TELEVISION**
>
> 9 h. 30, La Source de vie ; 10 h., Présence protestante : « Ballade pyrénéenne » ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : « la Bible et les bibles » ; Des femmes prêtres » ? ; 11 h., Messe célébrée à la chapelle des Annonciades de Thiais (Val-de-Marne) ; Prédication du Père Pelfrêne.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon (Manfredini, Mozart, Wagner, Beethoven) ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;
13 h. (S.), Orchestre symphonique O.R.T.F.-Alsace, direct. R. Albin, avec G. Amar-Vona, flûtiste : « Symphonie no 5 en si bémol majeur » (Schubert), « Concerto pour flûte et orchestre no 2 en ré majeur » (Mozart), « Symphonie no 3 en sol mineur » (Roussel), « Daphnis et Chloé » (Ravel) ;
14 h. 30 (S.), La tribune des critiques : « Scaramouche » (D. Milhaud) ; 16 h. 15, Voyage autour d'un concert ; 17 h. 15 (S.), Chorégies d'Orange. Orchestre national O.R.T.F., direct. R. Kempe : « Salomé » (R. Strauss), drame lyrique en un acte d'après O. Wilde, avec L. Rysanek, J. Vickers, Th. Stewart, R. Hesse, ... Laubenthal, M. Schiml ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant. Le pianiste Ray Bryant et le quartette d'Arnett Cobb ;
20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto en ut mineur pour deux violons, cordes et basse continue » (Vivaldi), avec D. Oistrakh, I. Stern, W. R. Smith ; « Sonate no 4 en fa majeur » (Mozart), par J. Castagner et K. Edo, « Sonate no 10 en sol majeur opus 14 no 2 » (Beethoven) au piano S. Richter, « Symphonie no 5 en si bémol opus 100 » (Prokofiev) ; 22 h. (S.), Nouveaux talents premiers sillons, avec H. Goverts au clavecin et au pianoforte, en duo avec le violoniste ... Hoever, et en soliste avec l'orchestre de chambre B. Thomas : « Sonate no ... en ré majeur pour clavecin et violon » (C.P.E. Bach), « Fantaisie pour pianoforte et violon » (C.P.E. Bach), « Sinfonia no 4 en ré majeur » (C.P.E. Bach) ; « Concerto no 22 en si bémol majeur » (J.-C. Bach) ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : « Trio no 5 en ré majeur » (Beethoven), par W. Kempff, H. Szeryng, P. Fournier, « Histoire du soldat » (Stravinski) ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

22 h. 15, Jazz sur scène : Au festival de Luneray
Inter-Variétés : à h. 20, Un air, des souvenirs ; 2 h. 50, Programme interrégional, station de Toulouse : « Haute-tension », d'Y. Heurté ; 21 h. 50, Ballade pour deux pianos ; 22 h., L'homme qui pensait mal ; 22 h. 30, Musique du monde.

Le projet de réforme est soumis au président de la République

Dans la presse

LA DERNIÈRE PROVOCATION DE McLUHAN

Qu'ils l'approuvent ou qu'ils la dénoncent, il n'est guère de commentateurs qui ne voient dans la prochaine réforme de l'O.R.T.F. un premier pas vers la privatisation de la radio-télévision. Dominique de Montvallon considère, par exemple, dans *LE POINT*, que les sept établissements indépendants seront autant de « lits pour le privé ».

Claude Gault confirme dans *TEMOIGNAGE CHRETIEN-HEBDO-TC* : « *La publicité officielle et surtout clandestine va s'introduire partout. Imaginez la bonne affaire, pour une société de production privée, qu'un reportage sur la côte d'Aquitaine financé par les promoteurs immobiliers, une revue de la mode « offerte » par les grands couturiers ou une émission littéraire supportée par les éditeurs. Les sociétés privées gagneront sur tous les tableaux. Qui s'opposera à cette grande braderie ?* »

Celle-ci paraît inéluctable dans le régime actuel à *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste), dont l'éditorialiste écrit sous le titre « Du monopole de la télévision à la télévision des monopoles » : « *On nous présente la gestion par l'Etat et la gestion par des capitalistes privés comme deux choses antagonistes. Mais en réalité, parce que l'Etat, dans cette société, représente les intérêts des capitalistes privés, elles ne sont pas antagonistes, mais* complémentaires.

En vérité, explique Roger Dosse dans *POLITIQUE-HEBDO*, « *il s'agit en l'espèce de l'application à un domaine particulier d'une tendance générale : remettre au secteur privé ce qui est rentable dans le secteur public : P.T.T., autoroutes... On laisse l'Etat assumer les dépenses de l'infrastructure, et on s'empare ensuite de ce qui appartient à la nation pour en tirer le profit maximum* ».

Liliane Ernout craint, dans *FRANCE CATHOLIQUE*, que tout ne soit soumis aux règles de la rentabilité. « *La télévision*, demande-t-elle, *ne va-t-elle pas ainsi perdre sa mission éducative, culturelle, son rayonnement : bref, tout ce qui fait la raison d'être d'un organisme d'Etat au service d'un grand pays ?* »

Pour Patrice Drouin, Marie-Louise Antoni et Marie-Paule Virard dans *ENTREPRISE*, « *le cœur du problème n'est pas là : il concerne beaucoup plus la répartition des investissements publicitaires entre les différents mass media. (...) En cas de privatisation d'une chaîne de télévision, la publicité qui permettrait à cette chaîne de vivre serait retranchée des investissements publicitaires, qui se portent généralement vers la presse écrite ou parlée. Provoquant ainsi la disparition d'un grand nombre de journaux et hebdomadaires. (...) Les cinquante-deux millions de Français ont intérêt à ce que Gutenberg trouve toujours la parade aux provocations de Mac Luhan. Le monopole de leur liberté en dépend* ».

Si pour Pierre Pujo, dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, la « *remise en ordre* » de l'O.R.T.F. est une des rares initiatives heureuses d'un gouvernement qui ne songe qu'à « *flatter la gauche* », pour Hervé Chabalier, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, elle témoigne d'une « *franche hypocrisie* » en préparant le passage au privé « *tout en prétendant garder le monopole* ». Surtout, « *personne ne croit que cette réforme apportera une libéralisation si souvent souhaitée. Le gouvernement nomme le P.-D.G. Les P.-D.G. choisissent leurs personnels, qu'ils peuvent mieux contrôler car l'entreprise est moins grande. Les mafias politiques de la majorité resserrent en fait à travers cette réforme le contrôle qu'elles exercent sur la radio et la télévision, depuis plus de quinze ans.* »

Jacques Brière estime, dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire central du P.C., que cet aspect politique est plus important que l'aspect économique.

Il est vrai que demeurent « *beaucoup d'ombres* », comme le souligne Jacques Perrier dans *L'EXPRESS* : « *Pourra-t-on éviter le licenciement d'une partie d'un personnel jugé pléthorique depuis toujours ? Qu'adviendra-t-il du statut ? Que va devenir le patrimoine immobilier de l'Office ? Que fera-t-on des stocks ? Autant de questions dont les réponses pourraient provoquer la colère des syndicats. Voire la grève.* »

De fait, indique Claire Muet dans *VALEURS ACTUELLES*, les syndicats ont tout lieu d'être inquiets.

« *L'O.R.T.F.*, explique-t-elle, *c'était en fait le règne de trois pouvoirs : celui des polytechniciens et ingénieurs des P.T.T. qui furent à l'origine de la télévision en France, qui la considèrent comme leur enfant et tiennent le monopole d'Etat pour un dogme intangible ; celui des producteurs et des réalisateurs ; celui des syndicats (...). La réorganisation pourrait bien contribuer à démanteler la « bastille syndicale » érigée sur les seize mille agents de l'Office (dont six cents cadres et mille trois cents journalistes) du fait de sa centralisation.* »

Jean-Paul Liégeois n'hésite pas à parler, dans *L'UNITE*, hebdomadaire du P.S., de « *coup bas* ». « *L'éclatement de l'Office en sept établissements*, prévoit-il, *va entraîner, en une logique implacable, la fin du service public. Entre les nouveaux établissements, ce sera la guerre. La loi de la jungle. Chaque établissement ayant ses ressources sans aucune communauté de trésorerie avec les autres, c'en est fini de la solidarité. C'est ce que voulait Valéry Giscard d'Estaing : pour lui, gestions séparées et comités d'entreprise séparés sous-entendaient cassure de l'unité syndicale. Son projet y parvient complètement. (...) L' « ère nouvelle » tant annoncée révèle son vrai visage : un capitalisme sauvage et forcené doublé d'un asservissement idéologique sans concession.* »

Pour *LA NOUVELLE ACTION FRANÇAISE* (royaliste), il en résulte que « *la question centrale n'est pas posée* » : Paul Maisonblanche voit en effet dans la nouvelle réforme l'occasion manquée d'une « *véritable révolution culturelle* ».

« *La solution originale*, dit-il, *aurait consisté à « casser » les programmes nationaux et à mettre à l'étude des projets de télévision par câble gérée à l'échelon régional, voire de la commune ou du quartier (ce sera demain techniquement possible), par les usagers. Ainsi ceux-ci, de spectateurs seraient redevenus partiellement acteurs. Ainsi la télévision pourrait être un élément de reconstitution d'une culture locale, de revitalisation de cellules sociales actuellement somnolentes.*

» *Mais du même coup elle cesserait d'être véhicule d'une idéologie sous-jacente, celle de la société productiviste, de la souveraineté par procuration, du vedettariat masquant l'absence de vie intérieure. (...) Non, le dernier gagnant du « hit-parade » présidentiel ne peut ni ne veut être l'artisan de la destruction de la société du spectacle.* »

Non, le « nouveau style » n'est certainement pas compatible avec le refus de la représentation !

T. F.

Les réserves syndicales

Les experts du gouvernement, MM. André Rossi, Marceau Long, Yves Cannac et Jacques Friedmann, ont soumis, ce samedi, à l'arbitrage du président de la République, le projet de loi sur la réorganisation de la radiotélévision. Cependant, malgré les assurances données par le porte-parole du gouvernement, le projet est mal accueilli dans les milieux syndicaux.

Une délégation de la confédération Force ouvrière, conduite par M. André Bergeron, secrétaire général, a été reçue vendredi 12 juillet par M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, et lui a fait part de ses inquiétudes au sujet de la réforme de l'O.R.T.F.

Selon la délégation, M. Rossi aurait renouvelé les engagements pris sur le respect du monopole et le maintien du service public. D'autre part, le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre aurait promis de pratiquer la plus large concertation avec les organisations professionnelles représentatives au moment de l'élaboration des textes d'application de la loi.

Toutefois, le Syndicat national de radiotélévision (C.G.T.) a décidé de proposer aux autres organisations syndicales de l'O.R.T.F. « *une action de manifestation et de popularisation* », avec arrêt de travail de quarante-huit heures, « *avant que des décisions irrémédiables soient prises concernant l'Office* ».

Dès la semaine prochain, le S.N.R.T. (C.G.T.) organise des assemblées générales dans les centres O.R.T.F. de Paris et de province, afin de consulter le personnel sur l'engagement d'une action pour le non-démantèlement de l'Office et pour le maintien de l'intégralité des services.

Une grève des comédiens ?

Le Syndicat français des artistes interprètes (C.G.T.) déclare, quant à lui, qu'« *il appellera tous les artistes interprètes à la grève avant et pendant la période où le Parlement devra décider du sort de la radiotélévision nationale* ».

Télé-Liberté (Association des auteurs et téléspectateurs) estime « *indispensable, comme le réclame la gauche unie, que le projet de réforme fasse l'objet d'un grand débat démocratique où tous les courants de pensée et d'opinion pourront exposer au pays les motifs de leur accord ou désaccord* ».

Au cas où le débat à l'Assemblée ne serait pas reporté, Télé-Liberté déclare qu'elle « *participera très activement à la riposte d'envergure que les partis politiques et organisations syndicales sont déterminés à mener* ».

Enfin, l'intersyndicale O.R.T.F. de la région d'Alsace a envoyé, vendredi 12 juillet, une lettre ouverte à M. Marceau Long, P.-D. G. de l'Office, dans laquelle elle lui reproche d'avoir passé sous silence dans son « *message annonçant la fin de l'O.R.T.F.* » le service de la redevance, « *garantie du monopole* ».

« *Les agents du service de la redevance*, déclare l'intersyndicale, *ne se laisseront pas enterrer, ni même brader sans réaction.* »

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la neuvième session de la « grande commission » soviéto-française, M. V. A. Kirilline, vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S., président du Comité d'Etat pour la science et la technique, coprésident de la « grande commission », a offert une réception vendredi 12 juillet.

Naissances

— Le docteur et Mme Léon Bouttier ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille
Marie-Laure
chez leurs enfants, Dominique et Dominique Henry.
Paris, le 4 juillet 1974.

Mariages

— Etienne Juillard et Michèle Barrier ont le plaisir de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 11 juillet 1974.
Chemin des Vivarts, Cavalaire-sur-Mer.

—

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Michèle Martin,
pharmacien,
avec M. Rémy Bouteloup,
ingénieur des Arts et Manufactures,
célébré dans l'intimité le 8 juillet 1974 à Saint-Mandé.
88, chaussée de l'Etang,
94 160 Saint-Mandé.
44, avenue de l'Armée-Royale, Casablanca.

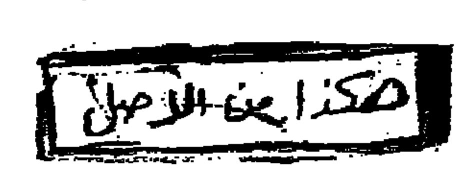
Nécrologie

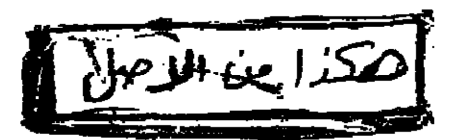
— Mme Raymond Léonard,
Me et Mme Jean Léonard,
Mme Jean Beaudequin,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond LEONARD,
leur époux et père, survenu à Paris le 11 juillet 1974, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante-treizième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 juillet 1974, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-de-Sales (15, rue Ampère, Paris-17e), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Levallois-Perret dans le caveau de famille.
144, rue de Tocqueville,
75 017 Paris.

—

— M. Jean Vuillard-David, son époux,
M. Laurent Vuillard, son fils,
M. et Mme André David, ses parents,
M. et Mme Robert Vuillard-Nuge, ses beaux-parents,
M. et Mme Pierre Vuillard-Gros,
Mme Jacques Rocard,
Ses beau-frère et belles-sœurs,
Ses oncles, tantes, cousins, cousines, neveux et nièces,
Les familles David, Gauthier, Vincent, Cottet, Vuillard-Gros, Rocard, Lorge, Bavoux, Grand-Perret, Bourgeois,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean VUILLARD-DAVID,
née Raymonde David,
membre du Groupement
des graphologues-conseils de France,
entrée dans la paix du Seigneur le dimanche 7 juillet 1974 à l'âge de quarante-quatre ans au terme d'une longue et cruelle maladie.
Ses obsèques religieuses ont été célébrées le mercredi 10 juillet 1974 en la basilique-cathédrale de Sainte-Claude.
Priez pour elle !...
Des messes.
Selon la volonté expresse de la défunte, pas de fleurs ni de couronnes, mais des dons au centre Léon-Bérard, 28, rue Laënnec, à Lyon-3e, en précisant pour la « recherche contre le cancer ».

> *Nos abonnés*, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*





RADIO-TELEVISION

Lundi 15 juillet

CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente, été.
14 h. 25 Film : « Tintin et les oranges bleues », de Ph. Condroyer (1964). Avec J.-P. Talbot et J. Bouise.
Tintin, le capitaine Haddock et le professeur Tournesol luttent contre des aventuriers qui veulent s'approprier l'« orange bleue », mystérieuse invention d'un savant espagnol.
16 h. Tour de France.
18 h. 15 La lutte de l'homme pour la survie, de Renzo Rossellini.
19 h. 5 Pour les petits : Reinefeuille.
20 h. 15 Tour de France.
20 h. 30 Feuilleton : Deux ans de vacances, de J. Verne. Réal. G. Grangier.
Les trois garçons se trouvent face aux deux forbans, Forbes et Pike.
21 h. 30 Emission littéraire : Ouvrez les guillemets, de B. Pivot.

LONGUEURS D'ONDES

FRANCE-INTER : 1 829 mètres (g.o.) ; Nice, 193 m. et Strasbourg, 259 m. (ondes moyennes).
INTER-VARIETES : Paris, 280 m. ; Lille, 218 m. ; Lyon, 498 m. ; Marseille, 445 m. ; Toulouse, 318 m. ; Bordeaux, 249 m. ; Limoges, 319 m. ; Rennes, 423 m. (ondes moyennes). Les émissions d'Inter-Variétés sont en partie retransmises en modulation de fréquence.
FIP (région parisienne) : 514 m. (o.m.).
FRANCE-CULTURE : Paris, 348 m. ; Strasbourg, 235 m. ; Brest, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nice, Rennes, 242 m. ; Bordeaux, Grenoble, Limoges, Nantes, Toulouse, 227 m. ; Bayonne, 557 m. ; Saint-Brieuc, 201 m. ; Besançon, 201 m. (ondes moyennes). Les émissions de France-Culture sont également retransmises en modulation de fréquence.
FRANCE-CULTURE : programme diffusé en modulation de fréquence sur l'ensemble du réseau.
EUROPE 1 : 1 647 m. (g.o).
SUD-RADIO : 367 m. (o.m.).
RADIO-MONTE-CARLO : 1 400 m. (g.o.) ; 205 m

CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Actuel 2.
Le tourisme. Avec M. Jean-Pierre Dannaud, commissaire au tourisme.
21 h. 35 Le cabaret de l'histoire, de G. Breton et A. Tarta.
Avec Christian Alers, M. Baquet, A. Wartel

CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 10 Pour les jeunes : Les trois ours.
20 h. 20 Film : « Mazel Tov », de Cl. Berri (1968). Avec Cl. Berri, E. Wiener et Régine.
Sur le point d'épouser l'héritière d'un diamantaire juif d'Anvers, un jeune homme, issu d'une famille d'artisans juifs de Paris, hésite et vit une brève aventure avec une autre femme.
Comédie de mœurs et petit monde de Claude Berri.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regard sur la science, par M. Rouzé ; 9 h. (*), Avignon. Emission consacrée le lundi, le mercredi et le vendredi à la vie du Festival (interviews de personnalités, audition-débat de musique contemporaine, concert) ; 11 h. 30 « Les étoiles d'un jour interne », d'Artaud, par J. Rollin-Weisz ; 11 h. 45, Entretien avec l'abbé Morel ; 12 h., Evénement musique ; 12 h. 40, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 32, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 14 h. 5, Radio-service culturel ; 14 h. 25, « le Goûter », de J. Worms, « Comédie », S. Beckett ; 15 h. 25, Radio-service culturel ; 15 h. 30, Activités musicales d'éveil à l'école ; 16 h. 40, Radio-service culturel ; 16 h. 30, Reportage ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Lecture pour un été : « Histoire de la campagne française », de G. Roupnel. Un livre, des voix, de P. Sipriot : « Maison de papier » (1), de F. Mallet-Jorris (réal. E. Frémy) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Musique classique ;

20 h., Avignon : « Hölderlin », de P. Weiss, interprété par la Compagnie du Cothurne, direct. M. Maréchal ;

Transposé par les idées généreuses de la Révolution française, déçu par leur prolongement et par l'embourgeoisement du Wurtemberg, Hölderlin lutte contre cette récupération et meurt en 1843. De la poésie à la folie.

21 h. 30, Indicatif futur, de C. Dupont : L'information des jeunes ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, Aspects du sacré dans le monde moderne : « Psaume de notre temps, pour 3 chœurs mixtes, baryton solo, ensemble de percussions et orgue » (A. Zumbach, paroles d'après un texte de R. Sauty). « Requiem pour soli, chœur, orchestre et orgue » (F. Martin) ; 23 h. 15, Libre parcours récital ; 23 h. 40, Depuis toujours les poètes ont quatre idées en tête.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., La musique sacrée : Avant et après Bach ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Le chef d'orchestre G. Szell ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales ; 14 h. 30, Sonorités d'autrefois : « Sonate en la mineur », « Cantate Clori et Lisa », « Sonate en ré majeur » (Scarlatti) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Sonate en sol majeur pour piano et violon », « Six variations en sol mineur pour piano et violon », « Sonate en si bémol majeur pour piano et violon » (Mozart) ; 16 h. 30, Musique à découvrir : « Doktor und Apotheker » (Dittersdorf) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Sérénade n° 6 en ré majeur, nocturne pour deux petits orchestres et timbales » (Mozart), « Symphonie n° 7 en ré mineur » (Dvorak) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... (Pierre Vidal, Schubert, Debussy, Kodaly) ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Musique et art sacré : concert aux chandelles donné à l'abbaye de Saint-Savin par l'orchestre Pro Arte de Munich, direct. K. Redel, avec O. Wenkel, contralto, et K. Heymann, violon : « Fantaisie et fugue en la mineur » (Bach), air extrait de la cantate BWV 170 « Vergnügte Ruh » (Bach), air « Stirb in mir », extrait de la cantate BWV 169 « Gott soll allein mein Herz haben » (Bach), « Grand Ricercare à six voix de l'Offrande musicale » (Bach), « Adagio K. 261 et rondo K. 269 pour violon et orchestre » (Mozart), « Xerxès », deux airs italiens, extraits de l'opéra : « Speranza », « Ombra mai fu » (Haendel), « Symphonie en sol mineur K. 550 » (Mozart) ; 22 h. 40 (S.), Correspondances. Berlioz : « Mélodies irlandaises », « Symphonie fantastique » ; 23 h., Reprises symphoniques : « De lumières et d'ombres » (G. Hugon), « Capriccio pour cordes » (P. Ancelin) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre soviétique (Chostakovitch, R. Ledener) ; 1 h. 30, Nocturnales.

FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 15, « Jack », d'A. Daudet (1), adapt. R. Brest (réal. J. Rollin-Weisz) ; 21 h. 15, Tous mélomanes ; 22 h., Moisson d'exil ; 22 h. 30, Jazz en liberté

Mardi 16 juillet

CHAINE I

12 h. 30 Feuilleton : Le sixième sens, d'après le roman de R. Boussinot. Réal. L. Grospierre. Avec R. Karl, L. Aveny, E. Conquier.
Première diffusion en 1970.
13 h. 35 Magazine : Je voudrais savoir. « Le risque vénérien ».
15 h. Tour de France.
19 h. 5 Pour les petits : Reinefeuille.
20 h. 15 Tour de France.
20 h. 30 La piste aux étoiles, d'H. Margaritis.
21 h. 30 Magazine : Pourquoi pas ? Les scientifiques répondent. Réal. J.-R. Vivet.
La vie et l'évolution.

CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Film : « Les tribulations d'un Chinois en Chine », de Ph. de Broca (1965), avec J.-P. Belmondo et U. Andress.
Un jeune milliardaire blasé contracte une assurance sur la vie au profit d'un Chinois qui doit le faire assassiner. Mais il s'éprend d'une jolie fille et ne veut plus mourir.
Adaptation très fantaisiste d'un roman de Jules Verne.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Dossiers de l'écran, d'A. Jammot. « La Vie de Thomas Edison », de Cl. Brown (1940), avec S. Tracy. (N.).
Les découvertes de Thomas Edison, inventeur et « self mad man » américain, à la fin du XIXe siècle.
Excellente biographie. Interprétation devenue classique de Spencer Tracy.
Débat : l'électricité.
Avec la participation de M. Boiteux, directeur général de l'E.D.F., et de M. Alran, directeur général de la Revue générale d'électricité.

CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 10 Pour les jeunes : Les trois ours.
20 h. 30 Dramatique : « Quai n° 1, voie A », de M. Bluwal et N. Franck. Réal. J. Faurez. Avec A. de Roches, J.-F. Calve, J. Luisi.
Un train entre en gare. Les voyageurs en descendent pour prendre une correspondance. Parmi eux, il y a un truand marseillais sous la garde de la police. Alors qu'ils sont réunis dans une salle d'attente pour vérification d'identité, le prisonnier s'échappe.
21 h. 20 Initiation artistique : L'œil apprivoisé, de P. Gisling. « Saisir la vie ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : première à l'Opéra des « Jeux d'enfants », de G. Bizet ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Un roi sans pouvoir, par E. Noël et H. Richez ; 8 h. 32, Les Vikings et leurs dieux, par C. Mettra, avec R. Boyer ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Val d'Aoste, par P. Chavasse ; 11 h., Avignon : Cycle d'orgue (1) ; 11 h. 30, Les étoiles d'un jour interne ; 11 h. 45, Entretien avec l'abbé Morel ; 12 h., Airs d'opéra (en italien) : Donizetti, Rossini, Verdi, Mascagni ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 14 h. 5, La bataille du Québec pour la langue française ; 15 h. 25, Le théâtre lyrique aujourd'hui (Avignon) ; 15 h. 55, Radio service culturel ; 16 h. 20, L'agressivité ; 17 h. 45, Lecture pour un été : « Chemin faisant », de J. Lacarrière. Un livre des voix : « Maison de papier » (2), de F. Mallet-Jorris ; 18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., Avignon. Théâtre musical : les stagiaires de l'Opéra Studio de Paris interprètent « la Flûte enchantée », de Mozart ;

Cette émission est un reportage sur l'Opéra-Studio dirigé par Louis Erlo et Pierre Biard, et non une retransmission de la représentation. L'œuvre de Mozart, présentée en répétition, sert de point de départ à une étude de C. Mettra sur « la Maçonnerie au temps de Mozart ». La soirée s'achèvera par une rétrospective sur « les Pionniers d'Avignon », par A. Cavalier.

23 h. 40, Depuis toujours les poètes ont quatre idées en tête.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Inspiration religieuse avant et après Bach : Autour des thèmes de l'imploration et de la miséricorde ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Le chef d'orchestre George Szell ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales ; 14 h. 30, Sonorités d'autrefois : Œuvres de D. Scarlatti ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Sonate en sol majeur pour piano et violon », « Six variations en sol mineur sur Au bord d'une fontaine », « Sonate en si bémol majeur » (Mozart), au violon J. Schroder, au pianoforte S. Hoogland ; 16 h. 30, Musique à découvrir : « Doktor und Apotheker » extraits (Dittersdorf) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Sérénade n° 6 en ré majeur » (Mozart), « Symphonie n° 7 en ré mineur » (Dvorak) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... (P. Vidal, troubadour, Schubert, Debussy, Kodaly) ;

20 h. 30 (S.), Sixième Festival de Pâques. Musique et art sacré. Concert aux chandelles donné à l'abbaye de Saint-Savin par l'orchestre Pro Arte de Munich, direct. K. Redel, avec O. Wenkel, contralto, et K. Heymann, violon : « Fantaisie et fugue en la mineur », « Air extrait de la cantate Vergnügte Ruh », air « Stirb in mir », extrait de la cantate « Gott soll allein mein Herz haben » (Bach), « Grand Ricercare à six voix de l'Offrande musicale » (Bach), « Adagio K. 261 » et « Rondo K. 269 pour violon et orchestre » (Mozart), « Xerxès », deux airs extraits de l'opéra (Haendel), « Symphonie en sol mineur K. 550 » (Mozart) ; 22 h. 40 (S.), Correspondances. Berlioz : « Mélodies irlandaises », « Symphonie fantastique » ; 23 h., Reprises symphoniques : « De lumière et d'ombres » (G. Hugon), « Capriccio pour cordes » (P. Ancelin) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre soviétique ; 1 h. 30, Pop Music.

FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 19 h. 20, Musique pittoresque ; 20 h. 15, Mystères de l'été : « Le premier pas qui coûte », de L. Rognoni ; 21 h. 15, Musique aux Champs-Elysées.

Mercredi 17 juillet

CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
16 h. Tour de France.
18 h. 20 La lutte de l'homme pour sa survie.
19 h. 5 Pour les petits : Reinefeuille.
20 h. 15 Tour de France.
20 h. 30 Le Grand Echiquier, de J. Chancel. Soirée d'adieu de Louis Seigner.
Avec Micheline Boudet et Jean-Claude Brialy, Elvire Popesco, Aldo Ciccolini, Christa Ludwig, Raymond Devos, Robert Manuel, Jean Gabin, Jacques Charon, Robert Hirsch.

CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Le vison à cinq pattes », de C. Colline, d'après P. Coke. Mise en scène de R. Dupuy. Avec M. Mercadier, J. Marsan, M. Dalmès.
La propriétaire d'un hôtel particulier abrite des pensionnaires peu communs qui deviennent voleurs afin de se distraire.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2e et 3e chaînes.

CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 10 Pour les jeunes : Les trois ours.
20 h. 30 Il y a trente ans, la Libération : « Charles Dequenne, instituteur. »
C'est sous le pseudonyme de Charles Dequenne que le général de Lattre de Tassigny s'est caché après son évasion de la prison de Riom.
Avec la participation de Mme de Lattre de Tassigny, de M. Raugel, de M. Henri Gorce-Franklin, de M. Paul Rivière et de M. Eugène Claudius-Petit.
21 h. 20 Magazine : A livre ouvert, de J. Prasteau.
Avec Maurice Genevoix, de l'Académie française ; Claude Manceron (historien), Robert Mallet, Léonce Peillard, Pierre Gisling (écrivains).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Un roi sans pouvoir ; 8 h. 32, Les Vikings et leurs dieux : Les sources divines du droit ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Avignon ; 11 h., Les étoiles d'un jour interne ; 11 h. 45, Entretien avec Christine Arnothy, par P. Lhoste (1) ; 12 h., Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 37, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 14 h. 10, Sujet ; 14 h. 30, Les avant-gardistes du passé, par J. Alley : Eschyle et Euripide ; 15 h. 40, Avignon : Musiques et sciences humaines ; 16 h. 5, Radio-service culturel ; 16 h. 25, L'art et la société ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Lectures pour un été : « les Paroissiens du dix-septième siècle », d'O. Ranum. Un livre, des voix : « les Belles endormies », de Yusunari Kawabata (réal. J.-J. Vierne) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Musique classique ;

20 h., Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., direct. J. Doussard, avec le concours du Quintette Ars Nova : « Concert pour cuivres et cordes » (Evelyne Accard) ; « Partita » (Aubert-Lemeland) ; « Symphonie partita » (M. Mihalovici) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique. Le professeur Jacques Monod ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : Les serpents, ces méconnus, avec le professeur J. Guide ; 21 h. 50, L'orchestre symphonique et les chœurs de la radio autrichienne, direct. F. Cerha : « Doppelkonzert » (G. Ligeti) ; « Clocks and Clouds » (G. Ligeti) ; « Extrait de l'opéra Maschinist Hopkins » (Max Brand) ; 23 h. 20, L'écriture par le son, par J. Couturier ; 23 h. 40, Un poète... des poèmes, par J. Loisy (1).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Inspiration religieuse avant et après J.-S. Bach : Visages de la Vierge ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Le chef d'orchestre Georges Szell ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales ; 14 h. 30, France-Musique service ; 14 h. 35, Airs oubliés ; vers 15 h. (S.), Capitales de l'art : Milhaud, Prokofiev, Honegger ; 16 h. 30 (S.), France-Musique service ; 17 h., Les jeunes Français sont musiciens : Emission consacrée aux élèves des classes du Conservatoire national supérieur de la région de Strasbourg, direct. J.-S. Bereau ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « le Freischütz », ouverture (Weber) ; « les Fées », extraits (Wagner) ; « la Damnation de Faust », scènes I et II, (Berlioz) ; « Fantaisie, opus 17 », extrait, (Schumann) ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Samson et Dalila » (Saint-Saëns), avec Ch. Ludwig, J. King, B. Weikl, A. Malta ; « Du berceau à la tombe » (Liszt) ; 23 h., Musique française méconnue : Louis Saguer, « Messages » ; « Musique d'été » ; « Mouvement 60 » ; 24 h., Musique et poésie : Rabindranath Tagore (P. de la Rue, R. Strauss, Messiaen, Raga Mangeyabushan) ; 1 h. 30, Nocturnales.

FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 19 h. 20, Folklore en France ; 20 h. 15, Les grandes voix humaines : Andrez (baryton) ; 21 h. 15, Musique légère.

Jeudi 18 juillet

CHAINE I

12 h. 30 Feuilleton : Le sixième sens.
18 h. 10 Tour de France.
19 h. 10 Pour les petits : Reinefeuille.
20 h. 15 Tour de France.
20 h. 30 Grand écran, de Monique Assouline. Film : « Soudain, l'été dernier », de J.-L. Mankiewicz (1959), avec E. Taylor, K. Hepburn et M. Clift.
Une veuve riche et mûre veut étouffer la vérité sur la mort de son fils en faisant opérer du cerveau sa nièce, qui en fut témoin. Le chirurgien commence par psychanalyser la jeune fille.
Trois grands acteurs dans l'adaptation d'une pièce morbide de Tennessee Williams.

Les émissions en français de la B.B.C.

- LONDRES-MATIN (276 m ou 1 088 MHz).
6 h. 30 et 7 h. 30 : Informations et revue de presse.
- LONDRES-MIDI (371 m ou 809 MHz).
12 h. 15 : Informations.
13 h. 15 : L'anglais par la radio.
- LONDRES-SOIR (276 m).
19 h. : Informations.
19 h. 45 : L'anglais par la radio.
- LONDRES-DERNIERE (276 m).
21 h. : Journal parlé, puis programmes variés.
21 h. 45 - 22 h. : L'anglais par la radio.

CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Les dossiers secrets des trésors. « L'affaire du Tubantia ».
En mars 1916, un bateau hollandais est torpillé. L'Angleterre et l'Allemagne s'accusent réciproquement de cette agression.
21 h. 30 Reportage : Le feu de la Terre. Haroun Tazieff et le volcan de l'Afar (2).

CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 10 Pour les jeunes : Les trois ours.
20 h. 30 Entretien : La bonne mémoire. Le professeur Debré. Réal. D. Wronecki.
Avoir vingt ans en 1902
21 h. 20 Magazine : Vivre à loisirs, de Cl. Dupont. Georges Savy, chasseur de sons.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Mort de Gabriel Pierné (1937) ; 9 h., Les chemins de la connaissance : Un roi sans pouvoir ; 8 h. 32, Les Vikings et leurs dieux ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Existe-t-il une littérature enfantine ? par L. Jean et M. Durand ; 11 h., Quatuor de l'O.R.T.F. : « Quatuor à cordes » (Ravel) ; 11 h. 30, Les étoiles d'un jour interne ; 11 h. 45, Entretien avec Christine Arnothy ; 12 h., Orchestre Nice-Côte d'Azur, direct. P. Capolongo : « Concerto n° 5, en la majeur » (Mozart), avec E. Krivine ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture : Billet ; 13 h. 35, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 14 h. 5, Les liberté du photographe ; 15 h. 40, Avignon, par G. Léon ; 16 h. 25, Les chantiers de fouille en France ; 17 h. 30, Actualité ; avec... Monteverdi, anonyme Catalan du les coyottes hurleront » (A. Conte). Un livre, des voix : « Attendez l'aube », de Marcel Arland, de l'Académie française (réal. J.-P. Colas) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Musique classique ;

20 h., Carte blanche : « Tous ensemble », de P.-M. Newman, adapt. P. Boudy, avec M. Meriko, P. Bertin (réal. O. d'Horrer) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy ; 21 h. 50, Livre d'or de M. Bernard : Avignon ; 23 h., Disques rares : « Partita pour cordes, cythare et percussion » (L. Podest) ; 23 h. 40, Un poète... des poèmes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Inspiration religieuse avant et après J.-S. Bach : Mort et Résurrection ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Le chef d'orchestre Georges Szell ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales ; 14 h. 30 (S.), Chronologie de l'opéra : « Adrienne Lecouvreur » (Cilea), avec R. Tebaldi, G. Simionato, M. del Monaco ; 16 h. 20 (S.), « Suite en la mineur » (P. Philidor) ; 16 h. 30, Danse, ballet, musique. Une éclipse musicale du ballet français : « le Diable à quatre » (A. Adam) ; « Pas de quatre » (Pougni) ; 17 h. (S.), L'opéra polonais classique : « Symphonie en ré majeur, sur des thèmes du Berger de la Vistule » (J. Wanski) ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : Elgar, Debussy, M. Reger, Bartok ; 18 h. 30 (S.), Jazz d'aujourd'hui ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Monteverdi, anonyme Catalan du douzième siècle, Marin-Marais, Chopin, Ockeghem, Bartok ;

20 h. 30 (S.), Concert donné à l'Institut culturel italien par le Trio Casella, avec A. Florentini violoniste, E. Marzeddu pianiste, G. Mascellini violoncelliste : « Trio en si bémol majeur K. 502 » (Mozart) ; « Sonate à trois » (Malipiero) ; « Trio n° 1 en ré mineur, opus 49 » (Mendelssohn) ; 22 h. (S.), Orchestre symphonique de la radiodiffusion sarroise, direct. B. Maderna, avec K. Kelly soprano, R. Gilvan ténor, K. Lorenz baryton, et les chœurs de l'Université de Sarre : « Messe pour solistes, chœurs et orchestre en ut mineur, opus 147 » (Schumann) ; 22 h. 50 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. 5 (S.), Jazz vivant : Le Matchi Oul Big Band, L'Intercommunal free dance music orchestra ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Haydn, Liszt, Verdi, Massenet, Tansmann, R. Strauss ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h 15, Tous mélomanes (Brahms) ; 21 h. 15, Fleurs et racines du folklore : Le Pérou.

LES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES DE RADIO

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 6 h., Patrick Lecocq ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Rien ne sert de courir ; 11 h. 30, Inter-femmes ; 12 h., Et dire que pendant ce temps-là... ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h. Omnibus ; 16 h., Le bon côté ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 50, Fantomas ; 20 h. 10, Pas de panique (Cl. Villers, O. Nanteau, M. Desbarbat) ; 22 h. 10, Boggie (Pierre Lattes) ; 23 h., Le pop club de José Artur ; 1 h., L'homme de la nuit ; 3 h., Canal 3-6.

EUROPE 1 : 5 h., Musique variée ; 10 h., Mélodie-parade ; 11 h. 30, Déjeuner-show ; 12 h. 30, Il y a sûrement quelque chose à faire. 14 h. 30, Forum ; 15 h., Ça va, ça va ; 16 h., Tour de France. 17 h., Mozik ; 18 h. 30, Show 5, 6, 7 ; 20 h., Radio.

R.T.L. : 5 h., Maurice Favières ; 9 h. 20, Anne-Marie Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 14 h., La responsabilité sexuelle, par Ménie Grégoire ; 14 h. 30, Disques d'or ; 15 h., Menie Grégoire. 15 h. 30, R.T.L. non-stop ; 17 h. 30, Super-Club ; 19 h., Tour de France ; 19 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 30, Les routiers sont sympa.

RADIO - MONTE - CARLO : 6 h., J. Sacré ; 9 h. 30, Vive la chanson ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 11 h. 30, Actualités féminines ; 12 h., Faites vos jeux ; 15 h., Coupe des chanteurs ; 16 h., Eté show ; 18 h. 15, Restez calme ; 20 h., Hit-Parade ; 21 h. 30, Trois étoiles ; 22 h. 10, Histoire de rire ; 22 h. 30, Les routiers sont sympa.

SUD-RADIO : 9 h., Disques dédiés ; 13 h. 30, Musicalement vôtre ; 16 h., Portes ouvertes ; 17 h., En direct du Cap d'Agde ; 18 h., Rond-Point ; 20 h., Rhapsodie ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 20 juillet

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre (J.-L. Foulquier) ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Samedi de vous le dire ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 8 h. 30, Gault et Millau ; 11 h. 30, Jeux ; 15 h., Tour d'horizon musical ; 19 h. 30, Club en fête ; 20 h., Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, Jean-Pierre Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 14 h., Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 15 h., Bernard Schu ; 18 h., Hit-Magazine ; 19 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Poste restante. 22 h. 30, Bernard Schu.

RADIO-MONTE-CARLO : 8 h. 30, Ces amis que j'ai connus ; 10 h., J.-P. Foucault ; 13 h., Liliane Rosa ; 15 h., La coupe des chanteurs ; 18 h., Guy Vial ; 22 h., J.-C. Laval.

SUD-RADIO : 8 h., Chansons en vrac ; 10 h., Disco-box-office ; 12 h., Musique à la carte ; 15 h., Week-end pour tous ; 18 h., Ecouté pour vous ; 22 h. 5, Week-end classique ; Bluesy-club.

Du dimanche 21 juillet

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre ; 8 h., Dimanche matin ; 9 h. 30 et 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz sur scène.

EUROPE 1 : 7 h., Musique ; 9 h. 30, Les Bonshommes ; 13 h. 15, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 20 h. 5, Musicorama ; 21 h., Dimanche-retour ; 23 h. 30, Séquence-jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Bernard Schu ; 17 h., Variétés ; 20 h. 30, Classique ; 21 h., Grand Orchestre (Darius Milhaud).

RADIO-MONTE-CARLO : 10 h., C'est pour rire. 14 h., Tour de chant ; 18 h., Hit-Parade ; 20 h., Concert.

SUD-RADIO : 6 h., Bon dimanche ; 9 h., La bande à Philippe ; 12 h., Top 50 ; 15 h., Au rythme des stations ; 19 h., Radio S ; 20 h., Ecouté pour vous ; 22 h., Bluesy-club ; 24 h., Sud-Radio mène la danse.

NOUVELLES BRÈVES

- *La « Goélette d'or »*, prix de 100 00 FB, et a été décerné à une émission de télévision produite par la B.B.C., « Roy Castle Show ». Une mention spéciale et le prix de la presse ont été attribués à l'O.R.T.F. à l'occasion du concours international des programmes télévisés qui a eu lieu à Knokke, en Belgique.

- *L'émission « Groucho et moi »*, de Philippe Lifchitz, réalisée par Jean-Pierre Lovichi et diffusée le 1er janvier 1973 sur la deuxième chaîne de télévision, a reçu un prix spécial à l'occasion du Festival international de télévision d'Hollywood.

- *Des flashes d'information* en anglais et en allemand sont diffusés tous les jours sur France-Inter après les bulletins de 9 h., 16 h., 10 h. et 17 h.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 19 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
16 h. 15 Tour de France.
18 h. 15 Série : La lutte de l'homme pour sa survie, de Renzo Rossellini.
20 h. 15 Tour de France.
20 h. 30 Série : Mission impossible. « Le Gang de la boxe ».
21 h. 20 Emission médicale : Vie et mort de la cellule.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.)
DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).
TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 30 : bulletin et en fin de soirée (vers 23 h.).

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Dramatique : « Rouges sont les vendanges », de J. Cosmos. Réal. Cl. Loursais. Avec Ch. Barbier, P. Crauchet, G. Lartigau.

A l'époque des vendanges, plusieurs couples se retrouvent dans une propriété. Ruptures et retrouvailles, mais il y a un mort.

22 h. 25 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 10 Pour les jeunes : Les trois ours.
20 h. 30 Film : « Brewster Mac Cloud », de R. Altman (1970), avec B. Cort.

Un jeune Américain, installé dans un abri anti-aérien, met au point une invention qui doit lui permettre de voler. Ceux qui gênent ses travaux meurent mystérieusement.
Humour farfelu et contestataire.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Un roi sans pouvoir ; 8 h. 32, Les Vikings et leurs dieux ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Avignon (actualité) ; 11 h. 30, Les étoiles d'un jour interne ; 11 h. 45, Entretien avec Christine Arnothy ; 12 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. - Nord-Picardie, direct. M. Suzan : « Première symphonie en ut majeur » (Beethoven) ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 14 h. 5, Magazine ; 15 h. 25, L'ange du bizarre ; 15 h. 40, La musique une et divisible ; 16 h. 10, Ensemble polyphonique de l'O.R.T.F., direct. Ch. Ravier ; 17 h. 30, Dossier ; 17 h. 45, Lectures pour un été : « Vie quotidienne au Far West », par C. Fohlem. Un livre, des voix : « la Guerre », de Le Clézio (réal. B. Latour) ; 18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin, enregistrée en public : « Sexe et savoir », avec Paul Milliez et Guy Hocquenghem ; 21 h., Entretien avec P. Barbizet ; 21 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : Mercure et Vénus ; 21 h. 50, En son temps : Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode par G. Charbonnier ; 23 h. 15, Le concert du bibliophile : « Tristan et Isolde » (Wagner), par J. d'Arièges et M. Doisy ; 23 h. 40, Un poète... des poèmes.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales. Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 10 h., Inspiration religieuse, avant et après J.-S. Bach ; L'esprit de joie ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Le chef d'orchestre Georges Szell ; 12 h. (S.), Actualité de la musique légère ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;
13 h. 30, Les intégrales ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto : « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur » (Sibelius) ; « Concerto pour orchestre » (Kodaly) ; « Variations pour piano et orchestre, sur I Got rhythm » (Gershwin) ; 17 h. (S.), Lyrique : « le Baron tzigane », extraits (J. Strauss), avec E. Waechter, K. Schmitt-Walter, R. Schock, B. Kusche ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec : Bach, Brahms, Albeniz, Sibelius, Ligeti ;

20 h. 30 (S.), Concert donné au Palais de la Découverte à Paris, avec F. Pellie, T. Murail, ondes Martenot, P. Baubel-Gony, piano, M. Gastaud, percussion, Cl. Pavy, guitare électrique. Direct. R. Trochon. Hommage à Copernic : « Hommage à Copernic pour deux ondes Martenot, piano et percussion » (A. Abbott) ; « Hadron pour piano » (P. Baubel-Gony) ; « Vega pour ondes Martenot, piano et percussion » (R. Tessier) ; « les Nuages de Magellan, pour deux ondes Martenot, guitare électrique et percussion » (T. Murail) ; 22 h., Jardins à la française : Aubert, Barraud, Caplet ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Stamitz, Paganini, P.-M. Dubois, R. Strauss, R. Calmel ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 19 h. 20, Aux quatre vents ; 20 h. 15, La vie sur le vif ; 20 h. 45, Moisson d'exil ; 21 h. 15, Musique du monde.

Samedi 20 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Feuilleton : Le sixième sens.
14 h. 25 Tour de France.
14 h. 45 Tennis : Coupe Davis.
18 h. Tour de France.
18 h. 50 Pour les petits : Reinefeuille.
19 h. Le monde de l'accordéon.
20 h. 30 (★) Dramatique : « la Conciliation, ou anatomie d'un otage. » Scénario et réal. A. Boudet. Avec J. Sereys, J. Magre, Cl. Maurier.

Une histoire policière qui réunit un couple de gangsters et deux otages — mari et femme — en instance de divorce.

21 h. 55 Portrait : Robert Jungk, un professeur d'imagination. Réal. Ch. Gomila.

Robert Jungk a consacré sa vie à la futurologie.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Jeux sans frontières : Hollande.
21 h. 50 Feuilleton : Le comte Yoster a bien l'honneur. « Une odeur d'ammoniaque ». Réal. M. Braun.

Le comte Waghenheim simule l'enlèvement de sa propre fille.

22 h. 40 Jazz. Festival de Châteauvallon.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 10 Pour les jeunes : Les trois ours.
20 h. 30 (★) Théâtre : « Sarcelles-sur-Mer », de J.-P. Bisson. Avec J.-L. Moreau, B. Rouan, F. Giorgetti, O. Molin, J.-P. Bisson.

Cette pièce, créée en mars 1973 par la Compagnie du Matin Rouge, raconte des histoires d'amour, celles de Jean-Pierre Bisson.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Naissance de Granados (1867) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Atelier naissant, par A. Akmuro ; 8 h. 32, La jeune fille, par C. Mettra ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole ; 12 h., Hommage à un poète vivant : Jean Tardieu ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Emission spéciale. La science-fiction : Le monde demain et après ; 16 h. 25, Orchestre symphonique O.R.T.F. Alsace, direct. R. Albin (R. Calmel, A. Casanova, A. Jolivet ; 17 h. 30, Présence des arts ; 18 h. 30, Oui, mais... on attendait Groucho et ce fut Marx ;

20 h., Théâtre ouvert d'Avignon : « la Tribu des Carcana en guerre, contre quoi ? », d'A. Gatti (réal. G. Peyrou) ; 22 h., Sciences humaines : Aspects du sacré dans le monde moderne. La musique contemporaine, avec G. Tremblay, Xénakis, P. Bartholome, P. Oremann, J.-C. Eloy ; 22 h. 30, Café-théâtre : Le mime ; 23 h. 15, Echos et paysages, par M. Planchon.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité d'hier ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Concerto grosso en ré majeur nº 6 » (Corelli), « Quintette pour instruments à vent » (L. Spohr) ; vers 11 h. (S.), Orchestre symphonique et de chambre de la radiodiffusion sarroise : « Variations sur un thème de Franck Bridge pour orchestre à cordes » (Britten) ; 12 h. (S.), Variétés actualités ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ; 14 h. 30 (S.), Aux quatre vents stéréo ; 15 h. 5 (S.), L'organiste G. Delvallée ; 16 h., Musique de chambre ; 17 h. (S.), Grandes pages populaires (Mendelssohn, Wagner, Smetana) ; 18 h. 30 (S.), Le pianiste Noël Lee ;

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs ; 21 h. 30 (S.), Récital d'orgue, par J. Charpentier ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie de Francis Poulenc (Parmegiani, P. Henry, Poulenc, D. Milhaud) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

20 h. 15, La tribune de l'histoire.

Inter-Variétés : 19 h. 20, Le petit conservatoire de la chanson ; 20 h. 10, L'opérette : Hommage à Robert Stolz ; 21 h. 30, La parole est à... Raya Lec ; 21 h. 45, Ballade pour deux pianos.

Dimanche 21 juillet

● CHAINE I

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. 20 Variétés : Miditrente été.
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 Sport et variétés : Sport en fête.

Tour de France ; Coupe Davis.

16 h. 55 Film : « La charge héroïque », de J. Ford (1964), avec J. Wayne.

Un capitaine de cavalerie arrivé en fin de carrière doit accomplir une dernière mission contre les Apaches avant de prendre sa retraite.
Un classique du western fordien.

18 h. 40 Orch. lyrique de l'O.R.T.F., dirigé par Pol Mule.

Concert champêtre *(Poulenc)* ; Concerto pour harpe et orchestre *(Haendel)* ; Concerto pour flûte et orchestre *(J. Ibert)* ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur *(Ravel)*

19 h. 10 Discorama, de D. Glaser.
20 h. 45 Film : « Au milieu de la nuit », de Delbert Mann (1959), avec K. Novak et F. March.

Un homme de cinquante-six ans, veuf et solitaire, s'éprend d'une de ses employées beaucoup plus jeune que lui. Ils vivent un amour en principe impossible.

● CHAINE II (couleur)

15 h. 20 Film : « Le temple de l'éléphant blanc », d'U. Lenzi (1963), avec S. Flynn et M. Versini.

Les aventures d'un jeune officier anglais de l'armée des Indes aux prises avec les membres d'une secte mystérieuse.

17 h. Emission artistique : Le secret des chefs-d'œuvre, de M. Hours. « Jean Fouquet ». Réal. A. Tarta.

Peintre français du XVe siècle, auteur d'un portrait de Charles VII actuellement au musée du Louvre

17 h. 30 Télésports.
18 h. 30 Reportage : Hommes de la mer. « Ramon et la baleine tueuse ». Réal. B. Vailati.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de La Grange.
20 h. 35 Sports.

Grand Prix automobile de Grande-Bretagne, championnat du monde des cavaliers. Football : Coupe du monde universitaire.

22 h. 40 Ciné-Club : « Opération diabolique », de J. Frankenheimer (1966), avec R. Hudson (v.o. sous-titrée).

Un homme tombe entre les mains d'une curieuse organisation qui lui fabrique une seconde vie en le transformant. Il ne réussit pas à s'adapter et se trouve pris au piège.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 05 Nouvelles, de S. Maugham. « La voix d'Israël ».
21 h. Reportage : La course autour du monde. « La fin d'une odyssée ».

Emission diffusée le 15 mai 1974 sur la première chaîne dans le magazine « Plein Cadre ».

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Idoménée » (Mozart) ; 12 h., « Oui, mais on attendait Groucho et ce fut Marx » ; 12 h. 45, Orchestre Nord-Picardie, direct. E. Cosma : Concert Albert Roussel ;

13 h. 45, Le monde insolite : L'esprit du yoga, par J. Borel ; 14 h. 15, « Angélique Babou », de J. Canolle, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Musique classique ; 16 h. 45, Curieux destins ; 17 h. 30, Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., direct. R. Outfalo (Druckmann, Komives, Stravinski) ; 19 h. 10, Les machines à musique ;

20 h., « Hop Signor », de M. de Ghelderode, musique de M. Rosenthal, avec A. Esposito et M. Trempon ; 22 h. 30, Libre parcours variétés à Avignon ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Dostoïevski.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 21 JUILLET

TELEVISION

9 h. 30, La source de vie : 10 h., Présence protestante : « La Bible et la vie : le divorce » ; « A propos de « Notre Père » ; « Chansons pour la ville », de H. Gougaud ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : « La Bible et les bibles » ; « L'esprit de Soljenitsyne » ; 11 h., Messe célébrée à l'église Saint-Samson de Ouistreham (Calvados) : Prédication du Père Boisson.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 45 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. - Alsace, direct. R. Albin, avec D. Merlet, pianiste : « Egmont », ouverture (Beethoven) ; « Concerto pour piano et orchestre nº 2, en si bémol majeur » (Brahms) ; « Symphonie nº 4 » (A. Magnard) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert ; vers 17 h. (S.), Orchestre symphonique de Francfort, direct. M. Rossi : « Concert pour orchestre » (Petrassi), « Symphonie nº 3 » (Schubert), « Trois danses (F. Martin) ; 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert (2) ; 19 h. 35 (S.), En direct du Festival d'Antibes : Jazz vivant ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques ; 22 h., Nouveaux talents, premiers sillons : Les pianistes André Gorog et Rafaël Orozco ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : « Una colomba candida » (F. Landini) ; « Wesendonk lieder » (Wagner) ; « Arc », pour piano et orchestre (Takemitsu) ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

22 h. 10, Jazz sur scène. En direct du Festival de Nice.

Inter-Variétés : 20 h. 20, Les bruits de la ville ; 20 h. 50, Petit théâtre de nuit ; 21 h. 40, Rhythm and blues.

ÉMISSIONS CULTURELLES

Paris 312 mètres

SAMEDI 20 JUILLET

14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale : 16 h. 30, Les Vikings et leurs dieux ; 17 h. 40, Thèses en Sorbonne ; 17 h. 55, Chronique de l'UNESCO.

DIMANCHE 21 JUILLET

9 h., Un roi sans pouvoir ; 11 h. 30, La jeune fille.

Lundi 22 juillet

● CHAINE I

13 h. 30 Miditrente été.
14 h. 30 Film : « Cette sacrée gamine », de M. Boisrond (1955), avec B. Bardot et J. Bretonnière.

Un chanteur de boîte de nuit est chargé de conduire en Suisse une collégienne, fille de son directeur. Mais l'ingénue aime la fantaisie.

18 h. 10 Feuilleton : La lutte de l'homme pour sa survie.
19 h. 5 Pour les petits : Laurel et Hardy.
20 h. 15 Feuilleton : Un curé de choc, de R. Thomas. Réal. Ph. Arnal.
20 h. 30 Série dramatique : Elizabeth Ire, de J. Hale. « Le Lionceau ». Réal. Cl. Whatham. Avec J. Ronane, I. Barritt, J. Kemp, Glenda Jackson.

La jeunesse de la princesse Elizabeth, fille d'Henry VIII et d'Anne Boleyn, durant le règne de sa sœur Marie Tudor.

22 h. Emission littéraire : « Ouvrez les guillemets », de B. Pivot.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Actuel 2.

Sujet choisi en fonction de l'actualité.

21 h. 35 Le cabaret de l'histoire, de G. Breton et A. Tarta.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les trois ours.
19 h. 55 Court métrage : Laurel et Hardy. « Ecosse frugale ».
20 h. 30 Film : « le Jeune Cassidy », de J. Cardiff (1965), avec R. Taylor et M. Smith.

Comment John Cassidy, ouvrier irlandais, devint, au milieu des luttes sociales et insurrectionnelles de son pays déchiré, le dramaturge Sean O'Casey.

Ce film fut conçu par John Ford, qui, tombé malade au bout de deux semaines de tournage, fut remplacé par Jack Cardiff.

● FRANCE-INTER

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, Musique classique ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Regard sur la science, par M. Rouzé ; 9 h., Avignon ; 11 h. 30, Les étoiles d'un jour interne ; 11 h. 45, Entretien avec Christine Arnothy ; 12 h., Evénement musique ; 12 h. 40, Panorama culturel ;
13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 32, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 14 h. 5, Radio-service culturel ; 14 h. 25, « Le Journal de Martin Tilt, le mineur enseveli », de P. Formentini (réal. B. Saxel) ; 15 h. 25, Radio-service culturel ; 15 h. 30, La mémoire des notes, par Ch. Latigrat ; 16 h. 10, Radio-service culturel ; 16 h. 30, Reportage ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix. Lectures pour un été : « l'Homme de proie », de Ch. le Quintrec, « Risibles amours », de M. Kundera ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;
20 h., Avignon ; 21 h. 30, Indicatif futur ; 22 h., Concert de musique électro-acoustique et vocale à Munich ; 23 h. 15, Libre parcours récital ; 23 h. 40, Poétiques (1), par J. Montra.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Musique française, par D. Megevand ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Jeunes organistes français ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Hommage à Darius Milhaud ; 14 h. 30, Sonorités d'autrefois ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Sonate à Kreutzer » (Beethoven), « Troisième sonate pour violon et piano en ré mineur » (Brahms) ; 16 h. 30, Musique à découvrir ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie fantastique » (Berlioz) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec...

20 h. 30 (S.), Musique ancienne ; 22 h., Correspondance : « Introduction et allegro de concert » (Schumann), Rudolf Serkin, piano, « Trois romances, opus 21 » (Clara Schumann), Jean Martin, piano, « Sonate nº 2, opus 2, en fa dièse mineur » (Brahms) ; 23 h., Reprises symphoniques ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre en Bohême ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-CULTURE

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 20 h. 15, « Jack », d'A. Daudet, adapt. R. Brest (réal. J. Rollin-Weisz).

ÉCOUTER, VOIR

● **DÉCENTRALISATION : France-Culture, Avignon. — A partir du lundi 15 juillet.**

Il se passe à Avignon, en un mois, autant de choses, dans le monde des arts et du spectacle, qu'en un an ailleurs. Ceci est vrai, également, pour France-Culture qui devient, pour l'occasion, une véritable radio d'actualité et de création, sous l'impulsion de Guy Erismann. Débats, retransmissions, échos de la cité des Papes, alternent avec les initiatives de l'O.R.T.F. : le Théâtre musical, le Théâtre ouvert, le cycle d'orgue, etc.

● **DRAMATIQUE : « La Conciliation, ou anatomie d'un otage. » — Samedi 20 juillet, première chaîne, 20 h. 30.**

Alain Boudet réalisait, en juillet 1970, Anatomie d'un faussaire. *Il y faisait le portrait et l'analyse d'un artiste qui était arrivé à tromper les experts.* La Conciliation ou anatomie d'un otage *est inspirée de l'affaire Jubin, mais les deux otages sont — dans l'émission — un homme et une femme en instance de divorce, qui se trouvant par hasard au palais de justice pour la réunion de conciliation. Quel sera l'attitude de ce couple brusquement réuni devant cette situation ? Quels seront la vie et les rapports entre le couple de gangsters et l'autre couple ? Alain Boudet observe.*

LES TÉLÉVISIONS PÉRIPHÉRIQUES

Lundi 15 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mandrin : 21 h., *la Bataille du désert*, film de D. Costelle.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers : 21 h., Jeu : 21 h. 10, *De la bouche du cheval*, film de R. Neame.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le vin rouge, d'A. Lettrich ; 21 h. 25, Dossier F.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure ; 20 h. 15, Tour de France ; 20 h. 30, Jean Rostand ; 20 h. 55, Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h. 45, Lettres d'un bout du monde.

Mardi 16 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mission impossible : 21 h., *la Belle de Cadix*, film de R. Bernard.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daktari ; 21 h., Jeu : 21 h. 10, *les Mille et Une Nuits*, film de J. Rawlins.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les secrets de la mer : 21 h. 5, *Goupi mains rouges*, film de J. Becker.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure ; 20 h. 15, Tour de France ; 20 h. 30, *l'Education sentimentale*, de G. Flaubert ; 21 h. 25, *14-18*, film de C. Saint-Laurent.

Mercredi 17 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Arsène Lupin : 21 h., *Intelligence Service*, film de M. Powel et E. Pressburger.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme à la valise : 21 h., Jeu : 21 h. 10, *les Chiens*, film de Cl. Faraldo.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Jason King ; 21 h. 5, Ceux de chez nous : 21 h. 35, Dossiers de la décolonisation

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure : 20 h. 15, Tour de France : 20 h. 30, *Tueur à gages*, film de F. Tuttle ; 21 h. 50, La guimbarde.

Jeudi 18 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La brigade des maléfices ; 21 h., *les Parents terribles*, film de J. Cocteau

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Incorruptibles : 21 h., Jeu : 21 h. 10, *Six chevaux dans la plaine*, film de H. Keller.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, *le Vent dans la plaine*, film de J. Huston : 22 h. 20, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure : 20 h. 15, Tour de France ; 20 h. 35, Destin ; 22 h., de France : 20 h. 35, Destins ; 22 h., La révolte des Haïdouks.

Vendredi 19 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les évasions célèbres ; 21 h., *La fille qui en savait trop*, film de M. Bava.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le Saint : 21 h., Jeu . 21 h. 10, *le Bluffeur*, film de S. Gobbi.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Destins : 21 h. 40, Angoisses, feuilleton

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure ; 20 h. 15, Tour de France : 20 h. 30, *Marcel Pagnol* : 21 h. 25, Simple police ; 21 h. 50, Reflets : 22 h. 15, *la Huitième Femme de Barbe-Bleue*, film d'E. Lubitsch.

Samedi 20 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Incorruptibles : 21 h., *la Page arrachée*, film de G. Green.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Bonanza ; 21 h., Jeu : 21 h. 10, *Un mari en laisse*, film d'H. Levin.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *le Roman de Marguerite Gautier*, d'après Alexandre Dumas fils : 22 h., Samedi variétés

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure : 20 h. 15, Tour de France ; 20 h. 30, Secrets de la mer ; 21 h. 20, Entretiens : 22 h. 10, Le cheval d'or.

Dimanche 21 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'éducation sentimentale : 21 h., *le Mariage de Mlle Beulemans*.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Ma sorcière bien-aimée : 20 h. 25, Jeux ; 21 h. 10, *Une si jolie petite plage*, film d'Y. Allégret.

TELEVISION BELGE : 20 h 20, Manregard ; 21 h. 15, Show Tonia : 21 h. 55, Musique militaire.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, *A l'ombre des potences*, film de N. Ray : 21 h. 55, Témoignages.

Lundi 22 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mandrin : 21 h., *la Bataille de Moscou*, film de D. Costelle.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers : 21 h., Jeu : 21 h 10, *les Brisants humains*, film de J. Pevney.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le vin rouge : 21 h. 20, Niobé, ballet polonais : 21 h 35, Les idées claires.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure : 20 h. 20, Jean Rostand ; 20 h 50, Chapeau melon et bottes de cuir : 21 h. 40, Lettres d'un bout du monde : 22 h. 10, Objectivement vôtre.

CHRONIQUES DU MATIN A LA RADIO

FRANCE-INTER

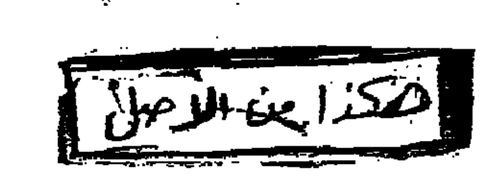
6 h. 45 Inter-Sports ;
7 h 15 Inter-Télé ;
7 h. 30 Le point du jour, par Dominique Brumberger ;
8 h. 20 Chronique de politique étrangère, par Edouard Sablier ;
8 h. 30 Inter-Presse, par Alain Bedouet ;
8 h. 45 Chronique économique, par Maurice Roy ;

EUROPE 1

6 h. 45 Bonjour monsieur le maire ;
8 h. Journal de Jean-François Kahn ;
8 h. 15 Bulletin économique de Pierre Meutey ;

R.T.L.

7 h. 15 Politique intérieure, par Philippe Alexandre ;
7 h. 45 L'économie, par Roger Priouret ;
8 h. 15 L'événement du jour, par Jean Ferniot ;
8 h 45 La politique internationale, par Raymond Cartier.



REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

IDEES

POÉTIQUES

DE la poésie avant toute chose... Elle passe si naturellement la première : pour éclipser sur la table toute la masse imprimée, il suffit de ces cahiers que la saison ou le hasard ramènent, rassemblent, dont la substance comme l'apparence — beauté du format, du papier, de la page, de l'image — nous surprennent toujours, mais c'est leur existence même qui émerveille.

Voici *Création*, créée par Marie-Jeanne Durry et qui, grâce à elle, ne cesse de croître et de se dépasser. Pour quiconque met la poésie « avant toute chose », *Création* est désormais au nombre des lectures nécessaires. Mais plus encore que lecture : lieu de création, justement, de rencontre, de recherche ; revue de poésie et de poétique (1).

Ce cinquième recueil est plus abondant encore que le précédent (si précieux, celui-là, par les *Stèles* inédites de Segalen) : un concert de quinze poètes (en ne comptant pas l'ouverture et l'accord final sur quoi je reviendrai), largement représentés, que je ne puis tous nommer, mais il faut aller à eux tous. Les étrangers d'abord, textes et traductions. Miguel Angel Asturias, ses *Ballades des amoureuses...*, son *Soneta del Amor enamorado*, dont la traduction par Dominique Eluard et Jean Marcenac se mire dans le texte manuscrit en fac-similé : « Y *sin amor de que todo sentido*. — Et s'il n'est pas d'amour, de tout se perd le sens. » Giorgio Caproni, Waldo Rojas, Alexandre Gregorian, celui-ci Roumain mais poète français, comme Voronca. Et puis les poètes femmes : un peu des *Labyrinthes* transparents d'Anne Chesnaie, des *Lumières* nocturnes de Paulette Godefroy ; une suite de Marie-Claire Bancquart qui s'attache toujours au précaire précieux, *Joie d'argile*.

Mais il n'est pas de *Création* sans inédits rares. Je reviens à cela que j'avais réservé, la fin d'abord — l'ensemble important des poèmes d'Ilarie Voronca, avec le frontispice et les lettrines de Madeleine Follain-Dines — et puis le commencement : des dessins de Max Jacob ; de ses poèmes, où j'aperçois comme des correspondances à Chagall ; trois lettres : et une autre de Jean Follain, à joindre aux *fioretti* de Max Jacob. A propos de *fioretti*, je ne peux pas ne pas cueillir quelque chose de ce qu'a semé dans ces pages le Frère Michel Martin, poète qui vient de naître — dont c'est, du moins, la primeur imprimée. Saluons ces matines :

les corneilles se disputent
les cheminées
et devant moi
droite comme une colonne
LA JOURNEE.

***

Deuxième cahier d'*Argile* (2), égal au premier : des poèmes de Jorge Guillèn, de Rosmarie Waldrop, d'Hölzer, de Montale, de Bernard Noël, alternent avec des dessins de Juan Gris et de Palazuelo. Mais le cahier est amarré à deux môles symétriques : deux textes de Reverdy. D'abord, des « notes sur la poésie » où revient une interrogation lancinante : « *Qu'est-ce que grand poète ?* » — et des éléments d'une réponse inépuisable. Des notations apparaissent, hors de cette poétique — «*Tout ce qu'on aime fait souffrir* », — qui pourraient appartenir à l'autre texte, journal des années de guerre, où la poésie a aussi sa part : « *La poésie est avant tout le fruit de l'insatisfaction...* »

Ainsi, les deux textes se répondent, mais dans ces Carnets de 1944-1945, la douleur a une couleur précise, et elle ne s'endort pas. Le poète, l'homme simplement, souffre de tout ce qu'il voit : « *Y voir clair, c'est-à-dire, la plupart du temps, considérer des choses sombres.* » Et trop souvent ces choses sont des hommes. La réflexion, pourtant, appliquée à l'actuel, s'efforce de s'en détacher; de voir au-delà, sans illusion, parfois avec une lucidité, presqu'une une brutalité, « choquantes » : « *Il n'y a qu'une chose qui rende la vie vraiment savoureuse et agréable, c'est le privilège...* » Lui, il ose le dire. « *La guerre est la guerre, et une révolution, un règlement de comptes...* » « *L'esclave d'autrefois s'achetait et se vendait une fois pour toutes et en bloc. Aujourd'hui, on se vend en détail, on se loue, et l'enchère n'est jamais arrêtée...* »

La politique (elle « ne soulève en lui aucune espèce de passion ») : « *... Si je parle de communisme avec un militant de ce parti, je le vois au bout d'un très court moment étonné de ma naïveté. Le mot ne doit pas avoir pour lui et pour moi le même sens ni la même étymologie. Communisme pour lui ça veut dire adhérer au parti — et en profiter, bien entendu.* » Mais : « *Je finirai par m'accommoder du communisme et même, s'il était de mon pouvoir, c'est tout de suite que je remettrais le sort de la France actuelle entre ses mains. On jugerait ainsi des hommes à fond et tout d'un coup. Opposés à l'abominable déficience morale de leurs adversaires, leurs actes les mettraient définitivement en place ou les perdraient.* »

Journal d'un poète encore, ce fragment de Paul Roux, dans *la Traverse* (3). Comme *Argile*, elle donne au poème la beauté de la page vaste, l'espace des marges : Juarroz, P.A. Jourdan, P.-A. Tâche, Roger Munier et Jones Very, contemporain de Poe, natif de Salem, la ville de la chasse aux sorcières, que présente et traduit Pierre Leyris. Des proses de Follain, qui sont d'autres poèmes. Et le dialogue de deux écritures, d'une égale transparence mystérieuse : un texte d'André Dhôtel sur, pour, ces dessins d'Elisabeth Leyris qui sont sous nos yeux.

Ce dialogue du texte et de l'image est précisément l'objet même d'une nouvelle revue, *Plurielle* (4), dont le grand format carré donne à la fois proximité et distance à ce vis-à-vis, avec de larges plages blanches où se déploient dè grands corps : typographie et figures. Du moins, dans ce premier cahier : à l'érotisme secret des neuf poèmes de Marie-Claire Calmus répondent les dessins de Claudine Capdeville, hachures, lacis, plis sinueux, champs de sable, veines rocheuses, empennages, tout une étrange géographie et géologie — surface et coupes profondes — du corps féminin.

Minérales encore et végétales, ces femmes de pierre, de charbon, de ramures, de chevelures-racines : les dessins de José Quiroga qui précèdent, dans *Clivages* (5), les sept poèmes de Yeats traduits par F.-X. Jaujard:« *Si les feuilles sont nombreuses, la racine est une...* » Après quoi, ceux des lecteurs qui suivent le remarquable effort du Théâtre Oblique, qui ont aimé la représentation du *Cycle de Cuchulain*, dans la belle traduction d'Yves de Bayser, trouveront ici un entretien avec José Quiroga et Jean Bollery, dont la collaboration fut si heureuse dans ce spectacle et dans quelques autres. J'avais salué, comme il convenait, l'apparition de *Clivages*, qui tient ses promesses avec ce deuxième cahier : l'«entrelacs» des dessins de Louis Cordesse et du poème de Pierre Torreilles est d'une noire beauté. Mais tout serait à citer, à commencer par le commencement : Gérard Macé, que l'on retrouve déjà dans *Syllepses* (6), et que l'on retrouvera enfin, avec ses textes, dans son prochain livre : *le Jardin des langues*.

Deux revues nouvelles, sur lesquelles on ne laissera point passer l'été. *Succion* (7) avait négligé de dire ce qu'elle était. Son directeur, Robert Montégut, qui pensait que le lecteur le verrait bien tout seul, pressé de préciser, s'acquitte avec un peu d'agacement; donc «*Succion* a la prétention de ne pas être un objet fini de consommation littéraire, mais l'occasion d'une autre lecture qui soit création ». Revue de littérature, la poésie y tient une large place ; la langue d'oc aussi. On y trouve, par exemple, des poèmes tantôt de René, tantôt de Renat Nelli, selon qu'ils sont écrits en français ou en occitan. Dans le numéro 2, de très singulières variations photographiques de François Séguy.

Quant à *Solaire* (8), — à cheval sur l'Occitanie et sur Héliopolis, son titre va de soi, — nous la connaissons déjà, Voici son second numéro — double — sur beau papier toujours ; illustré cette fois sur le thème de l'oiseau ; entre seize poètes, Luc Bérimont : « *Les mois chauds sont couplés d'orages, sur des épaules de platanes* », et Andrée Chédid, avec un bref et dense poème, art poétique de vivre : « *Enracine la durée, Dans la fête de l'instant* ».

***

Le douzième cahier de *Sud* est d'une importance toute particulière. René Nelli et l'italianiste J.-C. Vegliante ont uni leur savoir et leur intuition pour traduire et tenter d'éclairer ces poètes italiens « de l'amour et de l'obscur », dont le second nous dit qu'ils sont « *à la fois très proches de nous (très « modernes »), et très lointains, « différents » — presque inaccessibles* ». A l'image de l'amour qu'ils entrevoient. Deux, entre ces quatre, ont reçu la lumière des troubadours, mais ils l'exaltent et la changent — Guido Guinizelli fait de la femme un ange, aussi Dante l'appellera « *il padre mio* » — ou l'enveloppent de voiles profonds : Guido Cavalcanti, que Dante nommait, celui-là, son *primo amico*, provoque, depuis Marsile Ficin jusqu'aujourd'hui, à une exégèse inépuisable sur ce qu'il paraît dire et penser de la nature de l'amour.

Le cahier est scellé par un « tombeau » sans solennité, tout à l'amitié, de Jean Ballard qui fonda et dirigea pendant un demi-siècle les *Cahiers du Sud*, dont *Sud* est l'héritier (9). La partie centrale réunit huit études sur « Saint-John Perse au-delà du mythe ».

Or, datée de cette année, voici *Sécheresse* : « *Et la terre émaciée criait son très grand cri de veuve bafouée (...) — et la terre tatouée de rouge recouvrera ses grandes roses mécréantes, comme tissu de toile peinte pour femmes de Sénégambie.* » Et encore : « *Vienne le rut, vienne le brâme ! et l'homme encore tout abîme se penche sans grief sur la nuit de son cœur.* » Mais détacher quelque éclat du poème le déchire et le blesse. Ce grand poème qui fait à la N.R.F. de juin une magnifique ouverture.

(1) 48, boulevard Jourdan, 75690, Cedex 14.
(2) Maeght, 13, rue de Téhéran, 75008
(3) 5, rue Saint-Yves, 75014.
(4) D. Grojnowski, 52, rue des Poissonniers, 75018.
(5) J.-P. Léger, 15, rue de Saint-Senoch, 75017.
(6) 8, rue Diodore-Rahoult, Grenoble.
(7) 5, rue du Sénéchal, Toulouse.
(8) J.-P. Geay, Le Bésignoles, route des Mines, Privas ; R. Daillie, lycée d'Héliopolis, Egypte.
(9) J. Puech, 211, boulevard de la Libération, Marseille.

SOMMAIRES

Dans la dernière *Revue de Belles-Lettres* (Case 216,1211, Genève 4), des proses de Follain, Michaux, Jacottet, Tortel... Et dans la précédente, des poèmes de Marianne Moore ; on y retrouve P.-A. Tâche, B. Noël, P.-A. Jourdan.

Dans *Critique* (325), une poétique de Bonnefoy, par R. Munier.

Caractères (7, rue de l'Arbalète, 5e) a pris l'initiative d'une enquête sur la poésie : place, rôle, fonction dans le monde d'à présent.

Poésie, revue de poche (184, boulevard Saint-Germain), publie, présentés par M.-P. Fouchet, les poètes du premier « grand concours Poésie 1 ». Parmi ceux-ci Lydia Claude Hartman, dont *Digitale* (3, rue E.-Vignat, Orléans) donne un autre beau poème.

Dans le numéro 2 d'*Exil* (Laville, 3, rue Crébillon), une prose, un poème, de Louise de Vilmorin.

Surréalisme-Surrealismo (Bulzoni, Rome ; Nizet, Paris) : au berceau du surréalisme ; le surréalisme en Italie ; des études sur Artaud et P.-Albert-Birot.

COLLOQUE

SCIENCE ET JUGEMENT DE VALEUR

ON parle volontiers de la « pureté » de la pensée scientifique, de son « objectivité » foncière. La science est communément la discipline qui, par excellence, rejette — et réprouve — le jugement de valeur, pour atteindre un jugement de « réalité », une vérité qui, lorsqu'elle est « établie », est posée comme hors de l'homme et, à la limite, lui devient étrangère.

Cette appréciation est-elle fondée ? La démarche scientifique fait-elle effectivement fi du jugement de valeur, et n'y a-t-elle jamais recours ? C'est la question que viennent de se poser, à Versailles, des chercheurs et des philosophes, réunis sous les auspices de l'Institut collégial européen (1). Venus d'horizons aussi différents que les mathématiques et la critique littéraire, ils ont présenté des analyses qui, considérées par eux comme un premier « défrichage » avant la réalisation d'un travail interdisciplinaire, peuvent cependant faire l'objet d'une synthèse.

Croire à la science est un jugement de valeur. N'est-ce pas préférer l'universel au particulier ? L'universel est plus utile à la société. L'universel est plus beau, plus « satisfaisant » que le particulier. L'attitude scientifique repose sur un jugement de valeur global que l'on ne peut nier sans nier la science. Quand Jacques Monod fait la chasse aux jugements de valeur, c'est au nom d'une « morale » qui lui paraît « supérieure ». A quel titre ?

Admettons cette évidence : la science repose sur un jugement de valeur initial. Du moins, une fois franchi le cap des prémisses, retrouve-t-elle sa pureté originelle, acquiert-elle le sens qu'on voulait lui donner : celle d'un corps de connaissances autonome et valable pour tous. Le jugement de valeur devient synonyme de jugement non scientifique. L'analyse des différentes disciplines montre toutefois que cette opposition n'est pas aussi fondée qu'on pourrait le croire. Le jugement de valeur initial se retrouve en réalité tout au long de la démarche scientifique. A ceci près que la « préférence pour l'universel » s'incarne — et se dissimule — dans une préférence pour ce qui est « intéressant ».

Tout homme de science doit, par exemple, chaque semaine, faire le choix, dans les revues qui traitent de sa spécialité, des articles qui lui paraissent « intéressants ». Intéressant signifie, dans ce cas, à la fois « nouveau » (la nouveauté aux yeux du chercheur pouvant coïncider avec la nouveauté en soi, que l'on appelle « découverte ») et « utile ». Il s'agit bien d'un jugement de valeur, de caractère subjectif et « non scientifique » (il peut conduire à des erreurs) et pourtant essentiel au développement de la science.

Le choix de « l'objet »

D'une manière plus générale, le chercheur distingue des « objets intéressants ». Avant l'analyse, avant la démonstration, il faut choisir son objet. Un anthropologue choisit telle tribu plutôt que telle autre, et certaines caractéristiques plutôt que d'autres. Pourquoi ? Parce qu'il faut bien choisir. Mais aussi parce qu'on attend davantage, sur le plan scientifique, de tel objet plutôt que de tel autre. Est-ce avec raison ? Il n'est pas certain que le résultat permettra de le démontrer.

On pourrait, certes, objecter qu'il s'agit d'anthropologie, science bien imparfaite. Mais le mathématicien lui aussi choisit ses objets. Sait-on que les mathématiques, comme ces labyrinthes de glaces qu'on trouve dans les foires, sont, presque dans toutes les directions, des chemins qui ne mènent nulle part ? Alors pourquoi, au nom de quel jugement de valeur choisir tel objet plutôt que tel autre ?

Il ne suffit d'ailleurs pas de choisir un « bon » objet. Encore faut-il trouver l'outil adéquat. On peut soumettre à l'ordinateur les résultats de ses recherches sociologiques ou cliniques et croire obtenir une réponse satisfaisante alors qu'une réflexion simple permettra ensuite d'en montrer la vacuité. Comme on le sait, la simple présence de l'ethnologue dans la tribu peut suffire à troubler le champ de l'expérience — et c'est aussi vrai du physicien de l'infiniment petit.

Tous ces jugements de valeur, qui viennent à chaque instant de la démarche scientifique et lui sont nécessaires, sont placés sous le signe de l'universel. Mais la preuve qu'ils y correspondent ne peut être donnée qu'a posteriori, et parfois longtemps après (plusieurs années, voire plusieurs siècles). C'est ici que la société intervient. L'entourage du chercheur, sa formation, ses maîtres, les modes spirituelles ou intellectuelles de son milieu ou de son époque — ou même d'une époque passée — jouent un rôle décisif. Soit que le chercheur s'y oppose, soit qu'il y adhère.

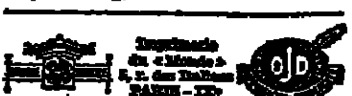
Certains objets d'étude ne présentent « pas d'intérêt » parce qu'ils sont considérés avec mépris par la communauté des chercheurs, parce que peut-être ils n'entrent pas dans les cadres de la théorie scientifique du moment. Au contraire, d'autres objets, soit parce qu'ils sont étudiés par tout le monde, soit parce qu'ils sont des « monstres », suscitent un intérêt injustifié. Peut-on nier, d'autre part, que les convictions morales ou politiques influent, dans certains cas, sur le choix de l'objet ?

En fin de compte, la recherche scientifique est une série de jugements de valeur. La motivation fondamentale est bien la quête de l'universel, mais l'universel attend d'être démontré pour être reconnu. Loin d'être le robot froid décrit par la mythologie profane, l'homme de science est avant tout — et puissamment — un homme.

OLIVIER POSTEL-VINAY.

(1) Dirigé par Gilbert Gadoffre, Logis des Montains, 37-Loches. Participaient notamment à ce colloque : M. Atlan, Mlle Bachelard, MM. Balandier, Canguilhem, Fiato, Gross, Lichnerovicz, Perroux, Schitzenberger, Serres, Starobinski.

Édité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Portrait

Dorothy Day, une grande Américaine

IL peut arriver que des hommes et des femmes admirables longtemps suspectés, dénigrés et même calomniés mais surtout méconnus, se voient soudain, de leur vivant reconnus et célébrés. Tel est le cas de Dorothy Day.

Les deux dernières années ont successivement marqué et son soixante-quinzième anniversaire et le quarantième anniversaire de la fondation du Catholic Worker — le Travailleur catholique. De tous les horizons vinrent les louanges. Protestants, juifs, athées dirent leur admiration et leur reconnaissance. La grande presse, le *New York Times*, le *New York Post*, *Time* lui consacrent des éditoriaux vibrants.

Et les catholiques furent, enfin, à l'unisson. L'université Notre-Dame lui décerna sa plus haut récompense. Son président la remercia d'avoir consacré sa vie à « conforter les affligés et à affliger les confortables » (comforting the afflicted and afflicting the comfortables).

Qui est Dorothy Day ? (1) D'origine protestante, elle fréquente, très jeune, les milieux intellectuels de gauche, commence à écrire des articles dans des journaux d'avant-garde et fait son premier séjour en prison à la suite d'une marche pour le vote des femmes. Déjà se développe une recherche religieuse qui s'intensifie tandis qu'elle vit en union libre avec un anarchiste athée et qu'ils connaissent un grand bonheur. Une fille naît. Mais son itinéraire spirituel devait aboutir à une rupture définitive après plusieurs séparations douloureuses.

Dorothy Day entre alors dans l'Eglise catholique. Adhésion qui entraînait un autre conflit, un autre déchirement. « *J'étais plus que jamais opposée au capitalisme, à l'impérialisme et voilà que j'allais rallier l'opposition, puisque, de toute évidence, l'Eglise formait bloc avec la propriété, avec les riches, avec l'Etat, avec le capitalisme avec toutes les forces de la réaction !* »

Sa conversion n'est-elle pas une trahison ? C'est alors qu'apparaît « Peter Maurin, Peter le paysan français dont l'esprit et les idées allaient dominer et influencer le reste de ma vie ».

Il avait alors cinquante ans. Quittant jeune sa Catalogne natale, il avait parcouru la France, avait émigré au Canada et s'était fixé en 1911 aux Etats-Unis.

Apôtre solitaire « troubadour de Dieu » comme il aimait se décrire, il menait une vie de pauvreté volontaire. Il se proclamait d'abord personnaliste, mais aussi pacifiste et anarchiste agrarien. Discoureur infatigable, il éditait des tracts dans une prose libre, rythmée et les distribuait dans les rues. Il voulait bâtir « une société nouvelle où il soit plus facile d'être bon ».

C'est à lui que Dorothy Day doit de voir que combattre pour la justice, la paix est dans le droit fil de l'Evangile.

Dès leur première rencontre, la décision de fonder un journal était prise. Il s'appela *The Catholic Worker*. Huit à douze pages petit format, mensuel sans aucune publicité. Prix : 1 cent — le centième de 1 dollar, — 5 centimes de notre monnaie. Prix qui n'a pas changé depuis la fondation en 1932. Cela aussi est un défi américain. Tirage : soixante-dix mille exemplaires.

La création des Maisons d'hospitalité suivit aussitôt. Elles ne sont pas une « bonne œuvre ». Les membres du C.W. y vivent, partagent avec les miséreux les vêtements et la nourriture qui arrivent. Etre pauvre, vivre avec les pauvres parce qu'on a compris leur « éminente dignité ».

***

Vingt ans après son entrée dans l'église, Dorothy Day écrivait : « Je n'ai jamais regretté, même une minute, d'avoir franchi le pas et d'être devenue catholique. »

Pourtant, pendant très longtemps, sa situation et celle du mouvement furent loin d'être confortables. Leurs prises de position les laissaient solitaires dans un catholicisme qui se conformait trop bien aux dogmes de la « religion américaine » et y prospérait.

Ils furent les premiers catholiques américains à se prononcer contre la persécution hitlérienne des juifs. Le combat allait se poursuivre avec une sûreté et une constance inébranlables. On peut dire que le C.W. est monté sur toutes les bonnes barricades.

Leur isolement grandit encore pendant la guerre, où leur position résolument pacifiste faisait scandale. Point discutable, certes, et Dorothy Day en est toujours convenue sans avoir jamais cédé. Pacifiste dès 1918, elle lutta pour la reconnaissance de ce choix par les catholiques.

Pendant la triste époque du maccarthysme, de l' « hystérie rouge », ce fut la solitude absolue. Pas un prélat, pas une seule organisation catholique n'intervient en faveur des Rosenberg, pas un prêtre pour accompagner le rabbin et le pasteur dans une ultime démarche à la Maison Blanche. Mais Dorothy Day et les membres du C.W. se sont joints aux manifestations prétendues « communistes ».

En 1949, les fossoyeurs de New-York, misérablement rétribués, se mettaient en grève. Le trop fameux cardinal Spellman mobilisa les séminaristes pour en faire des briseurs de grève ! Dorothy Day lui envoya une lettre courte mais acérée, dont les premiers mots résument ses rapports avec la hiérarchie catholique au cours des quatre décades : « Je vous écris en fille obéissante de la Sainte Eglise, mais en colère. »

C'est la rectitude de la foi, solide et empreinte de saveur franciscaine, jointe à une rare authenticité de vie qui permet de comprendre qu'en dépit des plus graves tensions ils ne furent jamais condamnés.

Au cours de l'été dernier, une nouvelle tombait : Dorothy Day est de nouveau en prison. A Fresno, en Californie. Les gros exploitants, avec l'appui du gouverneur, employaient tous les moyens pour détruire le syndicat des immigrants mexicains. Depuis des années, le Worker les soutenait et les aidait. Des milliers d'arrestations furent opérées et les membres des piquets de grève emprisonnés. Dorothy Day en était.

C'était la neuvième fois de sa vie.

Elle venait d'écrire un mois avant : « Aller en prison est une œuvre spirituelle de miséricorde : visiter les prisonniers sur un pied de parfaite égalité. »

LUCIEN FRAISSE.

(1) Il existe heureusement en français un ouvrage de D. Day : « la Longue Solitude », Ed. Cerf. Autobiographie qui s'arrête en 1950. Ne pourrait-on traduire *Loaves and Fishes* et *On Pilgrimage*, parus depuis ?

SOCIETE

Trente chercheurs en quête de « l'ordre du désir »

INTELLECTUELS au langage compliqué, mais obsédés par le désir de mettre en accord théorie et pratique ; contestataires en marge, mais vivant des deniers de l'Etat ; analystes critiques du pouvoir et du capital, mais responsables de la gestion d'une entreprise ; chercheurs passionnés de l'utopie communautaire, mais déjà liés par une histoire et des relations qui sont autant d'obstacles pour faire le saut : la trentaine de membres du CERFI (Centre d'études, de recherches et de formation institutionnelles) ne sont pas au bout des tensions, des contradictions et des évolutions. « *Les mouvements d'idées ne se produisent pas en idée, mais dans la vie libidinale réelle, dans un déploiement d'intensités pulsionnelles et de fantasmatisations effervescentes qui ont jalonné les grandes phases de notre itinéraire* », expliquent en toute clarté deux membres du centre dans un numéro de la revue *Recherches*, qui comptabilise et diffuse les résultats des travaux du CERFI...

Précédé vers 1965 par la Fédération des groupes d'étude et de recherche institutionnelles (F.G.E.R.I.), le CERFI (créé en 1967) est né de la rencontre de jeunes hommes et femmes venus de deux courants principaux.

D'une part, celui de la « *psychothérapie institutionnelle* », qui avait trouvé à la clinique psychiatrique de La Borde à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher), dirigée par Jean Oury et Pierre-Félix Guattari, un terrain d'expérimentation permanent. L'idée maîtresse de ce mouvement est que l'institution dans son ensemble, avec ses diverses composantes et ses relations avec l'extérieur, a globalement une action thérapeutique. Ce courant s'était renforcé de l'apport des philosophes Gilles Deleuze et Michel Foucault.

L'autre courant est représenté par d'anciens étudiants en rupture de stalinisme et de révisionnisme, issus de la « *gauche syndicale* » de l'UNEF, exclus de l'Union des étudiants communistes et membres de la Voix communiste (opposition de gauche au P.C.). La fusion de ces deux groupes avec leurs domaines propres — la psychanalyse et l'institution d'un côté, la réflexion sur l'action militante de l'autre — a constitué à la fois l'originalité et le noyau central du CERFI. Sur lui sont venus se greffer par la suite d'autres individus ou groupes, davantage inspirés par la sociologie ou par la vie et le travail en communauté. Il en fut ainsi de manière éphémère, pour le F.H.A.R (Front homosexuel d'action révolutionnaire), qui eut la possibilité de réaliser au CERFI un numéro spécial de *Recherches* sur l'homosexualité. Ce numéro, saisi dès sa parution, vient de valoir à Félix Guattari, responsable de la publication, une condamnation à 600 F d'amende, et le tribunal a ordonné la destruction de tous les exemplaires (*le Monde* du 28 mai).

Dès le départ, les groupes de la F.G.E.R.I., ouverts à tout vent, ont permis l'échange d'expériences, la discussion d'idées nouvelles. L'organisation, en 1971, au centre d'études, avec un budget, des salariés et des contrats (1), n'a pas changé cet état d'esprit. Aujourd'hui, le CERFI fonctionne comme un conglomérat de petits groupes autonomes, autour d'« *objets de travail* ». Il dispose, boulevard Beaumarchais, d'un appartement spacieux mais pratique. On y travaille, on s'y rencontre. Les divers groupes ne se retrouvent au complet (vingt-cinq à trente personnes, on ne sait pas exactement) qu'à la réunion hebdomadaire du mardi après-midi, à laquelle participe le « leader » du CERFI — bien que ses membres rejettent ce terme, certains préférant parler de « *puissance* » — Félix Guattari, qui en est juridiquement le président. Réunion informelle, sans ordre du jour, mais où l'information circule, où les sujets épineux — y compris les relations affectives et sexuelles à l'intérieur du groupe — sont débattus. Réunion ouverte, à laquelle n'importe qui peut assister et prendre la parole.

Communauté non paupériste

Depuis plus de deux ans, à la suite d'une décision brutale, le « noyau » d'une dizaine de membres du CERFI a décidé de se donner un minimum de structures, principalement, sans doute, pour trouver, dans un resserrement, de meilleures conditions de vie et de travail en groupe, mais aussi pour « gérer » l'argent qui commençait à arriver grâce aux premiers contrats de recherche avec le ministère de l'équipement. L'objectif retenu était celui d'une « *communauté non paupériste* ». Le pari était double et antagoniste : l'ouverture la plus large à ceux qui voulaient, individuellement ou en groupe, se « greffer » sur le CERFI, pour barrer la route à toute sclérose technocratique : mais, en même temps, le sérieux et la permanence du groupe, dont la compétence professionnelle s'est développée au fil des mois et des années, pour se prémunir contre l'amateurisme. Ce pari semble avoir été tenu, puisque certaines études du centre font aujourd'hui autorité, et que les contrats publics sont périodiquement renouvelés ou étendus.

Une nouvelle conception de la recherche « portes ouvertes » a pris corps : les chercheurs ne travaillent pas en vase clos, leurs bureaux sont ouverts au public, mais surtout l'étude même se fait avec la participation des personnes concernées par l'enquête. Ainsi, une étude sur « *la vie sociale dans les grands ensembles* » a amené le groupe qui l'a conduite à renforcer un réseau de relations déjà existant à Sarcelles. Il est associé au travail, y compris dans la transcription de l'étude, pour laquelle on utilisera cette fois les moyens audio-visuels (magnétophone, vidéo). Il s'agit là d'une évolution récente au CERFI, dont les membres critiquent, dans la pratique courante de l'enquête sociologique, le caractère « *généralisateur et normalisateur* ». Ils veulent, au contraire, donner sa place à « *ce qui est de l'ordre de la singularité* », et « *faire vivre ce qui est de l'ordre du désir* ».

La plupart des groupes qui fonctionnent ainsi, de manière autonome, au CERFI, réalisent un certain nombre d'études. Une cellule s'intéresse aux équipements dans les villes nouvelles, passant de l'étude critique des équipements existants à la programmation de modèles nouveaux. Un groupe prépare sur ce sujet, ainsi que sur la formation permanente, des études qui ne sont pas directement opérationnelles, à la demande du commissariat au Plan. Un autre a entrepris une étude sur la « généalogie » des équipements collectifs, dont les numéros 13 et 14 de *Recherches* retracent la démarche (2). L'idée maîtresse est que le réseau d'équipements qui est créé par la collectivité ne vise pas seulement à répondre aux besoins des habitants, mais également à leur intégration, par une « normalisation » dans le cadre social établi.

Si ce secteur des études a mobilisé et mobilise encore la majeure partie des énergies du CERFI, celui-ci a diversifié de plus en plus ses activités. Un groupe, encore peu développé, organise des stages et fait des prestations de formation dans des collectivités publiques ou privées, généralement sur le thème de l'organisation de la vie collective. Un autre groupe, dont la « greffe » sur le noyau initial a mis de longs mois à prendre, dispose d'un matériel vidéo et commence à s'en servir, avec, il est vrai, bien peu de « rentabilité », terme au reste proscrit du vocabulaire du centre. Ce groupe « vidéo » est lié par un contrat à l'ONU pour une étude sur la marginalité.

« Vivre au plaisir »

S'éloignant encore davantage de l'esprit universitaire des premiers membres, un atelier de couture s'est constitué autour d'un professionnel insatisfait dans son milieu de travail. On y fabrique depuis quelques mois des vêtements « *pas chers et très beaux* ». Les amateurs peuvent s'y faire faire un « jean » sur mesure... Ce groupe fonctionne en dehors de toute logique de production, dans une cave aménagée ; il a quelque peine encore à trouver sa place parmi les autres plus anciens.

Dans cette entreprise les salaires ne sont pas garantis : une fois les frais fixes déduits, l'argent des contrats permet actuellement de verser en moyenne 1 500 F par personne et par mois, en fonction des « besoins » définis par chacun et discutés en groupe. La notion d'embauche n'existe pas, une « greffe » prend ou ne prend pas. Il n'est exigé aucun travail — seule la pression du groupe intervient, et il ne vient à l'idée de personne de ne pas honorer les contrats conclus. En définitive, le CERFI pourrait avoir comme devise celle de « *vivre au plaisir* ».

« Vivre au plaisir », c'est travailler à son rythme ; et lorsque le travail plaît, l'énergie n'est pas économisée. « Vivre au plaisir », c'est offrir la possibilité à un individu ou à un groupe qui veut « faire quelque chose » de le tenter dans une structure suffisamment souple pour qu'il soit à la fois automone et partie intégrante d'une communauté. « Vivre au plaisir », c'est surtout essayer de réduire la coupure entre la vie professionnelle, la vie militante et la vie « familiale » ou personnelle.

Cette philosophie n'exclut pas des tensions parfois violentes, y compris dans la rédaction collective d'une étude. C'est ainsi que l'on peut lire dans un numéro de *Recherches* que « *l'écriture, comme le fric ou le sexe, précipite les rapports de forces* ». Ceux-ci sont arbitrés ou dominés par la personnalité de Félix Guattari, sans lequel rien d'important ne se décide et dont le leadership repose sur la stature intellectuelle comme sur les rapports affectifs qui le lient à bien des membres. Si le CERFI a pu éviter « *le phénomène de constitution de cadres* », il n'échappe pas aux règles élémentaires de la psychologie de groupe.

Aujourd'hui, une somme importante d'énergies est jouée sur un nouveau pari. Pour réduire encore la dichotomie travail-vie, le CERFI voudrait se regrouper dans un grand local qui permettrait à la fois de loger les trois quarts des membres au moins et d'augmenter, en les diversifiant encore, les activités. La majorité souhaite, en effet, aller plus loin dans les possibilités de création.

Mais la motivation principale reste la volonté de créer un style de vie plus unifié — « *les phantasmes communautaires et sexuels sont très forts* » — à une échelle plus vaste que la plupart des communautés.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que ces anciens « politiques » ne cessent de rejeter loin derrière eux leur vision antérieure de la vie militante. « *Notre fermeté sur les principes du marxisme,* écrivent-ils, *a quelque peu faibli au cours de notre voyage, et bien plus que d'une « révision ». bien plus que d'une critique, c'est d'un déplacement qu'il est ici question !* »

YVES AGNÈS.

(1) Les contrats sont passés avec des organismes publics, en majeure partie avec le ministère de l'équipement. Le chiffre d'affaires prévu pour 1974 est de 1,6 million de francs.

(2) Quatorze numéros de « Recherches » sont déjà publiés. Les quinzième et seizième traiteront de la programmation des équipements.

Renseignements au CERFI, 103, bd Beaumarchais, 75003 Paris. Tél. : 277-66-25.

ENTRE CANTON ET HONGKONG

Douche chinoise

ETRANGE douche écossaise... Chinoise peut-être ? Ce contraste brutal au passage entre la République populaire de Chine et la colonie chinoise britannique de Hongkong serait-il voulu ?

Canton : dernière étape traditionnelle des périples en Chine populaire, point de retour vers le monde capitaliste. Là, l'étranger, déjà habitué aux multiples contrôles d'identité et d'itinéraire qu'on lui fait subir, ne songe plus guère à se formaliser. Même l'inimitable « ange gardien » qui l'escorte depuis son entrée dans le pays ne le dérange presque plus : il arrive à apprécier l'efficacité polie de cet imperturbable « fils du ciel » qui résout lentement mais sûrement ses problèmes. L'univers des Chinois lui est ouvertement fermé. Mais ce qu'il ne sait pas encore, c'est qu'il s'est adapté sans s'en apercevoir à son rôle d'étranger en Chine.

Alors, au pied de l'express Canton-Hongkong, on le lâche avec ses bagages, sans guide et sans formalités (il en a fallu assez pour arriver là...) dans un confortable wagon climatisé : vastes sièges, agrémentés de repose-tête brodés à la main et fraîchement blanchis. Le bord de la voie ferrée est bien soigné, et, tandis que défilent des rizières verdoyantes, des paysans aux petits soins pour leurs champs, quelques maisons et deux grands villages, Hua Xian et Shao Guan, qui sont loin de déshonorer la Chine de Mao, les hôtesses ont deux heures pour servir le thé à la mode aérienne et s'assurer que chaque passager reste à peu près bien à sa place. En trois fois moins de temps que le Chinois qui a réussi à monter dans le train normal (l'autre...), l'étranger atteint ainsi la frontière promise.

A ce moment, il se dit qu'il faut se réjouir. Finies les mornes soirées pékinoises. A Hongkong, même le coiffeur sera ouvert jusqu'à 9 heures du soir, les magasins du centre ne fermeront pas avant 11 heures, et on sait bien que les hauts lieux de la nuit accueilleront les clients jusqu'à l'aube. Finies les chasses aux moustiques, aux éventails et aux ventilateurs des nuits dernières ; ici portes et fenêtres refoulent, à l'aide de leurs machines, la chaleur humide des tropiques. Finis la morosité des nuits sombres et l'œil soupçonneux des écoliers maoïstes : c'est un délire d'enseignes et de lumières qui vous accueille avec les sourires de l'Orient.

Cependant les valises passent la douane. On compte avec soin montres, appareils photographiques, récepteurs de radio et bijoux déclarés à l'arrivée, pour bien s'assurer qu'on n'en a ni vendu ni donné entre l'entrée et la sortie. Les quelques antiquités chinoises dénichées çà et là dans des magasins trop connus sont identifiées. En deux temps et trois mouvements la question est résolue et tous les effets acheminés automatiquement à travers la frontière vers la voie ferrée de Hongkong, située de l'autre côté de la rivière du Han-Jiang. On n'en revient pas : s'ils ont l'accueil sélectif, les Chinois savent nous quitter en beauté.

Commence alors un épouvantable périple dans les faubourgs de l'Asie du Sud-Est. Il faut plus de temps pour franchir les quelque 60 kilomètre qui séparent la frontière du centre de Kowloon que pour venir de Canton. Attente d'une heure et quart pour commencer. Enfin, toutes fenêtres ouvertes, les ventilateurs s'épuisant, les voyageurs toujours plus nombreux s'insinuant à l'anglaise pour empiéter sur le voisin sans avoir l'air de rien, le convoi s'achemine le long des égouts en s'arrêtant à chaque station dans l'univers des bidonvilles sur côté cours et poubelles. Entre deux agglomérations sordides, des champs et des rizières mal entretenus s'entrecroisent, désordonnés. Des mendiantes au large chapeau de paille bordé de crêpe noir s'approchent. Et l'on revoit partout des chiens, comme la République populaire n'en a plus.

Au sortir de cet enfer, impossible d'accéder aux bagages. Là-bas, c'était une obligation de les porter. Ici, c'est une interdiction : on ne doit pas retirer aux porteurs le pain de la bouche. Le groom d'un hôtel vous attend. Un faux taxi se présente. Vous n'apprendrez que plus tard que le prix du trajet est compris dans le prix de l'hôtel. En attendant, vous distribuez la manne. Il ne faudra plus cesser de le faire. A peine débarqués, les marchands vous haranguent en ce paradis du commerce international hors taxes.

Bien vraie, cette débauche d'argent. Bien vrais, ces immeubles neufs, ces grosses voitures, ces bateaux, ces hôtels, cette vie. Bien vrai, l'air conditionné de cette jolie chambre au confort moderne. Mais on ne la paie que 80 francs. Il nous avait fallu 200 francs à l'hôtel Pékin, qui date, à côté du palais impérial, à deux pas de la place du Peuple, d'avant la libération. Il faut savoir toutefois que nous avons eu, dans la capitale communiste chinoise, un tarif de faveur : le prix le plus cher. Si nous avion eu un chauffeur français, il n'aurait sans doute payé à notre place que 10 ou 20 francs. Et si nous avions été Africains, nous n'aurions dû que quelques yuans pour prix de notre séjour. A chacun selon sa nationalité, et selon sa position. Sans doute faut-il toujours payer le prix de la prospérité. Mais on le trouve partout un peu cher. C'est ce qu'on se surprend à penser sans le vouloir au milieu des klaxons de la liberté. Il pleut. Quelle douche !

JACQUELINE GRAPIN.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

LES VIEUX DE LA VIEILLE

Colomiers. — N'était-il pas imprudent d'annoncer que Raymond Poulidor, « *atteint par la limite d'âge* », participait à son douzième et dernier Tour de France ? Le doyen du peloton s'estime encore trop jeune, à trente-huit ans passés, pour faire ses adieux à une épreuve qui lui a valu de cruelles déceptions, mais qui lui a procuré aussi des joies exceptionnelles et qui, en tout état de cause, confirme son étonnante verdeur. Si l'on excepte sa défaillance du Galibier, il apparaît que Poulidor a fait face dans les secteurs essentiels de la compétition, qu'il s'est mêlé aux combats décisifs et qu'il a même inquiété Eddy Merckx à différentes reprises.

Le champion de la popularité qu'il est aurait donc tort d'abréger une carrière qui peut encore lui réserver de grandes satisfactions, puisqu'il reste jusqu'à preuve du contraire le plus représentatif des routiers français.

Le Tour de France fait d'ailleurs ressortir d'une manière générale la supériorité des anciens sur les jeunes. Deux équipiers de Poulidor, qui ont l'un et l'autre trente-quatre ans — est-ce une coïncidence ? — viennent d'obtenir deux succès significatifs. Après le Britannique Barry Hoban, vainqueur à Montpellier, Jean-Pierre Genet a remporté, vendredi 12 juillet, l'étape Lodève-Colomiers, longue de 248 kilomètres et disputée par une chaleur torride : victoire de l'opiniâtreté et de l'intelligence. Genet, qui excelle dans son rôle d'équipier, sans être un simple comparse, a réussi grâce à son courage, au terme d'une course exténuante, une performance propre à inspirer les coureurs de la nouvelle génération.

De notre envoyé spécial

Alors que le sport de la bicyclette a servi de banc d'essai à la lutte anti-dopage, il faut bien constater que les cyclistes battent les records de longévité. Et, pourtant, cette discipline est l'une des plus exigeants qui soient.

J. A.

14e ETAPE
Lodève-Colomiers (248,5 km)

1. Genet (Fr), 7 h. 12 min. 50 sec. (avec bonif. : 7 h. 12 min. 30 sec.) ; 2. Delcroix (Belg.), à 20 sec. (avec bonif., 7 h. 12 min. 55 sec.) ; 3. Di Lorenzo (It.), m. t. (avec bonif., 7 h. 13 min.) ; 4. Martos (Esp.), m. t. (avec bonif., 7 h. 13 min. 5 sec.) ; 5. De Meyer (Belg.), à 26 sec. ; 6. Baert (Belg.) ; 7. Diericks (Belg.) ; 8. Molineris (Fr.) ; 9. Zurano (Esp.) ; 10. Bothevel (Fr) ; (...) 19. Hoban (G.-B.), à 1 min. 14 sec.).

20. Karstens (Pays-Bas) ; 21. Van Katwyk (Pays-Bas) ; 22. Mintkiewicz (Fr.) ; 23. Esclassan (Fr.) ; 24. Mourioux (Fr.), ts m. t. ; 25. Martinez (Fr.), à 1 min. 11 sec. ; 26. Welsemael (Belg.), à 1 min. 14 sec. ; 27. Merckx (Belg.), à 1 min. 11 sec. ; 28. Périn (Fr.), à 1 min. 14 sec. ; 29. Aja (Esp.), à 1 min. 11 sec., etc.

Classement général

1. Merckx (Belg.), 78 h. 2 min. 43 sec. ; 2. Aja (Esp.), à 2 min. 5 sec. ; 3. Carril (Esp.), à 3 min. 20 sec. ; 4. Panizza (It.), à 5 min. 24 sec. ; 5. Agostinho (Port.), à 5 min. 59 sec. ; 6. Galdos (Esp.), à 7 min. 1 sec. ; 7. Poulidor (Fr.), à 7 min. 37 sec. ; 8. Santy (Fr.), à 10 min. 14 sec. ; 9. Martinez (Fr.), à 11 min. 33 sec. ; 10. Van Springel (Belg.), à 11 min. 49 sec.

11. Pingeon (Fr.), à 13 min. 21 sec. ; 12. Pollentier (Belg.), à 14 min. 32 sec. ; 13. Delisle (Fr.), à 15 min. 55 sec. ; 14. Périn (Fr.), à 16 min. 21 sec. ; 15. Bruyère (Belg.), à 16 min. 26 sec.

● *Le pilote automobile* Jean-Pierre Schlosser, vingt-sept ans, de Paris et M. Paul-Louis Nicolle, trente-trois ans, garagiste à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Gap (Hautes-Alpes) à 2 000 F d'amende chacun pour outrages, injures et incitations de militaire à la désobéissance. Le 28 janvier dernier, MM. Schlosser et Nicolle avaient pris à partie les soldats du poste de garde en faction, à Gap, devant la caserne du 159e régiment d'infanterie alpine.

BASKET-BALL

ÉTATS-UNIS ET YOUGOSLAVIE POUR LE TITRE DE CHAMPION DU MONDE

Les Etats-Unis, qui ont battu le Brésil (103 à 83), et la Yougoslavie, qui a battu le Canada (102 à 99, après prolongations), restaient les seules équipes invaincues du championnat du monde qui se disputent à Porto-Rico. Ces deux équipes devaient se rencontrer ce 13 juillet.

De son côté, l'U.R.S.S. a battu Porto-Rico par 87 à 76 et Cuba a battu l'Espagne par 84 à 75.

NATATION

PAS DE CONTROLE ANTI-DOPAGE AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE

Dans un bulletin officiel d'information, le Comité d'organisation des XIIIe Championnats d'Europe, qui auront lieu en Autriche, à Vienne, du 18 au 25 août, a annoncé qu'aucun contrôle anti-dopage ne serait effectué. C'est la Ligue européenne de natation (LEN) qui a pris cette décision.

HIPPISME

L'ENQUÊTE SUR LE TIERCÉ DU PRIX « BRIDE ABATTUE »

Le jockey Pierre Costes est suspendu

C'est un singulier et tonitruant pétard de 14 Juillet qui a éclaté dans le monde des courses jeudi soir à Auteuil avec le retrait de licence frappant le jeune jockey Pierre Costes, 24 ans, cravache d'or de l'obstacle en 1973.

Un retrait pur et simple de licence, sans que soient précisés autrement les motifs de la sanction, est en France une mesure extrêmement rare.

Elle correspond à l'interdiction d'exercer la profession de jockey ou d'entraîneur.

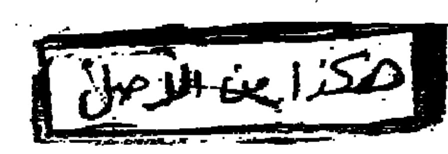
La confiance trahie

Les faits qui ont provoqué une aussi grave sanction ? Un communiqué de la Société des steeples fait référence au tiercé du Prix Bride abattue, couru le 9 décembre 1973 à Auteuil (1) et estime que « *les faits observés et leur interprétation donnée par le jockey Pierre Costes sont incompatibles avec l'exercice normal des fonctions d'un professionnel bénéficiant de la confiance des propriétaires, des entraîneurs et du public* ».

Toutes les jumelles quelque peu aguerries avaient bien eu le sentiment le 9 décembre que cette confiance avait été trahie. Sur les vingt-quatre partants du tiercé Prix Bride abattue, quinze, dont plusieurs favoris, avaient paru se désintéresser complètement de la course. Le premier des quinze à se trouver hors de combat avait été Time Square monté par Pierre Costes, entraîné par René Pelat, et qui était resté au poteau de départ. Les soupçons qu'on avait pu avoir au vu de la course se trouvaient confirmés quelques heures plus tard quand on apprenait que des parieurs trop avisés avaient disséminé dans cent cinq bureaux de P.M.U. de quatre grandes villes de province des jeux pour un total de 500 000 F excluant totalement les quinze chevaux apathiques. Les 500 000 F en rapportaient 5 millions. Mais le P.M.U. refusait de payer et une information judiciaire était ouverte pour tentative d'escroquerie.

Pierre Costes, cependant, assure qu'il ne comprend pas la sanction qui le frappe.

(1) Voir l'article paru dans « le Monde » du 15 décembre 1973 : « Le tiercé suspect d'Auteuil ».



EDUCATION

TRAVAIL INDÉPENDANT DANS DEUX ÉTABLISSEMENTS BOURGUIGNONS

« Es una flor de vida... »

De notre correspondant

Dijon. — « *Ce travail nous intéresse parce qu'il est volontaire. On peut créer, se servir d'un magnétophone, choisir soi-même un morceau de musique.* » Cet élève du lycée Montchapet est convaincu des vertus du travail indépendant. Celui-ci consiste à donner dans l'enseignement une place importante à des recherches plus libres — individuelles ou en groupe — sur des documents divers (photos, dessins, journaux, revues, etc.) et à des travaux sur des sujets choisis par les élèves en marge du programme et des exercices scolaires traditionnels.

Dan son cas, cette affirmation correspond bien à une réalité. En guise de travail indépendant, il a composé pour la classe d'espagnol, avec ses camarades, un recueil de poèmes intitulé *Encuentro*. On peut y lire ces vers qu'il a écrits :

« ... *Es una flor de vida*
Una flor rarissima
Que esta bailando
En la noche oscura.
Representa la libertad
De la gente espanola... »

Poème qui, dira le professeur, manifeste à la fois une recherche de vocabulaire et de rythme.

Même son de cloche à propos des sciences naturelles, où l'enseignement est complété par des expériences menées dans un mini-laboratoire : « *Nous faisons des choses impossibles à réaliser dans le cadre traditionnel*, disent des élèves. *Nous nous sentons responsables des animaux que nous avons ici : nous veillons à leur nourriture, nous leur donnons à boire, nous surveillons la température de la pièce...* »

Dans ce lycée de deux mille élèves, qui vient de recevoir le statut d'établissement expérimental, ce n'est certes pas la révolution. Le lycée a déjà connu diverses expériences pédagogiques depuis son ouverture en 1964, notamment en matière de « vie scolaire ». Aussi, pour lancer à la rentrée 1973 le « *travail indépendant* », la nouvelle directrice, Mme Litovsky, qui avait déjà mené dans le collège d'enseignement secondaire qu'elle dirigeait une expérience de pédagogie de « *soutien* », n'a pas eu de mal à faire accepter l'idée. Les bons résultats de fin d'année (73,4 % de reçus au bac en 1973, alors que la moyenne académique a été de 66,8 % et la moyenne nationale 66,4 %) ont consolidé l'impression : pour les Dijonnais, le lycée Montchapet est un établissement « *où l'on travaille* ».

Mme Litovsky n'a pas eu de mal non plus à trouver des enseignants volontaires : une quarantaine s'y sont mis. A l'heure du premier bilan, ils ne sont pas déçus.

« *Grâce au travail indépendant l'ensemble de ma classe ne bachote plus et les cours sont beaucoup plus vivants* », déclare avec enthousiasme un professeur de sciences économiques. Son collègue professeur d'histoire estime de son côté que « *cette méthode permet aux élèves de développer davantage leur esprit critique et de se préparer ainsi à l'enseignement supérieur* ». Le professeur d'espagnol est toutefois nuancé : « *Je remarque chez les élèves une grande volonté de création, une bonne recherche de vocabulaire. Il existe un peu d'anarchie, mais pour nous le programme signifie progression... Il faut aussi préparer les élèves au travail indépendant...* » Pour le professeur de français enfin, la formule permet d'aborder parfois des sujets plus difficiles, grâce au travail en petits groupes.

Après, il y a le bac...

Mais ce travail de groupe, les élèves du lycée Mathias de Chalon-sur-Saône (1 600 élèves), où l'on pratique aussi le « *travail indépendant* », en ont découvert aussi les difficultés. « *Je sais bien*, nous dit une lycéenne, *qu'une certaine solidarité doit régner. Mais, à l'avenir, j'hésiterai à me mettre avec telle ou telle personne. Ou bien on travaille tous ensemble ou alors cela ne vaut pas la peine de traîner des « poids » derrière soi* ».

La communication entre les groupes n'a pas été facile non plus. « *On porte peu d'intérêt à ce que font les autres* », explique un professeur. Le travail indépendant aura fait comprendre aux élèves et aux professeurs la nécessité d'un apprentissage de la communication.

A cela s'ajoute, pour les trente professeurs de l'établissement, qui pratiquent le travail indépendant, la difficulté d'évaluer l'effort de chaque élève. « *C'est facile de voir ce qu'a fait le groupe*, disent-ils. *C'est plus difficile de juger l'apport personnel. Mettre des notes n'est pas notre fonction essentielle. Mais il est de notre devoir d'évaluer le travail des élèves.* » A l'inverse, il faudrait aussi « *adapter les examens au travail indépendant* ». Car, « *après, il y a le bac...* », comme le souligne un élève.

Ces difficultés et ces inquiétudes ne diminuent pas la satisfaction des professeurs, des élèves. Les parents eux-mêmes y ont été gagnés. « *Pourquoi ne ferait-on pas du travail indépendant dès la sixième, voire dès la maternelle ?* », suggère l'un d'eux. Et un autre ajoute : « *C'est comme l'autodiscipline...* »

CHARLES MARQUES.

POUR COMBLER SON DÉFICIT

La Mutuelle nationale des étudiants recevra des avances de la Caisse nationale d'assurance-maladie

La Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), qui est aux prises avec de graves difficultés financières, va recevoir le « ballon d'oxygène » qui doit lui permettre de continuer à fonctionner. La Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés vient en effet de décider d'accorder à la Mutuelle — qui gère le régime de Sécurité sociale de 380 000 étudiants — des avances, dans la limite de 8 millions de francs. Cette somme correspond au déficit actuel de la MNEF. La Caisse nationale a déjà avancé 2,2 millions de francs à la MNEF en 1973.

En contrepartie, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) pose trois conditions aux étudiants qui gèrent la MNEF. Elle leur demande de nommer un directeur administratif, non étudiant, ce qui vient d'être fait ; d'appliquer le plan de redressement voté par l'assemblée générale de la MNEF (« le Monde » daté 7-8 juillet), qui prévoit notamment de réduire de moitié le budget de la gestion étudiante, de supprimer certaines œuvres sociales, et de réduire les effectifs du personnel ; enfin, le directeur administratif devra déposer avant la fin de l'année un rapport sur le fonctionnement de la MNEF.

Au gouvernement, la caisse nationale demande de publier le décret et l'arrêté prévoyant un nouveau système de financement de la MNEF, selon lequel la cotisation étudiante de Sécurité sociale (qui est actuellement de 20 francs par an) servirait uniquement à financer les dépenses de gestion. La subvention de l'Etat et les remises de gestion versées par la Caisse nationale d'assurance-maladie, en contrepartie du service rendu par la MNEF, couvriraient les prestations, alors qu'actuellement toutes ces sommes sont confondues. En cas de mauvaise gestion, les étudiants gestionnaires, estime-t-on à la CNAM, devraient alors prendre leurs responsabilités. C'est ainsi qu'il leur reviendrait éventuellement d'augmenter la cotisation de Sécurité sociale.

En tant que mutuelle, la MNEF doit déjà, à la rentrée, augmenter la cotisation mutualiste, qui passerait de 40 à 65 francs par an.

● *Le Syndicat national des enseignements de second degré* (SNES) proteste, dans un communiqué, contre l'absence de crédits supplémentaires pour la rentrée 1974, « *alors que M. Fontanet avait déclaré au moment du vote du budget que la rentrée 1974 ne pourrait être assurée sans un très important collectif budgétaire créant de nombreux postes supplémentaires* ». La décision de son successeur d'organiser la rentrée « *sans moyens nouveaux* », selon le SNES, « *ne peut avoir pour conséquence qu'une aggravation des conditions d'enseignement* ». Le syndicat appelle les professeurs à « *se tenir prêts à l'action, y compris à la grève* », dès la rentrée.

● *M. René Lourau sera « jugé » le 31 juillet.* — M. René Lourau, directeur de la section de sociologie de l'université de Poitiers, comparaîtra devant la commission disciplinaire de cette université le mercredi 31 juillet à 15 heures. Rappelons qu'il lui est reproché de ne pas avoir fait passer les examens selon les procédures réglementaires.

PENDANT CINQ SEMAINES

Un tour de France des partisans de l'avortement libre

Porte d'Orléans : spectacle habituel, un vendredi soir, que celui d'un groupe d'inconditionnels du « jean », sac à dos, barbe et longues tresses... Une flûte domine un instant le bruit de fond de la circulation. Mais ceux-là n'attendent pas l'automobiliste de bonne volonté qui les acheminera à bon port. Ils prendront un grand autocar flambant neuf chargé de matériel vidéo, de tracts et de banderoles : le « Karman ».

Le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (M.L.A.C.) part en campagne pour un tour de France. Cinq semaines durant, ses militants se relaieront pour « populariser » la cause qu'ils défendent sur les routes des vacances. « Il faut éviter la démobilisation de l'été et profiter de la disponibilité des gens pour les rencontrer. Nous organiserons le plus possible de débats notamment sur les plages... »

L'autocar fera escale partout où il risque de trouver un écho à son appel : à Canjuers (Var) pour commencer, où a lieu durant le week-end un rassemblement antimilitariste. Au Larzac pour finir du 16 au 18 août. Entre-temps, dans les villes où le M.L.A.C. est vivace : Grenoble, Saint-Etienne ; dans d'autres qui ont fait la preuve de leur « capacité de mobilisation » : Romans, Besançon : en Avignon, à cause du Festival ; dans des stations de vacances de Royan à Arcachon ; et à Tours : « en manière de défi ». .. L. C.

RELIGION

● *L'abbé Pierre Talec*, qui vient d'être nommé animateur diocésain de la pastorale liturgique à Paris (*le Monde* du 9 juillet), demeure responsable du centre Jean-Bart.

● *Le thème choisi pour la prochaine Journée mondiale de la paix* (1er janvier 1975) est « La réconciliation, voie de la paix », ont annoncé, le 11 juillet, au cours d'une conférence de presse, à Rome, les Pères Bernard Lalande (France) et Ramon Torrella Cascante (Espagne). — *(A.F.P.)*

MÉDECINE

Deuxième accident de ce genre en six mois

Une malade meurt ébouillantée dans un hôpital psychiatrique de la Loire

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le parquet de Saint-Etienne a ouvert une information à la suite du décès, le 6 juillet, d'une malade en traitement à l'hôpital psychiatrique de Saint-Jean-Bonnefonds, près de Saint-Etienne. Dans la nuit du 29 au 30 juin, Mme Marthe Cros, âgée de soixante-dix-neuf ans, a été, semble-t-il, ébouillantée sur son lit par un autre malade hospitalisé en service libre. Elle fut transportée à l'hôpital Edouard-Herriot, à Lyon, où elle succomba quelques jours plus tard des suites de ses brûlures.

C'est la deuxième fois en six mois qu'à l'hôpital psychiatrique de Saint-Jean-Bonnefonds un malade meurt ébouillanté. Le 11 janvier dernier, M. Antoine Pinay, président du conseil général de la Loire, avait signalé au conseil qu'une malade mentale de vingt-trois ans était morte à la veille de Noël après avoir été ébouillantée dans une baignoire. M. Pinay avait rappelé à cette occasion qu'il y avait déjà eu plusieurs accidents mortels dans cet établissement ouvert en 1971. Pour expliquer « *ces incidents qui se répètent un peu trop souvent* », il avait mis en cause certaines thérapeutiques de la psychiatrie moderne. Le docteur Brisou, médecin-chef de l'hôpital, avait répondu en déclarant : « *Nous pourrions donner des calmants. Nos pensionnaires somnolceraient et tout le monde serait content. (...) Les malades mentaux ont droit au respect comme chacun d'entre nous et à la liberté.* » Selon le médecin-chef, c'était avant tout l'insuffisance de personnel qui ne permettait pas d'assurer la sécurité des malades. Il n'était pas question pour lui de pallier cette carence par des verrous et une « *camisole chimique* » (voir *le Monde* des 14 et 16 janvier 1974).

Rappelons d'autre part que le 17 janvier, à l'hôpital psychiatrique de Chateau-Picon à Bordeaux, une malade de soixante-six ans était morte noyée dans une baignoire.

FEUILLETON

NUMERO 4

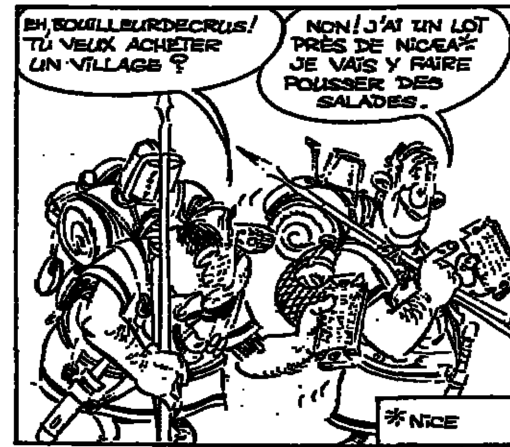
Une aventure d'Astérix le Gaulois

LE CADEAU DE César

Texte de René Goscinny
Dessins d'Albert Uderzo

Roméomontaigus, légionnaire connu pour sa passion pour le vin, se voit offrir par César à l'issue de ses vingt ans de service militaire un cadeau : un village gaulois en Armorique.









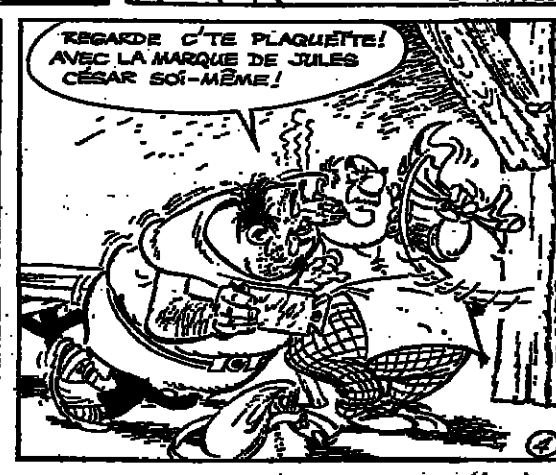












(A suivre.)

ARTS ET SPECTACLES

Samedi 13 et dimanche 14 juillet

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

704-70-20* (lignes groupées) et *727-42-34

(de 11 heures à 21 heures sauf les dimanches et jours fériés.)

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Manon (sam. 20 h. et dim. 14 h., matinée gratuite).
Comédie-Française : Dom Juan (sam. 20 h. 30) ; l'Ile des esclaves, les Fourberies de Scapin (dim. 14 h., matinée gratuite).

Les autres salles

Antoine : le Mari, la Femme et la Mort (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.)
Atelier : le Médecin malgré lui (sam. et dim., 20 h. 30).
Athénée : le Sexe faible (sam., 21 h.; dim. 15 h.).
Charles-de-Rochefort : Jamais deux... sans toi (sam., 20 h. 45. et dim., 15 h.).
Daunou : Les portes claquent (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Gaîté-Montparnasse : Loretta Strong (sam., 21 h.).
Gymnase : le Cheval évanoui (sam., 21 h.)
Hôtel d'Aumont : Orphée-clown (sam. 20 h. 30).
Huchette : la Cantatrice chauve, la Leçon (sam., 20 h. 45)
Lucernaire (sam et dim) : James Joyce (20 h. 30) ; J'ai d'la chance (22 h.) ; Prison-corps (24 h.)
Madeleine : le Tournant (sam. 20 h. 30, dim. 15 h et 18 h 30)
Mouffetard : Christine Combs, Sisters group (sam. et dim., 22 h.).
Nouveautés : Pauvre France (sam., 20 h 45, dim., 15 h. et 20 h. 45)
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30, dim., 15 h et 20 h. 30)
Poche - Montparnasse : le Premier (sam. 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte Saint-Martin : le Tartuffe (sam., 15 h. et 20 h. 30)
Théâtre Essaïon : Comment harponner le requin (sam., 20 h 30); Phèdre (sam., 22 h. 30); salle II : Haut-parleurs et cargos lents (sam. 22 h.).
Théâtre du Poteau : la Tour de Babil (sam. et dim. 20 h.) ; Tomates (sam. et dim. 22 h.).
Théâtre d'Orsay : le Grand Magic Circus (sam., 17 h. 30 et 20 h 30) ; les Ombres (sam. et dim. 21 h.).
Théâtre Présent : Grande Kermesse (sam. 21 h.).
Troglodyte : l'Inconfortable (sam. 22 h.).

Les opérettes

Bobino : Il était une fois l'opérette (sam., 20 h 30; dim., 14 h 30 et 18 h 30).
Henri-Varna - Mogador : Douchka (sam. 20 h. 30, dim. 14 h. 30 et 20 h. 30).

La danse

Biothéâtre : Danses de l'Inde du Sud (sam. 20 h. 30)
Palais des Congrès : Notre-Dame de Paris, par le Ballet de l'Opéra (sam. 21 h.).

Théâtre des Champs-Elysées : Luis Falco Dance Company (sam. 20 h. 30).
Théâtre du Châtelet : Ballet-théâtre Joseph Russillo (sam. 21 h.).

Le jazz

Cour des Miracles, sam. et dim. à 21 h. : Free jazz Steve Lacy.

Le music-hall

Casino de Paris : Zizi, je t'aime (sam., 20 h 45 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 45)
Comédie des Champs-Elysées : les Frères Jacques (sam. 20 h. 45).
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta ! (sam., 17 h. et 21 h.)
Olympia : la Confrérie des sorciers (sam. 21 h., dim. 14 h. 15 et 21 h.).

Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé) : Cirque Gruss (sam. 15 h. 30 et 20 h., dim. 15 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Sept ans pis ou sept ans mieux (sam. 21 h., dim. 15 h. 30 et 21 h.).

Les concerts

Notre-Dame de Paris, dim. 17 h. 45 : P. Grondsma, orgue (Vierne, Grondsma).

Les festivals

MARAIS

MUSIQUE (en collaboration avec le Festival estival). — Eglise Saint-Nicolas-des-Champs : Chœurs de l'O.R.T.F., dir. M. Couroud : Poulenc, Schmitt (sam. 20 h. 30).
THEATRE. — Auberge de l'Aigle-d'Or : Comment harponner le requin (sam. 20 h. 30).
DANS LA RUE. — Place du Marché-Sainte-Catherine : Bal avec G. Leroux et son Washboard, le Groupe Rencontres (sam. 23 h.) ; square Langlois : Orchestre à plectre de la S.N.C.F. (sam. 20 h. 45) ; rue de l'Hôtel-Saint-Paul : animation populaire (sam. 18 h. 30).
DIAPORAMA. — Hôtel de Lamoignon : Artisanat vivant (sam. 21 h. 30).

FESTIVAL ESTIVAL

MUSIQUE (voir Festival du Marais).

FESTIVAL DE SCEAUX

Orangerie du château, sam. 17 h. 30 : Orchestre de chambre de Rouen, dir. J.-C. Bernède (Corelli, Rossini, Couperin, Rameau) ; dim. 17 h. 30 : même orchestre (Pergolèse, Vivaldi, Mozart).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam. 15 h. : le Fantôme du Moulin-Rouge, de R. Clair ; 18 h. 30 : Je t'aime, je t'aime, d'A. Resnais ; 20 h. 30 : Alphaville, de J.-L. Godard ; 22 h. 30 : En quatrième vitesse, de R. Aldrich ; 0 h. 30 : Day Mars invaded Earth. — Dim. 15 h. : Entracte, de R. Clair ; la Perle, de C. Huguet ; la Coquille et le Clergyman, de G. Dulac ; les Mystères du château, de S. Ray ; 18 h. 30 : l'Age d'or, de L. Bunuel ; 20 h. 30 : Prima della revoluzione, de B. Bertolucci.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont - Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U G C - Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Mistral-Club, 14e (734-20-70), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
AXEL (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
COMMENT REUSSIR DANS LA VIE, QUAND ON EST C... ET PLEURNICHARD (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Victor-Hugo, 16e (727-49-75)

GAUMONT CHAMPS-ELYSEES II
ST-LAZARE PASQUIER
QUINTETTE



LA CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84).
LE CUISINIER DE LUDWIG (All., v.o.) : Le Marais, 14e (278-47-86).
DON ANGELO EST MORT (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Telstar, 13e (331-06-19), Rotonde, 6e (633-08-22)
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount - Montparnasse, 14e I et II, (326-22-17), Boulmich, 5e (033-48-29), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Orléans, 14e (580-03-73), Paramount-Maillot I et II, 17e (747-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-24), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Triomphe, 8e (225-45-76), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.- Marbeuf, 8e (225-47-19)
FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : U G C Marbeuf, 8e (225-47-19)
HOSPITAL (A., v.o.) : Le Marais 4e (278-47-86)
JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42)
MEURTRES AU SOLEIL (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Mercury, 8e (225-75-90), (v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86), A.B.C., 2e (236-55-54), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gramont, 2e (742-95-82)
1789 (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
MONOLOGUE (Sov., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23)
LES OISEAUX, LES ORPHELINS ET LES FOUS (Fr.tch., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15)
MAGOO ET CIE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), de 12 h. à 18 h 30
LE PROTECTEUR (Fr.) : Royal Passy, 16e (527-41-36), Ternes, 17e (380-10-41).
SHAFT CONTRE LES TRAFIQUANTS D'HOMMES (**) (A., v.f.) : Séverine, 20e (797-91-82), Omnia I, 2e (231-39-36).
SOLEIL VERT (A.) (*) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Dragon, 6e (548-54-74) (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Montparnasse, 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
SWEET MOVIE (Fr.-can.) (**) (v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), (v.f.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-16), Gaumont Convention, 15e (828-42-27)

STAVISKY (Fr.) Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Caravelle, 18e (387-50-70).
TERRE BRULEE (Aus., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
THE SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
TOUTE UNE VIE (Fr.) Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

Les films nouveaux

FLICS ET VOYOUS, film américain d'Aram Avakian, avec Cliff Gorman, Joe Bologna, Dick Ward, Sheppard Strudwick — v.o. : Marbeuf (8e) (225-47-19), Cluny-Ecoles (5e) (033-20-12) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse (15e) (544-25-02), Clichy-Palace (17e) (387-77-29), Magic-Convention (15e)
LA MER CRUELLE, film koweïtien de Khalid Siddik, avec Mohamed Mansour, Amal Baker, Mohamed Munaya, Saad Faraj. — v.o. : Artistic-Voltaire (11e) (700-19-15).
COLTS AU SOLEIL, film anglais de Peter Adlinson, avec R. Crenna, Stephen Boyd, Rosanna Schiaffino. — v.o. : Ermitage (8e) (225-15-99) ; v.f. : Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Capri (2e) (508-11-69), Moulin-Rouge (18e) (606-63-26), Maine (14e) (567-06-96), Galaxie (13e) (331-76-86), Grand Pavois (15e) (531-44-58).

LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) UGC-Odéon, 6e (325-81-07), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine, 8e (073-56-03) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41), Liberté, 12e (343-01-59), Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (285-99-75), Tourelles 20e (636-51-98).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. 15 et 22 h. 15.
LES VALSEUSES (Fr.) (**) Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Arlequin, 6e (548-62-25), Ermitage, 8e (359-15-71), Magic Convention, 15e (827-30-32), Murat, 16e (288-99-75), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Méry, 17e (522-59-54)
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Maxeville, 9e (770-72-87), Luxembourg, 6e (633-97-77), Fauvette, 13e (331-60-74).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87).

Les festivals

PARIS EN FILMS. — Musée des arts décoratifs, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (520-44-92), (17 h. et 20 h. 30, sauf le dimanche).
FILMS INEDITS (v.o.). — La Clef, 5e (337-90-90). — De 12 heures à 2 heures du matin : sam. : Il y a toujours moyen de moyenner ; dim. : Je t'aime.
INGMAR BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71) : sam. : le Silence ; dim. : l'Attente des femmes.
VINGT ANS DE CINEMA ITALIEN (v.o.) — Olympic Marylin, 14e (783-67-42) : sam. : Mort à Venise ; dim. : le Guépard.
SERIES NOIRES AMERICAINES (v.o.). — Boîte à films, 17e (754-51-50) 14 h : Terreur aveugle ; 16 h. : Seule dans la nuit ; 18 h. : Bung Lake a disparu ; 20 h. : Les flics ne dorment pas la nuit ; 22 h. : Autopsie d'un meurtre.
BURLESQUES AMERICAINS (v.o.) — Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : les Pieds dans le plat ; 16 h. : Laurel et Hardy, Charlot ; 18 h. : Tramp Tramp Tramp ; 20 h. : Si j'avais un million ; 22 h. : les Fiancées en folie.
FRED ASTAIRE. — Ursulines, 5e (033-39-19) : sam. : Carioca ; dim. : Amants.

Les grandes reprises

2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A.) : v.o., Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DUEL (A.), v.o Styx, 5e (633-08-40)
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Jean Renoir, 9e (874-40-75)
FAMILY LIFE (A.) : v.o., Monge, 5e (033-51-46)
M LE MAUDIT (All.) : Panthéon, 5e (033-15-04), v.o.
MONSIEUR VERDOUX (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70)
MORGAN (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
OUT I SPECTRE (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 20 heures
LES TROIS AGES (A.) St-Séverin, 5e (033-50-91), Studio - Marigny, 8e (225-20-74), 14 juillet, 11e (700-51-13)
LA MAMAN ET LA PUTAIN, Hautefeuille, 6e (633-79-38)
PIERROT LE FOU : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les séances spéciales

LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h. et 24 h
BOEING BOEING (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h et 24 h
LES MALES (Ang.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h 15
MORE (vers. ang.) : Le Seine, 5e (325-92-46), 12 h., 14 h., 16 h. et 18 h
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h et 12 h.
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h et 12 h.
UN ETE 42 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h. et 24 h.
LE LIT CONJUGAL (It.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), 22 h.
TEX AVERY FOLIES : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GRAND BURLESQUE AMERICAIN (Keaton, Charlot, Laurel et Hardy, v.o.), 13 h. 30-24 h. : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Cinéma

« LA MER CRUELLE », de Khalid Siddik

Premier film entièrement réalisé au Koweït (huit cent mille habitants, dont la moitié sont des étrangers), avec des acteurs exclusivement koweïtiens, des techniciens koweïtiens, des « semi-professionnels », selon le metteur en scène Khalid Siddik, c'est-à-dire qu'ils travaillaient pendant les week-ends, *la Mer cruelle* offre un curieux mélange de professionnalisme cinématographique et de refus de mise en situation politique qui détone dans le contexte du cinéma de langue arabe.

A une époque mal définie, dans un Koweït sans pétrole et sans civilisation occidentale, un jeune homme de condition modeste aime une jeune femme de condition sociale supérieure. Le garçon, Moussaïd, rêve de se joindre aux pêcheurs de perle pour constituer une dot pour sa bien-aimée. Son père refuse, car il a lui-même risqué sa vie autrefois et faillit périr pour trouver la fameuse *perle qui hante la mémoire* des pêcheurs. Mais Moussaïd arrache l'autorisation paternelle et s'embarque. Il découvre même la perle fabuleuse avant de mourir au cours de son entreprise. La mère, éplorée, jette la perle. Le père apostrophe la mer barbare.

Khalid Siddik, formé à la télévision, connaît parfaitement son métier, manie remarquablement l'image et le son, dirige bien ses acteurs. Il lui manque peut-être l'art de s'attarder sur les êtres et les situations, de laisser surgir la tragédie, au lieu de nous l'asséner avec des angles de prises de vues parfois trop appuyés. Si la technique a une solidité quasi hollywoodienne, ce film garde un ton très personnel. Khalid Siddik et ses trois co-scénaristes décrivent avec exactitude le poids des traditions, l'absurde social et religieux qui oblige une jeune fille et un jeune homme à ne se marier que selon le rang et la fortune, la famille exerçant l'autorité suprême, notamment sur la jeune fille. Il exalte néanmoins la volonté de libération économique, une morale très « aide-toi, le ciel t'aidera », que seul un *cruel* destin peut démentir. Tout l' « art » du film repose sur ce jeu de mots.

La Mer cruelle, à l'évidence, ne prend tout son sens que dans son pays d'origine, bien distinct des autres pays arabes. Il ne saurait en rien dérouter un spectateur occidental qui y retrouvera la fascination de l'aventure, des situations extrêmes, où se trempent des caractères qui nous sont très proches.

LOUIS MARCORELLES.

★ Artistic (v.o.).

« DON ANGELO EST MORT »

Ce nouveau film de Richard Fleischer mérite une attention particulière : sorte d'objet préhistorique, un « vrai » film hollywoodien tourné aux studios d'Universal City, selon les meilleures conventions hollywoodiennes, dans le plus pur esprit hollywoodien et avec le souci d'efficacité maximum qui a toujours caractérisé l'usine de rêves (pour ce qu'il en reste) décrite par Ilya Ehrenbourg.

Le producteur Hal Wallis, un vieux de la vieille, ancien pilier de la Warner puis de la Paramount, estimant à sa juste valeur le succès du *Parrain* (600 millions de francs lourds de recettes prévues dans le monde entier, record toutes catégories), a voulu prendre sa part du gâteau. Il a été donc à son tour dénicher une histoire de maffia, avec, en supplément un peu de drogue. Un « parrain » est mort, et le « comité » responsable se réunit pour désigner le successeur. Le fils n'est pas à la hauteur, manque d'expérience ; trois clans briguent la succession, mais le patron de l'un est encore en prison, et son associé intrigue pour prendre sa place, il manœuvre et s'efforce de dresser l'un contre l'autre le clan de Don Angelo (Anthony Quinn) et celui de Frank l'héritier.

Après une avalanche de cadavres, Don Angelo épuisé, paralysé, doit « passer la main ». Frank a été liquidé lors d'un voyage en Sicile, son cousin Tony, jeune loup à la tête froide, accède aux honneurs et à la succession, se fait également reconnaître par le « patron » sorti de prison, et devient Don Antonio. L'ordre est revenu. Nous sommes en plein folklore sicilo-yankee, deux ou trois mesures d'un refrain célèbre de Frank Sinatra ajoutent à l'illusion. On prend un plaisir pervers à ce gadget bien usiné, sans rime ni raison, sans queue ni tête. — L. M.

★ Ermitage, Studio Cujas (v.o.) ; Telstar, Rotonde, Rex (v.f.).

— TÉMOIGNAGE —

« LA SAINTE FAMILLE » ET LES SECTES

Par MARC ORAISON

Au cours des dernières années, en Suisse, un fait divers dramatique avait retenu l'attention quelque temps. Une secte s'était constituée autour d'un prêtre en rupture de diocèse, d'une femme exaltée et d'une débile mentale qui « recevait des messages du ciel ». Une sorte de délire mystique antidémoniaque s'est développé, aboutissant au meurtre d'une adolescente considérée comme possédée. Les animateurs de la secte étaient en outre des escrocs et ramassaient de confortables subsides. Cela s'est terminé, pour eux, en prison.

Cette lamentable aventure a inspiré un film, la Sainte Famille (1), *qui n'a pas encore paru sur les écrans, mais que j'ai eu l'occasion de voir, en projection privée, à deux reprises. Film remarquable, d'ailleurs, et d'une qualité rare d'interprétation. Le cinéaste atténue beaucoup l'aspect escroquerie et met en évidence, de façon très finement analysée, l'aspect psychiatrique du délire collectif. Le prêtre est présenté comme un paranoïaque illuminé, la femme comme une hystérique douloureuse, la voyante comme une débile profonde un peu schizoïde. Et tout cela, hélas, est fort vraisemblable : j'ai vu, de temps à autre, des malades de ce genre, dans mon expérience clinique.*

Le plus troublant, c'est que partant d'un vocabulaire et de catégories chrétiennes — plus « catholiques » d'ailleurs que vraiment chrétiennes, — on aboutit au contraire même du message évangélique. A coup, bien sûr, d'Apocalypse, de terreurs et de menaces. La secte du Christ de Montfavet, naguère, ressemblait beaucoup à cela, meurtre en moins.

Or il se passe depuis quelques années un phénomène qui s'amplifie et qui est très ambivalent. Des « communautés » surgissent, surtout de jeunes, autour d'une aspiration mystique et d'un désir de prière. Un mot revient du fond des âges, le mot « charismatique » ; il est question du « don des langues » de façon qui prête parfois à confusion. On sent un peu partout une profonde aspiration à retrouver la source du jaillissement de la Pentecôte, dont on trouve le récit dans les Actes des Apôtres. C'est un extraordinaire renouveau de la foi qui fait éclater les structures traditionnelles et trop souvent sclérosées des Eglises.

Mais il y a forcément un danger. Sous l'influence d'une ou deux personnalités véritablement délirantes, cela peut tourner à la secte et cesser d'être ces foyers de renaissance qui se retrouvent dans une unité de foi universelle malgré la grande variété des comportements. Il peut même y avoir des sectes intégristes, volontiers agressives.

Il serait certainement utile que ce film, fait à partir d'un fait réel, soit vu largement : il montre le danger grave qu'il faut éviter.

(1) Titre provisoire, film de Pierre Koralnik.

Festivals



(Dessin extrait du tract de la Commission Justice et Paix.)

LE MARAIS et les promoteurs

● Le Festival du Marais remplit les cours des demeures historiques. En face de l'hôtel Sully, les habitants du quartier occupent le pavé de la rue Neuve - Saint - Pierre tous les jeudis, vendredis et samedis soir. Trois cents, cinq cents personnes, assises sur quelques chaises éparses ou par terre, debout, allant et venant, encerclent une harmonie qui lance des flonflons de cirque.

● « Grâce au bâton magique des promoteurs, le quartier du Marais, pauvre, insalubre, aux poutres encrassées, est en train de devenir le quartier des millionnaires, des zones classées et des poutres apparentes. » Ainsi débute un tract remis à chaque spectateur par des militants de la commission Justice et Paix du Marais. Ils sont chrétiens, ils le disent et l'écrivent. Ce sont eux qui ont organisé cette petite fête dans la rue.

Quand les musiciens ont vidé leurs poumons, un animateur s'empare du micro et harangue le public. Il imite, les présidents de la Ve République notamment ; il chante :

« Les anciens sont partis de
[légale manière
A coups de pied au cul
[rejoindre leurs tombeaux
Le Marais pour les vieux
[ce serait bien trop beau
Leur souvenir s'écroule avec
[les bulldozers
Et puis si seulement ils payaient
[des impôts. »

Il chante à la manière de Léo Ferré. Sa chanson a pour titre « Paradis perdu ». Un jeune Espagnol prend sa place, guitare sur les genoux.

● « Les vieux habitants du quartiers, les artisans, les immigrés, avec leurs petits loyers et leurs habitudes de vie, ne vont plus dans le nouveau décor monté par le fric et la culture officielle. Ils sont de mauvais arguments de vente ; ils font horreur aux jeunes cadres, aux clients du poli et du vernissé. On les expulse, on les déporte en banlieue. » (Extrait du tract.)

Le chanteur espagnol salue et se retire, accompagné des applaudissements de ses compatriotes. Sur un grand morceau de toile commence la projection d'un montage audiovisuel sur le thème de la rénovation du Marais et des expulsions. Marionnettes en haut de forme, promoteurs et financiers à cigare, foule anonyme sur les marchés, baguettes de pain et cabas remplis, les diapositives illustrent l'émigration forcée. A larges traits, mais tout le monde comprend. Le Marais est le quartier le plus cher de Paris, mais il n'est pas le plus mal défendu. — L. D.

A l'hôtel Drouot — DES AUTOGRAPHES DE BALZAC, DE NERVAL, DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Dans une vente d'autographes et de souvenirs historiques, rue Drouot, conduite par l'étude Laurin, avec l'expert Mme Vidal-Mégret, cinq pages manuscrites et vingt-trois pages d'épreuves à large marge, remplies de rectifications et d'additions représentant les premiers chapitres du texte écrit par Balzac, les Amours de deux bêtes *(1841-1842), ont été achetées 16 300 F. Les manuscrits de Gérard de Nerval sont extrêmement rares : six feuillets eux aussi chargés de corrections et de remaniements contenant des passages inédits pour* Isis, les Filles du feu, *ont obtenu 10 500 F. Notons que trois feuillets constituant la fin du manuscrit d'Isis sont conservés à la bibliothèque de Lovenjoul, à Chantilly.*

Parmi les autographes de musiciens, Douzième barcarolle, *de Gabriel Fauré : sept feuillets, datés septembre 1915, 6 720 F ;* Rêverie, *une page in-folio, par Erik Satie, 8 100 F ;* l'Oiseau de feu, *d'Igor Stravinski — qui fut représenté sous la direction de Serge de Diaghilev le 25 juin 1910 à l'Opéra), — exemplaire de travail enrichi de notes, de mesures refaites par le compositeur, 4 600 F.*

Une Lettre *: deux pages, du 31 décembre 1957, écrite par Charles de Gaulle, dans laquelle il dit notamment que les Français paraissent s'accommoder de l'actuelle médiocrité, mais qu'ils ne sont pas faits pour elle, a été adjugée 5 200 F.*

G. V.

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Peinture chronique à l'ARC

Depuis une dizaine d'annees, succédant à la vague de la peinture abstraite, partout à travers le monde on a vu les peintres interroger la réalité quotidienne. Avec le *pop'art* en Angleterre et aux Etats-Unis, la nouvelle figuration en France et ailleurs en Europe...

D'un pays à l'autre, la peinture nous renvoie une image différente de cette réalité. En Espagne, elle a presque toujours un caractère tragique. De Goya, peintre des fusillés, à Lorca, chantre de ceux qui tombent *« à cinq heures du soir... »*, c'est la tradition. Aujourd'hui, Tapies inscrit en toutes lettres *Assassins* sur un fond maculé de peinture ; Miró brûle ses toiles dans un acte agressif qui laisse perplexe ceux qui n'en saisissent pas le sens protestataire ; Arroyo parodie la police en complet veston, matraque en main, tandis que Saura semble toujours peindre des crucifiés qui auraient laissé leur empreinte confuse sur une âcre matière picturale.

Pour leur part, les jeunes peintres d'*Equipo cronica*, qui exposent à l'ARC une suite tourbillonnante de tableaux, ne peignent que les réalités de la vie quotidienne. Ils en font la chronique, recueillent les faits et les montrent dans leurs dimensions symboliques. La facture est celle de l'événement « médiatisé » par le cinéma, l'affiche ou la bande dessinée. Et, paradoxe, par la peinture elle-même, l'histoire de l'art et ses styles.

Il ne faut donc pas s'attendre à un récit linéaire : les peintres d'*Equipo cronica* inversent les temps et font volontiers chevaucher le passé et le présent. Ils sont deux (autrefois ils étaient trois) qui peignent dans l'anonymat. On ne saura pas distinguer ce qui revient à Raphaël Bolbes de ce qui appartient à Manuel Valdes. C'est le contenu qui domine dans ce travail d'équipe où l'invention est soutenue et les trouvailles souvent intéressantes.

D'autres peintres mêlent également l'événement politique à l'événement pictural, mais ceux d'*Equipo cronica* sont les seuls à le faire avec autant d'alacrité et de punch juvénile. Chez eux, les faits et méfaits de l'histoire politique et sociale chevauchent celle de la peinture. Picasso, *Guernica* et la force brutale : Velasquez, *les Ménines* et l'autorité monarchique démente : Le Greco, en costume d'époque devant un micro. Voici aussi les personnages iconiques de Léger, la facture *pop'* de Lichtenstein, le romantisme des monuments en ruine d'Hubert Robert, la vision des ossements de Tanguy. Les styles sont juxtaposés à l'événement et les forces répressives à la culture : les C.R.S. qui arrêtent un manifestant ne tiennent qu'un *« personnage hourloupéen »* de Dubuffet. Parmi la foule qui dévale précipitamment les marches d'Odessa du *Cuirassé Potemkine*, le *Nu* descendant l'escalier de Marcel Duchamp...

Les images volent en éclats, traversent les temps et les langages. *Equipo* a fait de la peinture un moyen de réflexion critique et parodique. *« Peindre,* disent-ils, *c'est comme donner un coup de poing. »* C'est leur façon de commenter les réalités politiques et sociales en Espagne.

JACQUES MICHEL.

★ « Peintures d'Equipo Cronica », à l'ARC. Chronique des temps, aussi, dans l'autre exposition de l'ARC, avec quatre peintres de Milan : Baratella, de Filippi, Manani, Spadari (11, avenue du Président-Wilson).

En bref

Café-théâtre

« Jusqu'à ce que la mort nous sépare »

A la Vieille-Grille, deux comédiens danois jouent en français la véridique histoire de deux frères siamois qui se sont exhibés dans les cirques, se sont mariés, ont eu vingt-deux enfants, liés jusqu'à ce que la mort les sépare par un « caprice de la nature », par un amour haineux et amer, par une angoisse : si l'un d'eux meurt, que deviendra l'autre, suivra-t-il son frère ou sera-t-il délivré ? Ils sont vieux, l'un d'eux est malade, il boit. L'autre subit, supporte, puis se révolte, et c'est une lutte à mort, un sombre drame naturalistico-freudien où on ne trouve pas la moindre pincée d'humour.

C. G.

★ Vieille-Grille, 21 heures

Danse

Ballet-théâtre Joseph Russillo

D'un ballet à l'autre, on retrouve Joseph Russillo qui rêve et n'en finit pas de rêver. Mais d'année en année sa recherche du temps perdu se fait plus inquiète, plus profonde. Après les fraîches impressions de « Il était une fois » et les visions lyriques de « Rêves », le voici qui tente une incursion dans le monde du subconscient avec « Mémoire pour demain ».

Ecrasée sous le poids de son passé, une vieille dame se souvient ; des épisodes de sa vie reviennent, déformés, magnifiés ou décolorés. Russillo a évité les transes oniriques — ce n'est pas dans son tempérament, — il a transposé cet univers d'obsession et de fantasme, avec finesse et sensibilité, non sans maniérisme. Dans les décors transparents et fluides d'André Collet et de Mauricio Pioline, il suggère les grottes irisées de la mémoire où revivent les souvenirs. La musique joue un rôle déterminant dans cette re-création : à la « Symphonie fantastique » de Berlioz se mêle une musique électro-acoustique de Jacques Lejeune, du groupe de recherche musicale de l'O.R.T.F.

Dans la première partie où Berlioz domine, le ballet égrène une suite de tableaux variés (idylle, scènes de bal et mascarade, références à la guerre). Après l'entracte le climat change ; le ballet se referme sur lui-même. On assiste là à une originale tentative, très cinématographique, pour recréer un monde proustien (ombrelles, robes à tournures, voilettes et canotiers) recomposé à travers les souvenirs d'enfance avec des ralentis, des accélérations, des stéréotypes et des gestes d'automates, tandis que traînent encore des lambeaux de la « Symphonie fantastique » comme des effluves de parfums vieillots.

Russillo sur scène est constamment en état de danse, état partagé par une troupe qu'il a façonnée, modelée jour après jour sans en brimer les individualités. On retrouve avec plaisir son style harmonieux, naturel. Mais cette fois il s'est permis quelques fantaisies : il a composé pour une danseuse une sorte de gigue nerveuse qui claque comme un drapeau, tandis qu'il exécute lui-même quelques grandes cabrioles retournées qui laissent le public pantois.

Il y a juste un an, Joseph Russillo était dans cette même salle du Châtelet, à peu près vide. Mercredi dernier la foule se pressait à la première. Reparti de rien après son expérience dans la Compagnie Anne Béranger, ce jeune Américain a su conquérir haut la main sur la place de Paris une réputation de professeur et de chorégraphe.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre du Châtelet, jusqu'au 17, et du 26 au 31 juillet. Reprise de « Rêves » du 19 au 24.

Petites nouvelles

■ France-Inter retransmettra la « Grande Parade » du jazz de Nice (du 16 au 22 juillet) et le Festival d'Antibes du 23 au 29 juillet dans le magazine de Pierre Bouteiller, dans « Boogie » et dans « Jazz sur scène ».

■ Grève terminée à l'Orchestre symphonique de Bordeaux. Le statut de l'orchestre a été adopté et sa nomination au rang de formation régionale doit intervenir dans les prochains jours. Les musiciens ont donc arrêté leur grève (« le Monde » du 12 juillet) et donneront dans les prochains jours des concerts que leur mouvement avait fait annuler. (Corresp.)

■ Ileana Cotrubas étant souffrante, c'est Eliane Manchet qui chantera le rôle de Manon dans la représentation du 14 juillet à l'Opéra.

■ Huit soirées seront consacrées à la danse aux arènes romaines de Cimiez, à Nice. Les 25, 26 et 27 juillet : le Ballet national de Cuba, dont la direction artistique est assurée par la danseuse-chorégraphe Alicia Alonso ; le 3 août, Noëlla Pontois et Cyrille Atanassov, de l'Opéra de Paris, qui danseront « Giselle » ; les 6 et 8 août, Ekaterina Maximova et Vladimir Vlassiliev, du Bolchoï ; les 12 et 14 août, Galina Samsova, André Prokovsky, du New London Ballet, et Ghislaine Thesmar et Michaël Denard, de l'Opéra de Paris.

■ Dernière prolongation de « Tartuffe » au Théâtre de la Porte-Saint-Martin : les représentations se poursuivent jusqu'au 27 juillet.

■ Le festival « Paris en films » présente un hommage à la Semaine de la critique, le 16 juillet, à 17 h. et 20 h. 30, au pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli : « Concerto pour un exil », de D. Ecaré ; « Soleil O », de Med Hondo ; « Adieu Philippine », de J. Rozier, seront projetés à cette occasion.

PRESSE

LES ADIEUX A « LA NATION »

La disparition du quotidien gaulliste *LA NATION*, qui a publié vendredi 12 juillet son dernier numéro, est accueillie avec une légitime tristesse par les autres journaux.

« *Triste paradoxe,* note *COMBAT*, *c'est le jour où disparaît LA NATION (ce que, en soi, est une mauvaise affaire pour tous ceux qui sont attachés à la libre circulation des idées) que la France doit puiser dans ce qui reste du gaullisme pour examiner les nouvelles règles de sa diplomatie. Une diplomatie du possible.* »

Philippe Marcovici, dans *LE QUOTIDIEN DE PARIS*, ajoute :

« *LA NATION, ce n'était pas un journal à grand tirage. A dire vrai, ce n'était même pas un vrai journal. Pourtant, il était, et ce n'est pas si mal. Oui, oui, oui. Il disait toujours oui. Mais que diantre, pourquoi des journalistes n'auraient-ils pas, eux aussi, le droit à leurs idées ? Ils étaient gaullistes. Vous pas ? Moi non plus. Mais les gaullistes, ça existe en France. La presse d'opinion, vous connaissez ? L'HUMANITE, LIBERATION, RIVAROL..., vous aimez ou vous détestez, mais vous supportez. Et c'est bien comme ça. On dit volontiers, sans eux pas de* libre expression de la démocratie. *Moi, je dis, sans eux on s'ennuie. Et l'ennui, c'est gris, c'est terne. Comme un camp. Comme un uniforme.* »

Dans *L'HUMANITE* enfin, André Wurmser souligne :

« *Si le candidat de la gauche unie l'avait emporté avant que* la Nation *ne disparût, de quelles sombres machinations ne nous aurait-on pas accusés ? (...)* La Nation *avait à choisir entre la liberté ou la mort. Elle a choisi Giscard. Elle a choisi la mort.*

» *Je ne me félicite pas de la disparition de notre adversaire* la Nation, *qui ne disait point qu'elle n'était pas U.D.R. Et, songeant à tout ce qu'elle et son candidat malheureux ont pu dire de la « suppression de la liberté » à laquelle (à les en croire) devait aboutir la victoire de la gauche unie, je constate fièrement que la liberté étant indivisible, ce n'est pas seulement pour nos libertés que nous combattons.*

» *Mais aussi pour celles de nos adversaires.* »

● *Le mensuel « Lectures pour tous »* publiera son dernier numéro le 22 juillet. Edité par la société Edi-Monde, cette publication est diffusée à plus de 100 000 exemplaires. Le directeur général de *Lectures pour tous* est M. Paul Winkler, P.-D. G. d'Opéra-Mundi et directeur général d'Edi-Monde.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Mme Hélène Brémond à propos des accords entre « le Progrès » et « le Dauphiné libéré »

Comme le titre et le reste de l'article l'indiquaient clairement, c'est M. Jean-Charles Lignel, directeur général de la société anonyme Delaroche, éditrice du Progrès, *qui vient de demander que le tribunal de grande instance de Paris prononce la résolution de tous les accords passés depuis 1966 entre ce journal et* le Dauphiné libéré *et non pas, comme nous l'avons écrit par erreur dans* le Monde *du 13 juillet, la société Delaroche elle-même, qui a demandé la résolution des accords.*

En sa qualité de président-directeur général de la société Delaroche, Mme Hélène Brémond nous a adressé la lettre suivante :

La société Delaroche n'a jamais demandé la résiliation des accords entre *le Progrès* et *le Dauphiné libéré*. Elle n'a qu'à se féliciter de ces accords, tant en ce qui concerne l'intérêt des actionnaires de la société Delaroche que celui de tous ceux qui participent, de près ou de loin, à la publication du *Progrès*, et, dans ces conditions, elle entend bien les faire respecter.

S'il est exact qu'une assignation a été délivrée, tendant à faire annuler lesdits accords et faire prononcer la dissolution d'un certain nombre de sociétés, il est absolument inexact que cette assignation émane de la société Delaroche. Bien au contraire. La société Delaroche est elle-même visée par cette assignation, qui lui a été délivrée le 5 juillet par exploit de Mᵉ Gustave Karsenti, huissier de justice. Ladite assignation émane en fait d'un actionnaire très minoritaire de la société Delaroche, qui cherche à protester ainsi contre la révocation, dans des formes qu'il ne conteste d'ailleurs pas, d'un certain nombre de mandats qu'il détenait dans les diverses sociétés énumérées dans l'assignation.

Il apparaît pour le moins surprenant que ledit actionnaire minoritaire, qui s'est accommodé pendant des années des résultats des accords avec *le Dauphiné*, dont il n'a jamais mis en doute aucun des aspects, se découvre subitement des scrupules un peu tardifs en ce qui concerne la motivation qu'il prétend y voir.

INFORMATIONS PRATIQUES

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel *du 13 juillet 1974 :*

DES LOIS :

● Modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 70-1299 du 31 décembre 1970 relative aux groupements fonciers agricoles ;

● Relative à l'organisation interprofessionnelle laitière ;

● Relative à la création du corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de Saint-Pierre et Miquelon.

DES ARRETES :

● Portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'éducation ;

● Relatif aux conditions d'admission dans les instituts universitaires de technologie (p. 7 321) ;

● Portant organisation de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux universités.

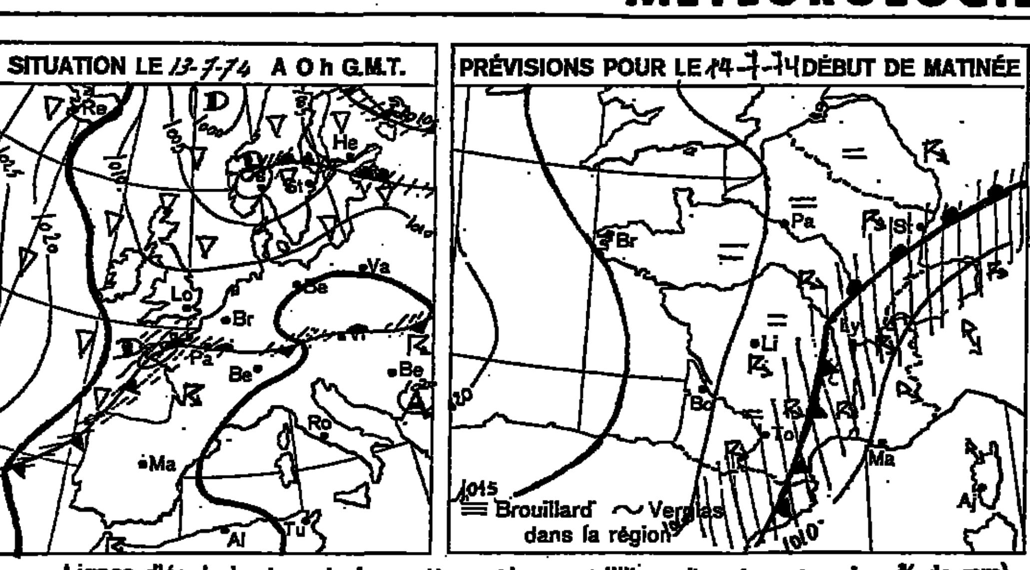
DES LISTES :

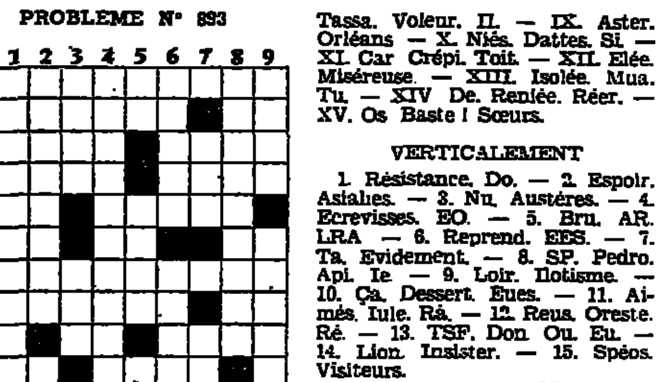
● D'admissibilité au concours de l'Ecole polytechnique en 1974 ;

● Des candidats aux fonctions de maître de conférences des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion ;

● D'admissibilité aux concours de 1974 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section des sciences [groupes A, B et C] et section des lettres).

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 13 juillet à 0 heure et le dimanche 14 juillet à 24 heures :

Une perturbation pluvio-orageuse traverse la France. Samedi matin, elle était située sur le nord-ouest de notre pays, et, dimanche, elle affectera surtout la moitié sud-est. Un courant de nord-ouest d'air plus frais s'établira progressivement, tandis qu'à l'avant de nombreux orages éclateront.

Dimanche 14 juillet, le temps sera médiocre sur la plus grande partie de la France. Dès le matin, des orages, localement violents, seront observés sur les massifs montagneux. Ailleurs, le temps sera brumeux puis variable. L'après-midi, de nouveaux orages éclateront, notamment sur la moitié sud-est de la France, alors que dans l'autre moitié de notre pays des éclaircies seront observées, mais aussi, localement, quelques averses ou orages.

Les vents s'orienteront progressivement au secteur nord-ouest ; ils seront le plus souvent modérés, sauf rafales d'orages.

Les températures, en règle générale, varieront peu par rapport à samedi.

Samedi 13 juillet, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 007,6 millibars, soit 755,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Biarritz, 25 et 20 degrés ; Bordeaux, 32 et 18 ; Brest, 17 et 11 ; Caen, 21 et 13 ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-Ferrand, 33 et 22 ; Dijon, 31 et 18 ; Grenoble, 33 et 16 ; Lille, 22 et 14 ; Lyon, 34 et 22 ; Marseille, 30 et 19 ; Nancy, 21 et 11 ; Nantes, 25 et 15 ; Nice, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 21 et 16 ; Pau, 31 et 19 ; Perpignan, 28 et 19 ; Rennes, 23 et 16 ; Strasbourg, 22 et 14 ; Tours, 26 et 17 ; Toulouse, 38 et 21 ; Ajaccio, 27 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 20 et 12 degrés ; Athènes, 29 et 22 ; Bonn, 21 et 13 ; Bruxelles, 21 et 14 ; Le Caire, 32 et 21 ; Iles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 18 et 13 ; Genève, 30 et 19 ; Lisbonne, 34 et 22 ; Londres, 19 et 13 ; Madrid, 38 et 23 ; Moscou, 22 et 15 ; New-York, 27 et 21 ; Palma-de-Majorque, 30 et 16 ; Rome, 28 et 19 ; Stockholm, 20 et 11 ; Téhéran, 39 et 26.

Circulation

● *Mise en service d'un échangeur au nord de Perpignan.* — Un échangeur routier a été mis en service, le lundi 8 juillet, sur la route nationale 9, au nord de Perpignan, au lieu-dit « *Mas de la Garrigue* ». Cet échangeur améliore désormais les relations entre Perpignan et Barcarès, et aussi entre Narbonne et Barcarès. D'autre part, un pont de 102 mètres sur la rivière Agly, près de Perpignan, a été mis en service le mardi 9 juillet, sur l'autoroute la « Languedocienne » (B 9) qui reliera Narbonne à l'Espagne en 1976.

Visites et conférences

LUNDI 15 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, galeries nationales du Grand-Palais, Mme Pajot : « Le musée du Luxembourg en 1874 ». — 15 h., devant l'église, Mme Gatouillat : « L'église Saint-Roch ». — 15 h., 195, rue du Temple, Mme Zujovic : « Le Marais autour de la rue du Temple ».

15 h. : 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (A travers Paris). — 15 h. 15, 6, rue des Haudriettes. — « Le Marais » (Mme Barbier). — 15 h., métro Pyrénées, M. Elby-Hennion : « Les jardins secrets et les cités rustiques de Belleville » (Connaissance de Paris). — 15 h., angle rue Pavée-Rue des Francs-Bourgeois : « Les plus beaux hôtels du Marais » (Mme Ferrand). — 15 h., 17, rue Saint-Antoine : « Des Visitandines à la Bastille » (Histoire et Archéologie).

MARDI 16 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., Pont-Neuf, devant la statue d'Henri IV, Mme Bouquet des Chaux : « La dernière promenade d'Henri IV ». — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Gatouillat : « Hôtel de Lauzun ». — 15 h., 12, rue Daru, Mme Pajot : « La cathédrale Saint-Alexandre-Newski ». — 15 h., place Monge, Mme Pennec : « Secrets du vieux quartier Mouffetard ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., métro Pyrénées, M. Elby-Hennion : « Vieux artisans et personnages extraordinaires à Belleville » (Connaissance de Paris). — 15 h., 12, rue Saint-Merri : « Les Halles » (Mme Hager). — 15 h., entrée du musée, rue Auber : « Le musée de l'Opéra » (Paris et son histoire).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 893

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III					■				
IV					■				
V			■						■
VI			■			■	■		
VII									
VIII							■		
IX		■			■				
X			■					■	
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Centre de relégation. — II. Perd difficilement ses dents ; Préfixe. — III. Génies ; Mord en travaillant. — IV. Parti à prendre (en Angleterre !) ; Fièvre de très courte durée. — V. Cri campagnard ; S'enfoncent dans des côtes. — VI. Sujet non identifié ; Pronom ; Abréviation. — VII. Certainement bien accueillie. — VIII. Confiées à une nourrice ; Fit piocher des archéologues. — IX. Abréviation ; Se redressait d'un coup de lance. — X. Emis par une personne convaincue ; Met fin à une discussion. — XI. Pas libres.

VERTICALEMENT

1. Rougissent sous l'effet de chaudes caresses. — 2. Digne d'un lieu enchanteur ; Fut certainement fort contrariée de ce qui lui arriva. — 3. Indiens ; Station thermale allemande. — 4. Exprimeras plus d'une fois. — 5. Antoine avait du mal à le fixer ; Hante un lit humide ; Deux consonnes. — 6. Evoluent en des milieux avancés ; S'en remettre à une boiteuse. — 7. Accroc dans une nappe ; Sigle. — 8. Collectionneur non spécialisé. — 9. Fut fermé pour cause de déprédation ; Consternent un commerçant.

Solution du problème n° 892

HORIZONTALEMENT

I. Ténèbres. Cartes. — II. Sucre. Plaies. — III. RP. Rupt. Mufle. — IV. Eole. Rapides. Io. — V. Si. Vue. Eres. Dos. — VI. Irai. On. — VII. Us. Dérision. — VIII. Tassa. Voleur. II. — IX. Aster. Orléans. — X. Niés. Dattes. Si. — XI. Car. Crépi. Toit. — XII. Elée. Miséreuse. — XIII. Isolée. Mua. Tu. — XIV. De. Reniée. Réer. — XV. Os. Baste ! Sœurs.

VERTICALEMENT

1. Résistance. Do. — 2. Espoir. Asiates. — 3. Nu. Austères. — 4. Ecrevisses. EO. — 5. Bru. AR. LRA. — 6. Reprend. EES. — 7. Ta. Evidement. — 8. SP. Pedro. Api. Ie. — 9. Loir. Ilotisme. — 10. Ça. Dessert. Eues. — 11. Aimés. Iule. Râ. — 12. Reus. Oreste. Ré. — 13. TSF. Don. Ou. Eu. — 14. Lion. Insister. — 15. Spéos. Visiteurs.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

Vers un nouveau «week-end chaud» dans les campagnes

Un nouveau « week-end chaud » dans les campagnes ? Tous les états-majors paysans le laissent entendre. Mais sans en dire beaucoup plus : la « base » donne le branle à l'agitation qui se développe un peu partout en France. En effet, les organisations nationales ne semblent pas disposées à organiser une manifestation unitaire de grande ampleur sur des problèmes aussi divers que la chute des cours des animaux, l'arrêt des importations de pêches, l'augmentation du prix des engrais. La dégradation du revenu n'est pas une motivation suffisante, car elle est différemment ressentie selon les régions et les types de production.

Aussi, les centrales paysannes laissent-elles la bride sur le cou à leurs fédérations départementales ou spécialisées, qui donnent libre cours à leurs imaginations : du purin sur les marches des préfectures, des porcs égorgés en pleine rue, des carcasses de viande arrosées de mazout brûlé, des animaux lâchés sur les places... Mais aussi, des trains bloqués en rase campagne, des commerces « visités », des tracteurs en travers de la route des vacances, des poteaux télégraphiques arrachés, des arbres abattus.

Ces manifestations sont comme les sacrifices d'un rite payen : aux cris d'inquiétude des paysans au bord de la ruine se mêle la rancœur contre le citadin qui a fait interdire la construction de porcheries, contre le voisin *« qui fait de mauvaises affaires »*, contre les pouvoirs publics *« qui n'y connaissent rien »*, contre les responsables professionnels *« qui ne font pas leur travail »*... Heureusement, les manifestations ne se font pas encore « à violence ouverte ». Mais pour combien de temps ?

Les pouvoirs publics ont passé avec quelque maladresse leurs « onguents ». Les déclarations de MM. Chirac et Bonnet (voir ci-dessous les propos du ministre de l'agriculture recueillis par *le Figaro*) n'ont finalement fait qu'irriter les exploitants. D'autant que, pour la première fois depuis de longs mois, leurs états-majors ne sont pas directement associés à l'élaboration du plan de sauvegarde préparé sous la houlette du premier ministre. Le secret qui en entoure les préparatifs n'arrange rien : *« La montagne risque, une fois encore, d'accoucher d'une souris »*, craignent les professionnels.

Comme des conspirations

Pas de retour au calme tant que les revenus ne seront pas effectivement améliorés, a averti la Fédération nationale des exploitants. Quant au président des Jeunes agriculteurs, M. Lauga, il s'apprête à faire *« des déclarations fracassantes »*.

Sur le terrain, les manifestations se préparent comme des conspirations. Notre correspondant de Limoges indique que la fédération des exploitants de la Haute-Vienne a demandé à ses adhérents de ne plus répondre aux enquêtes de police. Il s'agit de ne pas trouver des cars de gendarmes sur les lieux de manifestations, *« qui pourront être ce que nous avions considéré jusque-là comme regrettable et avoir lieu de jour comme de nuit »*, indique un communiqué de cette fédération. Même tactique dans l'Ille-et-Vilaine, où des barrages de route mobiles ont été dressés à l'ouest de Mordelles, à quelques kilomètres de Vitré et d'Antrain, ainsi que près de Fougères. En certains endroits, les manifestants ont distribué des fleurs aux automobilistes. Effet de surprise également dans la Somme, où des paysans ont réveillé, à 4 heures du matin, préfet et sous-préfets du département.

En revanche, les manifestations de Tours et de Parthenay étaient annoncées. La ville chère à M. Royer a été sillonnée vendredi par des délégations d'agriculteurs qui ont visité les abattoirs, le marché de gros, les services vétérinaires et les magasins à grande surface.

Le scénario était *grosso modo* le même dans les Deux-Sèvres. Deux mille paysans ont achevé leur défilé en empilant sur les marches de la sous-préfecture des caisses d'abats.

C'est un autre ton pris par les viticulteurs alsaciens. Notre correspondant de Strasbourg indique qu'ils étaient près d'un millier réunis vendredi à Sélestat (Bas-Rhin) pour demander l'abrogation de la loi obligeant la mise en bouteille des vins d'origine. Ils estiment qu'elle est à l'origine des difficultés actuelles d'écoulement d'une récolte qui avait été particulièrement abondante. — A. G.

M. Bonnet : les mesures agricoles respecteront les principes fondamentaux de la C.E.E.

Le « plan » du gouvernement français en matière de revenu agricole, qui doit être définitivement arrêté dimanche 14 juillet, sera officiellement présenté le mercredi suivant, son dispositif devant théoriquement compléter les mesures qui seront prises par les Neuf, lundi et mardi à Bruxelles.

Dans une interview accordée à notre confrère *le Figaro*, M. Bonnet, ministre de l'agriculture, en précise le cadre, sans en dévoiler le contenu. Les mesures actuellement étudiées seront prises *« fatalement dans l'arsenal des mesures qui sont possibles dans le respect des principes fondamentaux de la Communauté. Cela donne des mesures fiscales, sociales et de crédit »*.

Ecartant à son tour la dévaluation du « franc vert », le ministre note : *« La tenue et le redressement du franc sur les marchés rendent d'ailleurs une telle mesure discutable dans son principe, si cette évolution doit se poursuivre. »*

M. Bonnet assure que *« le gouvernement demandera une actualisation des prix* [agricoles] », et il estime que, *« d'ores et déjà, un certain nombre de pays de la Communauté partagent notre préoccupation. Ce n'est évidemment pas celle des Anglais »*.

Le ministre de l'agriculture affirme ensuite qu'il n'assume pas la responsabilité des calculs faits par les professionnels sur l'ampleur du manque à gagner des agriculteurs en 1974 (8 milliards de francs) : *« Nous ne nous braquons pas sur un chiffre qui n'a jamais, à aucun moment, été avalisé par le premier ministre ou par moi. »*

Enfin, M. Bonnet souhaite alléger les procédures *« outrageusement lourdes »* du conseil des ministres des Neuf, et il estime : *« Le conseil n'est pas un organe de gestion des marchés, d'autant que cette gestion ne doit pas faire l'objet d'un compromis politique. »*

SELON UNE ÉTUDE DU CERC

Les prix des produits laitiers à la production et à la consommation ont augmenté au même rythme depuis dix ans

Le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) vient de publier une étude sur l'évolution des prix des produits laitiers au cours des dix dernières années (1). Cette étude est un élément d'un ensemble de travaux consacrés à l'analyse des prix, dont le but est de rechercher, produit par produit, les causes spécifiques de chaque hausse.

Trois points se dégagent de la description de l'évolution des prix de détail du lait de 1962 à 1973 :

— L'indice des prix a augmenté de 4,8 par an en moyenne, rythme comparable à celui de l'ensemble des produits alimentaires.

— Contrairement à une opinion largement répandue, cette évolution est identique pour les prix de détail des produits laitiers et les prix du lait à la production.

— Des différences sensibles existent dans l'augmentation des prix selon les produits : 6,2 % par an pour les fromages ; 5,4 % pour le lait ; 3,2 % pour le beurre).

Quelles sont les raisons de ces hausses ? En premier lieu, l'augmentation du prix du lait à la production. Deux facteurs semblent commander cette évolution : d'une part, la France fixe, depuis 1968, le niveau des prix de ses produits laitiers en fonction de la réglementation du Marché commun ; d'autre part, la hausse du prix du lait tient aux structures des exploitations laitières françaises, de petite taille, moins rentables que leurs homologues étrangères et que les exploitations agricoles françaises pratiquant l'agriculture générale. Or les revenus étant d'autant plus faibles que les exploitations sont petites, les producteurs poussent naturellement à la hausse des prix à la production.

Le CERC insiste ensuite sur le fait que la hausse du lait, loin d'être amortie tout au long de la chaîne, se répercute à chacun de ses échelons. Au niveau de l'industrie : l'évolution du prix du lait à la ferme commande en grande partie celle des prix « départ usine ». Cependant, le CERC souligne que « l'excédent brut exploitation » — la marge d'auto-financement — est restée stable en pourcentage du chiffre d'affaires. Celui-ci ayant augmenté fortement (13 à 14 % par an en moyenne), la « marge » en volume s'est rapidement développée. Cela a permis aux industriels d'investir et de se moderniser, *note* l'étude. Le comportement de la distribution, c'est-à-dire le commerce de détail, a été analogue : stabilité des marges en pourcentage du chiffre d'affaires, mais forte augmentation en volume, en raison de l'accroissement des ventes. Le CERC remarque que les produits dont la commercialisation a été assurée par des magasins à grande surface ont relativement moins augmenté que les autres.

Le rôle de la demande, enfin, paraît des plus complexes : stable, elle peut freiner la hausse des prix (beurre) ; en progression, elle peut soit susciter des progrès de productivité (yaourt, fromage frais), soit entraîner des « dérapages » lorsque les structures de production sont relativement rigides (fromage traditionnel). Quant à la réglementation des prix, elle exerce une influence qui ne doit pas être sous-estimée : alors que des produits qui, comme les fromages à pâte molle, ne sont pas réglementés, ont augmenté de 6,7 % par an de 1962 à 1973, le lait, le beurre, les yaourts strictement « encadrés » n'ont augmenté respectivement que de 2,5 %, 4,1 % et 3,8 %. L'effet stabilisateur de l'organisation des marchés apparaît là clairement.

(1) Les « Documents du CERC », n° 22, à la Documentation française, 31, quai Voltaire, Paris-7e. Prix : 10 F.

ASSURANCE MALADIE

LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS MÉDICAUX PROTESTE CONTRE L'ARBITRAIRE ET DÉSAPPROUVE LES PRATICIENS NE RESPECTANT PAS LES ACCORDS.

La C.S.M.F. (Confédération des syndicats médicaux français) a précisé vendredi sa position au sujet de la décision de la Caisse d'assurance maladie parisienne de dégager une centaine de médecins de la convention sur les honoraires médicaux.

Elle ne peut, déclare-t-elle dans un communiqué, *« supporter l'attitude arbitraire que manifeste la décision de dégager des médecins sans que soient respectées les clauses prévues dans de tels cas par la convention nationale (communication du dossier à l'intéressé, transmission des dossiers à la commission médico-sociale départementale). (...) Dans la période où l'insuffisante réévaluation des honoraires provoque l'insatisfaction des médecins, l'attitude des caisses paraît ambiguë et suspecte, comme si l'on cherchait délibérément à provoquer un conflit avec le corps médical. »*

Toutefois, la C.S.M.F. souligne qu' *« elle n'a plus à démontrer qu'elle défend depuis de nombreuses années le régime conventionnel »* et qu' *« elle ne peut approuver les médecins qui, pour convenance personnelle, ne respectent pas les accords acceptés par la quasi-totalité du corps médical »*.

Faits et chiffres

- LA C.G.C. a approuvé, le 12 juillet, l'accord sur les salaires dans la fonction publique.
- TRENTE-QUATRIEME ACCIDENT MORTEL A FOS-SUR-MER. — Un jeune ouvrier de vingt ans, Jean-Pierre Almanza, a été tué le 12 juillet.
- LES SOIXANTE-QUINZE OUVRIERES DE LA SOCIETE DE CONFECTION CHRIS ALLAN ont accepté, vendredi soir, d'évacuer les locaux de l'entreprise. Depuis mardi, à l'initiative de la C.G.T., ces ouvrières, en majorité des immigrées, occupaient les locaux de l'entreprise, qui fabrique des pantalons. La production avait continué, en dépit de la « disparition » du P.-D. G.

  Un administrateur judiciaire a été nommé. La société pourrait être reprise en gérance libre.

CONJONCTURE

LES CHAMBRES DE COMMERCE DEMANDENT UN ENCADREMENT DU CRÉDIT SÉLECTIF

« L'encadrement du crédit est une opération sauvage, qui, appliquée sans aucune sélectivité, est d'une totale iniquité », a déclaré M. Léon Peillon, nouveau président de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.), en présentant le 12 juillet à la presse la position des organisations consulaires vis-à-vis du plan de lutte contre l'inflation. Tout en reconnaissant la nécessité d'une politique restrictive « énergique », il s'est attaché à souligner l'injustice d'un système d'encadrement des crédits « aussi peu nuancé que possible » qui incite les entreprises à se procurer des liquidités « par tous les moyens », favorisant ainsi les plus fortes, aux dépens des plus faibles et parfois des plus dynamiques.

S'indignant de ce qu' « on puisse, dans certains milieux administratifs en particulier, parler de sang-froid, de faillites probables », il a rappelé que les entreprises n'étaient pas plus responsables de l'inflation, « péché collectif », que les banques par exemple qui en distribuant « un peu à la légère » plus de crédits qu'il ne leur était permis, ont « encouragé le mouvement ».

Il a demandé au nom de l'A.P.C.C.I. que « la norme d'encadrement du crédit de 13 % puisse être appliquée progressivement et étalée sur trois mois », que des dispositions particulières de sélectivité des crédits soient appliquées à certains secteurs, et que la taxe conjoncturelle de 18 % soit reportée à la fin de l'année « ou du moins bénéficie de facilités de règlement ».

AFFAIRES

M. DE LESTRADE NOMMÉ A LA PRÉSIDENCE DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS (U.A.P.) ET M. COTTIER A CELLE DE LA BANQUE FRANÇAISE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (B.F.C.E.).

M. René de Lestrade, âgé de soixante ans, précédemment directeur général de la Caisse nationale des marchés, a été nommé à la présidence de la société nationalisée Union des assurances de Paris (U.A.P.), premier groupe d'assurances français, en remplacement de M. Dominique Leca, qui prend sa retraite à soixante-huit ans, après avoir été prolongé exceptionnellement au-delà de soixante-cinq ans.

Cette nomination a été assez inattendue : l'on pensait plutôt à M. Esteva, quarante-neuf ans, inspecteur des finances et directeur général de l'U.A.P., considéré comme le dauphin de M. Leca.

D'autre part, M. Jean Cottier, âgé de soixante et un ans, inspecteur général des finances, a été nommé président de la Banque française pour le commerce extérieur (B.F.C.E.), en remplacement de M. Jacques Chaine, qui vient d'être appelé à la tête du Crédit lyonnais.

PREMIER BÉNÉFICE DEPUIS SEPT ANS POUR L'ENTREPRISE MINIÈRE ET CHIMIQUE

L'Entreprise minière et chimique (E.M.C.), un des tout premiers producteurs mondiaux de potasse et de sel, numéro deux en France pour les engrais, annonce, pour la première fois depuis sa création voici sept ans, un compte d'exploitation équilibré en 1973. Pour les quatre premiers mois de l'exercice en cours, le groupe est parvenu à dégager 73,5 millions de bénéfice avant impôts pour un chiffre d'affaires de 1 405 millions de F (+ 44,1 %).

Pour M. Jean Prada, qui a pris la présidence du directoire de l'E.M.C., en octobre dernier, la guerre du Kippour a joué en faveur du groupe. « Prudent » comme il se doit, mais aussi « confiant en l'avenir », il ne pense pas que le fait pour son groupe de réaliser 75 % de son chiffre d'affaires avec l'agriculture soit un handicap. « *Le bilan global de la fertilisation amènera les agriculteurs à ne pas renoncer aux engrais.* » L'E.M.C. envisage de diversifier son activité vers quatre secteurs où elle possède déjà une certaine maîtrise : l'ammoniaque, le méthanol, l'acide phosphorique et le sel.

- LE COQ SPORTIF a décidé de faire appel du jugement rendu le 8 juillet par le tribunal de commerce de Paris homologuant le plan de redressement présenté par la société Adidas. La cour statuera dans les deux mois sur la demande de Mme Gousseray, ancien P.-D. G. du Coq sportif.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

ermeté du dollar et du franc

Le calme continue à régner r les marchés des changes, où DOLLAR et le FRANC persis- nt à *afficher* une belle santé, ndis que la lire amorce un nide redressement.

Les rebondissements et péri- ties de l'affaire du Watergate ont guère affecté le DOLLAR : s opérateurs sont plus attentifs *la hausse des taux sur la place* New-York, qui la rend de plus plus attractive.

Aussi la devise américaine s'est- le appréciée par rapport à toute onnaie, retrouvant même un oment le niveau de 3 FRANCS UISSES.

La fermeté du FRANC FRAN- AIS est fort remarquée, sur- ut à l'approche du 14 juillet, ate à *laquelle notre monnaie* ment de la seule Allemagne fédérale.

Au surplus, la bonne santé de notre monnaie est due, pour une part appréciable, aux emprunts publics et privés, qui entraînent des reventes de dollars par les emprunteurs. Les rigueurs de l'encadrement du crédit incitent les grandes firmes à y échapper en courant au marché des euro-dollars, qui, lui, n'est pas encadré. C'est le cas, cette semaine, de Pechiney-Ugine-Kuhlmann, pour 40 millions de dollars. En outre, les exportateurs, qui, il y a encore peu de mois, étaient réticents à *mobiliser avant l'échéance* leurs créances en dollars, tablant sur la baisse du franc, adoptent aujourd'hui une attitude inverse : *la faim fait sortir le loup du bois !*

ours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
ndres ...	6,2792	1,5364	6,0885		2,3830	11,4750	7,1132
	6,3343	1,5393	6,0847		2,3835	11,4650	7,1177
w-York ..	37,8506	0,1550	39,1389	2,3830		20,7684	33,5008
	37,7073	0,1551	39,2541	2,3885		20,8333	33,5570
ris	182,75	7,4680	188,45	11,4750	4,8150		161,30
	180,99	7,4475	188,42	11,4650	4,8000		161,07
rich	113,2827	4,6297	116,8297	7,1132	2,9850	61,9937	
	112,3680	4,6237	116,9775	7,1177	2,9880	62,0833	
ancfort ..	96,9639	3,9627		6,0885	2,5558	53,0633	85,5946
	96,0595	3,9528		6,0847	2,5475	53,0729	85,4865

levait, en principe, rejoindre le « serpent » européen après l'avoir uitté le 19 janvier dernier. Alors ue M. Fourcade avait affirmé a semaine dernière qu'il n'était as question, pour l'instant, de rocéder à une telle opération, a *déclaration ambiguë de M. Chi-* ac selon laquelle la décision du ouvernement français sera ommuniquée en priorité à ses artenaires européens, a jeté un ertain trouble. Les observateurs ont valoir, néanmoins, que toute nitiative en ce sens serait pré- naturée : les effets du plan de « refroidissement » ne se sont as encore fait sentir et le sys- ème *des plages de variation* emeure trop coûteux en cas de rise. A l'heure actuelle, le flot- ement du FRANC s'effectue dans e calme, et peut être maintenu ans dommages dans l'attente 'une solution négociée, tenant ompte *des intérêts de l'ensemble* les pays européens et non seule-

Si les marchés des changes sont calmes, on y a relevé d'extraordinaires difficultés pour la compensation des opérations en euro-dollars. Les fâcheuses retombées de l'affaire Herstatt freinant les activités : chacun se regarde dans *le blanc des yeux, dans une atmo-* sphère toute de rumeurs, qui n'est guère propre à faciliter les échanges. Tout au plus a-t-on enregistré avec intérêt le souci de limiter éventuellement les dégâts exprimé à Bâle par les gouverneurs des banques centrales.

Sur le marché de l'or, les cours ont évolué en dents de scie, dans une fourchette comprise entre 134 et 145 dollars l'once, sans que personne se hasarde à formuler un pronostic précis sur la tendance à court terme. Tout au plus, a-t-on relevé qu'à l'approche du palier de 130 dollars, l'intérêt des acheteurs se réveillait.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du café et de l'argent

Sur les places commerciales, le mouvement de repli se poursuit au fil des semaines. Il touche le caoutchouc, la laine, le café et l'argent. En revanche, une amélioration — pour la première fois depuis quelques semaines — se dessine sur les métaux non ferreux.

L'indice Reuter revient aux alentours de 1 200, niveau supérieur de 11 % seulement à celui d'il y a un an.

MÉTAUX. — *Après avoir atteint son niveau le plus bas depuis un an, le cuivre a enregistré en fin de semaine une sensible reprise. La rupture des négociations entre une importante compagnie américaine et les syndicats, au sujet du renouvellement des contrats de travail, a galvanisé le marché. Une grève serait la bienvenue et permettrait de rétablir l'équilibre statistique.*

Les cours de l'argent comme ceux de l'or ont enregistré d'amples fluctuations sur le marché de Londres. Finalement, le disponible fléchit à 158,70 pence l'once troy contre 171,70 pence et le trois mois à 162 pence contre 184,30. L'Institut américain de l'argent prévoit un accroissement de 22,10 % de la production mondiale de métal (soixante pays, dont huit du bloc communiste) en l'espace de quatre ans. Elle devrait atteindre 358,6 millions d'onces en 1977 au lieu de 293,6 millions d'onces en 1973.

TEXTILES. — *Effritement des cours du coton sur le marché de New-York. La récolte mexicaine de la campagne 1974-1975 serait évaluée à 2 millions de balles, chiffre en augmentation de 20 % sur la précédente.*

DENRÉES. — *Les cours du cacao ont légèrement progressé sur les places commerciales. En fin de campagne, les stocks sont évalués par une firme privée britannique à 285 000 tonnes. La hausse des prix se traduit par un fléchissement de la consommation. Les broyages de fèves du deuxième trimestre aux États-Unis ont diminué de 19,3 % par rapport au trimestre correspondant de 1973. La diminution est plus importante que durant le premier trimestre (13,2 %). Des diminutions se sont aussi produites en Grande-Bretagne (— 8,20 %) et en Allemagne (— 19,50 %).*

La stabilisation a été de courte durée sur le marché du café, où le repli s'est à nouveau affirmé. Pour enrayer la chute des cours, les représentants de certains producteurs (Brésil, Colombie, Côte-d'Ivoire et Angola) ont décidé d'intervenir à Londres et de pratiquer une politique de rétention des stocks. L'Institut du café de l'Angola a déjà retiré du marché 19 500 tonnes. Ce chiffre pourrait être porté prochainement entre 30 000 et 35 000 tonnes.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 814 (817), à trois mois 826 (828) ; étain comptant 3 615 (3 455), à trois mois 3 570 (3 480) ; plomb 230 (225) ; zinc 472 (447). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 85,10 (86,40) ; aluminium (lingots) inch. (33) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 127,67 (109,77) ; *mercure (par bouteille de 76 lbs)* 340-350 (345-355). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) 1 168 (1 191).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton oct. 53,20 (55,25), déc. 52,02 (53,90) ; laine suint oct. 164 (173) ; déc. 164 (173). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) oct. 192 (195) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (175). — Anvers (type Australie en francs belges par kilo) : laine juil. inch. (188). — Roubaix (en francs par kilo) : laine juil. 21,90 (23,60). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 430 (425).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 25,25-27,75 (28-29). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 151,50-152,50 (157-158).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao sept. 73,45 (73,50), déc. 72,95 (73) ; sucre disp. 24 (22,75), sept. 22,65 (22,80). — Londres (en livres par tonne) : sucre août 237,25 (233,95), oct. 230 (216,50) ; café sept. 508 (539,50), *nov. 536 (550,50) ; cacao sept.* 711 (694,50), déc. 633 (625). — Paris (en francs par quintal) : cacao sept. 940 (945), déc. 793,50 (785) ; café sept. 588 (606), nov. 614 (629) ; sucre (en francs par tonne) août 3 190 (3 220), oct. 3 059 (2 977).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé sept. 443 (439), déc. 456 (441) ; maïs sept. 311 (300), déc. 294 1/2 (287 1/2).

Bourse de Paris

SEMAINE DU 8 AU 12 JUILLET

Reprise des valeurs françaises
Hausse de l'or

Sévèrement éprouvée la semaine précédente, la Bourse de Paris a fait meilleure contenance. Après avoir flotté de-ci, de-là, elle s'est finalement orientée à la hausse.

Irrégulier, mais relativement stable lundi, le marché fléchissait de nouveau mardi de manière sensible, pour se redresser tout aussi vivement le lendemain. Jeudi, il redevenait hésitant. Mais à la veille du week-end, malgré le ralentissement de l'activité, la tendance était soutenue et quelques points de fermeté apparaissaient même ici et là. Bref, d'une semaine à l'autre, les différents indices ont monté d'environ 2 %.

Est-ce la fin du cauchemar ? Ce nouveau rayon de soleil après *la tempête qui a soufflé sur la corbeille* ne permet pas de formuler un pronostic précis, tant les incertitudes restent grandes. Tout au plus se bornera-t-on à constater que les facteurs positifs l'ont nettement emporté sur les facteurs négatifs. Sans doute la nouvelle chute des cours à Wall Street et la réaffirmation de la rigueur avec laquelle sera menée la lutte contre l'inflation ne sont pas de nature à réjouir les opérateurs.

Mais, en dépit de son caractère technique, la légère baisse du loyer de l'argent à court terme (voir d'autre part), a produit le meilleur effet dans la mesure où elle laisse présager une détente pour les prochains mois.

Le marché a été également sensible à la très vive reprise de la rente 4 1/2 % (+ 14,4 %), dont la chute, la semaine *précédente, avait été l'une des causes principales de l'affaissement* brutal des cours. En outre, la corbeille a prêté une oreille complaisante aux rumeurs qui ont circulé sur la possibilité d'un desserrement partiel du crédit à l'automne. Enfin, les professionnels signalaient, vendredi, quelques gros achats de titres pour des portefeuilles particuliers.

Le sentiment n'en est pas moins demeuré assez partagé sous les colonnes du palais Brongniart. Nul n'ignore le rôle essentiel joué par les organismes de placement collectif dans le redressement des cours.

Les besoins en liquidités restent toujours pressants et rien ne dit que les ventes britanniques, apparemment taries, ne vont pas reprendre. L'approche, enfin, des grands départs en vacances, risque de clairsemer les rangs des opérateurs et de ramener un calme estival peu propice aux grands mouvements. Mais sait-on jamais ?

Sur le marché de l'or, très secoué sur les indications contradictoires de Londres, le lingot et le kilo en barre ont progressé de 20 300 F et 20 365 F à 21 890 F et 21 910 F, tandis que le napoléon s'est très vivement redressé à 234,80 F contre 208,50 F, entraînant avec lui la rente 4 1/2 1973.

Aux valeurs étrangères, repli des américaines, meilleure tenue des allemandes, des hollandaises, des pétroles internationaux et des mines d'or.

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Hausses (%)

	12 juil.	Diff.		12 juil.	Diff.
Cie bancaire	289	+ 24,5	Legrand (2)	1 705	+ 9,9
Saint-Louis (1)	169	+ 19,4	Pollet	104,50	+ 8,8
4 1/2 % 1973	429	+ 14,4	Lyonn. des Eaux	381	+ 6,7
Hutchinson	264	+ 14,3	Compt. des Entr.	106,50	+ 6,5
Le Nickel	94,80	+ 13,9	Michelin (3)	802	+ 5,8
B.C.T.	180	+ 12,5	Mérieux	565	+ 5,6
Terres rouges	72,50	+ 12,4	Sommer	528	+ 5,1
Pétroles BP	44,80	+ 11,8	Alspi	65	+ 5,1

(1) Compte tenu du coupon de 7,87 F.
(2) Compte tenu du coupon de 15 F.
(3) Compte tenu du coupon de 17,20 F.

VALEURS ÉTRANGÈRES

Hausses (%)

Harmony	57,70	+ 18,9	Amgold	287	+ 12,9
President Brand	157	+ 18	Western Holdings	226,20	+ 12,2
East Rand	118	+ 17,1	Union Corp.	25	+ 12,1
Charter	16,40	+ 16,3	Buffelsfontein	156	+ 11
St-Helena	189,50	+ 15,5	Goldfields	21	+ 10,5
Randfontein	196	+ 14,6	R.T.Z.	15,30	+ 10,4

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Détente provisoire

La légère détente observée la semaine précédente a été suivie d'une baisse très sensible, le loyer de l'argent au jour le jour contre effets privés tombant de 14 1/8 % à 13 3/8 %, après avoir même touché 13 % jeudi, en recul d'un demi-point d'un jour à l'autre. A l'origine de cette baisse, une abondance de liquidités résultant d'une avance prise par les banques sur la constitution de leurs réserves, trop largement calculées au 21 juin dernier et rectifiées en baisse sur des bases forfaitaires en accord avec la Banque de France. A vrai dire, cette dernière n'a encore aucune idée de ce que seront ces bases au 21 juillet, sur la foi des encours au 30 juin : tout au plus suppose-t-on qu'elles seront plus proches de la réalité, au fur et à mesure que les conséquences de la grève des banques s'estompent. Toujours est-il que l'Institut d'émission, qui avait commis la même erreur que les établissements en alimentant le marché pour leur permettre de faire face à leurs obligations, a jugé opportun de reprendre une partie de ses libéralités, stoppant ainsi une baisse jugée trop rapide.

Constatant jeudi que le loyer de l'argent tombait à 13 %, il annonçait que les billets à vue, représentant les effets de première catégorie renouvelés en fin de mois, devaient être remboursés le 17, pour un montant de 8,5 milliards de francs. La mise en garde était nette, et, du coup, la réticence des prêteurs aidant, les taux remontaient en fin de semaine à 13 3/8 % puis 13 5/8 %. Tout laisse à penser qu'ils s'élèveront encore la semaine prochaine, ce qui ne manquera pas d'éveiller à nouveau les inquiétudes des trésoriers. *Manifestement, la Banque de* France, tout en se montrant soucieuse de maîtriser les flambées, entend poursuivre sa politique d'argent cher — disons, entre 13 1/2 % et 14 % — tant que les normes d'encadrement n'auront pas été pleinement respectées par les établissements. Nul doute qu'au fil des mois il deviendra superfétatoire, et même nuisible, de *renchérir artificiellement le coût* d'un crédit sévèrement rationné par ailleurs. A terme, l'on a coté 14 % à 14 1/4 % sur un mois, avec une baisse très nette sur un an et deux ans (13 3/4 % et 13 3/4 % à 14 %) : le marché est à nouveau exsangue, la *Caisse des dépôts* ne faisant aucune offre officielle.

F. R.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Très vive reprise en fin de semaine

La semaine s'est terminée à Wall Street mieux qu'elle n'avait commencé. Lundi, en effet, l'annonce d'une très forte augmentation du volume des prêts bancaires, laissant présager une nouvelle hausse des taux d'intérêt, entraînait une baisse *très sévère : l'indice Dow Jones* perdant plus de 21 points dans un marché nettement plus actif. Puis, les cours continuant à s'effriter, une nouvelle baisse de 10 points étant même enregistrée mercredi au niveau le plus bas (759,62) depuis novembre 1970. Vendredi, en revanche, la tendance s'inversait totalement, et l'indice regagnait plus de 27 points, soit la plus forte progression en une *seule séance depuis mai 1973. A l'ori-* gine de ce renversement spectaculaire, trois nouvelles rassurantes : tout d'abord un ralentissement très sensible de l'augmentation des prêts bancaires la semaine écoulée, puis le maintien de son taux de base (« prime rate ») par la First National City Bank, deuxième établissement américain, enfin l'annonce d'un ralentissement de la progression des prix de gros en juin. Vendredi, donc, la hausse se déclenchait dès l'ouverture (+ 16 points) et se poursuivait sans désemparer jusqu'à la *clôture, avec un volume d'affaires* en forte augmentation. L'on a pu, une fois de plus, constater à quel point Wall Street était sensible à la hausse des taux d'intérêt et au *rythme de l'inflation.* Parmi les valeurs les plus favorisées en fin de semaine, citons : I.B.M., Du Pont de Nemours, Eastman-Kodak, Xerox, U.S. Steel.

Le chiffre d'affaires s'est nettement gonflé, avec 76,99 millions de titres échangés contre *44,56* millions.

Indices Dow Jones : industrielles, *787,23 (contre 791,77)* ; transports, 155,33 contre 156,76 ; services publics, 67,23 contre 69,15.

	Cours 5 juil.	Cours 12 juil.
Alcoa	43 5/8	47 1/2
A.T.T.	44 3/4	43 1/2
Boeing	16 1/8	16 1/2
Chase Man. Bank	34 1/2	33 3/4
Du Pont de Nem.	168 1/4	158
Eastman Kodak	100	98 3/8
Exxon	70 3/8	70 1/4
Ford	48 7/8	47 7/8
General Electric	47 3/8	47 1/2
General Foods	23 1/2	22 3/4
General Motors	48 1/8	45 5/8
Goodyear	15 3/4	15 1/2
I.B.M.	205 3/4	215
I.T.T.	19 1/4	19 3/8
Kennecott	31 1/2	32
Mobil Oil	39 1/8	38 7/8
Pfizer	35	34 1/2
Schlumberger	95 5/8	94 5/8
Texaco	25	24 7/8
U.A.L. Inc.	21 7/8	22
Union Carbide	39 1/4	38 3/4
U.S. Steel	44 3/8	45
Westinghouse	13	12 7/8
Woolworth	13 7/8	14

LONDRES

Mieux disposé

Pour la première fois depuis de *nombreuses semaines,* un léger vent d'optimisme a soufflé sur le marché de Londres, qui s'est montré nettement mieux orienté dans l'attente des mesures de relance promises par le gouvernement, et malgré le déficit important de la balance commerciale *en juin. La poursuite de la baisse* des matières premières et un sondage traduisant une forte diminution de la cote du parti travailliste ont, d'autre part, stimulé les opérateurs, de même que la publication du Livre blanc sur l'exploitation de la mer du Nord, plus modéré que précis, a provoqué des hausses sensibles sur les valeurs du compartiment. Aussi l'indice des valeurs industrielles *a-t-il monté vendredi de 8 points,* à 258,7, la plus forte progression en un jour enregistrée depuis trois mois. De leur côté, les mines d'or ont été mieux disposées sur l'annonce d'excellents résultats trimestriels.

Indice du « F. T. » : fonds d'État, 56,20 contre 56,08 ; mines d'or, 337,1 contre 296,9.

	Cours 5 juil.	Cours 12 juil.
Bowater	138	135
British Petroleum	364	373
Charter	121	135
Courtaulds	92	95
De Beers	220	238
Free State Geduld	1 725	1 950
Gt. Univ. Stores	*109*	*115*
Imperial Chemical	204	211
Shell	175	188
Vickers	105	110
War Loan	23 7/8	23 5/8

BRUXELLES

Meilleure tenue

Très mal disposée en début de semaine sur les indications de Wall Street, la Bourse de Bruxelles s'est redressée en fin de semaine, comme la plupart des marchés européens.

	Cours 5 juil.	Cours 12 juil.
Arbed	4 540	4 550
Astur. des Mines	2 250	2 240
Cock. Ougree	1 106	1 125
Electrobel	6 050	5 660
Lambert	1 945	2 035
Petrofina	4 735	4 610
Gevaert	1 358	1 298
Société générale	2 510	2 445
Union minière	*1 252*	*1 288*

ALLEMAGNE

Plus ferme

Les valeurs allemandes se sont légèrement raffermies cette semaine, leur progression moyenne étant de 1 %. Après une baisse initiale en liaison avec celle de Wall Street, un mouvement de reprise s'est dessiné sur des achats prudents effectués par les fonds d'investissement.

Indice de la Commerzbank : 550,20 contre *546,8.*

	Cours 5 juil.	Cours 12 juil.
A.E.G.	94,70	93
B.A.S.F.	125,30	130,50
Bayer	107,50	108,50
Commerzbank	143,20	146,80
Hoechst	*120,50*	*116,50*
Mannesmann	150	153
Siemens	214,20	214,20
Volkswagen	82,50	80,50

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap (F)
4 1/2 % 1973	483 800	167 236 120
C. N. E. 3 %	11 900	11 437 575
Norsk Hydro	21 025	9 551 850
L'Oréal	5 350	8 196 080
Rhône-Poulenc	52 950	7 386 984
Petrofina	12 775	6 869 825

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 5/7	COURS 12/7
Or fin (kilo en barre)	20365 ..	22190 ..
— (kilo en lingot)	20300	22175
Pièce française (20 fr.)	208 50	237 50
Pièce française (10 fr.)	178	178 40
Pièce suisse (20 fr.)	225 30	245 ..
Union latine (20 fr.)	200 ..	225
• *Pièce tunisienne (20 fr.)*	150 ..	159 80
Souverain	208	224 .
• Souverain Elizabeth II	225	248 ..
• Demi-souverain	180 ..	164 ..
Pièce de 20 dollars	1058 40	1136 ..
— 10 dollars	550	583 ..
— 5 dollars	335 ..	380
— 50 pesos	892 .	948 ..
• — 20 marks	235	250 .
— *10 florins*	*186* ..	*204* ..
• — 5 roubles	140 ..	178 .

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	5 juil.	12 juil.
Indice général	81,4	82,7
Assurances	97,5	118,4
Banq. et sociétés financ.	61,8	63,7
Sociétés foncières	84,2	83,2
Sociétés investiss. portef.	85,2	85,5
Agriculture	88,3	86,8
Aliment., brasseries distill.	93,8	93,8
Autom., cycles et l. équip.	48,6	50,9
Bâtim., matér. constr., T.P.	73,7	74
Caoutchouc (ind. et comm.)	73,4	78,9
Carrières salines, charbon	89,6	87,9
Constr. mécan. et navales	83,3	84,5
Hôtels, casinos, thermal	89,4	90,5
Imprimeries, pap., cartons	73,4	72,9
Magas., compt. d'exportat.	61,9	62,2
Matériel électrique	73,2	73,5
Métall., com. des pr. métal	100,3	99,4
Mines métalliques	106,2	109,8
Pétroles et carburants	76,1	76,1
Prod. chimiq. et di-mét.	99,4	99,7
Services publics et transp.	91	89,2
Textiles	70,2	78,7
Divers	*82,2*	*82,4*
Valeurs étrangères	89,3	91,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	97,8	»
Rentes perpétuelles	81,6	»
Rentes amort., fonds gar.	118,1	»
Sect. industr. publ. à r. fixe	89	»
Sect. ind. publ. à rev. ind.	124,9	»
Secteur libre	89,9	»
INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 en 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	171	»
Val. franç. à rev. variable	564,1	573,1
Valeurs étrangères	660	674,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	66,2	67,3
Produits de base	49,8	50,8
Construction	78,7	78,6
Biens d'équipement	59	60
Biens de consom. durables	79,9	81,8
Biens de cons. non durabl.	84,4	83,5
Biens de consom. aliment.	99,8	100,5
Services	95,9	98,5
Sociétés financières	73,8	75,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	120,7	118,9
Valeurs industrielles	80,4	81,3

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	8 juil.	9 juil.	10 juil.	11 juil.	12 juil.
Terme	90 533 672	109 363 516	88 255 056	74 130 750	68 704 098
Comptant :					
R. *et* obl.	63 851 189	71 547 536	70 930 506	53 781 098	50 907 124
Actions	33 272 155	32 060 302	34 585 070	25 089 631	26 331 810
Total	187 657 016	212 971 354	193 770 632	153 001 489	145 943 032
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1972)					
Valeurs :					
Franç.	78	77,1	78,3	79	79,8
Étrang.	86,2	88,3	87,4	87	88,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)					
Indice gén.	66,5	65,5	66,1	66,8	67,3

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 13 juillet 1974 a été tiré à 526 963 exemplaires.

LA SITUATION EN CORSE

Les responsables de l'« université d'été » de Corte ne veulent plus écarter les conséquences politiques des revendications autonomistes

Corte. — Ils monteront sur une des hauteurs qui dominent la ville. Il fera nuit noire ; ils allumeront un grand feu. Ce sera le 30 juillet au soir le lever de rideau pour « l'université d'été » de Corte. Geste symbolique qui donnera le ton des débats qui s'engageront alors sur l'avenir de la Corse. Les pouvoirs publics verront sans enthousiasme s'ouvrir ce « foyer d'agitation » où tout ce qui sera dit retentira aussitôt à travers l'île.

Les premières « journées corses » organisées à Corte en 1969 avaient pour thème l'enseignement de la langue corse. Les autorités locales ne soupçonnèrent pas les participants de se livrer à d'occultes travaux de subversion. Les deux années suivantes, on illustra ces propos théoriques par une exposition de livres et de manuscrits. Une manière de prouver que la langue corse, dont les premiers écrits remontent à 1718, n'était pas un vulgaire patois.

Le Centre d'études corse d'Aix-en-Provence décida en 1972 de participer à cette manifestation culturelle. Avant la dislocation, le dernier jour de la rencontre, les étudiants s'emparèrent de la tribune. Ils revendiquèrent l'institution d'un pouvoir régional, seule issue, selon eux, au malaise corse, et la renaissance de l'université de Corte réclamée depuis deux siècles. Sans mâcher ses mots, on se plaçait enfin sur le terrain politique.

Sur la lancée de ce succès, les organisateurs résolurent, l'an dernier, d'associer aux « journées corses » une « université d'été ». Le sous-préfet de Corte obtint que les gardes mobiles dépêchés sur les lieux prennent le maquis aux alentours de la ville plutôt que de patrouiller aux abords du lycée Paoli.

L'inquiétude des partis traditionnels

Il fallait donner à cette manifestation « *d'authenticité corse* » un caractère populaire, lui faire perdre ses allures de cénacle pour érudits. Chansons, films, poésies : des textes et des images « engagées » pour créer le climat. Quelque trois mille personnes, dont une bonne moitié d'étudiants, fréquentèrent ces assises. Elles se muèrent en « états généraux » lorsque, la nuit du 4 août, les quatre mouvements régionalistes abjurèrent leur ancien credo et embrassèrent solennellement la foi autonomiste. Il était vain de séparer artificiellement culture et politique. « *La culture fait référence à la littérature autonomiste* », constate M. Jean-Jacques Albertini, secrétaire de l'Association « *U balazzu naziunale* », organisateur des « journées corses ».

Il n'est pas question cette année de s'entourer de faux-semblants. « *Nous serons plus fermes et nous irons plus loin* », avertit M. Albertini. Tout débat doit inévitablement déboucher sur le terrain politique, qu'il s'agisse de cinéma amateur ou de ballon rond. « *Pourquoi, par exemple, l'équipe de Bastia compte-t-elle sept étrangers sur onze ? Si elle était entièrement composée de joueurs corses, ne serait-elle pas moins vulnérable ?* »

Certains conseillers municipaux de Corte dénoncèrent cette menace de subversion à peine déguisée et proposèrent de retirer aux organisateurs de l'« université d'été » le droit d'occuper provisoirement les locaux du lycée. Le maire menaça alors de prêter le palais national, siège de l'éphémère République corse de 1755 à 1769. Mieux valait dans ces conditions maintenir le *statu quo*.

Les responsables de l'« université d'été » entendent néanmoins garder leurs distances vis-à-vis des partis politiques, à quelque bord qu'ils appartiennent. « *Ils proclament vaguement le droit à la différence, mais refusent de se rallier à l'idée de peuple corse* », affirment les autonomistes. Beaucoup pourtant, lors des élections présidentielles, ont soutenu la candidature de M. Mitterrand, sauf l'A.R.C., qui avait préconisé l'abstention.

Sur place, les états-majors politiques commencent à s'inquiéter de l'écho que rencontrent, auprès des jeunes notamment, les mots d'ordre autonomistes. Les notables cherchent aujourd'hui à mettre discrètement au pas les organisations parallèles qu'ils ont négligées aussi longtemps qu'elles n'ont pas menacé leurs positions et critiqué leur action. Ainsi, le parti communiste organise à Venaco, à deux pas de Corte, un grand rassemblement de ses jeunesses au moment où l'« université d'été » battra son plein.

Ce rejet du système politique traditionnel, c'est aussi le rejet d'une certaine France qui, selon les autonomistes, persiste à nier l'existence d'une véritable nation corse et qui s'accroche désespérément à la bouée du régionalisme. « L'université d'été », commémorera cette année le bicentenaire de la révolte du Niolo contre les Français. A cet effet, la Maison de la culture de la Corse mettra en scène à Corte *U prucessu*, le procès des quinze pendus de Calacuccia.

De notre envoyé spécial

« *Nous sommes des malades* », admettent certains insulaires qui auront cet été la possibilité de se livrer à Corte, dans le cadre de « l'université d'été » à des séances de psychologie de groupe pour tenter d'élucider une question fondamentale : comment est-on Corse ? « *Nous voulons à tout prix conserver notre particularisme, mais nous admirons la grandeur de la France que nous avons contribué à faire, notamment au temps des conquêtes coloniales.* » Aujourd'hui, plus de dérivatif outre-mer, mais un face-à-face souvent pénible.

« *Nous n'entretenons pas des relations affectives avec la France, mais des relations d'intérêt* », soulignent certains autonomistes. Même Paoli le disait : il faut que la Corse s'abrite derrière une grande puissance. Aujourd'hui plus que jamais. « *La Méditerranée est une mer convoitée, où croisent les flottes russe et américaine.* » Voilà pourquoi, à leurs yeux, la solution séparatiste n'a pas lieu d'être retenue. Sinon aucun autre argument ne s'y oppose : indépendante, la Corse serait, à leur avis, économiquement viable.

Sous un régime d'autonomie interne — la France conserve seulement la conduite des affaires étrangères et de la défense nationale, — la nation corse sera, enfin, en mesure de s'exprimer librement. Mais certains observateurs voient dans cette revendication l'ébauche du séparatisme. « *L'université d'été nous a réservé, ces dernières années, de telles surprises*, notent-ils, *que nous ne serions pas étonnés d'entendre des participants évoquer — pourquoi pas — les vertus du séparatisme.* »

Les pouvoirs publics craignent en tout cas le pire. « *L'été corse sera chaud. Les plasticages de ces derniers jours nous ont déjà mis dans le bain. Cette agitation atteindra son paroxysme à Corte pendant l'université d'été.* » Un bouillon de culture qui ne leur dit rien qui vaille, bien que, sans rien céder sur le fond, les organisateurs de ce rassemblement entendent agir avec « *courtoisie* ».

JACQUES DE BARRIN.

GRÈVE-SURPRISE A LA S.N.C.F.

Perturbations sur la ligne ferroviaire Paris-Caen

A la S.N.C.F., une grève-surprise déclenchée le 13 juillet au matin par les vingt-trois conducteurs C.G.T. du dépôt de Caen a entraîné quelques perturbations sur le trafic des voyageurs entre Paris et Caen, Cherbourg, Cabourg et Deauville. Cinq trains sur vingt ont été supprimés, la capacité de transport restant toutefois équivalente.

Le préavis de grève déposé par la C.G.T. porte sur vingt-quatre heures. La situation, estime-t-on à la direction de la S.N.C.F., devrait redevenir normale dimanche.

Les agents de conduite de Caen ont débrayé pour protester contre l'insuffisance des effectifs, particulièrement sensible en période de congés payés. Leur manifestation, comme les brèves grèves localisées effectuées ce printemps par d'autres cheminots, souligne l'importance croissante des conditions de travail dans les revendications des salariés.

Quatre cents manifestants contre le chômage à Nancy

La réduction de la durée du travail et son aménagement tiennent une large place dans l'accord signé le 11 juillet, entre la direction de la SAVIEM et tous les syndicats (14 350 personnes). Par ailleurs, les garanties en cas de suppressions de postes et de mutations sont l'objet essentiel de l'accord conclu entre la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. et les directions des sociétés Sacilor et Sollac (50 000 salariés).

L'emploi reste néanmoins la préoccupation dominante pour les travailleurs. Plus de quatre cents personnes ont défilé vendredi après-midi 12 juillet à Nancy aux cris « *Du travail à Nancy !* » et « *Garantie de l'emploi !* » à l'appel de la C.F.D.T., de la C.G.T. et des partis de gauche.

Ce sont les fermetures de l'usine de chaussures André au 1er septembre (250 salariés, essentiellement des femmes), occupée par le personnel depuis le 8 juillet, et d'une unité de confection Benjamin Pascal (40 employés) qui sont à l'origine de la manifestation.

Mais, disent les syndicats, à cette fermeture s'ajoute toute une série de licenciements collectifs, de suppressions d'emplois et de postes dans la fonction publique. Chez André, près de mille quatre cents emplois ont été supprimés dans les quatre usines de l'agglomération depuis 1968.

Dans les houillères des Cévennes, d'autre part, environ 80 % des mineurs ont fait grève toute la journée du 12 juillet à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O. pour renforcer l'action des comités de défense des Charbonnages, réuni le même jour à Alès.

LES RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT

● ACADÉMIES DE PARIS, CRETEIL ET VERSAILLES. Série A (philosophie-lettres) : 71,74 % (en 1973, 71,4 %) : série B (économique et social) : 65,43 % (71,6 %) ; série C (mathématiques et sciences physiques) : 71,16 % (68,2 %) ; série D (mathématiques et sciences naturelles) : 61,35 % (61,4 %) ; série E (mathématiques et technique) : 59,87 % (54,4 %). Total : 66,44 % (66,93 %).

● ACADEMIE DE LYON. Série A : 71,39 % (72,4 %) ; série B : 69,51 (65,9 %) ; série C : 74,38 % (70,9 %) ; série D : 66,10 % (62,5 %) ; série D' (sciences agronomiques et technique) : 33,15 % (41,3 %) ; série E : 55,64 % (53 %). Total : 68,65 % (66,8 %).

● ACADEMIE D'AMIENS. Série A : 68,6 % (72,1 %) ; série B : 69,3 % (60 %) ; série C : 69 % (63,6 %) ; série D : 58,6 % (61,1 %) ; série D' : 47,3 % (56,3 %) ; série E : 51,8 % (50,2 %). Total : 64,5 % (64,7 %).

Baccalauréat de technicien. — Série F : 50,9 % ; série G : 58,2 % ; série H : 83,7 %. Total : 55,5 % (60,2 %).

DERNIÈRES NOUVELLES

Premier ministre du Laos

LE PRINCE SOUVANNA PHOUMA EST VICTIME D'UNE CRISE CARDIAQUE

Le prince Souvanna Phouma, premier ministre du Laos, se trouvait, samedi 13 juillet, dans un état grave. Il a en effet été victime d'une crise cardiaque. Des médecins thaïlandais ont quitté Bangkok pour l'examiner. Sa famille est à son chevet.

Le prince, qui n'a guère quitté la scène politique depuis 1945, est âgé de soixante-douze ans. Il dirige, depuis le 5 avril 1974, le gouvernement d'union nationale constitué avec le Pathet-Lao. Son demi-frère, le prince Souphanouvong, est président du comité central du Pathet-Lao et du Conseil politique national de coalition.

Les Palestiniens et la conférence de Genève

L'Égypte et la Syrie s'efforceraient de réconcili[er] les fedayin avec la Jordanie

De notre correspondant

Beyrouth. — Alors que la direction politique de la résistance boude les régimes progressistes arabes, qu'elle accuse de l'avoir « lâchée » pour s'aligner sur des positions pro-américaines de l'Arabie Saoudite et de ses alliés dans la région, des informations parvenues à Beyrouth font état de démarches effectuées par l'Egypte et la Syrie pour forcer la main aux leaders palestiniens et les amener à composer avec le roi Hussein.

Les Syriens font valoir à ce propos qu'au-delà de toutes les contradictions politiques et idéologiques, il existe un intérêt commun évident qui, dans la conjoncture présente, devrait inciter les Jordaniens et les Palestiniens à « *œuvrer dans la même direction* ». Les dirigeants à Damas estiment que la lutte entre Hussein et la résistance reste malgré tout marginale, étant donné l'enjeu des efforts diplomatiques déployés en vue d'une solution du conflit arabo-israélien conforme aux résolutions du Conseil de sécurité. Ils font observer, d'autre part, qu'Israël mise précisément sur les dissensions persistantes entre Jordaniens et Palestiniens pour se dérober aux obligations qui découleraient d'une mise en application des décisions de l'ONU. Il semble que ce soit aussi le point de vue des Egyptiens qui, après avoir longtemps soutenu la résistance, se montrent depuis quelque temps beaucoup plus attentifs aux thèses du roi Hussein. On sait que celui-ci a laissé aux Palestiniens la latitude de choisir par voie de référendum entre une confédération avec le royaume hachémite ou une union totale, à défaut de quoi ils seraient libres de constituer un Etat indépendant.

Une délégation arabe unique ?

Mais avant d'aller plus loin dans leurs efforts pour parvenir à un *modus vivendi* ou à une trêve entre Hussein et la résistance, il semble que les médiateurs syriens et égyptiens aient voulu contourner la difficulté en proposant la formation d'une délégation arabe unique aux négociations de Genève. Toutes les parties arabes au conflit seraient ainsi représentées, à savoir l'Egypte, la Syrie, la Jordanie et les Palestiniens. Ces parties seraient tenues d'avoir des positions communes qui les engageraient solidairement vis-à-vis d'Israël et des grandes puissances. On ignore si cette formule — qui a fait simplement l'objet jusqu'ici de consultations entre plusieurs gouvernements arabes, comme l'a précisé vendredi M. Adnan Abou Audeh, ministre jordanien de l'information, à qui le journal *Siassa* de Koweït avait prêté des propos selon lesquels un accord aurait été déjà conclu dans ce sens — serait agréée par la résistance et surtout par l'Etat hébreu. Le comité exécutif de l'O.L.P., qui vient de suspendre ses travaux pour quelques jours, a, pour sa part, réservé sa réponse, en précisant qu'il n'a été saisi d'aucune proposition relative à la représentation arabe à Genève.

Entre-temps, M. Arafat et [ses] collaborateurs ont décidé de te[nir] une réunion qui sera consac[rée] exclusivement à l'attitude q[ue] doit prendre la résistance [à] l'égard de la Jordanie et a[ux] conditions qu'elle poserait po[ur] un rapprochement avec Amm[an] compte tenu de toutes l[es] « *avances* » faites récemment p[ar] le roi Hussein.

Le roi Hussein au Caire

Les milieux politiques à Beyrouth ne manquent pas de relev[er] l'intérêt que présenterait la con[s]titution d'une délégation arab[e] unique à Genève, initiative q[ui] serait de nature, dit-on, à pré[venir] les surenchères entre l[es] parties arabes les plus directement concernées par le conflit. [Il] reste que le Liban n'a pas ét[é] cité par M. Abou Audeh parm[i] les pays qui seraient appelés [à] faire partie de « *la délégatio[n] arabe unique* ». Au ministère libanais des affaires étrangères, o[n] se montre surpris, voire mêm[e] choqué par cet « oubli ».

Libanais et Palestiniens se tiennent actuellement sur l'expectative, attendant le résultat de[s] entretiens que le roi Hussein doi[t] avoir mardi au Caire avec le président Sadate. Cette rencontre [a] été précédée il y a dix jours, fait-on remarquer à Beyrouth, par un[e] visite à Amman de M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères. On croit savoir par ailleurs que Le Caire et Damas ont mis au point une « *stratégie d'approche* » afin de surmonter les antagonismes entre Jordaniens et Palestiniens.

EDOUARD SAAB.

M. YARIV : Israël pourrait négocier avec l'O.L.P., si celle-ci reconnaît l'État hébreu.

Tel-Aviv (*A.F.P.-Reuter-U.P.I.*). — M. Aharon Yariv, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré vendredi 12 juillet, dans une interview à la radio de l'armée israélienne, qu'Israël pourrait négocier avec l'Organisation de libération de la Palestine « *si celle-ci reconnaissait l'existence de l'Etat d'Israël, en Terre sainte terme à ses activités hostiles à à Israël* ».

« *L'objectif proclamé de l'O.L.P.*, a poursuivi M. Yariv, *est la création d'un Etat palestinien sur les ruines de l'Etat israélien. Si cette organisation se déclare disposée à répudier ce credo, si elle s'affirme prête à négocier la paix, à reconnaître la pérennité de l'existence de l'Etat d'Israël, en terre sainte et à admettre par ailleurs que le seul point de discussion porte sur le tracé des frontières, alors nous pourrons discuter.* »

M. Yariv a estimé en outre que la prochaine phase de la négociation se déroulera entre l'Egypte et Israël, contredisant ainsi les propos de son collègue du tourisme M. Moshe Kol, qui avait affirmé la veille que les pourparlers avec la Jordanie et les Palestiniens devraient avoir la priorité sur la reprise du dialogue avec l'Egypte.

Les présidents Tito et Ceausescu condamnent « l'impérialisme et l'hégémonisme »

De notre correspondant

Belgrade. — Le long communiqué sur les entretiens roumano-yougoslaves confirme l'entente des deux pays voisins.

En mettant l'accent à plusieurs reprises sur la nécessité du respect de l'indépendance nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures, les présidents Ceausescu et Tito préconisent la participation égalitaire de tous les pays au règlement des problèmes mondiaux. Ils souhaitent que les travaux de la Conférence sur la sécurité européenne soient accélérés et proposent d'instituer un organe permanent chargé d'assurer la continuité des rencontres et des consultations.

Partisans de la suppression des bases militaires étrangères et de la « liquidation » des blocs militaires, les deux présidents dénoncent les tentatives de pression et les menaces de recours à la force dans les rapports internationaux. Ils suggèrent aux pays balkaniques de régler leurs affaires entre eux.

Au sujet du Proche-Orient, les deux parties semblent avoir surmonté leurs divergences passées. Les deux présidents sont tombés d'accord pour exiger le retrait d'Israël des territoires arabes occupés et la reconnaissance du droit des Palestiniens de créer leur propre Etat.

La politique de non-alignement est présentée comme un facteur important dans la lutte contre « *l'impérialisme et l'hégémonisme* ». Utilisé pour la première fois par les communistes yougoslaves au moment de l'invasion de la Tchécoslovaquie, le mot « hégémonisme » vise implicitement l'U.R.S.S. Il ne figurait jusqu'à présent dans aucun document signé par des partis communistes de l'Europe de l'Est. Les Roumains ont maintenant accepté d'en faire usage officiellement et publiquement.

Quant aux rapports bilatéraux, le communiqué prévoit un renforcement « considérable » de la coopération industrielle, technique, scientifique et bancaire.

En Corée du Sud

LE TRIBUNAL MILITAIRE PRONONCE SEPT NOUVELLES CONDAMNATIONS A MORT

Séoul (*A.F.P.*). — Le tribunal militaire de Séoul a prononcé, le samedi 13 juillet, sept nouvelles condamnations à mort contre des militants de gauche sud-coréens accusés de vouloir renverser le gouvernement. Parmi eux figurent quatre étudiants et le poète Kim Chiha, âgé de trente-trois ans. Ces hommes sont notamment accusés d'être des dirigeants de la Ligue nationale démocratique de la jeunesse et des étudiants, un mouvement illégal. Le tribunal a prononcé en outre sept condamnations à la prison à vie et dix-huit condamnations à des peines allant de quinze à vingt ans de prison.

